ANATOLE LE BRAZ

LA LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

I

LAFFITTE REPRINTS
MARSEILLE
1974

Jackson Library-UNCG
GR455.L4 1974 c.1 NGUU
Le Braz / La legende de la mort chez les Bre
3 0510 05879713

UNIVERSITY OF NORTH CAROLINA AT GREENSBORO

BOOK CARD

Please keep this card in book pocket

50¢ CHARGE IF CARD IS LOST

ACCESS NO.

PARTIAL TITLE

LEGENDE-DE-LA-MORT-CHEZ-LES-BR---338674

University of North Carolina at
Greensboro, North Carolina 27412

Walter Clinton Jackson Library

AUG 18 1977

DATE DUE

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

150,00
b. 2V.
10%

Réimpression de l'édition de Paris, 1928

LA
LÉGENDE DE LA MORT
CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

Tirage limité
à 500 exemplaires

ANATOLE LE BRAZ

GR
455
L4
1974
v.1

LA LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

I

LAFFITTE REPRINTS
MARSEILLE
1974

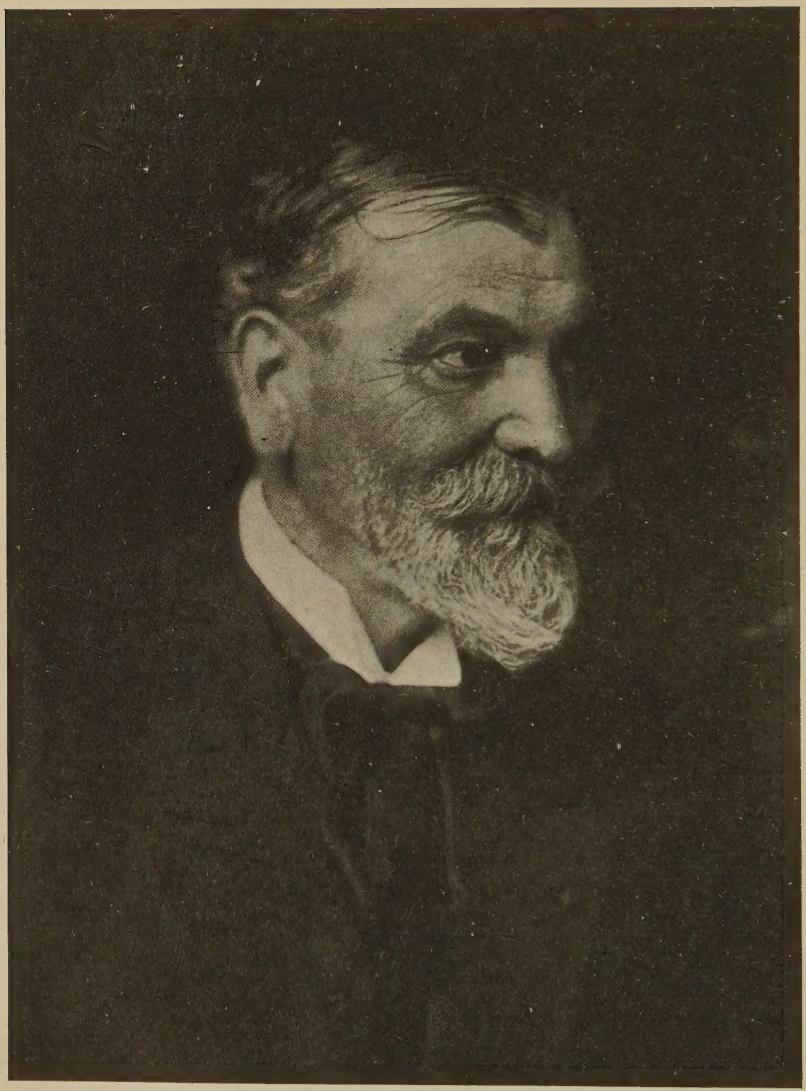

Cliché Selby

ANATOLE LE BRAZ

2 Avril 1859 - 20 Mars 1926

LA

LÉGENDE DE LA MORT

CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS

PAR

ANATOLE LE BRAZ

Préface et Notes par

GEORGES DOTTIN

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE RENNES

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS

—

1928

DÉDICACE

Inscrite sur un exemplaire de la première édition
de la *Légende de la Mort*

À ma femme,

Les conteuses, par les sentiers, dans les nuits noires,
Descendent vers les bourgs, leurs fuseaux dans les doigts.
Là, sont les âtres clairs, et le cidre, et les noix,
Et le peuple attentif des écouteurs d'histoires.

Elles disent : « Salut !... » Et, lointaines, leurs voix
Semblent venir du seuil plaintif des purgatoires.
Le souffle du passé gémit dans leurs mémoires,
Comme les vents d'automne au cœur dolent des bois.

Vieilles aux yeux fanés, pèlerines du rêve,
Vous m'avez par la main conduit vers l' « autre grève » ;
Le navire idéal nous a pris à son bord.

J'ai refait avec vous vos longues traversées
Et vu se coucher, pâle, au fond de mes pensées,
L'astre apaisant et pur des pays de la mort.

Anatole Le BRAZ

Le 20 mars, une dépêche de M^me^ Le Braz m'annonçait la mort de son mari. Il s'était éteint, le matin même, presque subitement et sans souffrance. Ceux qui l'avaient vu, le 19 novembre 1924, plein d'entrain et de vitalité, au dîner d'adieux qu'il avait offert à ses collègues, ne pouvaient croire à la triste nouvelle ; lui-même, après une longue période de fatigue, sentait ses forces augmenter rapidement ; le 23 février il m'écrivait : « Ma santé continue à se rétablir, si même elle n'est pas complètement rétablie. » C'est au moment où il croyait que la vie revenait en lui que la vie l'a quitté.

Anatole-Jean-François-Marie Lebras (en littérature Le Braz) était né le 2 avril 1859, à Saint-Servais-de-Duault, où son père était instituteur. Il habita successivement avec les siens Ploumilliau, — où il fut moniteur dans l'école paternelle et où il commença le latin sous la direction du recteur, l'abbé Villiers de l'Isle-Adam, — Pleudaniel, Penvénan. Il fit de brillantes études au lycée de Saint-Brieuc, puis au lycée Saint-Louis. Reçu licencié ès lettres en Sorbonne, il prépara l'agrégation de philosophie ; il ne put être

533874

reçu au concours, parce qu'il s'y était présenté sans avoir le baccalauréat ès sciences restreint, exigé des futurs philosophes. En 1886, il arrivait au lycée de Quimper comme professeur de lettres. Il y resta jusqu'en 1901, où il fut nommé, le 29 juin, maître de conférences de littérature française à la Faculté des Lettres de Rennes (1) *; professeur titulaire le 25 décembre 1904, il demandait et obtenait sa retraite le 1er août 1924.*

Voilà, dans sa noble simplicité, toute la carrière universitaire (2) *du Breton illustre qui, né et élevé en Bretagne, y revenait, après dix ans d'études à Paris, pour enseigner dans un lycée et dans une Faculté, pendant trente-huit ans. Il importe de ne pas oublier que, de cette vie si bien remplie, la plus grande part fut donnée à l'enseignement. Et de tous les aspects de cette physionomie si variée d'homme de lettres, à la fois conférencier, historien de la littérature, folkloriste, romancier, poète, c'est le professeur qui, dans les* Annales de Bretagne, *auxquelles il collabora,*

(1) D'abord rétribué par l'Université, qui avait reçu de M. de Kerjégu et d'une personne qui garda l'anonymat une subvention de 4.000 francs.

(2) Voici, vérifiée sur les documents officiels, la carrière de Le Braz jusqu'à son entrée à la Faculté : maître auxiliaire au lycée Saint-Louis (3 janvier 1879) : boursier de licence à la Sorbonne (15 septembre 1880) : boursier d'agrégation de philosophie (15 septembre 1881) : en congé pour raison de santé (15 septembre 1883) : professeur de philosophie au collège d'Etampes (12 novembre 1884) ; professeur de lettres au lycée de Quimper (17 septembre 1886) ; professeur de troisième au même lycée (30 août 1895). Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1897 et officier le 30 juillet 1914.

apparaît, tout d'abord, à l'évocation, triste et douce, des images du passé.

Je le revois, à Quimper, dans sa classe de troisième où j'allai le prendre un jour ; il parlait en se promenant de long en large, un livre à la main, et les yeux de ses élèves le suivaient avec une attentive admiration. Combien de vocations littéraires suscita-t-il pendant ses quinze années d'enseignement secondaire ? Nous le saurons à mesure que les souvenirs surgiront autour de sa mémoire. A Rennes, il eut aussitôt la sympathie des étudiants. M. Chassé, qui fut parmi ses premiers élèves, a raconté quelles leçons leur donnait ce maître incomparable qui, par le charme de ses phrases enchanteresses, les élevait au-dessus d'eux-mêmes. Le Braz avait horreur de l'érudition pesante et compliquée. Il disait plaisamment d'un grand savant dont il avait suivi les leçons : « Cet homme si bien renseigné avait le don d'agiter si bien le flacon de sa science que ce n'était plus qu'une bouteille à l'encre. » Il n'avait garde de faire de même. La science était l'appui solide d'où il prenait son élan pour atteindre sans efforts à l'éloquence simple et émouvante. Sa voix puissante résonnait dans les couloirs et jusque dans la cour centrale. Dans leur argot de collège, les étudiants le surnommaient l'As. Parfois son enseignement était interrompu par un brusque départ pour des conférences en lointain pays. Puis il revenait reprendre la tâche inachevée. Enfin l'heure vint où il lui fallut prendre du repos.

« Ce n'est pas sans émotion », m'écrivait-il le 28 juillet 1924, «que j'ai parcouru ce papier officiel

qui met fin à ma carrière de professeur. Vous savez de quel cœur j'étais attaché à mon métier et à la Faculté où je l'exerçais. Tout cela est désormais dans le passé et le mot même de retraite est plein de signification mélancolique. Ce qui me console et me rassérène, c'est que, grâce à cette mesure, d'autres fils de la balle comme moi-même, d'autres enfants issus des entrailles mêmes du peuple, vont pouvoir en jouir pour se cultiver et goûter les mêmes joies d'intelligence qui ont été les grandes douceurs de ma vie. Je souhaite de durer assez longtemps pour qu'elle garde quelques années son efficace. » Si ce vœu ne s'est pas réalisé, hélas ! les étudiants lui restent profondément reconnaissants d'avoir pensé à employer sa pension de retraite à créer pour eux trois bourses de cinq mille francs.

Les sujets qu'il traitait dans ses cours publics se rapportent à deux ordres principaux d'étude. Le premier comprenait : le roman au XVIII^e siècle ; les théories dramatiques en France au XVIII^e siècle ; les précurseurs du romantisme au XVIII^e siècle. Le second se rapportait à la littérature régionale de langue bretonne ou de langue française : le théâtre du peuple en Bretagne ; la Bretagne et le romantisme ; Chateaubriand, histoire des œuvres.

A Rennes, il donna encore des conférences publiques, au théâtre ou à la Faculté, sur Shakespeare et l'âme celtique (1916), sur ses impressions d'Amérique (1913), sur le président Wilson, 1920-1921), pour ne citer que les principales.

Dès 1910, il alla enseigner à l'étranger : en Suisse,

à Genève, Neufchâtel et Lausanne ; aux Etats-Unis où il passa dès 1906, puis en 1910-1911 et 1911-1912. Il y retourna pendant la guerre et, de 1914 *à* 1919, *il se dépensa sans compter pour faire connaître et aimer notre pays. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, que ce fût à New-York, à Cincinnati, à Saint-Louis, à San-Francisco, dans les Universités comme dans les groupes de l'Alliance Française, sa parole émouvante ne se lassait pas de retentir dans tous les milieux. Quand les Etats-Unis décidèrent de prendre part à la lutte, il se trouvait dans l'Etat de Tennessee et il s'employa à faire des cours de français à l'école des sous-officiers. Il pénétra profondément l'esprit public américain et se mêla de près au mouvement des idées et des opinions. Dès 1915, il avait prévu les difficultés que les questions d'argent susciteraient au lendemain de la guerre entre les deux pays.*

Son succès de conférencier fut très grand. Souvent les professeurs qui passèrent l'Atlantique ne firent, aux yeux des Américains, figure que d'érudits ; Le Braz leur apparut comme un homme, et ils ressentirent pour lui « non seulement de l'admiration, mais encore de l'affection », pour employer les termes mêmes dont se servit le doyen W. Chandler, de l'Université de Cincinnati. Et le grand rôle qu'il remplit à cette époque tragique, où la France avait si grand besoin de sympathie, doit être mis en lumière. Ce sont les fatigues qu'il s'imposa alors qui, sans doute, abrégèrent sa vie.

Les conférences qu'il donna en Bretagne et dans d'autres régions de France sont très nombreuses. Il

se prodiguait un peu partout, et de préférence dans les petites villes où des sociétés d'instruction populaire l'appelaient. Un jour qu'il se refusait, pour cause de travaux urgents, à faire à la Faculté une conférence publique, je fis avec lui cette convention que, s'il ne parlait nulle part ailleurs en Bretagne, il serait dispensé de toute conférence à Rennes, mais que si j'apprenais qu'il eût enseigné en dehors de la Faculté, je serais autorisé par cela même à l'inscrire au programme de la saison. Il ne s'était pas écoulé quinze jours que je pouvais découper dans un journal breton le compte rendu d'une conférence de lui dans je ne sais quel bourg. Je lui envoyai — sans commentaire — la coupure. Aussitôt il s'exécuta de bonne grâce.

Les études d'histoire littéraire qu'il écrivit sont, pour ne citer que les principales, l'Essai sur l'histoire du théâtre celtique (*1903*), *qui fut sa thèse principale de doctorat, et* Au pays d'exil de Chateaubriand (*1909*). *Dans la première, il fait revivre non seulement les œuvres, mais aussi les auteurs et les humbles copistes qui, au commencement du XIX*e *siècle, composaient et transcrivaient encore les mystères et les pieuses tragédies. Dans la seconde, il a reconstitué, avec autant de sens critique que d'imagination, après un voyage en Angleterre, la vie de Chateaubriand à Beccles et à Bungay. Il avait commencé aussi un travail sur l'origine de plusieurs chansons bretonnes ; c'est ainsi qu'il publia, dans les* Mélanges d'Arbois de Jubainville (*1906*), *l'histoire de l'origine de la* gwerz *de la marquise de Ganges.*

Dans les Mélanges Lanson (*1922*), *il étudia et découvrit l'origine du nom de l'héroïne du célèbre roman de Flaubert*, Madame Bovary. *Il a donné une excellente édition avec introduction et notes d'un mystère breton de la fin du XVIII*e *siècle*, Cognomerus et sainte Tréfine, *où il détermine la part de l'histoire et celle de la légende, ainsi que les sources utilisées par l'auteur. Ces travaux prouvent qu'il aurait pu s'adonner à la philologie aussi bien qu'à la littérature.*

Luzel lui avait appris comment on recueille les chansons et les traditions ; tous deux ils avaient, de compagnie, amassé le trésor des Soniou Breiz-Izel *qui parut en 1890. Mais il enregistra seul sur ses cahiers de notes les récits qui formèrent* La Légende de la Mort (1) (*1893*), *les légendes hagiographiques dont il commença la publication dans les* Annales de Bretagne, *sous le titre de* Les Saints bretons dans la tradition populaire, *et les enquêtes sur les fêtes religieuses qui parurent dans* Au pays des pardons (*1894*). *Ses enquêtes étaient menées avec soin, et il avait le plus grand souci de la vérité ; il ne fut jamais influencé par le romantisme de sa race et n'aimait ni les compositions de Macpherson, ni les arrangements de Hersart de la Villemarqué. Mais il se fiait peut-être avec trop d'abandon à ceux qu'il interrogeait, et il ne passait pas toujours assez de temps dans les villages pour rechercher et choisir celui qui lui aurait donné les renseignements les plus sûrs. Pour les*

(1) Sur l'importance de ce livre, voir Léon Daudet, *L'Action française*, 23 mars 1926.

enquêtes qu'il a faites à Quimper ou à Port-Blanc, il pouvait plus facilement s'entourer des meilleures garanties.

Ses œuvres d'imagination sont, à l'exception d'un roman (1), Le Gardien du feu (*1901*), *des recueils de nouvelles. Le Braz se défendait d'avoir de l'imagination et assurait qu'il n'ajoutait pas grand'chose aux documents que la mémoire populaire lui fournissait.*

On peut aisément déterminer sa part de création quand il nous a laissé à la fois ses notes et les nouvelles qu'il en a tirées ; on peut comparer, par exemple, la légende des deux amis (Légende de la Mort, 4e *éd., II, p. 30-35*) *d'après Jean Dénès, du Guerlesquin, avec le conte des* Vieilles histoires du pays breton. *Ce dernier livre offre quelques exemples de nouvelles tirées de* gwerz *bretonnes et où la* gwerz *qui en est la source est citée comme justification* (2). *Il est possible aussi de mesurer la puissance imaginative de Le Braz dans des nouvelles comme* Ar Mor, *qui n'a son origine ni dans un fait historique, ni dans une légende populaire.*

Le Braz aurait-il parfois créé du folklore qu'on ne saurait lui en tenir rigueur. Il en avait le droit, aussi bien que tout autre Breton. Depuis son séjour à Quimper, sous l'influence du grand Breton que fut Luzel, son pays l'avait repris tout entier et les sentiments et les impressions qu'il exprimait étaient

(1) *Vieilles histoires du pays breton*, p. 257-283.
(2) Par exemple, p. 7-29.

essentiellement celtiques. Il m'écrivait en 1903 : « Je fis le lendemain à bicyclette le voyage de Saint-Brieuc à Guingamp. C'étaient des paysages pour moi inconnus et que je tenais à connaître parce que mon pauvre père, jadis, les avait traversés à pied par la même route, alors royale, pour venir passer à Saint-Brieuc son concours d'aspirant à l'Ecole normale de Rennes. Je me sentais accompagné par son cher et douloureux fantôme. » Et, en 1907, la même idée lui revenait avec plus de précision encore : « Il y a une présence sublime et toujours vigilante des morts que nous avons aimés et qui nous ont aimés. Je l'ai éprouvé, combien de fois, à un degré de réalité que je ne saurais vous rendre. »

Né dans la montagne de l'Argoat, au milieu des bois, il avait eu d'abord pour les sabotiers l'attrait que, passé dans l'Armor, il eut plus tard pour les pêcheurs. Sa sympathie allait, avant tout, au peuple : « Je suis né peuple », écrivait-il à M. Chassé ; « j'ai gardé l'âme peuple toute ma vie et je mourrai peuple ; c'est d'ailleurs, chez nous, la plus sûre façon d'être vraiment aristocrate. Les plus gentilshommes de notre race, c'est surtout chez nos paysans et chez nos marins que je les ai rencontrés. » Ce fut à cette connaissance intime de l'âme populaire qu'il dut de pouvoir recueillir tant de traditions et de contes, là où d'autres n'auraient rien trouvé, et, là où il ne trouvait rien, il affirmait que c'était parce qu'il n'avait pas su s'y prendre, car la mémoire des humbles était profonde comme la mer.

M. Ch. Le Goffic a raconté que, dans ses années

**

d'étudiant à Paris, Le Braz était apparu surtout comme un poète, et même un poète tragique. Dès 1889, il publiait deux pièces dans Le Parnasse breton, *et trois ans après paraissait* Tryphina Keranglaz, *le plus original peut-être de ses poèmes, où une action dramatique se déroule en des sortes de* gwerz *isolées. Enfin, la même année (1892),* La Chanson de la Bretagne, *rééditée dès 1898, consacrait sa réputation de poète. Depuis, la plupart de ses vers sont restés inédits ; il préparait dans les derniers mois de sa vie la publication d'un nouveau recueil :* Poèmes votifs, *où on lira sans doute* La réponse de la Déesse *qu'il composa pour les fêtes de Tréguier de 1903, lors de l'érection de la statue de Renan, et la pièce* A Villiers de l'Isle-Adam (*1914*), *qui est peut-être le plus beau de ses poèmes. Comme ses autres ouvrages, ses vers sont entièrement consacrés à la Bretagne et aux Bretons :*

> Il les fit en parler de France,
> Mais son cœur fut breton toujours (1).

Il est trop tôt pour que l'on puisse porter sur son œuvre un jugement d'ensemble. Mais il faut remarquer que la période la plus féconde de sa vie littéraire est comprise entre 1892 et 1901. C'est dans la maison située à la sortie de Quimper, à Kerfeunteun, que s'élaborèrent ses principaux livres. Le soir, quand les enfants étaient couchés, Le Braz et M^me^ Le Braz s'installaient autour de la lampe, et le travail se terminait souvent tard dans la nuit. Le

(1) *La Chanson de la Bretagne,* 1re éd., p. 208.

Braz travaillait lentement et n'écrivait guère que le texte définitif ; ses manuscrits, d'une belle écriture régulière, ont peu de ratures ; les épreuves comportaient peu de corrections d'auteur ; j'ai pu consulter les premières épreuves de Le Gardien du feu *: il n'y a guère que deux changements de quelque importance. L'unité de l'inspiration est la caractéristique la plus évidente de son œuvre. Mais quelle variété de tons et de formes ! Aussi à l'aise en vers qu'en prose, sa pensée passe sans efforts du détail réel et pittoresque au symbole mythique et abstrait ; sa sensibilité tour à tour effleure les choses ou les pénètre. Certaines de ses nouvelles, par exemple* Ar Mor (1), *ont des allures d'épopée ; d'autres ont la naïveté de contes populaires ; d'autres offrent le développement dramatique d'une tragédie ; d'autres enfin ont la sobriété d'une enquête scientifique. Critique et lyrique, tel était le génie de Le Braz, a dit M. A. Chevrillon, associant deux adjectifs désignant des qualités que l'on trouve rarement réunies chez un même homme.*

La nature variée et complexe de ses travaux s'explique par sa double formation, bretonne et française, et par les influences qui s'exercèrent sur lui. Poète et orateur de par ses dons naturels, il avait acquis, à la Sorbonne d'abord, puis à Quimper, auprès de son maître Luzel, les méthodes rigoureuses de l'érudition moderne et le sens critique. Mais il ne croyait pas que l'érudition dût se présenter, pour ne pas être suspecte, sous son air le plus rébarbatif. Le folklore ne lui paraissait pas moins authentique quand l'agrément

(1) *Buhez Breiz.* 1924, p. 1059-1064, 1093-1097.

du style parait les notes d'une enquête. On a souvent demandé dans quelle mesure il avait contribué, sinon au fond, du moins à la forme des récits qui composent La Légende de la Mort. *Les moindres mots de ses rustiques conteurs résonnaient-ils à ses oreilles comme des charmes magiques, évocateurs d'idées profondes et d'images nuancées ? Eprouvait-il l'impression qu'avait ressentie M. François Ménez en l'entendant discourir en breton aux obsèques de Quellien : « Les vocables les plus simples, dont nous nous étions tous servis depuis l'enfance et que nous étions habitués à considérer comme des mots rudes et sans poésie, s'imprégnaient, en passant par les lèvres de Le Braz en ce breton si chantant du Trégor, d'une force d'évocation, d'une harmonie extraordinaire. » Traduisait-il ce qu'il avait senti et non ce qu'il avait seulement entendu ? Ou bien ceux et celles qui ouvraient pour lui les trésors de leur mémoire et de leur imagination étaient-ils particulièrement doués de réels talents d'exposition ? Le Braz me mena un jour chez Lise Bellec que, après l'avoir en vain cherchée dans sa chaumière, nous trouvâmes enfin dans un champ, en train d'arracher des pommes de terre. Je ne savais pas assez de breton pour suivre toute leur conversation, mais les jeux de physionomie et le ton de Lise Bellec révélaient une nature spirituelle et fine que l'on retrouve dans ses récits. Il arrive que des simples et des illettrés surpassent, dans le maniement de leur langue, ceux à qui de trop longues études ont désappris l'éloquence spontanée. Etait-ce un pur paradoxe que sa boutade sur Marguerite Philippe :*

« *C'était* », *disait-il*, « *et de beaucoup, le cerveau le plus encyclopédique que j'aie jamais rencontré. Et j'ai connu Renan et j'ai connu Pasteur.* » *Qu'il y mît plus ou moins de faconde trégorroise et même cornouaillaise, il exprimait ainsi, avec ou sans exagération verbale, son admiration pour l'âme populaire qu'il connaissait mieux que tout autre.*

Dans quelles proportions s'étaient mélangés en lui les éléments qu'il tenait de son éducation classique et ceux qu'il avait trouvés en lui-même et qu'il avait sans cesse vivifiés au contact de sa race ?

M. Victor Basch trouvait dans les poèmes de Le Braz le même accent que dans l'Odyssée, et la richesse des images, la faculté de remplir l'univers d'êtres et de forces vivantes lui rappelait la poésie grecque (1). *Et ce qui frappait le plus, peut-être, dans sa conversation, c'était la solidité et l'aisance de ce qu'on appelle maintenant du mot barbare de « culture générale* (2) ». *Comme les grands Bretons dont l'influence apparaît dans ses premières œuvres, comme Chateaubriand et comme Renan, il avait gardé dans les yeux la vision et le mirage de la Grèce et de Rome. Et, trois mois avant sa mort, il me demandait de lui envoyer « une Odyssée, une Iliade, un Virgile, dans le texte et un dictionnaire latin-français, ainsi qu'un dictionnaire grec-français ». Renouvelant le miracle qui s'était accompli lors de l'union de l'âme gauloise avec l'esprit romain, il avait si*

(1) *Annales de Bretagne*, VII, p. 511.

(2) A Quimper, il avait enseigné l'histoire, la géographie, la législation.

bien incorporé à sa nature propre les éléments de la civilisation classique, que les critiques à venir ne pourront pas, quelque minutieuse que soit leur analyse, les dissocier.

Et je serais tenté de conclure, avec M. Etienne Nicol : « Quel est donc le mystère des lointaines origines de notre race « vouée aux navigations lointaines », qui fait qu'un Breton ne donne sa pleine mesure s'il n'a touché du pied, comme si elle était maternelle, la terre de Beauté classique sur laquelle régnèrent les dieux anciens, et d'où vient qu'en arrivant dans Athènes et dans Rome il lui semble rentrer chez lui et se réveiller d'un songe (1) ? ».

***

L'amour qu'il portait à la patrie bretonne était singulièrement clairvoyant. Il n'était pas de ceux qui voudraient que la Bretagne, à côté des nations dont la vie sans cesse évolue, restât figée, momifiée en une sorte de musée rétrospectif. « Quand donc », écrivait-il à M. Chassé (2), *« cette admirable race bretonne mettra-t-elle en valeur tous les dons qui dorment en elle ? Que de capitaux intellectuels à exploiter, et quand, aussi, se persuadera-t-elle que cette exploitation ne deviendra possible et fructueuse que lorsque la culture aura pénétré les masses encore amorphes, leur aura donné la conscience et la vie*

(1) *Les Nouvelles Rennaises*. 29 mars 1926.
(2) *La Dépêche de Brest*. 23 mars 1926.

personnelle ? » Dès 1902, il m'avait écrit : « La question est de savoir dans quelle mesure la tradition bretonne ou dite telle vaut que, même dans l'avenir, on y attache quelque prix »... « Il y a chez nos paysans et nos marins une forme de sensibilité — qui est mienne — et que je goûte infiniment. Je serais navré que cette capacité de finesse et de poésie disparût... N'y aurait-il pas possibilité de développer les Bretons dans le sens de leur esprit propre? Et, par exemple, je ne crois pas qu'il y ait de peuple chez qui le socialisme ait plus de chances de s'implanter et de fructifier : mais je suis persuadé que ce sera une sorte de socialisme mystique et qu'ils lui donneront nécessairement une tournure religieuse. »

Il a tracé du caractère breton, dans l'étude qui précède le choix de textes de l'anthologie illustrée La Bretagne *(1925), un portrait saisissant : « On a dit de la structure de la Bretagne qu'elle avait « moins de chair que de nerfs ». Ainsi en est-il du Breton. C'est avant tout un nerveux, un impressionnable. Son entêtement proverbial, sujet d'ailleurs aux plus brusques variations, l'a fait prendre pour un volontaire, alors que sa faculté dominante est la sensibilité, — une sensibilité de Celle, frémissante, inquiète, ombrageuse et que surexcite encore une imagination infatigable, toujours en travail. Il est rare qu'il ne se laisse pas diriger par elle, et, le plus souvent, il est à sa merci... Il n'y a pas d'être sur la constance duquel on puisse s'appuyer plus solidement et il n'y en a pas dont la versatilité soit plus ingénieuse à vous décevoir... L'argent ne compte pas à ses yeux ; ...mais, une*

fois contaminé par la fièvre du lucre, vous ne rencontrez pas de quémandeur plus naïvement éhonté... Son courage, quelles preuves éclatantes n'en a-t-il pas données ? En revanche, d'une timidité presque enfantine devant la vie ; trop délicat pour se pousser, trop faible ou trop fier pour réclamer son dû, résigné au fait accompli... Conservateur, routinier, ennemi de l'initiative, prisonnier de la tradition, il l'est, certes ; mais curieux aussi de nouveautés, avide de changement, l'oreille tendue à l'appel de l'aventure, le pied levé pour la marche à l'inconnu, quel qu'il soit. Arraché à sa passivité, il se rue dans l'audace. Réfractaire, ai-je dit, et libertaire, faudrait-il ajouter. Nul n'est plus respectueux de la règle ; nul n'en est plus impatient. Hier, chouan ; demain, anarchiste ; sans cesse en réaction violente contre quelque chose ou contre quelqu'un... Il ne saurait pas plus se dispenser de croire que de respirer. Mais il n'a pas une religion, il les a toutes... Sa foi, dans son ardeur éclectique, déborde les orthodoxies. Comment s'étonner qu'elle s'en évade ? En fait, depuis Pélage et Abélard jusqu'à Lamennais, Renan, Félix Le Dantec, les plus fervents exemples, non pas d'incrédulité, mais d'interversion de croyance, ont été fournis par la pieuse Bretagne. »

Les bretonnants lui ont reproché, parfois avec violence, de n'avoir pas été le grand écrivain de langue celtique qu'ils attendent, comme leurs ancêtres espéraient en la venue du roi Arthur. S'il l'avait voulu, il aurait été un autre Mistral, fixant, à jamais pour la postérité, sa langue maternelle. Peut-être a-t-il

manqué de foi en la langue bretonne. Il sut, en tout cas, revendiquer pour elle le droit de se faire entendre à l'inauguration du monument de Rennes, le 29 octobre 1911, malgré l'opposition qu'il avait rencontrée, et il a fait plus pour la langue et la littérature bretonnes que ceux qui l'attaquent.

La Bretagne n'a pas à se plaindre de celui qui, plus et mieux, plus complètement et plus profondément que les Bretons de langue française qui l'ont précédé, a fait connaître, comprendre et aimer, au Vieux Monde et au Nouveau Monde, l'âme de son pays. Quelles que soient leur mutuelle malveillance et leur haine de toute supériorité, ses compatriotes lui garderont sans doute la reconnaissance qu'ils lui doivent. Je me souviens qu'au retour de Plouaret, où il avait inauguré le buste de Luzel, Le Braz cheminait sur une grande route ensoleillée, où un à un les chars à bancs qui revenaient de la fête dépassaient au grand trot des beaux chevaux du Trégor les passants perdus dans la poussière. De toutes les voitures un cri s'élevait : Vive Le Braz ! C'était comme une marche triomphale. Ce jour-là, les Bretons se rendaient compte de ce qu'ils devaient à celui dont toute la vie fut consacrée à chanter la Bretagne.

Sa qualité la plus éminente était la bonté. S'il était permis, dans cette notice publique, de révéler les secrets, enclos en ses lettres, de l'amour qu'il portait aux siens et les confidences qu'il me fit en des jours de détresse, sa personnalité en serait grandie aux yeux de ceux qui l'ont mal connu. Mais il suffit d'interroger tous ceux qui l'ont approché et qui gar-

dent le souvenir de son extrême bienveillance. Bien qu'il eût horreur de la médiocrité et qu'il se révoltât d'entendre des propos dénués de sens commun, les boutades qui parfois lui échappaient et soulageaient un moment, par leur éruption violente, la compression qu'il avait dû longtemps s'imposer n'étaient jamais de celles qui laissent après elles une blessure durable. Que cette bonté fût nuancée d'une indulgence amusée, qu'il devait sans doute à l'influence de Renan, ou qu'elle jaillît en des élans soudains du plus profond de son âme, elle s'appliquait, avec une dilection spéciale et une courtoisie cérémonieuse, aux humbles et aux pauvres. Le Braz n'avait jamais de morgue, et lorsqu'il avait à accueillir à la fois des grands et des petits, c'était aux petits qu'il allait d'abord. Je me souviens de la malice avec laquelle, aux fêtes de Plouaret en l'honneur de Luzel, il mit à la droite du préfet des Côtes-du-Nord la vieille chanteuse populaire Marguerite Philippe, en disant: « Hein ! Monsieur le Préfet, vous n'avez pas toujours vu de si près vos administrées ! »

Lui qui avait, comme il l'écrivait un jour, « l'amitié résistante » était singulièrement insensible à l'ingratitude et, comme il était volontiers compatissant aux êtres faibles et aigris que la vie a vaincus, il lui arrivait de faire à peu près autant d'ingrats que d'obligés. Peu lui importait d'ailleurs. Il ne répliquait jamais à une critique injuste ou à une insinuation perfide et il me disait suivre en cela un conseil que, jadis, lui avait donné Renan. Etait-ce par pur scepticisme ou parce qu'il se sentait au-dessus de

l'injustice et de la perfidie ? Je ne l'ai jamais su. Comme tous ceux qui ont quelque expérience de la vie, il aimait sans doute, au fond, plutôt l'humanité que les hommes. Voulait-il, de propos délibéré, s'illusionner, ou, après avoir pesé la somme de bien et de mal qui se partagent le cœur de l'homme, trouvait-il, quoi qu'il arrivât, le mal plus léger ? C'est possible. Toujours est-il que je l'ai parfois entendu dire, sans ironie, de créatures que des faits d'expérience montraient sous un jour odieux : « C'est une nature profondément délicate. » Lui qui excellait à extraire de la mémoire des humbles les récits merveilleux et touchants qu'ils gardaient au fond d'eux-mêmes et qu'ils défendaient comme des trésors par la fermeture de leurs traits et la rudesse de leurs gestes, pénétrait sans doute au delà, bien au delà de ce que l'âme laisse entrevoir d'elle-même.

Sa bonté intérieure transparaissait sur son visage harmonieux et accueillant, dans ses yeux profonds et lumineux, en son geste ample et cordial, dans sa voix aux inflexions caressantes. Il était le plus merveilleux causeur que l'on puisse rencontrer : sa chaleur enveloppante se communiquait à son auditoire. Tour à tour délicat, truculent, sentimental, raisonneur, peintre du réel, visionnaire du passé, prophète de l'avenir, c'était toujours, comme l'avait surnommé Carmen Sylva, l'enchanteur Le Braz. Tel il apparaissait dans un salon parisien, tel on le retrouvait dans son logis de Port-Blanc, si l'on faisait abstraction de la différence de mise. Ceux qui l'ont vu, en « patron de barque », ou en « capi-

laine de navire », se rappelaient sans doute le béret de pêcheur qu'il portait à Port-Blanc. M. Emmanuel Fougerat, qui l'a peint en gars de la côte, n'avait pu le séparer du paysage de mer et de rochers auquel il s'était si bien adapté. Mais à ceux qui l'ont fréquenté de près, dans ses trente dernières années, la synthèse des impressions variées que donnait sa physionomie mobile et la superposition de ses images en faisaient plutôt un penseur et un sage dont les traits, à mesure que l'âge y marquait sa trace, s'empreignaient de plus en plus de majesté et de noblesse.

Mieux encore que les hommes, il aimait la nature : les bois, les vieilles maisons abandonnées, les rochers, la mer, et surtout ce paysage familier et paisible de Port-Blanc, où le grand voyageur qu'il était avait définitivement fixé son port d'attache et qu'il avait indiqué comme son lieu de retraite. Quand, au tournant de la route de Penvénan, il apercevait le hameau grisâtre blotti contre les rochers, et la mer bleue semée d'îles, il lui semblait, à chaque retour au pays, qu'il découvrait une terre inconnue dont il avait parfois entrevu en rêve les contours et les couleurs et dont le charme réel était sans cesse renouvelé. « La mer est divine », écrivait-il, « les îles nagent vêtues de lumière : une santé merveilleuse fleurit toutes choses »... « Depuis longtemps je n'avais pas connu ici un automne aussi doux, aussi tiède, aussi lumineux. Tous les jours, le ciel change, et tous les jours, c'est comme la révélation d'une grâce nouvelle. De quel

œil contemplerai-je, après cela, la Vilaine (1) *? Je me le demande avec angoisse.* »... « *Mes dispositions d'âme sont les mêmes qu'à chaque vacance ; j'éprouve une paresse invincible, une lassitude délicieuse et un dégoût de tout effort autre que la contemplation sans trêve des aspects du ciel et de l'eau.* »

La sympathie qui se dégageait de tout son être et son égale bienveillance lui amenaient beaucoup d'amis. Par je ne sais quel prodige, il trouvait moyen d'être à la fois à tous et à chacun. Il ne repoussait personne et ne cherchait pas à choisir. Il adoptait, en quelque sorte, tous ceux qui venaient à lui, qu'ils fussent attirés par sa gloire ou par sa personne. Il recevait même ceux que la curiosité seule lui amenait. Quand on avait monté les quelques marches qui accédaient à la terrasse de ses vieilles maisons de Port-Blanc, on n'avait que le choix entre les portes ouvertes qui s'offraient au visiteur ; ici, c'était la salle à manger d'année en année plus remplie d'hôtes, à mesure que les voitures de Tréguier, puis le tramway de Penvénan, enfin les autos les amenaient plus nombreux ; là, le cabinet de travail, qui ne retrouvait sa destination propre que le soir, et encore de temps en temps, quand les hôtes se retiraient de bonne heure, et qui servait surtout, pendant les vacances, de salon de conversation. Quand les visiteurs étaient partis, Le Braz n'en était pas encore quitte. Ils lui écrivaient, et à tous il répondait, et longuement.

(1) Il demeurait au premier étage, 2, rue Joseph-Sauveur, et son cabinet de travail donnait sur le quai Richemont.

Je lui disais, par taquinerie, qu'il était en vérité un homme de lettres, au sens étymologique du mot. Et, en effet, je ne crois pas qu'il y ait eu souvent un homme autant que lui prodigue de son temps et de sa plume pour ses correspondants. Il ne savait pas plus laisser une lettre sans réponse que refuser une préface à tout écrivain, jeune ou vieux, déjà célèbre ou encore inconnu, qui lui en demandait.

Ses lettres, sauf quelques-unes qui, relatives à des événements intimes, ne peuvent être livrées à la publicité, nous donnent peu de détails sur lui-même et ne peuvent que de loin nous éclairer sur sa personnalité. Il y prenait soin, surtout, d'être agréable à ses correspondants ; il leur décrivait le décor au milieu duquel il vivait ; il parlait de ses travaux en cours et des livres en projet, et aussi des impressions que lui donnaient les spectacles sans cesse renouvelés de la nature.

Que cette prodigalité de lui-même, que cette continuelle extériorisation fût venue à bout de sa santé robuste, il ne faudrait pas s'en étonner. Mais il avait, aussi, passé par les plus rudes épreuves que peut subir un homme : en 1901, son père, ses frères et sœurs noyés tous ensemble à l'embouchure de la rivière de Tréguier, et ceux dont il allait reconnaître les corps déposés par la mer sur les grèves du Trégor, et celui à la lente agonie duquel il assista ; en 1906 et en 1919, son foyer deux fois détruit par la mort ; en 1916, son fils, seul héritier de son nom, tué à la guerre. Le Braz, qui donnait à tous tout ce qu'il avait d'entrain et de joie, gardait jalousement pour lui-

même les soucis et la douleur. Il était rare qu'il parlât de ces souffrances qui, au lieu de s'étaler à la surface de l'âme, la rongent peu à peu en profondeur ; une fois seulement, comme il venait de mesurer le tréfonds de la douleur humaine, il écrivit :« Rien ne rime à rien, la vie est un non-sens. » La douceur de ses dernières années, entourées de tendresse vigilante, ne put réparer les forces que le surmenage et le malheur avaient peu à peu épuisées.

Il devint de plus en plus indifférent à la gloire littéraire, pour laquelle il s'était pendant si longtemps passionné. Il écrivait en 1925 : « Je ne suis plus guère sensible à ce que les milieux littéraires peuvent penser de moi... ; mon œuvre vaut ce qu'elle vaut : je l'ai faite avec joie et ne me préoccupe pas de savoir s'il en restera rien. » Peut-être aussi regrettait-il parfois de s'être trop souvent donné sans avoir rien reçu : « On ne fait pas assez provision de ceux que l'on aime ou qui vous sont une source de renouvellement. »

Son œuvre, quelque immense qu'elle apparaisse, reste inachevée. Dès 1892, l'éditeur rennais Caillière annonçait sur la couverture de La Chanson de la Bretagne : Les Saints « patriotes », *et* Le Testament d'une race, *étude sur le passé, le présent et l'avenir du peuple breton. Il avait projeté de composer, en regard de la* Légende de la mort *une* Légende de la vie, *dont il m'avait envoyé, il y a une dizaine d'années, quelques fragments. Il travaillait, jusque dans ses dernières années, à un roman intitulé* 'Ilienne. *Il a laissé interrompues dans les* Annales

de Bretagne *ses enquêtes sur « les saints bretons d'après la tradition populaire », et il y aurait intérêt à faire connaître tels quels ses carnets de voyage, comme il a édité ceux de Luzel. Si l'on peut se faire scrupule de publier celles de ses œuvres auxquelles il n'a pas mis la dernière main, il serait injuste de priver les travailleurs des matériaux d'étude qu'il a amassés.*

Il avait rêvé dans ses vers d'une mort au pays un soir de mai :

C'est par un soir de mai que je voudrais mourir.
Les soirs de mai sont beaux ; la terre va fleurir ;
L'air est comme peuplé de voix inentendues,
Et l'on sent Dieu qui passe au fond des étendues.
Dans les lointains, ainsi qu'une paupière d'or,
S'abaisse le couchant sur la mer qui s'endort.
Les nuages, vêtus de gaze aux longues franges,
Glissent, furtifs et doux, et c'est comme un chœur d'anges
Qui des hauteurs du ciel descendraient vous chercher.

Ce rêve ne fut pas réalisé. Il a terminé sa vie aux bords où pour la première fois la Grèce et la Gaule se rencontrèrent, là où la Ségobrige Gyptis tendit au Phocéen Prôtis la coupe de l'hospitalité. Et ainsi les plus lointains souvenirs de notre histoire s'évoquaient comme en un symbole, à la mort du grand écrivain breton qui avait harmonieusement uni en lui-même la pensée des Anciens et l'imagination celtique.

G. Dottin.
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.

AVERTISSEMENT

DE LA QUATRIÈME ÉDITION

En donnant aujourd'hui cette nouvelle édition d'une œuvre dont j'ai lieu de me montrer d'autant plus satisfait qu'elle n'est pas, à proprement parler, de moi, mais de toute la Bretagne celtique, en quelque sorte, puisque c'est avec son étroite collaboration et, à vrai dire, sous sa dictée qu'elle fut composée, je considère comme un devoir de cœur d'inscrire ici, dès l'abord, le nom vénéré de l'homme qui en assura pour la première fois la publication. Honoré Champion n'est plus, mais sa mémoire demeure pour moi inséparable de ces pages qu'il accueillit, qu'il aima et dont, tant qu'il vécut, il ne cessa de surveiller avec une tendresse spéciale les destins. Qu'elles reparaissent donc sous la pieuse invocation de ses mânes.

Depuis trente ans bientôt que, par ses soins, la Légende de la Mort *a vu le jour, elle a fourni, à l'étranger comme en France, une carrière des plus estimables dont le cours ne semble pas épuisé. Cette faveur qu'elle a rencontrée par le monde, il va de soi qu'elle la doit uniquement au séduisant génie de la race, toute de sensibilité et d'imagination,*

qui nous y a dévoilé ses conceptions les plus secrètes et livré ses songes les plus émouvants. Je ne saurais, pour ma part, revendiquer d'autre mérite que d'avoir réussi à provoquer sa confidence et de m'être efforcé, aussi scrupuleusement qu'il était en moi, d'en reproduire à travers une traduction non seulement la lettre, mais l'esprit. Jamais tâche ne fut plus prenante ni, malgré la tonalité funèbre du sujet, plus féconde en joies : je l'ai poursuivie jusqu'à cette heure avec amour, m'employant à enrichir chaque réédition des thèmes nouveaux que j'avais eu l'heureuse fortune de découvrir dans l'intervalle. Celle-ci en renferme un certain nombre qui sont dignes, si je ne m'abuse, de compter parmi les plus significatifs. J'ajoute, non sans mélancolie, qu'ils seront les derniers. Le moment est, en effet, venu de mettre à ces deux volumes, déjà trop compacts peut-être, le point final.

Ce n'est pas que je les tienne sous leur forme actuelle pour complets. Je ne puis que répéter à cet égard ce que j'écrivais naguère dans l'Introduction (1). *Avec toutes les additions qu'il a reçues, le corps de cet ouvrage, si amplifié qu'il soit, est encore loin d'embrasser la somme totale des croyances armoricaines relatives à la mort. La matière, d'abord, est inexhaustible ; elle se recrée à mesure qu'on l'exploite, et l'on serait tenté de lui appliquer avec une légère variante le mot de Pascal sur la nature, en disant qu'on se lassera plus tôt de la*

Voir p. LXXVIII

solliciter qu'elle ne se lassera de fournir. Puis, même sur les points que l'on se flatte d'avoir le plus copieusement élucidés, le hasard vous garde presque toujours en réserve quelque révélation inattendue. C'est une expérience que je faisais encore récemment et qui vaut d'être relatée à cette place, ne fût-ce que pour la contribution in extremis *qu'elle apporte à l'histoire si caractéristique, si foncièrement bretonne par le farouche appétit de justice dont elle témoigne, du culte de saint Yves-de-la-Vérité. S'il y avait un chapitre de la* Légende de la Mort *où je fusse en droit d'espérer que la présente édition ne laissait plus subsister de lacune, c'était assurément celui-là. Or, il en subsistait une à tout le moins, que les circonstances se chargèrent de combler, mais après coup, alors que mon texte était déjà sous presse et que moi-même j'étais en route vers l'Amérique.*

J'avais pris passage sur la France *et m'y étais — on le devine — tout de suite retrouvé en pleine Bretagne bretonnante, mes compatriotes formant, comme à leur habitude, plus des quatre cinquièmes de l'équipage. Le capitaine en second, M. Le Picard, était de Tréguier. Dans mon adolescence, j'avais fréquenté chez son père, un artiste du meuble, qui exerçait aux portes de la ville un florissant commerce d'antiquités locales. Assis, l'officier et moi, dans le salon exigu du carré, sur l'arrière, nous vécûmes des minutes délicieuses à deviser de ces temps évanouis.*

— Vous nous avez raconté — me dit-il, un jour,

— l'odyssée lamentable de la statue d'Yves le Véridique, arrachée à son sanctuaire de Porz-Bihan pour être incarcérée à Trédarzec, dans les greniers du presbytère ; mais vous êtes-vous jamais demandé ce qu'il advint de son autel ?

Sur ma réponse négative, il continua :

— Il était, si vous vous rappelez, de granit : les pierres, lors de la démolition de la chapelle, en furent achetées par mon père qui les réassembla dans un coin de hangar, avec l'intention de les revendre à quelque amateur. Celui-ci se présenta en la personne d'Ambroise Thomas, le compositeur, qui s'était rendu, peu d'années auparavant, acquéreur de l'île Ziliek (1). *C'est là, dans le petit oratoire privé, accolé à la maison d'habitation, que l'autel du grand Justicier a désormais son suprême refuge. Je suppose que, durant les mois d'hiver, en l'absence des hôtes de l'île, il n'est pas sans recevoir encore des visites analogues à celles que lui faisaient parfois, dans notre hangar, des pèlerins mystérieux, descendus, la baguette écorcée en main, des hauts plateaux de l'intérieur ou même de la cime des monts d'Aré. J'ai particulièrement souvenance de l'un d'eux dont les allures étranges produisirent sur mon âme d'enfant une vive impression. C'était un vieux, à la face maigre et rase, habillé a la manière de Cornouaille. Il nous tomba*

(1) Cette île, nommée aussi improprement *Illiek*, fait partie du petit archipel de Saint-Gildas, situé sur la côte trégorroise et dépendant de la commune de Penvénan.

des nues un soir de novembre, vers l'heure du souper. A son entrée, nous fûmes tous saisis de compassion, tant il était d'aspect minable, tant il avait l'air battu et triste. Mon père, après avoir écouté sa requête, qu'il lui chuchota dans l'oreille, à voix très basse et comme honteuse, l'invita charitablement à partager notre repas, puis, au moment du coucher, lui fit dresser un lit de paille dans la grange. Il nous resta trois jours, — trois jours pendant lesquels il ne conversa guère qu'avec saint Yves, enfermé dans le logis de planches qui abritait les pierres disjointes de son autel. Par instants, on l'entendait déblatérer avec véhémence, comme s'il eût apostrophé un ennemi invisible. A l'aube du quatrième matin, il prit congé de nous. Vous eussiez dit d'un autre homme : ses traits respiraient l'allégresse, ses yeux rayonnaient. « Je m'en vais content », nous déclara-t-il d'un ton de triomphe quasi féroce, « j'aurai mon dû ! » Je le suivis du regard jusqu'à ce qu'il se fut effacé dans la brume. Son image traversa longtemps mes nuits et je fus des semaines sans m'approcher du hangar où, d'après les assertions de mon entourage, s'était conclu un pacte terrible entre le saint et son suppliant...

Ainsi, même au large de l'Atlantique, sur la « mer stérile » dont parle le poëte, je glanais à l'improviste un épi insoupçonné. Combien d'autres manquent encore à la gerbe ! Mais il ne m'appartient plus, quant à moi, de la grossir davantage, et je me résigne donc à la lier définitivement, telle

que la voici. Ce ne sera point, toutefois, avant d'avoir renouvelé à mon savant ami, Georges Dottin, l'expression de ma plus affectueuse gratitude pour les multiples obligations dont je lui suis redevable. Je ne saurais assez le remercier de l'intérêt si puissant que ses notes magistrales ajoutent à mon travail. Il semble qu'elles ouvrent, à chaque bas de page, comme autant de vastes échappées par où la Bretagne funéraire se raccorde et s'unit à ses sœurs d'Outre-Manche : le lecteur ne voyage plus seulement dans les profondeurs de la conscience armoricaine ; il a le sentiment qu'il plonge dans les arcanes de toutes les Celties.

Anatole Le Braz.

Port-Blanc, 1er mars 1922.

INTRODUCTION

I

Les lecteurs de la première édition de cet ouvrage (1), s'ils lui font l'honneur de le relire sous sa forme actuelle, éprouveront, sans doute, un vif désappointement de ne plus trouver à cette place la belle introduction de Léon Marillier. Je les prie de croire que, s'il n'avait dépendu que de moi, elle y serait encore. Et leurs regrets de l'en voir absente ne sauraient, hélas ! égaler les miens. Outre que je n'ignore pas tout ce qu'une telle suppression fait perdre à ce livre, qui en reste comme découronné, c'eût été pour moi un devoir de piété fraternelle de maintenir ici des pages que la mort de leur auteur m'a rendues sacrées. Un devoir plus impérieux, auquel je ne cède que le cœur saignant, me contraint de les exclure. Et, si je m'en ouvre au public,

(1) Paris, Champion, 1893. La seconde édition, pour laquelle a été écrite cette introduction, date de 1902 ; la troisième, de 1912.

ce n'est pas tant pour me disculper à ses yeux, que parce que rien n'honore davantage la mémoire du probe et pur savant que fut Léon Marillier.

Lorsqu'en 1892, devenu mon frère par alliance après avoir été mon frère d'études, il écrivit à ma demande la préface de ce recueil, il était encore tout jeune débutant dans le domaine des sciences religieuses où il ne devait pas tarder à passer maître. Ce n'en était pas moins déjà, dès cette époque, un débutant d'une rare valeur, et il y parut bien, au fond comme à la forme de son introduction à la *Légende de la Mort*, le premier travail de ce genre où il se fût essayé. Il en reçut de grands éloges qui n'allaient naturellement pas sans quelques critiques. Celles-ci surtout le touchèrent. Sa conscience infiniment scrupuleuse s'en exagéra, plus qu'il n'eût fallu peut-être, la portée, si bien qu'il ne tint plus aucun compte des qualités de son œuvre et n'en mesura que les faiblesses. Il me signifia, dès lors, son ferme propos de ne la plus laisser reparaître en tête des éditions ultérieures qu'autant qu'il lui aurait été donné de la refondre et de la récrire. Je lui répondis que j'attendrais le loisir espéré, un loisir, hélas ! qui ne devait venir jamais. Où l'eût-il trouvé, au milieu des tâches, d'année en année plus multiples, qui sollicitaient de toutes parts son activité prodigieuse et son esprit univer-

sel ? Maître de conférences à l'École des Hautes-Études, professeur d'histoire nationale à l'Hôtel de Ville, chargé d'un cours de morale à l'École normale des institutrices de la Seine et d'un cours de psychologie à Sèvres, directeur de la *Revue de l'Histoire des religions* — que sais-je encore ? — les attributions les plus diverses se partageaient son puissant cerveau, et il n'en était pas une où le haut sentiment qu'il avait de ses devoirs ne lui fît une obligation de se répandre tout entier. Il se reposait de ces charges accablantes en s'en créant de nouvelles. A quelle œuvre de justice, ou de progrès social, ou de fraternité entre les peuples, n'a-t-il pas apporté le concours de sa lumineuse intelligence et de son dévouement toujours dispos ? Par la parole et par la plume, je ne crois pas qu'il y ait une forme de l'idéal humain pour laquelle il n'ait combattu. Même chez lui, il ne s'appartenait point. Sa maison était aussi hospitalière que sa pensée : il y était tout à tous et à chacun. Jamais personnalité plus riche ne se détacha de soi-même avec une abnégation plus sereine et ne se distribua plus magnifiquement. Il accumulait ainsi mille vies en une seule. C'est peut-être pourquoi la sienne fut si tragiquement interrompue par les destins jaloux. L'impeccable étude de mythologie comparée, qu'au lieu et place de l'ancienne introduction il rêvait

d'écrire pour la réédition de cet ouvrage, il se proposait précisément d'y consacrer les vacances au début desquelles il fut frappé. Il en est d'elle maintenant comme de toute l'opulente moisson d'idées que promettait au monde ce cerveau exceptionnel : elle s'en est allée en terre, avec lui, dans l'humble nécropole trégorroise où il dort le dernier somme, à côté de tant d'êtres chers, victimes de la même catastrophe, auxquels, par un raffinement sauvage de la fatalité, il dut survivre plusieurs semaines, comme pour épuiser, avant de les rejoindre, toutes les affres de leur perte.

Ce fut au cours de cette longue agonie, où l'admirable lucidité de sa pensée ne subit pas une éclipse, que, s'entretenant avec moi, stoïquement, de tout ce qu'il était condamné à laisser derrière lui d'incomplet ou d'inachevé, il me fit, entre autres recommandations, défense expresse de redonner ici non seulement l'introduction que l'on sait, mais encore les notes et références qui sont accompagnées de ses initiales dans le volume primitif. « Tout cela, déclara-t-il, est du travail trop hâtivement fait ; je ne le signerais plus aujourd'hui : par égard pour ma mémoire scientifique j'entends que tu le supprimes. » Vainement je lui représentai ce qu'une pareille exigence avait de douloureux pour moi et de peu équitable envers

lui-même. Il ne s'en voulut point départir... J'obéis donc à la volonté suprême de l'ami qui n'est plus. Mais j'en ai, je pense, assez dit, pour n'avoir pas besoin d'insister davantage sur l'amère impression de tristesse que j'éprouve à effacer de la couverture de ce livre le nom de Léon Marillier (1).

J'ajoute tout de suite que ce m'est, du moins, une précieuse compensation de pouvoir l'y remplacer par celui de M. Georges Dottin. Marillier lui-même, j'en suis sûr, pour le commentaire qu'il projetait d'entreprendre, ne se fût point souhaité un plus digne suppléant, et il n'en eût pas trouvé, en tout cas, de qui espérer une plus heureuse réalisation de son dessein. Si mes souvenirs sont exacts, l'erreur capitale signalée par la critique dans l'Introduction à la *Légende de la Mort*, et que l'auteur ne se pardonnait pas d'y avoir commise, résidait en des comparaisons trop étendues, partant trop aventureuses, entre les croyances fu-

(1) Depuis que j'écrivais ces lignes (1902), près de dix ans se sont écoulés. Pas plus aujourd'hui qu'alors je ne voudrais manquer à la mémoire de Léon Marillier. Mais ce ne sera point y manquer, je pense, que de mettre les lecteurs de cette réédition à même de se rendre compte avec quelle excessive sévérité l'auteur de l'Introduction primitive jugeait son œuvre. Empêché de reproduire ce remarquable morceau en tête de mon travail, je me crois, du moins, autorisé à le donner en appendice, à la fin du second volume où tous ceux qui le connaissent déjà seront heureux de le retrouver.

néraires des Bretons et celles de peuplades lointaines n'ayant avec eux ni parenté ethnique, ni conformité d'humeur. Il est aisé, dès lors, d'augurer dans quel sens il eût corrigé sa rédaction première, et quelle méthode, tout inverse, il eût adoptée. Cette méthode, la même qui a suscité en linguistique des découvertes si fécondes, quelqu'un la formulait récemment en ces termes : « Le rapprochement de deux mots ou de deux contes provenant de deux peuples qui n'ont jamais eu de rapports historiquement constatés ne peut donner aucun résultat scientifique, s'il n'a pas été précédé par l'étude du mot ou du conte dans la langue d'origine et chez le peuple où on l'a recueilli, et si cette étude n'a pas été complétée par un examen attentif du vocabulaire ou des traditions des langues de la même famille ou des peuples de la même race. On arrive ainsi à distinguer les traditions propres à telle race ou à tel peuple du fonds commun à tous les hommes. C'est seulement par une suite d'éliminations que l'on peut arriver à des conclusions sûres, sans s'exposer à rapprocher des faits, en apparence analogues, dont un examen plus méthodique aurait montré la différence originelle (1). » Ou je me trompe fort, ou tel est, à la lettre, le pro-

(1) *Contes et légendes d'Irlande*, préface, p. 1-2. Le Havre, 1901.

gramme que Marillier se fût attaché à suivre dans la réfection de son travail. Et de qui sont ces lignes ? De M. Georges Dottin.

Les principes qu'il y établit de façon si nette, nul n'était mieux qualifié que lui pour en faire l'application au contenu de cet ouvrage. Disciple des Gaidoz, des d'Arbois de Jubainville et des Loth, il est du petit groupe des savants français qui ont le plus contribué, de notre temps, au progrès des études celtiques. Ses traductions des contes irlandais recueillis par M. Douglas Hyde ou publiés dans *The Gaelic Journal* — pour ne parler que de la partie de son œuvre qui intéresse spécialement le folklore — nous ont révélé l'existence d'une littérature populaire curieuse au premier chef et présentant un caractère dramatique parfois saisissant. Mais si la compétence de M. Dottin s'est plus particulièrement exercée dans le domaine des études gaéliques, son érudition ne laisse pas de s'étendre à tout ce qui touche les formes de la vie traditionnelle chez les autres Celtes des îles ou du continent. C'est de quoi l'on aura vite fait de se convaincre, à l'abondance comme à la précision des notes dont il a bien voulu enrichir ces deux volumes. Ils acquièrent ainsi une valeur et une signification que je ne pouvais prétendre à leur donner. Là où je n'aspirais à soumettre pour la seconde fois

au public qu'une catégorie de documents, limités, comme les recherches mêmes dont ils sont le fruit, à l'une des fractions les plus humbles du monde celtique, voici que l'on trouvera désormais, réunis et condensés avec autant de conscience que de science, les éléments d'une information d'ensemble sur les conceptions relatives à la mort dans le monde celtique tout entier. C'est la grande nouveauté, ce sera aussi, je n'en doute point, la grande originalité de cette réédition : tout le mérite en revient à mon distingué collaborateur qui, seul, trouvera excessif que j'aie tenu à lui témoigner ici ma gratitude.

II

« Un des traits par lesquels les races celtiques frappèrent le plus les Romains — écrit Renan (1) — ce fut la précision de leurs idées sur la vie future, leur penchant pour le suicide, les prêts et le contrats qu'ils signaient en vue de l'autre monde. Les peuples plus légers du Midi voyaient avec terreur dans cette assurance le fait d'une race mystérieuse, ayant le sens de l'avenir et le secret de la mort. » Aussi loin que nous remontions, en effet, dans l'histoire des Celtes, la préoccupation de

(1) *Essais de morale et de critique* (Paris, 1860), p. 451.

l'au-delà, comme nous disons aujourd'hui, semble avoir exercé sur leur imagination un prestige vraiment singulier. César nous montre les Gaulois se réclamant, sur la foi des druides, de la paternité du dieu de la Mort, et faisant profession d'en être tous descendus (1): « C'est pour cette raison, ajoute-t-il, qu'ils mesurent la marche du temps, non par les jours, mais par les nuits (2). » Nous savons également, grâce aux *Commentaires*, quelle importance ils attachaient aux funérailles, quelle somptuosité tout exceptionnelle ils y déployaient (3). Nous savons enfin, toujours par la même voie, que le principal souci de l'enseignement druidique était d'inculquer aux âmes la certitude qu'elles

(1) « Galli se omnes ab Dite patre prognatos praedicant, idque a druidibus proditum dicunt. » *De Bello Gallico*, VI, 18. D'après une très ingénieuse étymologie de M. J. Loth, le vieux breton *walatr* (qui ne se trouve plus qu'en composition dans certains noms propres comme saint Branwalatr, dont on a fait saint Brelade) serait identique au scandinave *Valfadir*, épithète fréquemment appliquée au dieu Odin. De même que *Valfadir* remonte à un vieux germanique *valu-fader*, de même *walatr* remonterait à un vieux celtique *valu-(p)atir*. *Valu-* désignant, selon l'opinion généralement admise, « la collectivité de ceux qui ont succombé sur le champ de bataille », *Valfadir* signifie proprement « Père des guerriers morts ». Si donc l'hypothèse de M. Loth est exacte, il s'ensuivrait que *Walatr* a le même sens et que, chez les Bretons comme chez les Germains, il a existé un personnage mythologique, un dieu « père des guerriers morts », ce qui viendrait confirmer le témoignage de César (Cf. *Revue celtique*, t. XV, p. 224-227).

(2) *De Bello Gallico*, VI, 18.

(3) *Ibid.*, VI, 19.

ne périssaient pas. Il est vrai qu'à ce propos César parle moins d'une survie que d'une sorte de métempsychose (1). Mais M. Gaidoz (2) fait remarquer à bon droit l'étrangeté de cette assertion, contredite par d'autres textes de César lui-même. Si, par exemple, on brûlait avec le défunt tout ce qu'il passait pour avoir aimé de son vivant, y compris ses chiens et ses esclaves (3), c'était évidemment pour qu'ils continuassent à le servir par delà le trépas. De même les prêts (4), auxquels il a été fait allusion plus haut : on ne les eût naturellement pas consentis sans une ferme croyance à l'immortalité personnelle. Que les druides n'aient point partagé à cet égard l'opinion commune, qu'ils aient eu leur doctrine propre, peu différente ou, si l'on veut et comme quelques auteurs l'avancent, directement inspirée de la conception pythagoricienne, il n'est pas impossible. Pomponius Méla nous donne à entendre (5) qu'ils ne livraient point au

(1) « Imprimis hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios. » *Ibid.*, VI, 14.

(2) *Encyclopédie des Sciences religieuses*, t. V, p. 437-438.

(3) *De Bello Gallico*, VI, 19.

(4) « Olim negotiorum ratio etiam et exactio crediti deferebatur ad inferos. » Pomponius Mela, *De situ orbis*, III, 2.

(5) « Unum ex eis quae praecipiunt in vulgus effluxisse, videlicet ut forent ad bella meliores, aeternas esse animas vitamque alteram ad manes. » *De situ orbis*, III, 2.

vulgaire toute leur science, qu'ils la gardaient, au contraire, presque exclusivement pour eux et pour leurs adeptes. Dans la question qui nous occupe, rien n'empêche de supposer que, tout en ayant leur théorie particulière et secrète sur les futures destinées de l'âme, ils se bornaient, pour la masse, à prêcher que l'être survit à la mort.

C'était, en tout cas, le seul point que les Gaulois eussent retenu de leur enseignement en cette matière, si nous en jugeons par les vers de la *Pharsale* où Lucain, s'adressant aux druides, s'exprime ainsi : « D'après vos leçons, les ombres ne vont pas aux silencieuses demeures de l'Erèbe ni dans les pâles royaumes souterrains de Pluton ; le même esprit anime les membres dans un autre monde ; si votre science n'est pas du charlatanisme, la mort est le milieu d'une longue vie (1). » Reste à déterminer quel était pour les Celtes cet autre monde, cet *orbis alius*, où la vie était censée reprendre et se poursuivre au lendemain de la mort. Roget de Belloguet a tenté de prouver qu'il s'agissait de la lune (2) ; Henri Martin, lui, a mieux aimé se prononcer en faveur du soleil (3). Tous

(1) *Pharsale*, I, 449-453.

(2) *Ethnogénie gauloise*, t. III, p. 187.

(3) Cf. *Ibid.*, p. 184.

deux, d'ailleurs, ont fait fausse route pour n'avoir pas vérifié l'acception du mot *orbis* qui, comme l'a montré naguère M. Salomon Reinach (1), désigne, dans la langue de Lucain et des poètes de son époque, non le globe entier, mais seulement une région de la terre. Ce n'est pas dans une planète différente de la nôtre qu'il faut aller chercher l'élysée celtique. L' « autre monde », dont parle Lucain, n'était pas situé hors de celui-ci. Les morts ne s'évadaient pas plus de la terre qu'ils ne s'évanouissaient dans ses profondeurs. Mourir, c'était simplement émigrer. Lorsque le guerrier gaulois qui, au IVe siècle avant notre ère, occupait avec son clan les provinces bataves actuelles, voyait les vagues déchaînées de la mer du Nord se ruer vers sa cabane pour l'engloutir, lui et les siens, impuissant à conjurer le péril, il revêtait son costume de bataille, puis, l'épée nue à la main, le bouclier au bras, sa famille serrée à ses côtés, il attendait sans défaillance l'instant suprême (2), assuré, cet instant franchi, de se retrouver sain et sauf sur une autre rive et de continuer une existence identique dans un nouveau pays.

(1) *Revue celtique*, t. XXII, p. 447-457.

(2) Nicolas de Damas, fragm. 104 (*Fragmenta historicorum graecorum*, t. III, p. 457).

Ce pays des morts, où les Celtes le plaçaient-ils ? C'est ce que l'on ne saurait guère indiquer avec précision. Eux-mêmes n'avaient, sans doute, sur ce point que des notions assez flottantes et confuses, et probablement la tradition variait-elle avec le milieu, selon qu'il était continental ou marin, comme cela se constate aujourd'hui encore en Basse-Bretagne, où les gens de l'intérieur n'assignent pas aux âmes des défunts le même séjour que les gens de la côte. Les populations celtiques du littoral de l'Océan étaient tout naturellement portées à localiser ce séjour dans une ou plusieurs des multiples îles dont ils apercevaient la silhouette indécise au large des eaux, et qui, tour à tour éclairées par le soleil ou voilées par les brumes, devaient leur apparaître comme des espèces de terres enchantées. Au IVe siècle après Jésus-Christ, du temps de l'historien Procope, c'est l'île de Bretagne qui est réputée, dans la croyance populaire, pour être la patrie des morts. Sur la côte d'en face, nous raconte en substance cet historien, sont disséminés quantité de villages dont les habitants pratiquent de concert le labourage et la pêche. Sujets des Francs pour tout le reste, ils sont cependant dispensés de leur payer tribut, en raison de certain service (c'est leur mot) qui leur incombe, disent-ils, depuis une époque déjà re-

culée : ils se prétendent voués au passage des âmes. La nuit, durant leur sommeil, ils sont soudain réveillés en sursaut par des coups heurtés à la porte : du dehors, une voix les appelle à l'ouvrage. Ils se lèvent en hâte. Vainement se refuseraient-ils à obéir : une force mystérieuse les arrache au logis et les entraîne vers la grève. Des barques sont là, non point les leurs, mais d'autres. En apparence, elles sont vides ; en réalité, elles sont chargées de monde, presque à couler bas : l'eau vient affleurer le bordage. Ils y montent et saisissent les rames. Une heure après, malgré le poids des invisibles passagers, ils sont à l'île, alors qu'en temps ordinaire le trajet ne demande pas moins d'une nuit et d'un jour. On n'a pas plus tôt touché le rivage breton que, brusquement, les barques s'allègent, sans qu'ils aient vu descendre aucun de leurs compagnons de traversée, et, à terre, une voix se fait entendre, celle-là même qui les a réveillés dans leur lit. C'est le conducteur des âmes qui présente un à un les morts qu'il amène, aux personnes qualifiées pour les recevoir, en appelant les hommes par le nom de leur père, les femmes, s'il y en a, par le nom de leur mari, et en déclinant pour chaque ombre les fonctions qu'elle exerçait de son vivant.

Tel est, dans ses grandes lignes, le récit de Pro-

cope (1), l'épisode le plus complet que l'Antiquité nous ait transmis de la légende de la mort chez les Celtes. Tout y est suggestif à souhait, depuis le glissement de ces barques inconnues sur la mer nocturne jusqu'au mystérieux défilé funèbre à l'appel de l'invisible nomenclateur. Comment ne point rapprocher quelques-uns des détails contenus dans ce récit des traits analogues que nous a conservés la vieille poésie épique de l'Irlande ? Là aussi il est question d'un autre monde, où l'on se rend également par mer, soit dans un vaisseau de verre, soit dans un vaisseau de bronze. Les noms qu'on lui donne sont des plus divers : c'est tantôt *mag mell*, la « plaine agréable », tantôt *îr innam beo*, « la terre des vivants », tantôt *îr nan ôg*, la « terre des jeunes ». Dans les tableaux qu'on en fait, il est dépeint comme une contrée merveilleuse. La belle fée le célèbre en termes séduisants à Condlé, fils de Cond : « Il y a un pays où il n'est pas malheureux d'aller. Je vois que le soleil baisse ; quoique ce pays soit loin, nous y serons avant la nuit. C'est le pays de la joie ; ainsi pense quiconque

(1) *De la guerre des Goths*, IV, 20. Tzetzès reproduit ce passage avec des variantes insignifiantes (*ad. op.* 169, chez Dübner, *Plutarchi fragmenta et spuria*, p. 20-21). Claudien place le séjour des morts à l'extrémité des Gaules (*In Rufinum* I, 123 et suiv.) On trouve le navire des morts chez le pseudo-Orphée (*Argonautiques*, 1141).

le parcourt (1). » Ni la mort, ni le péché, ni le scandale n'y sont connus ; le temps s'y passe en plaisirs sans fin. Bref, il réunit, semble-t-il, toutes les conditions d'une terre élyséenne. Faut-il en conclure qu'il répondait, dans la pensée des *fili*, à l'*orbis alius* de Lucain, à la Bretagne insulaire de Procope ? Le doute est peut-être permis.

Les habitants de ce séjour de délices nous sont, en effet, présentés le plus souvent, non comme des morts, mais comme des êtres d'une nature à part, supérieure à l'humanité. On les désigne par le nom de *sidhe* qui veut dire « fées ». Ils logent dans des palais somptueux, où se voient jusqu'à cent cinquante lits, ornés de colonnes bien dorées, avec des cuves d'hydromel qui ne tarissent jamais (2). Leurs occupations habituelles sont les festins et la guerre. Il n'est pas rare qu'ils y convient les simples mortels. Car, visibles ou invisibles à leur gré, volontiers ils fréquentent ce monde ; leurs chars enchantés volent à la surface des eaux. Mais ce sont surtout les filles de Mag Mell qui viennent quérir fortune d'amour aux rivages de l'Irlande. Elles ne ressemblent point aux femmes de ce pays ;

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande* p. 389.

(2) Voir l'index de *L'épopée celtique en Irlande*, et surtout les pages 199-200.

quand elles sortent, elles laissent flotter leurs chevelures blondes ; leurs poitrines aux belles formes sont couvertes d'or ; elles possèdent des attraits sans nombre : un charme est dans leurs paroles qui blesse infailliblement au cœur. Elles savent leur pouvoir et se plaisent à l'éprouver sur les fils des hommes. Parce que la *sidhe* qui s'était donnée à lui l'a quitté, Cûchulainn l'indomptable languit d'un mal sans remède, jusqu'à ce que les druides lui aient fait boire un breuvage d'oubli (1). Quand elles ont jeté leur dévolu sur un jeune homme, elles lui remettent une pomme merveilleuse ; s'il en mange, il leur appartient pour toujours : aucune influence, aucune incantation n'ont désormais la vertu de le détacher d'elles ; il rompt les liens les plus chers pour les suivre sur les vagues « dans les régions situées au delà des mers immenses » et quelquefois disparaît ainsi sans retour (2). Non pas que celui qui a été ravi au « pays des fées » soit condamné à n'en plus sortir. Ce n'est point ici la terre d'où l'on ne revient pas. Nous voyons des héros s'y rendre, y demeurer un mois ou deux, puis regagner intacts leurs foyers. Il en va de même des

(1) C'est le sujet de l'épopée intitulée : *Serglige Conculaind* (H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 174-216).

(2) Par exemple, dans l'*Echtra Condla* (H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 385-390).

mortels ordinaires, sauf que, rentrés dans leur patrie, ils restent astreints à certaines obligations magiques qu'ils ne sauraient impunément violer.

III

On a quelque peine à découvrir en quoi ce monde de pure féerie rappelle, à proprement parler, l' « autre monde (1) ». L'homme de France le plus compétent en la matière, M. d'Arbois de Jubainville, n'hésite pourtant pas à les confondre (2). C'est une hypothèse à laquelle l'ont conduit, je suppose, les nombreux rapports qu'il a été le premier à signaler entre la légende irlandaise et la légende hellénique. Rapprochant la « plaine agréable » des Gaëls de la « plaine Elusion » des Grecs, il identifie avec les Bienheureux qui peuplent l'une, les *sidhe* qui peuplent l'autre. Ceux-ci sont, comme ceux-là, des morts. Et ainsi s'expliquent ces dénominations de « jeunes » et de « vivants » qui leur sont attribuées dans les textes, puisque, morts, ils jouissent de la vie sans fin et

(1) Voir sur cette question le remarquable ouvrage de A. Nutt, *The happy otherworld and the Celtic doctrine of rebirth.* London, 1897.

(2) *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique.* Paris, 1884.

sont assurés d'une jeunesse éternelle... Rien, dans l'ancienne épopée, n'autorise expressément une pareille interprétation. Il est, toutefois, d'autres traditions qui semblent militer en sa faveur. Tels les récits qui avaient cours sur les Tûatha Dê Danann. Ces Tûatha Dê Danann formaient la population de l'Irlande quand les fils de Milé (considérés comme les pères de la race actuelle) envahirent le pays. Vaincus, ils cédèrent la place aux nouveaux occupants et disparurent sans, toutefois, abandonner l'île où, tantôt visibles, tantôt invisibles, comme les *sidhe*, ils ne tardèrent pas à jouer, dans la croyance populaire, le rôle jadis réservé à ces personnages surhumains. Si donc l'histoire des Tûatha Dê Danann (1) a quelque fondement réel, si elle n est pas une conception mythique, il en résulterait que la légende des ancêtres morts se serait de bonne heure mélangée, substituée même, à l'antique légende des fées. Or, il est certain que les parages attribués comme séjours d'outre-tombe aux Tûatha Dê Danann sont particulièrement riches en sépultures de l'époque primitive : témoin la vaste nécropole des bords de la Boyne, si souvent visitée des archéologues, où

(1) Le principal texte sur les Tûatha Dê Danann est le *Cath Maige Turedh*, Bataille de Moytura, traduit par M. H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 393-448.

les annales irlandaises situaient le palais merveilleux du roi Dagdé (1).

Le morceau intitulé : « L'expédition de Néra », qui sert d'introduction au *Tâin bô Cuailnge* (Enlèvement des vaches de Cuailngé), épopée du x^e^ siècle, est le premier texte irlandais qui fasse mention précise d'un fantôme. Et voici à quelle occasion. « Un soir de Samhain — c'est-à-dire dans la nuit qui précède la Toussaint — le roi Ailill et la reine Medb proposèrent un prix au guerrier qui serait assez hardi pour aller nouer d'un lien d'osier les pieds d'un captif pendu la veille. Néra, seul, accepta de braver les ténèbres et l'horreur d'une semblable nuit que les démons ont coutume de choisir pour se montrer. Lorsqu'il eut atteint l'endroit, ce fut le pendu qui lui indiqua lui-même comment fixer le lien d'osier : après quoi, il lui demanda de le prendre sur son dos et de le mener boire. Néra le prit donc et le porta de seuil en seuil. Le mort ne voulait entrer que dans une maison où l'on n'aurait ni vidé les seaux, ni couvert le feu. Quand il eut trouvé ce qu'il cherchait et qu'il eut fini de se désaltérer, il lança la dernière gorgée d'eau sur les hôtes de la maison et, tout aussitôt,

(1) A. Nutt, *The Celtic doctrine of rebirth*, p. 234. H. d'Arbois de Jubainville, *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, p. 271-272.

ceux-ci moururent (1). » Cet épisode est significatif, en ce que l'acte mis ici au compte d'un pendu, c'est généralement à des fées qu'on l'impute. Beaucoup des récits où elles figurent nous les représentent, en effet, comme ennemies nées de la malpropreté et du désordre. Elles pénètrent, elles aussi, dans les maisons, inspectent le ménage et se montrent impitoyables pour les gens qui négligent de jeter dehors les eaux sales (2). La confusion des morts et des fées est donc évidente dans l'*Echtra Nerai*. Un passage du *Togail Bruidne Dâ Derga* (la destruction du château de Dâ Derga) fournit un argument encore plus caractéristique peut-être à l'appui de la doctrine de M. d'Arbois. Comme le roi Conairé est en voyage, il aperçoit en avant de lui, sur la route, trois hommes rouges à cheval. Il dépêche vers eux un de ses guerriers pour leur offrir d'entrer à son service, et il en reçoit cette réponse : « Nous montons les chevaux de Donn Tetscorach, du séjour des *sidhe* : *bien que nous soyons vivants, nous sommes morts.* » Les trois hommes rouges avaient été bannis du pays des *sidhe* pour avoir menti (3).

(1) Publié et traduit par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. X, p. 214-227. Cf. l'eau qui tue les Coranyeit des *Mabinogion*.

(2) Voir, par exemple, Curtin, *Tales of the fairies*, p. 178-179.

(3) Whitley Stokes, *The destruction of Dâ Derga's hostel* (*Revue celtique*, t. XXII, p. 39).

Mais ces textes sont les seuls où l'on ait affaire à de véritables revenants. Par ailleurs, toutes les fois que des êtres venus de l'autre monde apparaissent dans l'épopée irlandaise, ces êtres sont des fées, et non des morts. Dans les croyances modernes, au contraire, l'identification des uns avec les autres est chose quasi constante. Les exemples abondent qui en font foi. A l'île de Man, un homme franchit le seuil d'une salle où les fées banquetaient ; parmi les convives, il reconnaît des personnes de sa connaissance. L'une d'elles l'avertit charitablement de ne goûter à rien de ce qu'on pourra lui offrir, s'il ne veut s'exposer à ne jamais revoir sa demeure. Il se hâte de répandre sa coupe à terre et, à l'instant même, la salle, le festin, les gens assemblés, tout s'évanouit comme un mirage. La personne qui lui avait donné ce salutaire conseil était un mort (1). En Irlande, la *bean-sidhe* (2), cette mystérieuse annonciatrice du trépas, est indifféremment, selon les cas, une fée ou un fantôme, et les âmes errantes des parents morts sont parfois assimilées à des nains qui courent les routes, la nuit, en faisant de la musique (3). Comme les fées,

(1) Rhys, *Celtic folklore*, p. 290.

(2) En anglo-irlandais : *banshee*. Curtin, *Tales of the fairies*, p. 32.

(3) Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 7.

les défunts sont censés habiter des résidences souterraines (1) ; comme les fées, on les rencontre par les chemins, à cheval sur de fantastiques montures qui galopent à toute vitesse (2). Le fer, qui protège contre les fées, est aussi un préservatif contre les revenants (3). Les jours consacrés aux fêtes des *sidhe* dans la mythologie irlandaise sont Belténé (le 1er mai) et Samhain (le 1er novembre) : or, ce sont pareillement les dates où les morts redeviennent leurs maîtres et recouvrent une liberté sans entraves (4). La nuit de Samhain, ils participent aux réjouissances des fées, boivent du vin dans les coupes des fées, dansent sous la lune aux accords des instruments féeriques (5). Un homme que les fées avaient enlevé pour assister à leur partie de balle trouve chez elles sa sœur qu'il avait perdue trois années auparavant et obtient qu'elle lui soit rendue vivante (6). La croyance que la mort n'est réelle que pour les gens âgés est générale chez

(1) G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 64 ; cf. *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 97 ; Larminie, *West-Irish folktales and romances*, p. 33.

(2) G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 18-19 ; cf. p. 27.

(3) J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 152.

(4) J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 18.

(5) Lady Wilde, *Ancient legends*, p. 78-80.

(6) L. L. Duncan, *Further notes from county Leitrim. Folklore* t. V, p. 180.

les Irlandais. Lorsqu'on disparaît de cette vie en pleine jeunesse, c'est qu'on a été ravi par les fées (1). La même croyance existe en Écosse. Dans un conte recueilli par Campbell, une vieille femme, causant avec les fantômes de ses anciens maîtres, apprend de leur bouche que les *sidhe* viennent de s'emparer d'un jeune homme pleuré comme mort (2). Enfin, là où les deux catégories d'êtres ne sont pas entièrement confondues — et où ne s'est pas implantée l'idée chrétienne que les fées sont des démons (3) — ces derniers passent pour la descendance des Tûatha Dê Danann (4) qui, dans ces traditions plus récentes, sont authentiquement conçus comme des ancêtres morts et non plus comme un peuple surnaturel.

Ainsi la légende transmise par la voie orale supplée dans une large mesure aux silences de l'épopée savante. Ce que les *fili* (5) des premiers

(1) *The Gaelic Journal*, t. V, p. 107, 124, 157, 170 ; cf. t. IV, p. 200 ; *The Folklore Journal*, t. IV, p. 358 ; Curtin, *Tales of the fairies*, p. 6-17, 23-28, 60-66, 68, 108-109, 158 ; *Folklore*, t. X, p. 121.

(2) J. F. Campbell, *Tales of the Highlands*, t. II, p. 66.

(3) Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 352, cf. p. 117 ; Curtin, *Tales of the fairies*, p. 42 ; Cr. Croker, *Fairy legends*, éd. Wright, p. 36.

(4) Kennedy, *The fireside stories of Ireland*, p. 131.

(5) Les *fili*, dans l'ancienne Irlande, constituaient une classe importante de poètes et de conteurs.

siècles ne nous disent pas ou qu'ils nous laissent à peine soupçonner, les conteurs des âges plus rapprochés nous l'enseignent. Quelle que soit, au surplus, l'opinion que l'on adopte sur ce point spécial, il n'en reste pas moins que la conscience irlandaise fut toujours hantée, comme toute l'âme celtique, par l'impérieuse image d'un autre monde. Et ce qui le montre peut-être avec plus d'éloquence encore, c'est le parti que le christianisme sut tirer de cette préoccupation, en la détournant et en l'exploitant à son profit. On a vu que la tradition relative au séjour des *sidhe* ou des morts est double, en quelque sorte. Tantôt il revêt l'aspect d'un pays marin baigné par des eaux immenses dans les lointains lumineux du couchant. Mais tantôt aussi, il nous est représenté sous la forme d'une cité souterraine, comme c'est le cas pour les palais qui abritèrent dans leurs profondeurs la race vaincue des Tûaṯha Dê Danann. Il y a lieu de penser que la vénération païenne dont ces antiques nécropoles étaient l'objet ne fut pas étrangere à la naissance, puis au développement du mythe chrétien du *Purgatoire de saint Patrice.*

On connaît cette fable pieuse (1). Lorsque saint

(1) Cf. Th. Wright, *Saint Patrick's Purgatory*, London, 1884 ; Eckleben, *Die aelteste Schilderung vom Fegefeuer des heiligen Patri-*

Patrice voulut prêcher aux hommes d'Hibernie les dogmes du paradis et de l'enfer, il se heurta chez eux à la plus violente incrédulité. La vie future envisagée comme une sanction de la vie présente n'était pas, en effet, une conception celtique. « Si tu veux que nous croyions à la réalité des tourments dont tu nous parles, dirent les auditeurs de Patrice, permets qu'un des nôtres s'en rende compte par ses yeux et nous en rapporte des nouvelles. » Le saint, pour les convaincre, exauça leur désir. Une fosse fut creusée, à moins qu'elle n'existât déjà, sous forme de grotte ou de chambre funéraire — car, ainsi qu'on l'a justement observé, l'aspect physique des pays est pour beaucoup dans la création de ce genre de mythes — et un Irlandais s'y aventura. Quand il reparut, il avait sur la face toute l'épouvante des régions traversées et des spectacles entrevus. Cela se passait, dit-on, sur une petite île du Loch Derg, dans le comté actuel de Donegal. Ce coin sauvage et reculé de l'Irlande était destiné à devenir par la suite un centre de pèlerinage pour toute la chrétienté. Le voyage au « puits » ou purgatoire de saint Patrice fut une des dévotions les plus ferventes du moyen

---

cius, Halle, 1885 ; G. Ph. Krapp, *The legend of saint Patrick's Purgatory*. Baltimore, 1900. Ph. de Félice, *L'autre monde, mythes et légendes. Le purgatoire de saint Patrice*, Paris, 1906.

âge. Ceux qui l'avaient accompli en perdaient le goût des joies humaines et demeuraient semblables à des morts parmi leurs contemporains. Les épreuves à subir étaient longues et redoutables. C'était toute une initiation, analogue à celle des mystères anciens ou de la franc-maçonnerie moderne. Le postulant devait d'abord s'assurer, par un scrupuleux examen de conscience, s'il se sentait la force d'âme et la bravoure nécessaires. Sa résolution arrêtée, il allait trouver l'évêque de la région qui, après lui avoir représenté les risques de l'entreprise, lui remettait une lettre pour le prieur du monastère de l'île sacrée. La navigation sur le lac se faisait, non sans péril, dans un tronc d'arbre évidé, juste assez large pour contenir le corps d'une personne : elle durait parfois des jours entiers, pendant lesquels le pèlerin était réduit au pain et à l'eau. Aussitôt débarqué, il se rendait à la cellule pénitentielle que le prieur, sur le vu de la lettre épiscopale, lui assignait et qui était à peine plus spacieuse qu'un cercueil. Il y restait sept jours, défunt au siècle, priant et se mortifiant. Le huitième jour, on l'enfermait dans une cellule encore plus profonde où il ne recevait plus d'aliment d'aucune sorte. C'est là qu'on le venait chercher le lendemain — qui était le jour solennel — pour le mener en grande pompe à l'église. Il se confessait,

communiait, entendait une messe de *requiem*, sa messe de mort, puis, précédé des clercs et des laïques chantant des litanies, il s'acheminait vers l'entrée de la sombre caverne. Sur le seuil, le prieur l'avertissait une dernière fois de renoncer à son dessein, pendant qu'il en était encore temps, et, s'il persistait, lui donnait sa bénédiction avec son accolade, en lui disant : « Allez ! » L'instant d'après, il était retranché du monde : la porte retombait derrière lui, comme la dalle d'un sépulcre. On la rouvrait le jour suivant, à la même heure, avec le même cérémonial. Si l'homme ne reparaissait point à ce moment précis, on jugeait qu'il avait succombé par manque de foi et l'on faisait le silence sur lui pour jamais.

Ceux qui sortaient victorieux de l'épreuve ne tarissaient point en récits sur les merveilles ravissantes ou terribles dont ils avaient été les témoins. Dans l'Europe du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, la fortune de ces récits étranges fut presque aussi grande que celle des romans gallois. Dante, on le sait, s'en est visiblement inspiré. La relation du chevalier Owen, surtout, eut un succès prodigieux. Marie de France la mit en vers (1). Et, quatre cents

(1) *Poésies de Marie de France*, publiées par B. de Roquefort, t. II, p. 411-499.

ans plus tard, quoique défigurée au cours des âges, elle gardait encore assez de vertu féconde pour fournir un de leurs plus beaux thèmes dramatiques aux deux émules espagnols Calderon (1) et Lope de Vega (2) .Mais nulle part, j'imagine — l'Irlande exceptée — elle n'eut une action plus directe sur les âmes que dans la Bretagne armoricaine, où ce fut également le théâtre qui la popularisa. La *Vie de Louis Eunius* (3), naïvement découpée en scènes et dialoguées en vers frustes par quelque paysan inconnu, reste la lecture favorite des Bretons d'aujourd'hui, comme elle fut pour leurs ancêtres le spectacle le plus passionnant. « Il n'y a pas deux livres pareils à celui-ci, me confiait une vieille fileuse trégorroise ; — pensez donc ! on y voit comment les choses se passent dans l'autre monde.

IV

C'est que, de tous les peuples celtiques, les Bretons sont peut-être celui qui a conservé le plus in-

(1) Dans la pièce intitulée : *El purgatorio de San Patricio.*

(2) Dans la pièce intitulée : *El mayor prodigio.*

(3) Sur les manuscrits de *Louis Eunius*, voir Gaidoz et Sébillot, *Bibliographie des trad. et de la litt. populaire de la Bretagne* (*Rev. celt.*, t. V, p. 318, 323 ; cf. t. XI, p. 413, 416) ; G. Dottin, *Louis Eunius ou le Purgatoire de saint Patrice*, mystère breton, Paris, 1911 ; Le Guennec, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXIX, p. 65-104.

tacte l'antique curiosité de la race pour les problèmes de la mort. Il n'y a pas de sujet qui les captive davantage, ni qui leur soit plus domestique en quelque sorte, et plus familier. La physionomie même du pays qu'ils habitent semble avoir contribué à les entretenir dans cet état d'esprit. « Lorsqu'en voyageant dans la presqu'île armoricaine, dit Renan,... on entre dans la véritable Bretagne, dans celle qui mérite ce nom par la langue et la race, le plus brusque changement se fait sentir tout à coup. Un vent froid, plein de vague et de tristesse, s'élève et transporte l'âme vers d'autres pensées ; le sommet des arbres se dépouille et se tord ; la bruyère étend au loin sa teinte uniforme ; le granit perce à chaque pas un sol trop maigre pour le revêtir ; une mer presque toujours sombre forme à l'horizon un cercle d'éternels gémissements... Il semble que l'on entre dans les couches souterraines d'un autre âge, et l'on ressent quelque chose des impressions que Dante nous fait éprouver quand il nous conduit d'un cercle à un autre de son enfer (1). » La peinture est sans doute poussée au noir. Il n'en est pas moins incontestable qu'il y a une gravité, une mélancolie propres à cette contrée. L'indécision de la lumière, la fré-

(1) Renan, *Essais de morale et de critique*, p. 375-376.

quence des brouillards, les déformations souvent singulières qu'ils font subir aux objets, les silhouettes fantômales et mystérieusement animées qu'ils prêtent, par exemple, aux rochers des côtes ou aux troncs, déjà bizarres en soi, des chênes ébranchés sur les talus, la plainte du vent qui règne ici en maître, celle de la mer dont l'accent n'est jamais le même le long d'un rivage découpé à l'infini, tantôt creusé d'entailles profondes, tantôt semé de récifs ou jonché de galets, tout concourt à favoriser le penchant inné de l'imagination bretonne au fantastique et au surnaturel.

Le paysage est, en effet, de complicité avec le climat. A suivre les vieilles routes abandonnées, feutrées d'herbe molle, on s'explique sans trop de peine que la rencontre subite d'un passant tardif y puisse prendre le caractère d'une apparition. Telles régions, d'une solitude farouche et presque sinistre, appellent nécessairement le mythe. Et, pour qui a visité l'immense marais de tourbe noirâtre, désigné sous le nom de Yeun Elez, dans le canton le plus sauvage de la Bretagne intérieure, au centre d'un dur horizon de granit d'où toute vie, même végétale, est comme absente, il n'est pas étonnant que le peuple en ait fait quelque chose d'analogue au Loch Derg d'Irlande, une sorte de vestibule des palais souterrains de la mort. C'est

encore à la nature des lieux, c'est au déferlement de la vague dans les fissures du littoral que doivent leur tragique légende tous ces « enfers » marins d'où montent des voix si lamentables, — enfer de Plougrescant, enfer de Plogoff, enfer de Groix, pour ne mentionner que les plus connus. On comprend de même, au seul aspect des montagnettes bretonnes, qu'avec leurs profils tumulaires et leurs couronnements pyramidaux de quartz ou de schiste, elles soient devenues dans la tradition locale de vastes sépultures des âges immémoriaux, abritant ou bien des sages doués de l'esprit prophétique, comme le Gwennklan qui dort sous le Ménez-Bré (1) ; — ou bien de fabuleux chefs de guerre, comme le roi Marc'h à qui est consacré l'un des sommets du Ménez-Hom (2) ; — ou enfin des êtres de stature et de puissance plus qu'humaines, comme ce Gewr, enseveli dans la montagne de Loqueffret et qu'il fallut plier neuf fois sur lui-même pour l'y faire tenir tout entier (3).

Pour ces raisons et d'autres encore, on a pu dire de la Bretagne qu'elle était avant toute chose

(1) Voir *Entre camarades*, mélanges publiés par l'Association des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris, 1901, p. 197-201.

(2) Voir ci-après, chap. XIII.

(3) Voir *Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 409.

le pays de la mort. Et l'homme a parfait à cet égard l'œuvre de la nature. Sur cette terre si propice aux évocations d'outre-tombe, il a prodigué les monuments funéraires. Voyager en Bretagne, c'est fouler le sol classique des ossuaires et des charniers. Il n'est pas de bourgade si humble, pour ainsi parler, qui n'ait le sien ou qui n'en exhibe au moins les débris. Anciennement, une église bretonne n'allait jamais sans un ossuaire, soit aménagé dans ses murs mêmes, soit distant d'elle de quelques pas. En face de la maison de Dieu, on voulait la « maison des morts », ces autres dieux de la mythologie primitive, et la dévotion des vivants ne s'attachait pas moins à l'une qu'à l'autre. Souvent l'ossuaire était plus beau, plus orné, plus monumental que l'église, comme c'est le cas pour les chapelles funéraires de la Roche-Maurice et de Saint-Servais. Beaucoup sont de pures merveilles architecturales. Les citer tous équivaudrait à dresser une interminable liste de paroisses. Il en est, comme le *campo santo* de Saint-Pol-de-Léon, avec sa large enceinte jalonnée d'édicules gothiques, qui donnent l'impression, non plus d'un temple, mais d'une véritable cité de la mort. Les plus misérables d'aspect sont, du reste, parfois les plus saisissants, et, pour mesurer à quel point les Bretons se complaisent aux voisinages funèbres les

plus tristement suggestifs, il n'est que de pérégriner dans les pauvres villages de la montagne, à Lanrivain, par exemple, ou à Spézet. Vieux, délabré, la toiture crevassée par les vents ou les pluies, le charnier semble s'effondrer de la même ruine que les ruines humaines qu'il contient ; derrière les barreaux de la claire-voie, pêle-mêle avec des planches de cercueils, les ossements sont empilés par monceaux : il arrive qu'ils débordent et l'on peut frôler sur l'appui extérieur de la fenêtre des rangées de crânes moussus qui suivent, de leurs yeux vides, les allées et les venues des passants.

Comme si ce n'était pas assez de la muette éloquence d'un tel spectacle, la plupart de ces « maisons des morts » sont agrémentées d'inscriptions latines, françaises, bretonnes, ressassant toutes le même refrain hallucinant. *Memento mori*, dit l'ossuaire de Guimilliau ; *Cogita mori* — *Respice finem*, répète celui de Lannédern. A Saint-Thégonnec, on croit s'entendre interpeller par les morts eux-mêmes : « C'est une bonne et saincte pensée de prier pour les fidèles trépassés — *Requiescant in pace* : *amen*. — *Hodie mihi, cras tibi*. — O pécheurs, repantez-vous estants vivants, car, à nous, morts, il n'est plus de temps. — Priez pour nous trépassés : car, un de ces jours aussi, vous

en serez. — Soiez en paix (1). » L'inscription de La Martyre, en vers bretons, plus sobre, moins gémissante, a quelque chose de plus âpre aussi et de plus véhément :

An Maro, an Barn, an Ifern ien
Pa ho soing den e tle crena.
Fol eo na preder e speret
Guelet ez-eo ret deceda.

La Mort, le Jugement, l'Enfer froid, — quand l'homme y songe, il doit trembler. — Fol est celui dont l'esprit ne réfléchit pas, — vu qu'il faut décéder (2).

Les motifs sculpturaux qui décorent ces édifices sont naturellement en harmonie avec leur destination. Ce sont des os en croix, des têtes de morts ; c'est quelquefois un ange élevant dans ses bras un petit personnage nu qui symbolise une âme ; quelquefois un cadavre essayant avec effort de secouer les plis de son linceul et de se dégager de la tombe ; c'est surtout la figuration de la Mort elle-même, sous les traits d'un squelette armé de la lance qui lui est également donnée pour attribut dans les drames corniques et les mystères bretons. Son

(1) Sur l'inscription de la crypte de l'ossuaire, voir *Le Fureteur breton*, t. II, p. 178.

(2) Cf. E. Ernault, *Revue celtique*, t. XXV, p. 268-271. Cf. *Le Fureteur breton*, t. IV, p. 209.

nom, dans le langage populaire, est l'*Ankou* (le Trépas). Certains de ces Ankou de pierre ou de bois ont une célébrité régionale : il y a l'Ankou de Bulat, celui de Ploumilliau, celui de Cléden-Poher, celui de la Roche-Maurice, celui de Landivisiau, — et j'en passe. L'Ankou de Ploumilliau a longtemps trôné au-dessus de l'autel des morts, dans l'église même, et, de toutes les paroisses d'alentour, les gens le venaient prier, quelques-uns en lui apportant des offrandes. Sur le tailloir de granit qui surmonte le crâne décharné de l'Ankou de Landivisiau, se lit cette ironique épigraphe : « Or ça, je suis le parrain — De celui qui fera fin. » L'Ankou de La Roche-Maurice, lui, brandissant sa lance comme un javelot, a ce cri de menace ou de triomphe : « Je vous tue tous ! »

L'usage est qu'une fois l'an, le soir de la Toussaint, le Breton visite processionnellement les charniers où sont entassées les reliques de ses ancêtres ; mais il n'est guère de jour dans l'année qu'il ne s'agenouille, au cimetière, sur les tombes de ses morts les plus récents. Ailleurs, par mesure d'hygiène, on tend à éloigner de plus en plus des villages les lieux affectés aux sépultures. En Bretagne, de pareilles entreprises sont regardées comme de pures profanations. Exiler les morts du voisinage immédiat de l'église, n'est-ce pas, en

quelque sorte, les faire mourir deux fois, en les retranchant de la communion de leurs proches, aux faits et gestes desquels on ne doute point qu'ils ne continuent de s'intéresser ? Aussi, le cimetière, sauf de très rares exceptions, occupe-t-il partout le centre de la bourgade. Il en est, à vrai dire, l'élément essentiel et comme le noyau vital. Les maisons qui l'entourent ne semblent groupées là que pour lui tenir compagnie. D'aucunes font corps avec son enclos, et je me souviens d'une salle d'auberge, à Saint-Jean-du-Doigt, dont la table avait pour pendant au dehors une dalle funéraire dont elle n'était séparée que par le vitrage d'une fenêtre ouvrant au ras du sol sacré (1). Cette promiscuité quasi perpétuelle de la vie et de la mort est une des choses qui frappent le plus en ce pays.

Il serait mauvais que l'enfant qui vient de naître n'eût pas à traverser le cimetière pour aller se faire baptiser. Jeune homme, c'est sous les ormes ou les ifs du cimetière qu'il donnera rendez-vous, après vêpres, à la jeune fille dont il aura « désir », et c'est sur le mur du cimetière que sa « douce »

(1) C'est la maison désignée sous le nom d'hôtel de la Duchesse Anne. D'après M. Alb. Clouard (*Tro Breiz*, p. 384), la petite chapelle funéraire du cimetière de Saint-Jean-du-Doigt portait autrefois une lanterne que l'on allumait chaque nuit. Cf. *Le Fureteur breton*, t. VII, p. 237.

attendra, les jours de pardon, qu'il l'invite à la promenade ou à la danse. C'est encore des marches du cimetière que se font les proclamations, les annonces, les bans. Le cimetière est tout ensemble une tribune publique et un mail (1). On y

(1) C'est aussi sur les marches des cimetières que se placent les chanteurs ambulants, les dimanche et jours de pardon. Volontiers, du reste, ils s'inspirent du cimetière dans leurs productions sur feuilles volantes. Une de leurs chansons les plus répandues en pays trégorrois est le *Canlic Var ar Bercjou* (cantique sur les cimetières). « Puisque j'ai un peu de loisir — dit l'auteur de cette composition — je vais faire un cantique au cimetière, afin qu'il soit plus respecté... Écoutez, mon frère ; écoutez, ma sœur... Dans le cimetière sont les corps de nos pères et de nos mères, de nos frères et de nos sœurs, de nos proches et de nos amis. Écoutez donc leur voix plaintive. Vous le pouvez, ne le refusez pas. Faites pour eux un bout de prière, pour soulager leur peine et leur angoisse... Quand vous traversez le cimetière, priez pour ceux qui sont décédés... Réfléchissez cependant que vous serez comme eux sans tarder. Alors, à votre tour, pour obtenir une prière, vous souhaiterez de voir des gens passer... Respectez la terre du cimetière : c'est par elle que vous avez passé pour (aller) recevoir le baptême, lorsque vous êtes venu en ce monde. Par elle il vous faudra passer encore, lorsque vous y serez mis comme les autres... Vous qui êtes enclins à la boisson,... quand vous êtes ivres, vous traversez le cimetière comme des brutes sans égards,... en jurant, en proférant des paroles déshonnêtes, et cependant, après votre trépas, c'est lui qui recevra vos corps. » Le poète-paysan s'attaque ensuite aux propriétaires avares qui voudraient avoir à eux seuls toute la terre : « Non, jamais vous ne serez rassasiés de terre jusqu'à ce qu'on vous en ait rempli la bouche. Vous ne vous tiendrez pour contents que lorsque vous aurez eu votre lot dans le cimetière... Là, vous aurez de la terre sous vous, vous aurez de la terre de chaque côté, vous aurez de la terre sur vous. Vous serez enveloppés de terre, et ne verrez plus ni soleil ni lune. » Puis vient le thème de l'égalité devant la mort : « Au cimetière, il n'y a pas de primauté pour les gens de qualité. Le premier que l'on ense-

fréquente par devoir et par goût. Sur la semaine, on s'y attarde volontiers en flâneries pieuses, le soir, après le travail fini, jusqu'à ce que les derniers tintements de l'*Angelus* aient expiré dans le silence. Le dimanche, la population l'envahit. Pour les Bretons, en effet, le dimanche est autant le jour des morts que le jour de Dieu. Et les fabriques paroissiales le savent bien. Le plus clair de leurs ressources, elles le doivent aux oboles dominicales versées en mémoire des morts. Assistez à une messe de village : trois, quatre quêteurs défilent, invoquant la générosité des fidèles en faveur de telle Notre-Dame ou de tel saint ; c'est à peine s'ils recueillent de-ci de-là quelque chétive offrande. Mais, derrière ceux-là, voici s'avancer un gin-

velit est aussi celui qui a le pas pour entrer au cimetière. La seule différence qu'il y ait entre les lieux de sépulture est qu'une place est réservée pour enterrer les huguenots et ceux qui se sont donné la mort... Par ailleurs, il n'y a point de distinction entre les gens de peu et la noblesse. Les tombes des pauvres se reconnaissent aux tertres de terre épars dans le cimetière... Des tombes plus hautes indiquent au passant où sont enterrés les prêtres. » Relevons encore ce passage : « Notre corps ne fera qu'un avec la terre du cimetière... Quand on exhumera nos ossements, on les jettera pêle-mêle dans le cimetière ou dans le charnier, exposés à la pluie et au vent. Quelque temps après, on les ramassera de nouveau pour leur donner la sépulture définitive... jusqu'au dernier jour du monde, jusqu'au jour du Jugement, le jour d'angoisse et d'épouvante. » Ce *Cantique des cimetières* fait partie de la collection de chansons bretonnes sur feuilles volantes imprimée chez Le Goffic, à Lannion.

quième solliciteur. Il dit : *Ewit an Anaon* ! (pour les âmes) ; aussitôt le billon de pleuvoir, et souvent les menues pièces blanches. Il n'est si pauvre servante de ferme ni si misérable gardeur de vaches qui ne tienne en réserve son « sou des morts ».

L'office terminé, c'est à qui se répandra le plus vite parmi les tombes. Sur chaque tertre, sur chaque bloc mortuaire s'abat un essaim vivant. Et, là, un autre office commence, célébré, cette fois, par les croyants eux-mêmes et où il est aisé de voir, aux physionomies comme aux attitudes, qu'ils apportent ce qu'il y a en eux de plus personnel, de plus intime et de plus profond. L'acte religieux par excellence, c'est au cimetière que le Breton l'accomplit. J'ai connu, à Paris, des familles d'ouvriers, d'hommes d'équipe, transplantées de Bretagne dans les quartiers de Grenelle ou de Vaugirard, qui, lorsqu'elles étaient de quelque loisir, s'en allaient, sous prétexte de prendre l'air, rôder par les avenues du cimetière Montparnasse. « Ça nous rappelle un peu chez nous », disaient-elles. A parcourir ces asiles funèbres, elles s'imaginaient retrouver leur pays.

V

Au fond, toute la conscience de ce peuple est orientée vers les choses de la mort. Et les idées

qu'il s'en fait, malgré la forte empreinte chrétienne qu'elles ont reçue, ne semblent guère différentes de celles que nous avons signalées chez ses ancêtres païens. Pour lui, comme pour les Celtes primitifs, la mort est moins un changement de condition qu'un voyage, un départ pour un autre monde. Et, sans doute, à propos de cet autre monde, il prononce bien les mots de paradis, d'enfer, de purgatoire ; mais il est visible qu'il ne s'en sert que comme d'une langue apprise et que ce qu'il aperçoit derrière ces vocables n'a qu'un rapport très lointain avec les notions particulières qu'ils expriment.

Pas plus que les Gaulois du temps de Lucain ou les Gaëls de la vieille Irlande, les Bretons ne reléguent les morts dans une patrie distincte de celle des vivants. On retrouve, en effet, chez eux, très reconnaissables encore sous des modifications de détail, les vestiges de la double tradition irlandaise qui voit dans l'autre monde tantôt une région souterraine, tantôt une région marine. La première est figurée, en Bretagne, par le Yeun Elez où les morts s'engouffrent dans les entrailles du sol, par un trou vaseux, le *Youdic* ; la seconde est figurée par un îlot rocheux, le Tévennec, au large de la Pointe du Raz. Comme dans le récit de Procope, les morts y sont conduits en barque,

nuitamment. Ailleurs, au mythe de l'île on substitue celui de la ville engloutie. C'est ce qui arrive en particulier sur toute la côte du Trégor. Là dort sous les eaux une terre immense dont les chapelets d'îles égrenés le long du littoral sont les débris encore subsistants. Une ville merveilleuse la couvrait de ses jardins, de ses rues, de ses portiques, de ses églises et de ses palais. C'était Ker-Is. Dans les beaux soirs d'été, quand les vents s'assoupissent et que la mer est calme, on entend la sonnerie de ses cloches. Car, surprise en pleine vie, en pleine activité, par un cataclysme soudain, elle continue de vivre d'une vie mystérieuse, d'une vie enchantée. Ceux qui l'habitent pourraient dire, au rebours des trois hommes rouges de la légende irlandaise : « Bien que nous soyons morts, nous sommes vivants. » Ce n'est, du reste, pas le seul trait par où elle rappelle le fabuleux pays des *sidhe*.

Avant le châtiment qui la frappe — et qui est une fiction chrétienne — elle apparaît, elle aussi, comme la *contrée de la joie*. Tous les jours, toutes les nuits, ce ne sont que liesses, ripailles et voluptés. Comme Tethra, le roi de Mag-Mell, Grallon, le roi de Ker-Is, prêche d'exemple à ses sujets. Et, dans Ahès ou Dahut, sa fille, qui ne reconnaîtrait la sœur bretonne de Fand, à sa flottante chevelure d'or, à sa beauté sans pareille, aux prestiges de sa

jeunesse, au charme irrésistible de sa voix ? Ainsi que Fand, Dahut recherche les fils des hommes ; ainsi que Fand, elle est experte aux maléfices d'amour, et les cœurs sont aussi dociles à son appel qu'à l'appel de Fand les cœurs d'un Cûchulainn ou d'un Condlé. Joignez que la même incertitude plane sur la ville sous-marine que sur la terre « des vivants ». Est-elle un séjour élyséen ou simplement une cité de féerie ? On ne saurait le dire au juste. Non pas que des gens de ce monde ne l'aient visitée ; il en est d'elle, sur ce point encore, comme de Mag-Mell, et il n'est pas nécessaire d'être sorti de cette vie pour y avoir accès. D'aucuns ont donc franchi ses portes et causé avec ses habitants. Mais leurs témoignages ne nous apprennent rien de précis sur les êtres qu'ils ont rencontrés : on se demande s'il s'agit de morts véritables ou si ce ne seraient pas plutôt des victimes analogues à celles des *sidhe*, que des sortilèges magiques retiendraient captives au fond des eaux. Les deux conceptions se mêlent et se pénètrent si étroitement qu'il est bien difficile de les débrouiller.

En Bretagne comme en Irlande, la confusion s'est produite de bonne heure entre les personnages purement fantastiques et les fantômes. C'est ainsi que les formes redoutables, primitivement engendrées par la peur des ténèbres, sont, à la

longue, devenues des morts. Les *kannerezed-noz* (lavandières de nuit) qui, d'abord ont dû être des fées des eaux, passent aujourd'hui pour tordre le linge des morts, sur la berge des étangs ou la margelle des fontaines, au creux des vallons déserts. Le *hopper-noz* (crieur de nuit), le *buguel-noz* (enfant ou pâtre de la nuit) et, de façon générale, tous les Esprits de l'ombre, à mesure que s'obscurcissait dans la croyance populaire la notion de leur caractère antérieur, ont été rangés de même parmi les revenants. A titre de revenants anonymes, toutefois, et sans autres attributions définies que d'être de mystérieux semeurs d'épouvante. Par là, peut-être, restent-ils vaguement distincts des morts proprement dits.

Ces derniers continuent, en effet, pour la plupart, de faire dans l'autre monde ce qu'ils faisaient dans celui-ci. Et, de tous les rapprochements qui s'imposent entre la légende bretonne et l'ancienne conception celtique, ce n'est pas ici sans doute le moins significatif. Le trépas ne change rien à la condition de l'homme. Le mort est « parti », mais la vie qu'il mène dans sa nouvelle résidence est identique à son existence d'autrefois. Comme le Celte des âges épiques était assuré de retrouver sur l'autre rive son harnais de guerre et ses armes, ainsi le Breton de nos jours est censé reprendre

« là-bas » ses outils et ses habitudes. Les boutiquiers de Ker-Is n'ont pas cessé d'offrir aux chalands leurs étoffes, ni les maraîchers leurs légumes. Ailleurs, nous voyons le fantôme d'un laboureur pousser la charrue, ou bien c'est le rouet d'un vieux fileur d'étoupes qui se fait entendre, après sa mort, aussi obstiné que de son vivant. Ces êtres d'outre-tombe sont désignés par un nom collectif : *ann Anaon*, les Ames. Mais ces âmes n'apparaissent point séparées de leurs corps. Le défunt garde sa forme matérielle, son extérieur physique, tous ses traits. Il garde aussi son vêtement coutumier ; il porte la même veste de travail, le même feutre à larges bords qu'on lui a connus quand il était de ce monde. Et ses sentiments non plus, ni ses goûts, ni ses préoccupations, ni ses intérêts ne sont devenus autres. Les idées chrétiennes n'ont pu entamer sur ce point la vieille croyance primitive. Le mort a ses sympathies et ses aversions, ses amours et ses haines. Un manque d'égards le met hors de lui ; si on lui fait du tort, il se venge. Son âpreté paysanne ne l'abandonne pas, ni davantage, il est vrai, le souvenir des dettes qu'il a laissées impayées et dont, au reste, il ne s'acquitte pas moins religieusement que ne faisait le Celte du temps des druides. Comme de son vivant, il se passionne, fermier, pour son champ, pêcheur, pour sa barque et pour ses filets.

Sa maison, il la hante presque autant que par le passé. Il revient s'asseoir dans l'âtre, chauffer ses pieds à la braise, converser avec les servantes, surveiller le train des gens et celui des choses.

Il revient, ai-je dit ? L expression est impropre. Ce ne sont point là des *revenants*, puisque, à parler exactement, ils ne se sont point éloignés, ou si peu ! On n'a pas plus tôt cloué le cadavre dans sa bière qu'on le rencontre, la minute d'après, adossé à la barrière de son courtil. Si la mort est un voyage, le retour, en tout cas, suit de bien près le départ. Peut-être est-ce au mode chrétien de sépulture qu'il faut attribuer cette déformation de l'ancien mythe. La création des cimetières a dû suggérer l'idée que l'autre monde commençait au seuil de la fosse : il n'a donc pas été localisé dans une région déterminée, spéciale, isolée par des montagnes ou par la mer. Le Yeun Elez s'est vu dépouiller ainsi d'une partie de son prestige : on a continué d'y acheminer les âmes, mais seulement les âmes inquiètes, dangereuses, celles qu'on ne peut faire tenir en repos que là. De même pour le rocher de Tévennec et les autres élysées maritimes : on n'y a plus logé que les mânes inapaisés des morts de la mer dont nul enclos de terre bénite n'a recueilli les restes.

Le surplus — c'est-à-dire l'immense majorité des morts — on ne se les représente plus accom-

plissant ces lointaines équipées funèbres. Il semble qu'en entrant dans la tombe, ils entrent du même coup dans l'autre vie. Ils revivent donc, en définitive, aux lieux mêmes où ils ont toujours vécu. Le séjour des morts se confond avec celui des vivants. Il n'est plus ici ou là, dans tel canton terrestre ou dans tel îlot marin : il est partout ; il s'étend aussi loin que s'étend la Bretagne, et c'est le pays breton tout entier qui devient, à la lettre, le « pays des morts ». Les légendes le montrent expressément Invisibles le jour, mais non absentes, les âmes, dès le coucher du soleil, envahissent les champs, les landes, les chemins, pour vaquer à leurs silencieuses besognes. Elles sont aussi nombreuses, aussi pressées « que les brins d'herbe d'une prairie ou les grains de sable de la grève ». Elles devisent entre elles dans le frisson des feuillages et le murmure du vent. Elles rôdent autour des maisons, elles y pénètrent, elles s'y installent jusqu'au premier chant du coq. Longtemps ce fut un usage en Bretagne de ne point verrouiller les portes la nuit en prévision de la venue possible des morts (1). Aujourd'hui encore, on a soin de couvrir de cendre la

(1) M. Perdrizet (*Revue des études anciennes*, t. VII, p. 30-32) explique par cette coutume l'habitude des anciens Celtes de ne point fermer la porte de leur maison, que nous rapporte Nicolas de Damas (chez Stobée, XLIV, 41), sans doute d'après Poseidônios

braise de l'âtre, pour qu'ils soient assurés de trouver du feu à toute heure. Et les aliments qu'on dispose ou qu'on laisse sur la table, le soir de certaines fêtes, répondent à la même préoccupation. Par une espèce d'accord tacite, il est entendu que la terre appartient, le jour, aux vivants, la nuit, aux morts. Et le pacte veut être respecté de part et d'autre. Le vivant qui le rompt s'expose à de fâcheuses rencontres, susceptibles d'entraîner les plus funestes conséquences. Mais le mort, de son côté, ne peut l'enfreindre sans dommage : lequel ? On ne nous le dit pas de façon explicite. Mais nous voyons constamment les âmes errantes trembler d'être surprises par le jour. Une puissance supérieure — celle de Dieu, déclarera le christianisme — les contraint de regagner, souvent à regret, les résidences diurnes qui leur sont assignées.

Serait-ce qu'il a existé, dans la conception populaire primitive, une sorte d'organisation hiérarchique et de police régulière du peuple de l'*Anaon* ? Plusieurs indices tendraient à le faire croire. L'un des plus caractéristiques est le personnage de l'*Ankou*. Son multiple rôle prête à des hypothèses fort diverses. Il se peut qu'il ait été, à l'origine, soit le similaire de ce *Dispater* dont les Gaulois de César se proclamaient descendus, soit un de ces dieux, un de ces « rois » des morts, que les traditions irlan-

daises font trôner au pays des *sidhe*. « Salut, Labraid, rapide manieur d'épée ! » chante un poème du cycle d'Ulster. « Il hache les boucliers, il disperse les javelots, il blesse les corps, il tue les hommes libres ; il recherche les carnages, il y est très beau ; il anéantit les armées ; il disperse les trésors. O toi qui attaques les guerriers, salut, Labraid (1) ! » On retrouve comme un écho de ces strophes farouches dans la ballade bretonne qui exalte l'omnipotence de l'Ankou. De même que les rois de Mag-Mell, l'Ankou voyage sur un char, un char qui ne rappelle guère, il est vrai, les brillantes descriptions de l'épopée gaélique, mais qui, pour grinçants que soient ses essieux, n'en répand pas moins la terreur et la dévastation sur son passage. Par tous ces traits, l'Ankou fait évidemment penser à quelque antique divinité de la mort. Il en a d'autres, par contre, qui semblent provenir d'une conception très différente. Parfois, en effet, il nous est représenté comme une espèce d'administrateur, préposé à la garde et à la surveillance des choses d'outre-tombe. « C'est lui le maire des morts », me disait un jour un paysan. Dans cette conception, chaque paroisse a son Ankou. Cet Ankou local est

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 185-186.

pris dans le commun des morts et sa charge n'est que temporaire : elle revient de droit au dernier défunt de l'année, lequel en est investi jusqu'à la fin de l'année suivante. Peut-être, comme l'a insinué Marillier (1), faut-il voir ici la survivance lointaine d'un ancien culte ancestral : l'Ankou de chaque village aurait été, aux temps reculés, le chef le plus récemment mort ; puis, l'organisation par clans et le culte des ancêtres ayant tous deux disparu, la croyance populaire aurait attribué à n'importe quel mort, pourvu qu'il fût le plus récent, les prérogatives du chef jadis adoré.

Quoi qu'il en soit de la valeur ou de l'inanité de ces conjectures, ce qu'on ne saurait nier, c'est que la religion de la mort, si chère à la conscience celtique, a conservé des racines singulièrement vivaces et profondes dans l'âme du peuple breton. Si elle n'est pas toute sa religion, comme on serait presque tenté de le soutenir, du moins en est-elle la trame la plus résistante et le fond le plus permanent. Le christianisme n'a pu que consacrer ce qu'il était impuissant à détruire. Et ainsi s'est perpétué jusqu'à nos jours l'anachronisme d'une race

(1) *La légende de la Mort en Basse-Bretagne.* 1re édition, p. XLIX-LII ; ci-après, t. II, appendice.

ne vivant que de ses morts, et avec ses morts, goûtant leur commerce tout en le redoutant, et faisant d'eux, de leurs gestes, de leurs démarches, de leurs joies ou de leurs tristesses, de leurs regrets ou de leurs désirs, je ne dis pas seulement sa pensée constante, mais son entretien éternel.

VI

Entrez sous le premier chaume venu, par une de ces soirées d'hiver qui, créant au Breton des loisirs forcés, l'arrachent à sa taciturnité habituelle et lui fournissent l'occasion d'épancher le trop-plein de ses rêves. La famille, à qui se sont jointes quelques personnes du voisinage, est rassemblée dans la pièce principale — souvent la pièce unique — servant à la fois de cuisine, de salle à manger et même de dortoir, comme en témoignent les grands lits-clos à devants de chêne sculpté, qui se font face de chaque côté de l'âtre et auxquels est adossé, en guise de marchepied, un long coffre de bois, destiné aussi à tenir lieu de siège, le *banc-tossel*. Les hommes prennent place sur ces bancs ou dans les fauteuils primitifs — des troncs d'arbres façonnés à coups de hache — qui occupent à demeure les deux encoignures profondes du

vaste foyer. D'aucuns éfibrent du chanvre (1), d'autres tressent des cordonnets de paille pour les paniers ou pour les ruches, la plupart se délectent à fumer en paix de minuscules pipes en terre noire qui pendent à leurs lèvres, le fourneau renversé. Un peu à l'écart du groupe masculin s'installe la partie féminine de l'assistance. Ainsi le veut l'étiquette bretonne : le haut-bout de la maison appartient, de par l'antique préjugé social, au sexe fort ; le bas-bout est le lot des femmes. Celles-ci tricotent, filent, cardent. Au ronronnement monotone des rouets se mêlent le cliquetis léger des aiguilles et le rude grincement des peignes. Dans l'âtre, le feu flambe d'un éclat vif ou brûle d'une douce clarté, selon qu'il est d'ajonc sec ou de mottes. Une mince chandelle de résine fixée à une pince de fer complète le décor : la lumière inégale qu'elle projette n'a guère d'autre effet que de balancer les masses d'ombre à son vacillement fumeux.

Maintenant, écoutez la conversation. Tout d'abord, elle ne roule que sur les menus faits de la journée. Les hommes parlent de leurs travaux : on a ensemencé tel champ, défoncé telle friche, empierré tel chemin. Les femmes échangent les

(1) Rhys signale à Llanaelhaearn des veillées analogues que l'on appelle *pilnos*, où l'on raconte des histoires en apprêtant du chanvre et en cardant de la laine (*Celtic folklore*, p. 215).

commentaires les plus divers sur la quantité de lait donnée par les vaches, sur le sermon entendu le dimanche d'avant, à la grand'messe, sur le cours du beurre au marché, sur la petite chronique scandaleuse du village et le dernier racontar local. Ce sont des sujets vite épuisés. Quelqu'un dit : « Hé, les filles ! si vous chantiez un *sône* !... » Ou bien c'est une « histoire » que l'on souhaite d'ouïr, une de ces innombrables histoires d'aventures et de merveilles dont Luzel a recueilli avec une conscience si admirable les types les plus importants. Au dehors, cependant, la nuit se fait plus lourde et plus compacte, et son oppression mélancolique semble gagner peu à peu les âmes elles-mêmes, à l'intérieur de l'humble logis. Les propos s'espacent : il y a de grands intervalles de silence vaguement inquiet. Qu'à ce moment une bouffée de vent ébranle la vitre, que la flamme agonisante ait un brusque sursaut, que la corde d'un rouet vienne à se rompre, ou que la nappe qui enveloppe le pain sur la table frémisse à quelque souffle d'air, c'est assez pour communiquer à tous ces hommes, à toutes ces femmes, le sentiment délicieux et poignant à la fois de la confuse présence de l'*Anaon*. Et, comme à un signal attendu, les voilà partis sur le chapitre, l'inévitable, le passionnant chapitre de la mort et des morts. Plus n'est besoin désor-

mais de stimuler les mémoires ni les langues. Les propos se croisent, les récits succèdent aux récits, et avec quelle ferveur pénétrante ! avec quelle religieuse gravité !

Parmi les gens assemblés là, il n'en est pas un, depuis l'aïeul quasi centenaire jusqu'au plus petit pâtre, qui n'ait eu quelque mystérieuse révélation des êtres ou des choses d'outre-tombe. Et cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe qu'ils en sont encore à cet état d'esprit où l'événement le plus simple de la vie courante veut être expliqué par des raisons d'ordre surnaturel. La plupart de ces « légendes de la mort » ne sont, en effet, que des incidents réels, voire banaux, qu'une imagination prévenue a interprétés dans le sens de ses désirs ou de ses craintes. Un paysan breton s'est-il laissé surprendre aux champs par le crépuscule ? Il se hâte vers sa demeure, déjà troublé à l'idée de quelque funèbre rencontre possible. En avant de lui, cependant, chemine un de ses pareils. *A priori*, il décide qu'étant donnée l'heure tardive ce ne peut être un vivant, et il ralentit sa marche pour n'avoir point à le dépasser. Mais, tout en se tenant à distance respectueuse, il ne le quitte pas du regard. Et voici qu'à la taille, à l'allure, aux vêtements, il croit reconnaître tel de ses voisins qu'il enterra l'autre jour. Il croit ? Non. C'est chez lui une con-

viction immédiate, une certitude absolue. Aussi, dès que le fantôme a disparu (entendez : dès que le passant a tourné dans un sentier de traverse), lui, le paysan, il prend sa course, arrive chez lui hors d'haleine et, aux questions de sa femme, de ses enfants épouvantés, répond qu'il vient de faire route avec leur voisin mort. La légende est créée. Le lendemain, on la colporte de seuil en seuil dans tout le village, non sans l'agrémenter de détails nouveaux. L'hiver d'après, elle est au répertoire des veillées, qui lui impose une sorte de consécration définitive, en la dramatisant.

Les Bretons excellent, en effet, dans ce genre de récits. Comme il n'y a pas de sujet qui les captive davantage, il n'y en a pas non plus où ils déploient des ressources plus riches et plus variées. Ils y mettent, semble-t-il, le tout d'eux-mêmes. Et ce tout n'est pas rien, s'il est exact que peu de races ont eu une manière plus originale de sentir et de penser. « Comparée à l'imagination classique, dit Renan, l'imagination celtique est vraiment l'infini comparé au fini (1). » Le certain, c'est qu'on ne saurait vivre longtemps avec le peuple breton sans être frappé de ce qu'il a dans l'âme de fin, de rare, et parfois d'exquis. Ses chants, du reste, sont là

(1) *Essais de morale et de critique*, p. 386.

pour en témoigner. Une poésie d'essence peu commune s'y révèle, délicatement nuancée dans les *Soniou*, pleine d'accent et de sobre énergie dans les *Gwerziou*. Et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'art inconscient et tout spontané avec lequel ce peuple sans culture s'entend à traduire ses émotions et ses rêves. Comme il est né poète, il est né conteur. Il a le sens instinctif de la composition ; il a surtout le don inné du mouvement, du pittoresque, de la couleur. Ainsi s'expliquent la forme et le ton, en quelque sorte littéraires, de ces légendes. Ce sont autant de petits drames que souvent le conteur a vécus lui-même, qui le touchent, en tout cas, au plus vif de son être, et auxquels il imprime dès lors le timbre et, si j'ose dire, le frisson de sa personnalité. Par là ces récits funèbres se distinguent des contes mythologiques. Le conte est impersonnel ; il vient de loin ; il a traversé les espaces et les durées ; il parle de pays étranges, de héros fictifs, d'aventures extraordinaires dont on se divertit sans trop y croire ; on se le répète d'âge en âge, sans en changer la substance ni même les termes, un peu comme une leçon : il a quelque chose d'absolu et de définitif. La légende, au contraire, est un produit local : on l'a vue germer, croître, s'épanouir. Elle est perpétuellement en voie de formation et de transformation : elle est

vivante. Les acteurs qu'elle met en scène, chacun les connaît ou les a connus. Ce sont des gens du canton, de la paroisse, ce sont vos proches, c'est vous-mêmes. Ce qui leur arrive peut arriver à n'importe qui, et dans les mêmes circonstances, et dans les mêmes lieux. Car le cadre aussi est réel : vous l'avez sous les yeux, à votre porte. C'est le chemin creux où vous avez passé cinquante fois, c'est la lande dont vous voyez d'ici moutonner les ajoncs, c'est le cimetière enfoui là-bas sous la sombre verdure des grands ifs, c'est la mer, cet autre cimetière sans épitaphes et sans croix, que si lamentablement vous entendez gémir. Pour atteindre à une espèce de grandeur tragique, le conteur de légendes n'a donc qu'à se livrer en toute simplicité d'âme aux fortes impressions qu'il a le premier reçues des choses qu'il raconte : sans le vouloir et sans le savoir, il crée de la beauté.

J'ai tâché qu'un peu de l'âpre saveur de ces récits demeurât sensible dans les versions que j'en donne. Je ne me flatte point d'y être parvenu. Du moins me suis-je appliqué, même au risque de paraître incorrect et barbare, à serrer d'aussi près qu'il m'était possible le texte breton. Car c'est en breton que presque tous ces documents ont d'abord été rédigés, et, sauf quelques indications de rites ou de croyances dues à l'entremise de cor-

respondants sûrs (1), ils ont tous été recueillis par moi, directement, sous la dictée des conteuses ou des conteurs. Pendant près de quinze années consécutives, je n'ai guère cessé, je puis le dire, de solliciter la mémoire populaire, parcourant à ce dessein toute la Bretagne, le Morbihan seul mis à part dont les dialectes m'étaient moins familiers. Des autres régions armoricaines, Goëlo, Trégor, Leon, Haute et Basse Cornouailles, il n'y en a pas une où je n'aie promené mes recherches. Et, si je ne le laisse point ignorer, c'est sans doute pour que l'on soit renseigné sur la provenance multiple de ces légendes, mais c'est aussi parce que j'ai conservé de ces pérégrinations un souvenir dont le temps n'a point affaibli la douceur. Je revois les scènes et les villages : c'est tantôt un intérieur de sabotiers, dans l'Argoat, avec l'âtre primitif au

(1) Les membres de l'enseignement primaire m'ont été d'un grand secours, et notamment MM. Labous, instituteur à Bénodet, Madeleneau, instituteur à Tréflez, Charles Le Bras, instituteur à Cléder, Joseph Le Bras, instituteur à Châteauneuf, puis à Pont-l'Abbé. Je dois également une mention spéciale à plusieurs de mes anciens élèves du lycée de Quimper, MM. Le Corre, Barré, Créac'h, Guérin, Prigent, d'autres encore, et je ne saurais non plus omettre toutes les facilités que m'ont fournies dans ma tâche le docteur Colin, de Quimper, et mon beau-frère, le docteur Herland, de Rosporden. J'aurais voulu pouvoir nommer de même les membres du clergé qui se sont intéressés à mon enquête. Si je tais leurs noms pour leur obéir, j'entends, du moins, ne pas leur taire ma reconnaissance.

centre de la hutte et, dans le trou du toit, un pan de ciel nocturne où les astres brillaient ; — tantôt la chambre de veille, au phare de l'île de Sein, le gardien de service assis à son banc de quart et les réflecteurs de la lanterne balayant de leurs feux paisibles la mer démontée ; — tantôt la misérable auberge de Corn-Cam, perdue dans les funèbres solitudes du Ménez-Mikêl, gîte précaire de rouliers en détresse qui, faute de lits, s'allongeaient sur le sol de terre battue pour dormir ; — tantôt... Mais je n'en finirais pas d'évoquer les hospitalités peu banales qu'il me fut souvent donné de connaître. D'aucune d'elles je ne m'en allais les mains vides. Que les humbles qui m'y firent accueil trouvent ici l'expression de ma gratitude ! Nombre d'entre eux savent maintenant de science certaine ce qu'il y a de vrai dans ces fictions de la mort dont nous devisâmes ensemble, dans nos rencontres passées. Quelques parcelles de leur pensée resteront du moins mêlées à ce livre qui est un peu comme leur testament.

Si j'ai fait en sorte d'étendre mes investigations à toutes les contrées bretonnes dont les parlers m'étaient accessibles, il y a cependant des cantons où j'ai plus particulièrement séjourné et qui m'ont fourni la contribution la plus importante. Car il en est de la mémoire de nos paysans comme des

bahuts qui ornent leurs fermes : elle est comble de choses, mais lente à s'ouvrir. Ce n'est que par une série de pesées régulières, en quelque sorte, que l'on arrive à forcer ses secrets et à lui arracher bribe à bribe ce qu'elle contient. Ce travail de patience veut des jours et des mois. Un des points de la Bretagne où j'ai pu le pratiquer avec le plus de fruit est le Port-Blanc, comme on aura l'occasion d'en juger par la fréquence avec laquelle ce nom revient aux pages de ces deux volumes. Pour donner une idée de la méthode que j'ai suivie, je ne saurais mieux faire, je crois, que de montrer comment je procédai dans ce milieu restreint.

Le Port-Blanc est un petit hameau marin dépendant de la commune de Penvénan, à quelque dix kilomètres de Tréguier, sur la Manche. Comme la station gauloise dont parle Procope, il est habité par une population de pêcheurs qui vivent autant de la culture de leurs champs que du produit de leurs barques. Ils en vivent, du reste, assez mal, le sol étant plutôt avare et la côte médiocrement poissonneuse. Aussi beaucoup s'embauchent-ils, à l'issue de l'hiver, pour la dure pêche polaire dans les mers d'Islande : ils n'en reviennent guère plus riches, hélas !... quand ils en reviennent. D'autres vont se louer à Jersey, pour la récolte des pommes de terre. Ceux qui répugnent à s'expatrier se

créent des industries supplémentaires afin d'ajouter à leur maigre gain. Ils taillent de la pierre, par exemple, dans les vastes éboulis de roches dont ces parages sont semés ; ou bien ils s'emploient à la cueillette d'une espèce recherchée de varech qu'ils vendent aux pharmaciens ; ou encore ils ramassent le goémon, le fanent, le brûlent pour en faire de la soude. Mais surtout, ils quêtent les épaves le long des grèves, à la marée de nuit, quand les douaniers de guet sont hors d'état de les surprendre. En dépit de ces « mille métiers », comme ils disent, leur sort est précaire. Ils ne s'en plaignent pourtant pas. Ils ont dans le sang le bel optimisme de leur race. Chez ceux que la terrible plaie bretonne, l'alcool, n'a point abrutis, la physionomie est gaie, ouverte, avenante. Il n'est pas de réalité douloureuse dont ils ne se consolent par des rêves. Ils aiment les chimères. Dans leurs chaumières basses, devant les maigres feux de brande, ils se récitent ou se font lire des scènes extraites d'anciens romans de chevalerie accommodés en drames naïfs. Ils chantent volontiers et, lorsqu'ils se sentent en confiance, se plaisent aux longues causeries.

Le meilleur de mon adolescence s'est écoulé parmi eux. Plus tard, j'ai contracté l'habitude, qui m'est chère, de passer mes vacances au Port-Blanc.

Ma maisonnette d'été voisine avec leurs logis. Me connaissant de vieille date, ils me traitent comme un des leurs. Lorsque j'entrepris d'explorer le champ des légendes funèbres de la Bretagne — le seul que mon regretté maître, M. Luzel, eût laissé à peu près intact — la région du Port-Blanc fut une de celles où je poussai les premières pointes. Tout d'abord, je dois l'avouer, les résultats furent pauvres. Les gens, interrogés séparément, ne savaient rien ou ne voulaient rien livrer. « Nous verrons, me disaient-ils, nous réfléchirons. Il faut du temps pour se rappeler. » Dans l'été de 1891, je pris le parti de les réunir chez moi. Je les invitai par groupes à venir « causer », le samedi soir, la semaine finie. Au début, ils se montrèrent hésitants. Puis la cordialité, la simplicité de l'accueil les ayant mis à l'aise, les premiers qui s'étaient risqués en amenèrent d'autres. Bientôt ce fut à qui s'empresserait. Pour qu'ils se sentissent moins dépaysés, nos assises se tenaient dans la cuisine. Chacun s'installait où il trouvait place. Ma femme servait du cidre aux hommes, du café aux commères. Il y avait une large provision de tabac en poudre pour les priseuses, et les fumeurs non plus n'étaient pas oubliés, ni davantage les chiqueurs. Ponctuellement, sur le coup de huit heures, huit heures et demie, nous entendions dans les petits

chemins caillouteux du village retentir le bruit de sabots qui nous annonçait nos hôtes. Ils entraient, saluaient dès le seuil la « maisonnée » avec une politesse sans humilité qui est de tradition dans la race, et la veillée estivale commençait toutes fenêtres ouvertes sur la mer et sur la nuit.

J'eus cependant à vaincre encore plus d'une résistance pour entraîner les conversations sur le terrain souhaité. On se demandait quel genre d'intérêt je portais à ces croyances et si mes questions n'étaient pas inspirées par une curiosité impie. « Ce n'est pas au moins pour tourner en dérision nos histoires, monsieur ? Les morts n'aiment pas la plaisanterie et nous ne nous soucions pas d'attirer leur courroux ! » Je dus faire appel à toute la force de persuasion dont j'étais capable pour rassurer leurs scrupules. Ma prétention de consigner par écrit les légendes qui m'étaient contées engendra de nouvelles craintes dans l'esprit timoré des femmes. Lorsque je voulus prendre la plume, je vis leurs fronts se rembrunir et leurs lèvres se pincer. Elles avaient peur qu'il n'y eût là quelque sacrilège. Plusieurs hochèrent la tête, en murmurant : « Si les prêtres le savent, ils nous refuseront nos Pâques. » Heureusement que les hommes, en ce pays trégorrois, sont de tempérament assez frondeur. Leurs moqueries triomphèrent des ap-

préhensions, d'ailleurs injustifiées, de leurs compagnes, et j'eus enfin cause gagnée.

Ce furent de mémorables soirées auxquelles je ne repense jamais sans un vif sentiment de plaisir. Tandis que je feuilletais ces âmes primitives, il me semblait communier avec le génie profond de leur race. Pour mettre en train mon monde, c'était, à l'ordinaire, moi qui donnais le branle. J'entamais le récit de quelque épisode recueilli en d'autres régions. Et, dans le rond de clarté de la lampe, je voyais soudain toutes les têtes se pencher, les physionomies s'animer, les traits se tendre. Tout en parlant, j'assistais au travail de résurrection que chacune de mes phrases provoquait dans ces obscurs cerveaux peuplés de vastes souvenirs. Il était rare qu'on me laissât terminer sans m'interrompre. *Nann, n'è kel ével-sé* ! (Non, ce n'est pas comme cela), s'écriait quelqu'un ; *aman vé larel a fesson all* (ici, l'on conte la chose de façon différente). On devine avec quelle hâte je lui passais la parole et, de conteur, me faisais scribe. Je n'avais plus qu'à crisper mes doigts sur la plume, dorénavant. Une émulation contagieuse enfiévrait peu à peu l'assemblée. De tous les coins de la pièce, des voix s'élevaient, réclamant leur tour. J'étais souvent obligé de contenir les impatiences et de modérer les ardeurs. Mais, sitôt que j'avais dit :

« à vous, un tel », le silence se rétablissait instantanément ; les corps se figeaient en une immobilité hiératique, le buste incliné, les mains aux genoux ; on entendait, à la lettre, voleter au-dessus de la lampe les papillons de nuit que sa lumière fascinait. Et quelle pâleur subite sur toutes les faces, quand, aux endroits pathétiques, le narrateur baissait involontairement le ton, en ralentissant son débit, comme épouvanté lui-même des mystères qu'il allait révéler !

Deux ou trois des habitués de ces réunions étaient vraiment des conteurs émérites. La grandiloquence de Laur Mainguy, par exemple, n'avait d'égale que la verve rude et sobre de Jean-Marie Toulouzan. L'un est un vieux tailleur de pierres, à demi aveugle ; l'autre, un ancien pêcheur d'Islande, retraité de la mer. Tous deux maniaient leur langue avec une admirable maîtrise. Les conteuses, toutefois, étaient peut-être encore supérieures aux conteurs les plus distingués. Il y en avait, comme Jeanne-Marie Bénard, comme Catherine Carvennec, qui conduisaient leurs « histoires » avec une expérience de feuilletonistes professionnels. Mais les « reines » de ces veillées étaient, de l'avis commun, Lise Bellec et Marie-Cinthe Toulouzan, deux vieilles filles, sœurs par le talent, mais aussi dissemblables que possible d'as-

pect et de manières (1). Lise Bellec est couturière à la journée. C'est une petite femme rondelette, potelée, avec de fines extrémités d'aristocrate, des gestes sages, quasi précieux, et une douce figure de nonne. Sa causerie est charmante de gravité et d'onction. Elle s'exprime avec une aisance tranquille, sans une incertitude, sans une retouche, d'une voix toujours cristalline, souple néanmoins et harmonieusement nuancée. Vous diriez d'une flûte qui module. Elle se plaçait, en général, à mes côtés, sur une chaise basse, et, pendant que j'écrivais sous sa dictée, suivait des yeux le mouvement

(1) Durant l'intervalle écoulé entre cette édition et la précédente, tout ce « petit monde d'autrefois » a disparu. Jeanne-Marie Bénard a quitté le Port-Blanc : les autres ont quitté la vie. Jean-Marie Toulouzan est parti le premier, bientôt suivi de Laur Mainguy. Puis ce fut le tour de Marie-Cinthe. Lise Bellec a vécu jusqu'en avril dernier (1911). Quelque six ou sept mois auparavant, je lui avais conduit des amis américains qui désiraient la connaître et lui remettre un peu d'argent. Malade depuis près d'une année, il ne restait déjà plus d'elle qu'un minimum de matière : mais, dans le corps étrangement amenuisé et comme transparent, l'âme demeurait intacte, exquise de noblesse et de douceur. Sa voix faible, presque d'outre-tombe, aimait encore à plaisanter. En remerciant mes amis, elle leur dit avec un joli sourire :

— Je m'en irai tranquille, maintenant : j'ai de quoi payer le péage du grand pont. » Née le 14 février 1827, elle avait, quand elle mourut, quatre-vingt-quatre ans sonnés. (Voir *Le Fureteur breton*, t. VII, p. 209-213.)

Un an plus tard, à la suite d'une conférence que j'avais été prié de faire sur elle, à Cincinnati, mes auditrices décidèrent de se cotiser pour ériger, dans le cimetière de Penvénan où elle repose, une tombe destinée à perpétuer la mémoire de cette âme délicieuse

de ma main, s'arrêtant pour me permettre de la rattraper, dès qu'elle me sentait en retard. Bref, l'idéal de la conteuse. Marie-Cinthe, elle, est fruste, avec des traits sommaires, une peau rugueuse comme une écorce, et des prunelles vert d'eau, d'un éclat phosphorescent. Maigre, nerveuse, toujours en action, elle apportait dans ses récits une fougue extraordinaire : elle les mimait, les jouait, les vivait, avec une intensité presque farouche ; elle s'hallucinait de ses propres paroles. Il se dégageait de cette étrange vieille une sorte d'électricité qui, à de certains moments, nous faisait frissonner

---

qui, toute sa vie, trouva le moyen de faire de l'idéalisme avec cinq sous par jour. L'inauguration de la tombe eut lieu dans l'été de 1912. La plupart des écrivains et bardes bretons eurent à cœur d'y assister, et l'Amérique s'y fit représenter par Miss Marion Devereux et Henriette Spencer Porter.

A quelque temps de là, je reçus, un soir, au Port-Blanc, la visite de la sœur aînée de Lise, qui, très ingambe encore, venait d'entrer dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

—J'ai une grande faveur à vous demander, me dit-elle dès l'abord.

— Laquelle donc, Cinthe ?

— Voici. Je suis au bout de mon âge, et je compte que Dieu va m'appeler bientôt à connaître enfin les joies de son Paradis. Alors, — continua-t-elle avec des larmes dans la voix —, je voudrais, si vous y êtes consentant, qu'on m'enterre auprès de ma sœur cadette, sous la belle pierre que vous avez fait placer sur elle. Cela me serait une grande satisfaction, et à elle aussi, j'en suis sûre.

— Certes, oui, ma brave Cinthe : c'est entendu.

— Dieu vous le rende en bénédictions de toute sorte !

D'apprendre que son vœu suprême était exaucé, elle en eut sur son vieux visage parcheminé un rayonnement de jeune allégresse.

tous. Elle avait des silences éloquents, des silences tragiques. Elle intéressait au drame les choses mêmes qui nous entouraient, l'immense paysage de ténèbres du dehors. « Tenez !... Écoutez le vent !... Écoutez la mer !... » C'était d'une solennité impressionnante et sinistre.

Si la tâche de collecteur de légendes a souvent ses déboires, elle a aussi ses pures satisfactions et son charme. Je ne l'ai jamais mieux éprouvé que durant ces veillées de Port-Blanc, parmi ces fantastiques concerts de songes que semblait accompagner en sourdine la plainte infinie des vagues dans l'insondable de la nuit.

VII

Il va sans dire que je ne prétends point avoir donné dans ce livre, même après les additions considérables (1) que j'y ai faites, la somme des tra-

(1) Ces additions sont de deux sortes : 1° des récits ; 2° des croyances et coutumes funéraires. Les récits ajoutés sont au nombre d'un peu plus de trente ; les croyances et coutumes, au nombre d'une centaine environ. Il s'en est suivi quelques remaniements dans la disposition générale de l'ouvrage. D'abord, il a fallu créer des chapitres nouveaux ; puis, même pour les parties qui ne sont pas nouvelles, on a parfois modifié l'ordre adopté dans la première édition, certains détails de mœurs et certaines légendes ayant paru mieux à leur place sous d'autres rubriques. L'index dressé à la fin du second volume permettra, du reste, au lecteur de s'orienter sans effort.

ditions bretonnes relatives à la mort. J'apporte simplement ma gerbe de moissonneur consciencieux, persuadé, tout le premier, qu'il en reste bien d'autres à faucher pour ceux qui repasseront sur mes traces. La mémoire des Bretons est inépuisable. Plus on l'explore, plus on désespère d'en toucher le fond. Je l'ai trop pratiquée pour ne savoir pas à quel point elle est la terre de l'imprévu, indéfiniment féconde en surprises. Mais surtout je n'oublie pas que la légende est, chez ce peuple, à l'état de création continue. Au moment même qu'on la fixe sous une de ses formes, elle est en train de s'épanouir en des formes nouvelles. Chaque âge, chaque génération, chaque tempérament la retravaille et la repétrit, lui imprime un autre caractère en lui insufflant une autre âme. Vivante, elle évolue sans cesse, selon la loi de tout organisme vivant.

Car elles vivent, ces légendes, elles vivent dans le cœur des Bretons d'aujourd'hui presque aussi intensément qu'elles vécurent dans le cœur de leurs plus lointains ancêtres. N'est-ce pas Marillier qui, naguère, écrivait à ce propos (1) : « Les croyances qui ont donné naissance à ces récits,

(1) *La légende de la Mort en Basse-Bretagne*, 1re édition, p. VII ; ci-après, t. II, appendice.

où les acteurs principaux sont les âmes des morts, sont des croyances encore actives et fécondes... » ? Hélas ! il ne pensait pas si bien dire, le malheureux ! Sans elles, sans leur tyrannique empire sur des esprits terrifiés, il est probable qu'il n'eût point péri, ni peut-être plus d'un de ceux qui le précédèrent dans le trépas. Lorsque, après l'engloutissement de la barque qui le portait, lui et... les autres, le courant l'eut déposé sur le récif auquel il dut de ne disparaître pas noyé, ce fut en vain qu'il emplit l'étroit estuaire marin du cri forcené de sa détresse. La côte était cependant assez rapprochée pour qu'il pût distinguer non seulement le profil des maisons, mais jusqu'aux ombres des gens dans le cadre des vitres encore éclairées. A tout instant, il se disait : « On va venir ». Point. Les lumières du rivage s'éteignirent l'une après l'autre et personne ne bougea. Il cria toute la nuit : toute la nuit on le laissa crier. Ce n'est qu'à l'aube — à l'aube, remarquez bien — qu'on se décida enfin à recueillir cette épave humaine que la mer avait épargnée et qu'un secours moins tardif nous eût sans doute permis de conserver à la vie, à la science, à toutes les nobles choses qu'il aima. Et pourquoi le secours ne vint-il que lorsqu'il ne pouvait plus servir qu'à prolonger la plus atroce des agonies physiques et morales ? Une femme de

pêcheur à qui j'en faisais tristement reproche me répondit en baissant la tête : « Oh ! nous entendions bien les appels : ils déchiraient assez la nuit ! Mais, à cause de cela même, *nous croyions que c'étaient les Ames de l'Enfer de Plougrescant qui hurlaient.* »

Notez qu'il n'y a pas de marins plus intrépides que les habitants de cette côte. Ils se font un jeu quotidien de mépriser la mort. Mais ils ont des morts une peur irraisonnée, une peur sauvage, capable de tout abolir en eux, même le plus élémentaire sentiment d'humanité. Dieu me garde de le leur imputer à crime ! Ce n'est point leur faute s'ils n'ont pas encore répudié l'antique héritage d'une race sur qui pèse si lourdement le joug des superstitions primitives, *oppressa gravi sub relligione* (1). Puissent, du moins, les bienfaits de l'instruction moderne libérer les cerveaux de leurs fils de ces fantômes d'un autre temps ! Puisse la *Légende de la Mort* n'être bientôt plus pour les Bretons qu'un souvenir, embaumé par l'un d'eux aux pages de ce livre, comme dans un linceul !

A. Le Braz.

Rennes, 19 mai 1902.

(1) Lucrèce, *De natura rerum*, I, v. 57.

Nota bene. — Relativement aux notes qui accompagnent le texte de cet ouvrage, un avertissement est nécessaire. Parmi ces notes, quelques-unes sont de moi. Ce sont celles qui ont pour objet d'éclairer ou de compléter, soit par des observations personnelles, soit par des renseignements de topographie ou d'ethnographie, soit encore par des variantes abrégées, les récits des conteurs. Toutes les autres sont de M. Dottin et donnent à cette édition son véritable caractère par les comparaisons qu'elles établissent, d'une part, avec les légendes de la Bretagne armoricaine, publiées antérieurement à cette édition ; d'autre part, avec les croyances analogues des Irlandais, des Écossais, des habitants de l'Ile de Man, du Pays de Galles et de la Cornouaille anglaise.

Pour ne pas étendre outre mesure ces notes, M. Dottin a dû se résoudre à éliminer les nombreuses références au folklore de la Haute-Bretagne que contenait la première édition. Les traditions de la Bretagne de langue française ou, comme on dit, du *pays gallo*, ne sont pas nécessairement d'origine celtique. Les rapports de cette partie de la province avec les provinces limitrophes de la Normandie et du Maine sont étroits et nombreux. Historiquement, on a sans cesse occasion de les constater, linguistiquement aussi. Nul

doute que cette intimité de commerce, favorisée par la parenté des dialectes, n'ait eu fréquemment pour résultat des échanges de coutumes et de contes. Il convient cependant de remarquer qu'en fait il n'y a guère de tradition relative à la mort qui ne soit commune aux deux Bretagnes. Si l'on dépouille à ce point de vue le folklore gallo que MM. Decombe, Orain, et surtout M. Paul Sébillot (1) ont exploré depuis plus de vingt années avec

(1) Des nombreuses publications de M. P. Sébillot, celles où l'on trouvera le plus de renseignements sur la légende de la mort en Haute-Bretagne sont les suivantes : *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1880-1881 ; — *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, 1881 ; — *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882 ; — *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1885 ; — *Petites légendes chrétiennes de la Haute-Bretagne*, Paris, 1886. — M. P. Sébillot a bien voulu nous signaler quelques publications relatives à la légende de la mort en Basse-Bretagne et a même pris la peine de résumer des articles dont nous n'avions pu prendre connaissance. Nous tenons à lui en présenter ici tous nos remerciements.

P. Decombe, qui est l'auteur d'un intéressant recueil de chansons populaires d'Ille-et-Vilaine, a publié dans *Mélusine*, t. III, col. 61, un article intitulé : *Le Diable et la Sorcellerie en Haute-Bretagne.*

Parmi les ouvrages de M. A. Orain, outre un article dans *Mélusine*, t. III, col. 472, sur le monde fantastique en Haute-Bretagne, il faut signaler le *Folklore de l'Ille-et-Vilaine*, Paris, Maisonneuve, 1898, deux volumes où l'on peut trouver de nombreux détails relatifs à la mort et aux usages funéraires.

Enfin M. J.-M. des Noyers a publié dans la *Revue de Bretagne*, t. XXXIII (1905), p. 140, 335, 306, un article sur *quelques intersignes ou avènements au pays malouin* qui fournissent matière à de nombreuses comparaisons avec le premier chapitre de notre ouvrage.

autant de persévérance que de succès, on s'aperçoit vite que non seulement il offre quantité de ressemblances avec le folklore breton, mais encore qu'il lui est le plus souvent identique. Alors, objectera-t-on, pourquoi l'avoir exclu ? C'est d'abord, nous l'avons dit, parce qu'il fallait se borner. C'est ensuite parce qu'à tout prendre l'identité que nous signalons est beaucoup moins intéressante en soi que la confrontation, même lacunaire, entre les croyances des Bretons armoricains et celles de leurs congénères des autres pays. Ce travail aidera, du moins, la pensée du lecteur à reconstituer, dans la mesure où de telles reconstitutions sont valables, le patrimoine d'idées commun, sinon propre, à tous les peuples celtiques.

Comme nous venons de le laisser entendre, il n'est pas sans présenter des lacunes. Si les références bibliographiques aux documents publiés jusqu'à ce jour sur la Basse-Bretagne sont, autant que possible, complètes, il n'en est probablement pas de même des comparaisons avec les croyances analogues chez les Gaëls, les Kymry et les Cornouaillais d'outre-mer. Sur un grand nombre de points, on a été obligé de circonscrire la tâche, soit que les renseignements précis fissent défaut ou ne fussent pas suffisamment accessibles, soit, au contraire, que l'abondance des exemples ris-

quât de grossir indéfiniment le commentaire sans ajouter à son intérêt. On a pris soin, en revanche, de relever les différences au même titre que les ressemblances. Les premières ne sont pas moins instructives que les secondes. Puis, de ce que telles superstitions, tels usages, cités par M. Dottin, ne paraissent pas se rencontrer en Bretagne, il serait prématuré de conclure qu'ils n'y existent pas en réalité. Réservons l'avenir. Là où ni mes devanciers, ni moi, nous n'avons rien découvert de pareil, les enquêteurs futurs seront peut-être plus heureux. Et il reste, en tout cas, que les matériaux rassemblés ici sont assez variés, comme assez nombreux, pour donner une idée à peu près nette de l'ensemble des conceptions celtiques relatives à la mort.

Dans les notes, les titres des ouvrages sont souvent indiqués en abrégé. La bibliographie détaillée, placée ci-après, reproduit les titres complets, ainsi que les dates et les lieux de publication. L'index qui termine l'ouvrage, et qui est aussi l'œuvre de M. Dottin, a reçu tous les développements qu'il pouvait comporter. Il ne comprend pas seulement tous les faits surnaturels relevés dans la *Légende de la Mort*, mais encore les détails de mœurs et de coutumes les plus caractéristiques. On y a fait entrer de même les noms des conteurs et des auteurs

cités, ainsi que les désignations de lieux. Seuls ont été omis les noms des personnages qui figurent dans les récits, pour la bonne raison que la plupart ne sont pas authentiques. J'ai dû, en effet, pour éviter des froissements légitimes, remplacer le plus souvent les noms réels par des noms supposés, lorsque les conteurs eux-mêmes ne se chargeaient pas de ce soin. Et maintenant, que ce livre suive ses destins ! Quels qu'ils doivent être, nous avons le sentiment d'avoir fait de notre mieux (1).

(1) La troisième édition ne diffère de la seconde que par quelques additions au texte et aux notes et références bibliographiques. La quatrième édition, outre des corrections, contient de nouveaux récits et indications de coutumes ; l'index a été revu et complété.

INDEX DES LIVRES CITÉS

Annales de Bretagne, publiées par la Faculté des Lettres de Rennes (depuis 1886). Rennes, in-8°.

Annuaire des traditions populaires. Paris, 1887-1888.

Cours de littérature celtique, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, t. V, *L'épopée celtique en Irlande.* Paris, 1892, XLIV-536 p.

Archaeologia Cambrensis. London, depuis 1846.

An Irish precursor of Dante, a study on the vision of Heaven and Hell ascribed to the eighth-century Irish saint Adamnân, with translation of the Irish text, by C. S. Boswell. London, 1908, XIJ-262 p.

Traditions and hearthside stories of West Cornwall, by W. BOTTRELL, 2d series. Penzance, 1873, in-8°, 298 p.

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, Quimper, depuis 1873.

Voyage dans le Finistère, par CAMBRY. Paris, an VII, 3 vol. in-8°.

The Cambro-Briton, London, 1820-1822.

Popular tales of the West Highlands orally collected with a translation, by J. F. CAMPBELL. Edinburgh, 1860-1862, 4 vol. in 12.

Superstitions of the Highlands and Islands of Scotland, collected entirely from oral sources, by J. Gregorson CAMPBELL. Glasgow, 1900, in-8°, XX-318 p.

Fairy legends and traditions of the South of Ireland, by T. Crofton CROKER (1st edition 1825), a new and complete edition by T. WRIGHT. London, in-8°, 352 p.

Tales of the fairies and of the ghost-world, collected from oral tradition in South-west Munster by J. CURTIN. London, 1895, in-8°, XII-198 p.

Cymru fu yn cynwys hanesion, traddodiadau yn nghyda chwedlau a dammegion cymreig. Wrexham, 1862.

Peasant lore from Gaelic Ireland, collected by Daniel DEENEY. London, 1900, in-8°, XI-80 p.

Contes et légendes d'Irlande, traduits du gaélique par G. DOTTIN. Le Havre, édition de *La Province*, 1901, in-8°, 218 p.

Contes irlandais, traduits du gaélique par G. DOTTIN. Rennes, Plihon et Hervé, 190 , in-8°, VI-276 p. Les mêmes contes, accompagnés du texte irlandais, ont été publiés dans les *Annales de Bretagne*, t. X-XVII, et chez D. HYDE, *An Sgéaluidhe Gaedhealach*, London. Ils ont été recueillis en Connaught par D. HYDE.

Folklore, a quarterly Review of myth, tradition, institution and custom. London, depuis 1890.

The Folklore Journal. London, 1883-1889, 7 vol. in-8°.

The Folklore Record. The Folklore Society, 1878-1882, 5 vol. in-8°.

Antiquités de la Bretagne, par M. le chevalier DE FRÉMINVILLE. Finistère. Brest, Lefournier, 1832, in-8°, 334 p.

Le Fureteur breton, bulletin documentaire illustré, publié par M. LE DAULT, L. DUROCHER, Et. PORT. Paris, depuis 1905.

The Gentleman's magazine library, a classified collection of the chief contents of the G. M. from 1871 to 1888. Popular superstitions ed. by G. L. GOMME, London, 1884. English traditional lore, London, 1885.

Notes on the folklore of the North-East of Scotland, by W. GREGOR. London, 1881, in-8°, XII-238 p.

L'Hermine, revue littéraire et artistique de Bretagne, Rennes, depuis 1889.

Guionvac'h. Etudes sur la Bretagne, par L. KÉRARDVEN (L. DUFILHOL), 2e éd. Paris, 1835, in-8°, 387 p.

Legendary Fictions of the Irish Celts, collected and narrated by Patrick KENNEDY (1re edition 1866). London, 1891, in-8°, XVI-312 p.

The Fireside Stories of Ireland, by P. Kennedy. Dublin, 1870, in-8°, XII-174 p.

Legends of saints and sinners, collected and translated from the Irish, by D. Hyde. Dublin, in-8°, XIV-295 p.

Histoire de Bretagne, par A. de La Borderie, Rennes, 1896-1899.

Barzaz-Breiz, par H. de La Villemarqué, 6e éd., Paris, 1867.

West-Iris' folktales and romances, collected and translated by W. Larminie. London, 1898, in-8°, XXVIII-258 p.

Carnac, légendes, traditions, coutumes et contes du pays, par Z. Le Rouzic. Nantes, 1909, 2e éd., 1912.

Contes populaires de Basse-Bretagne, par F.-M. Luzel. Paris, 1887, 3 vol. in-12°, XX-452, 454, 480 p.

Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne, par F.-M. Luzel. Paris, 1881, 2 vol. in-8°, XI-363, 376 p.

Veillées bretonnes, mœurs, chants, contes et récits populaires des Bretons-Armoricains, par F.-M. Luzel. Morlaix, Paris, H. Champion, 1876, in-16, 292 p.

Les Mabinogion du Livre Rouge de Hergest, avec les variantes du Livre Blanc de Rhydderch, traduits du gallois, avec une introduction, un commentaire explicatif et des notes critiques, par J. Loth. Paris, 1913, 2 vol. gr. in-8°, 438-380 p.

Irish wonders, the ghosts, giants, pookas, demons, leprechawns, banshees, fairies, witches, widows, old maids, and other marvels of the Emerald isle, popular tales as told by the people, by D. R. Mac Anally. London, 1888, in-8°, XV-218 p.

Essai sur les antiquités du département du Morbihan, par J. Mahé. Vannes, 1825, in-8°, IV-500 p.

Mélusine, recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, dirigé par H. Gaidoz. Paris, 1877-1902, in-4°.

Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, depuis 1865.

The Physicians of Myddvai (Meddygon Myddfai), translated by J. Pughe and edited by J. Williams Ab Ithel. Llandovery, 1861, XXX-470 p.

Le plus ancien texte des Meddygon Myddfai, par P. Diverrès Paris, 1913, in-8°, CV-300 p.

Studies on the legend of the holy Grail, with especial reference to the hypothesis of its Celtic origin, by A. NUTT. London, 1888, XVI-281 p.

Beside the fire, a collection of Irish Gaelic folkstories, edited, translated and annotated by Douglas HYDE, with additional notes by Alfred NUTT. London, 1890, in-8°, LVIII-203 p.

Welsh folklore, a collection of folktales and legends of North Wales by the Rev. Elias OWEN. Oswentry, 1896.

Antiquarian and picturesque tour in Wales, by Th. PENNANT London, 1778.

Galerie bretonne, ou Vie des Bretons de l'Armorique, par O. PERRIN et A. BOUET, Paris, 1838, 3 vol. in-8°.

Revue des traditions populaires, recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire, dirigée par P. SÉBILLOT. Paris, depuis 1885.

Revue de Bretagne et de Vendée. Nantes, 1857-1888.

Revue celtique, publiée par H. GAIDOZ, 1870-1885 ; par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, depuis 1885 ; par J. LOTH, depuis 1910. Paris, in-8°.

Celtic folklore, Welsh and Manx, by John RHYS. Oxford, 1901, in-8°, XLVIII-718 p.

Le folklore de France, par P. SÉBILLOT, Paris, 1904-1907, 4 vol. gr. in-8°.

Selections from ancient Irish poetry translated by Kuno MEYER, 2d edition, London, 1913.

Le Finistère en 1836, par Emile SOUVESTRE. Brest, 1838, in-4°, IV-256 p.

Les derniers Bretons, par Emile SOUVESTRE. Paris, 1858 (1re édition, 1835-1837).

Three months in the forests of France, by Margaret STOKES, London, 1895.

Voyage en Basse-Bretagne, par VÉRUSMOR (Alexis GÉHIN), avec annotations complémentaires par B. JOLLIVET. Guingamp (1855), in-8°, 348 p.

Ancient legends, mystic charms and superstitions of Ireland, with sketches of the Irish past, by lady WILDE. London, 1888, in-8°, XII-347 p.

Ystên Sioned neu y gronfa gymmysg. Gwrecsam, 1894.

LA LÉGENDE DE LA MORT

chez les Bretons Armoricains

CHAPITRE PREMIER

Les Intersignes.

Les intersignes (1) annoncent la mort. Mais la personne à qui se manifeste l'intersigne est rarement celle que la mort menace.

Si l'intersigne est aperçu le matin, c'est que l'événement annoncé doit se produire à bref délai (huit jours au plus). Si c'est le soir , l'échéance est plus lointaine ; elle peut être d'une année et même davantage.

---

(1) Le mot « intersigne » se rend en breton de diverses manières suivant les régions. Les désignations les plus fréquentes sont celles de *seblanchou*, semblants ; de *sinaliou*, signes avertisseurs ; de *traou spont*, choses d'épouvante. Sur les intersignes, cf. L.-F. Sauvé, *Traditions populaires de la Basse-Bretagne, Intersignes et présages de mort* (*Revue celtique*, t. VI, p. 495-499). L. Dufilhol,

Personne ne meurt sans que quelqu'un de ses proches, de ses amis ou de ses voisins n'en ait été prévenu par un intersigne.

Les intersignes sont comme l'ombre, projetée en avant, de ce qui doit arriver.

Si nous étions moins préoccupés de ce que nous faisons ou de ce qui se fait autour de nous en ce monde, nous serions au courant de presque tout ce qui se passe dans l'autre.

Les personnes qui nient les intersignes en ont autant que celles qui en ont le plus. Elles les nient uniquement parce qu'elles ne savent ni les voir, ni les entendre ; peut-être aussi parce qu'elles les craignent et qu'elles ne veulent rien entendre ni rien voir de l'autre vie.

* * *

« Certaines gens ont plus que d'autres le *don de voir*.

« Dans mon jeune temps on se montrait du doigt, non sans une secrète épouvante, les personnes qui étaient douées de ce pouvoir mystérieux.

— « *Hennès hen eus ar pouar* ! disait-on (Celui-là a le pouvoir).

Guionvac'h, 2e éd., p. 184-185, énumère quelques intersignes. Sur les intersignes en pays vannetais, voir Z. Le Rouzic, *Carnac*, 2e éd., p. 135-147 ; Y. Le Diberder, *Annales de Bretagne*, t. XXVII, p. 419-432. On trouvera des histoires d'intersignes en Galles dans *Ysten sioned*, p. 62 et suiv.

« Dans cette catégorie privilégiée, il faut ranger en première ligne ceux « qui ont passé en terre bénite et en sont sortis avant d'avoir été baptisés (1). »

« Voici le cas :

« Un enfant vient de naître. Le *recleur*, que l'on est allé trouver, a fixé l'heure du baptême. Mais vous savez comme les gens de la campagne sont peu exacts. Père et matrone, parrain et marraine flânent en chemin, s'attardent aux auberges s'il y en a sur la route, n'arrivent au bourg que longtemps après l'heure convenue. Le prêtre s'est lassé de les attendre vainement ou a été appelé par quelque autre devoir de son ministère. Nos gens se rendent au porche, trouvent l'église déserte. A leur tour de s'y morfondre. Il n'y fait pas chaud. L'enfant crie. La matrone, la *groac'h-annholenn* (la vieille-au-sel), déclare que si l'on reste là, le nouveau-né risque « d'attraper sa mort ». On gagne quelque endroit mieux abrité, l'auberge la plus voisine. On y patiente, en vidant chopine, jusqu'au retour du prêtre. L'enfant a passé au cimetière, terre bénite, et en est sorti sans avoir été fait chrétien. Il aura le *don de voir*.

« L'aventure se produit souvent. De là vient que tant de Bretons ont la faculté de voir ce

(1) Cf. Sauvé, *L'enfance et les enfants*, *Mélusine*, t. I, col. 374; Le Carguet, *Superstitions et Légendes du cap Sizun* (*Revue des Traditions populaires*, t. IV, p. 465). En Irlande, on dit que les personnes nées la nuit ont pouvoir sur les fantômes et peuvent voir les esprits des morts (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 204).

qui reste invisible aux yeux de la plupart des hommes.

(Communiqué par René Alain, garçon de bureau aux Archives départementales, ancien chantre à Penhars. — Quimper.)

* * *

Ont encore le *don de voir*, ceux qui possèdent le trèfle a quatre feuilles (1), l'épi à sept têtes, ou le grain qui a passé dans la meule sans être moulu et au four sans être cuit.

* * *

Quand deux personnes voyagent de conserve, dont l'une a le don de voir les intersignes ou les revenants, il suffit que celle-ci mette sa main dans la main ou son pied sur le pied de l'autre pour lui communiquer la faculté qu'elle possède (2).

(Pierre Le Goff. — Argol.)

(1) En Irlande, la possession du trèfle à quatre feuilles donne la science. Dans un conte, un paysan qui tenait une brassée d'herbe où se trouvait un trèfle à quatre feuilles, comprend aussitôt la conversation de deux chiens dont les aboiements se répondaient ; il laisse tomber la brassée et la conversation devient un bruit incompréhensible (G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 143-145. Cf. Kennedy, *Legendary fictions of the Irish Celts*, p. 102-103).

(2) Si l'on veut voir à la lueur du jour les trépassés, il faut monter et se tenir sur les pieds de quelqu'un. C'est une croyance de l'île de Man rapportée par Rhys (*Celtic folklore*, p. 330). Dans une tradition galloise, un fermier est abordé une nuit par un étranger qui lui dit de mettre son pied sur le sien ; il aperçoit alors une maison de fée située juste au-dessous de sa demeure (Rhys, *ibid.*, p. 230). En Irlande, il y a une autre pratique pour voir les trépassés. Si l'on prend un os d'épaule de mouton bien débarrassé de

Entendre des chutes d'objets — écuelles, assiettes ou verres — qui se cassent en tombant, signe de mort (1) pour un parent ou pour un ami en voyage.

Les menuisiers qui fabriquent les cercueils savent d'avance si quelqu'un de la région doit mourir dans la journée ou dans la nuit. Ils en sont prévenus par le bruit des planches, qui s'entre-choquent d'elles-mêmes dans le grenier (2)

* * *

Qui voit une belette *(eur garellik)* doit mourir dans l'année (3).

* * *

Quand la pie vient se poser sur le toit, c'est que quelqu'un doit mourir dans la maison (4).

---

toute viande, et que pendant la nuit on regarde par-dessus, à la troisième fois, on voit tous les gens de connaissance qui sont morts (Curtin, *Tales of fairies*, p. 84). Dans les Hautes-terres d'Écosse, d'après les particularités de cet os, des spécialistes peuvent prédire la mort ou la vie (J. G. Campbell, *Superstitions of the High lands and islands of Scotland*, p. 263).

(1) Un tableau ou une glace qui tombe de la muraille est un intersigne de mort (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203).

(2) Voir ci-après, p. 17, n. 1.

(3) Dicton du cap Sizun. J'en mentionne l'origine, parce que nulle part ailleurs en Basse-Bretagne je n'ai retrouvé semblable croyance. Mais la belette joue un grand rôle dans les contes merveilleux de l'Irlande. Voir, par exemple, D. Hyde, *Beside the fire*, p. 73, 75, 77 ; G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 42, 43, 225-227.

(4) Dans le Morbihan, trois pies sautant ensemble sur une route présagent la venue d'un enterrement (Fr. Marquer, *Traditions et superstitions du Morbihan*, *Revue des traditions populaires*, t. XI,

Quand un coq vient chanter tout auprès de vous, c'est que votre dernière heure est proche.

*
* *

Quand une poule, après s'être empêtrée dans de la paille, en a gardé un brin attaché à sa queue, c'est signe de deuil pour les gens de la maison.

*
* *

Si le coq chante dans l'après-midi, c'est pour annoncer grande joie ou grand deuil (1). S'il chante

---

p. 41). En Irlande, une pie qui frappe à la fenêtre annonce qu'il y aura une mort dans la maison (G. H. Kinahan, *Notes on Irish folklore*, *The Folklore record*, t. IV, p. 99). Il en est de même d'une pie qui vient jacasser à la porte (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 180).

Si l'orfraie passe dans la rue ou dans un village, elle emportera son mort (Le Rouzic, *Carnac*, p. 137).

Le corbeau est souvent aussi en Bretagne un intersigne de mort : « Ils croient que deux corbeaux président à chaque maison et qu'ils prédisent la vie et la mort » (district de Quimper) (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. III, p. 48). Des corbeaux planant sur une maison sont un présage de mort (Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 341. Cf. Sauvé, *Revue celtique*, t. VI, p. 497).

En Galles un corbeau croassant au-dessus d'une maison y annonce la mort (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 304).

Dans les Hébrides, avant la mort d'un enfant, on voit souvent des moineaux chaque jour, pendant une quinzaine, venir à la porte de la maison (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 51).

En Irlande, quand en se rendant à une réunion on entend à gauche le croassement d'un corbeau, c'est qu'un des membres de l'assemblée sera tué (*The Folklore Journal*, t. II, p. 66-67). Un vol de corneille au-dessus d'une maison ou d'une personne est un intersigne de mort (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 181).

(1) En Irlande, quand un coq chante trois fois, la nuit ou à une heure insolite, c'est un signe de mort (Deeney, *Peasant lore from*

la nuit avant minuit, c'est signe de grand malheur, d'accident ou de mort.

*
* *

L'oiseau de la mort *(ar sparfel)* voltige autour de la maison et frappe à la vitre quand vient la mort (1).

Lorsque les chiens hurlent la nuit, c'est que la mort essaye de s'approcher de la maison (2).

Gaelic Ireland, p. 55, 60, 78) ; il en est de même d'une poule qui chante comme un coq à n'importe quel moment (Deeney, *ibid.*, p. 78). On trouve la même croyance dans le Nord-Est de l'Écosse (*Folklore Journal*, t. VII, p. 43), en Bretagne (Le Rouzic, *Carnac*, p. 138, et en Galles (*Cymru fu*, p. 299 ; E. Owen, *Welsh folklore*, p. 297) ; H. C. Tierney (*Hermine*, t. XXXIII, p. 235) rapporte que l'intersigne est plus sûr encore quand le coq, en chantant le soir, porte les yeux sur le cimetière. En Leitrim, il est recommandé de tuer la poule qui chante comme un coq (*Folklore*, t. VII, p. 181). Dans les Hébrides, même rêver qu'un coq chante dans l'obscurité est un intersigne de mort (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides, Folklore*, t. XIII, p. 36).

(1) Cf. E. Owen, *Welsh folklore*, p. 297, où l'oiseau est le chathuant. Quand des oiseaux noirs voltigent autour des navires des Terreneuvas, c'est signe qu'un matelot mourra. (P. Sébillot, *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 394). Au moment où une personne trépasse, un oiseau entre dans la maison et attend la mort pour emporter l'âme (M. A. Courtney, *The Folklore Journal*, t. V, p. 217). A Kilcurry, on croit qu'au moment d'une mort un pigeon entre à la maison et qu'on entend un léger coup à la fenêtre (*Folklore*, t. X, p. 122). En Galles, c'est un signe de mort si de petits oiseaux entrent dans la maison et voltigent autour des chambres (H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIII, p. 235).

(2) « Les hurlements d'un chien leur annoncent la mort » Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 71. Cf. Marquer, *Traditions et superstitions du Morbihan, Revue des traditions populaires*,

Si, pendant le mariage à l'église, vient à s'éteindre le cierge placé devant l'un des deux époux, c'est que celui-ci ne tardera pas à être veuf (1).

* * *

Dans le pays de Paimpol, les femmes de marins qui sont depuis longtemps sans nouvelles de leurs maris se rendent en pèlerinage à Saint-Loup-le-Petit *(Sa-Loup-ar-Bihan)*, dans la commune de Lanloup, entre Plouézec et Plouha. Elles allument aux pieds du saint un cierge dont elles se sont munies. Si le mari se porte bien, le cierge brûle joyeusement. Si le mari est mort, le cierge luit d'une flamme triste, intermittente, et tout à coup s'éteint (2).

---

t. XI, p. 41 ; Mahé, *Essai sur les antiquités du Morbihan*, p. 211). On trouve la même croyance au pays de Galles (*Cymru fu*, p. 299 ; H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIII, p. 235 ; E. Owen, *Welsh folklore*, p. 304.

En Irlande, le hurlement d'un chien tourné vers le nord présage la mort d'un homme ou d'une femme de la famille. Si le chien a le museau en l'air, c'est un chef qui mourra (texte irlandais du XVIII[e] siècle dans *Mélusine*, t. V, col. 86). La même croyance est rapportée par Deeney (*Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 78), mais l'intersigne est moins précis : « un chien qui se plaint autour d'une maison est un signe de mort ». Dans les Hébrides, quand un chien, sans raison suffisante, hurle en plein jour, c'est qu'il aperçoit un enterrement de fantômes (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 34).

(1) Cf. L. Dufilhol, *Guionvac'h*, 2[e] éd., p. 200.

(2) Quand la chandelle de résine s'éteint à plusieurs reprises, c'est un intersigne de mort (Le Calvez, *La mort en Basse-Bretagne*, *Revue des traditions populaires*, t. III, p. 45 .

Lorsqu'il se forme en côté de la chandelle de résine une colonne

Si l'on se réveille le matin avec des taches couleur « jaune cire » sur les mains, il faut s'attendre à voir sous peu les cierges funèbres dans la maison.

Lorsqu'on sent odeur de cierge dans une maison, c'est signe que l'on enterrera sous peu l'un de ses hôtes.

* * *

Il ne faut jamais laisser brûler trois chandelles à la fois dans une même pièce, sinon c'est signe que l'on aura bientôt à allumer les *trois chandelles de la mort.*

(Allusion aux trois chandelles qu'on allume dans les veillées funèbres : l'une au chevet du défunt, l'autre sur la table, la troisième dans le foyer (1).)

(Marie-Jeanne Fiche. — Rosporden.)

Dicton :

Teir goulaouen 'bars an ty
Ze zin pront d'eur maro cry

(Trois lumières dans la maison annoncent à bref délai une mort douloureuse.)

---

qui reste sans se consumer, c'est un intersigne de mort (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 204). Voir ci-après, p. 18.

(1) En Irlande, on met autour du cercueil cinq chandelles, dont une ne doit pas être allumée (Haddon, *A batch of Irish folklor*, *Folklore*, t. IV, p. 351).

Quand le timbre de l'horloge se met à sonner en même temps que la clochette qu'agite l'enfant de chœur, au moment de l'Élévation, c'est signe de mort pour l'une quelconque des personnes qui assistent à la messe.

Si le son de la cloche vibre longtemps après que la cloche a fini de sonner, c'est que la mort est suspendue sur quelqu'un de la paroisse (1).

* * *

Quand on voit en rêve une personne portant un faix de linge sale, c'est signe qu'on doit perdre à bref délai un de ses proches (2).

Si le linge est blanc par endroits, c'est signe que cette mort ne nous causera que peu ou point de chagrin.

Si on rêve à de l'eau douce ou salée, c'est que l'un des siens est malade. Si l'eau est claire, il est sauvé ; si elle est trouble, sa mort est prochaine (3).

* * *

Rêver de chevaux, signe de mort, à moins que les chevaux ne soient blancs.

---

(1) Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 137.

(2) En Écosse, la vision d'une personne enveloppée d'un suaire est un intersigne de mort. *The Gentleman's Magazine Library*, popular superstitions, p. 203). Rêver d'un mort est signe qu'il reviendra (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 40).

(3) Cf. Le Calvez, *Médecine superstitieuse* (*Revue des Traditions populaires*, t. VII, p. 90).

Souvent, c'est le malade lui-même, ou, comme on dit, son « Expérience (1) », qui se fait l'annonciateur de sa propre mort. Il revêt, en ce cas, les formes et les déguisements les plus bizarres, se présente, par exemple, sous l'aspect d'un animal blanc ou noir, selon qu'il doit être sauvé ou perdu dans l'autre monde.

Une femme sur le point de trépasser fut vue en chemise sur la branche d'un pommier, à quelque distance de la maison, au moment précis où elle entrait en agonie (2).

* * *

Quand on est pris, sans cause apparente, d'un frisson subit (3), on dit généralement que « c'est l'Ankou (la Mort) qui vient de passer ».

---

(1) *Experians*. C'est le terme consacré, en Bretagne ; il équivaut à ce que l'on appelle le « double ».

(2) Cf. A. Le Braz, *Pâques d'Islande*, p. 55-56. L'intersigne du « double » a été relevé aussi en Irlande.

Deux jeunes gens, qui étaient partis en barque, apparaissent jouant dans un champ loin du rivage à un homme du voisinage. Le lendemain, on les trouve noyés (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 43). Un homme que des amis aperçoivent sur la route un jour où il n'était pas sorti de chez lui meurt bientôt après (Deeney, *ibid.*, p. 50-53). Un médecin endormi dans son lit s'aperçoit lui-même et apparaît à sa femme debout auprès de la table. Il meurt la nuit suivante (Kennedy, *Legendary fictions*, p. 169-170). Un daim que l'on aperçoit au loin, mais qui devient invisible si l'on en approche est, dans l'île Lewis, un signe de mort (M. Mac Phail, *Folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. VIII, p. 383).

(3) Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 136. En Écosse, un bourdonnement d'oreilles est l'intersigne de la mort d'un ami dont on recevra

A l'appel brusque de quelqu'un, au contact imprévu de quelque chose, faites-vous instinctivement un soubresaut ? C'est que la mort qui venait de s'abattre sur vous vous quitte pour s'emparer d'un autre.

* * *

Se sentir les yeux tout à coup pleins de larmes, signe que l'on aura bientôt à pleurer quelqu'un des siens (1).

---

bientôt la nouvelle (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 258. Cf. Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides, Folklore*, t. XIII, p. 33). Si l'on, se sent les pieds excessivement fatigués, c'est qu'on aura à aller inviter les gens à un enterrement (*ibid.*, p. 61). Si on est saisi par une sensation d'horreur en quelque lieu, c'est signe que quelqu'un s'est noyé là (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 226).

(1) Les intersignes sont en Bretagne si nombreux et si variés qu'il est impossible de les énumérer tous. Voici quelques intersignes connus dans les pays celtiques, que nous n'avons pas relevés en Bretagne. En Écosse, le pluvier doré qui crie la nuit, ou le coucou qui chante sur le haut de la maison ou sur la cheminée sont des intersignes funèbres (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 25). En Irlande, le coucou annonce la mort à une certaine famille (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 138).

En Galles, les oies donnent des présages de mort, quand elles volent au-dessus d'une maison ou pondent un petit œuf. Il en est de même d'une poule qui pond un petit œuf ou qui pond deux œufs le même jour (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 304-305).

En Cornwall, la tourterelle est un oiseau de mauvais augure (*Folklore Journal*, t. V, p. 32) et l'apparition soudaine de rats ou de souris est un signe de mort (*The Folklore Journal*, t. V, p. 217 ; *Folklore*, t. IX, p. 257 ; cf. t. XI, p. 345). Dans le même pays, quand on voit sur un chêne des feuilles étrangères, c'est pour certaines familles un présage de mort (*The Folklore Journal*, t. V, p. 32). En Galles, une personne qui apporte de la bruyère dans une

maison cause la mort d'un membre de la famille (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 305). En Irlande, un roitelet, qui chante au pied d'un lit, annonce la mort ; autant de fois il s'abat sur le sol, autant de morts on aura à pleurer (*The Folklore Journal*, t. II, p. 66-67).

Si l'on voit dans les limites de la même ville les deux bouts d'un arc-en-ciel, c'est signe qu'il y aura une mort dans la ville (*Folklore*, t. X, p. 364).

On croit à Kilcurry (Irlande) que si le premier agneau de la saison que l'on voit est noir, on mourra dans l'année (*Folklore*, t. X, p. 121 ; lady Wilde, *Ancient legends*, p. 180).

Le bruit d'un ver rongeant du bois est en Écosse un intersigne de mort (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203). En Galles, l'insecte qui fait le même bruit que le mouvement d'une montre est aussi un présage de mort (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 305). Il en est de même d'une joie extraordinaire, d'une récolte exceptionnellement bonne (W. Gregor, *ibid.*, p. 204). Lorsqu'un fermier, en semant ou en plantant oublie une rangée ou un sillon, c'est en Galles signe de mort. (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 304.)

En Écosse, les fantômes sont souvent des intersignes de mort. Une nuit, on voit un revenant s'approcher du lit d'un de ses frères et l'embrasser. Celui-ci meurt bientôt après (Mac Phail, *Folklore from the Hebrides* ; *Folklore*, t. IX, p. 88). Un homme sent sur son dos le poids d'un cadavre ; quelque temps après, il apprend qu'un naufrage a eu lieu (W. A. Craigie, *Some Highland folklore* ; *Folklore*, t. IX, p. 376). En Galles, des gens ont vu des amis s'approcher d'eux, et se dissiper dans l'air quand ils s'avançaient pour leur serrer la main. Cette apparition est considérée comme le signe de la mort des personnes ainsi aperçues (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 303).

Les membres des vieilles familles irlandaises ont leur *bean-sidhe*, fantôme sous forme de femme qui vient les avertir du moment où ils mourront. Les familles de parvenus n'en ont point (G. H. Kinahan, *The Folklore record*, t. IV, p. 121-122). La *bean-sidhe* des O'Brien était une femme séduite et tuée par un membre de cette famille ; elle apparaissait au clair de lune, la nuit où mourrait un O'Brien ; elle avait une robe blanche, de longs cheveux noirs, un figure pâle ; sa voix était étrange et elle poussait de longs soupirs (Kennedy, *The fireside stories of Ireland*, p. 143-144).

La *bean-sidhe* est quelquefois le fantôme d'une personne qui était pendant sa vie très attachée à la famille qu'elle vient avertir

de l'approche de la mort. Mais alors son chant est doux ; il encourage le moribond et console les survivants (Mac Anally, *Irish Wonders*, p. 110). La *bean-sidhe* chante surtout la nuit, un ou deux jours avant la mort ; elle n'est entendue le plus souvent que par celui qui doit mourir (*ibid.*, p. 112 ; cf. lady Wilde, *Ancient legends*, p. 135-137).

I

Huit intersignes pour la même mort.

Toutes les fois qu'il est mort quelqu'un des miens, j'en ai été avertie par un intersigne. Mais les intersignes qui m'ont le plus frappée, ce sont ceux qui précédèrent la mort de mon mari. J'en eus de toute sorte, pendant les sept mois que dura sa maladie.

Un soir que je l'avais veillé un peu tard, je m'étais endormie de lassitude, sur le banc, auprès du lit. Je fus réveillée brusquement par un bruit semblable à celui d'une fenêtre qui s'ouvre. « Allons ! pensai-je, c'est le vent qui fait des siennes (1). » Il venait de me passer sur la figure un souffle humide et frais, comme s'il sortait d'une cave. Je me rappelai que j'avais oublié du lin peigné sur la haie du courtil où je l'avais mis à sécher, et je me dis : « Pourvu que le vent n'ait pas déjà emporté mon lin ! »

Je me levai précipitamment. A ma grande surprise, la fenêtre était hermétiquement close. J'allai

(1) Un coup de vent subit qui ne brise et ne dérange rien est un intersigne pour une famille irlandaise. Il est causé par le passage de l'âme du mort (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 139).

à la porte et je l'ouvris. Il faisait une nuit claire, pleine d'étoiles. Le lin était toujours sur la haie ; les arbres du courtil se tenaient immobiles. Pas une ombre de vent.

Je ne m'inquiétai pas trop de ce premier fait, si mystérieux qu'il me parût. A quelques jours de là, à la tombée du jour, je filais, sur le pas de la porte, en compagnie d'une voisine. Tout à coup, je m'entendis appeler par mon mari qui était couché à l'autre bout de la maison, dans un lit près de l'âtre. J'accourus.

— Que te faut-il ? lui demandai-je.

Il ne me répondit point, et je vis qu'il dormait profondément, la tête tournée du côté de la muraille.

Je revins vers la voisine.

— Est-ce que vous n'avez pas entendu Lucas m'appeler, tout de suite ?

— Si bien.

— Comment expliquer cela ? Il dort maintenant d'un sommeil de blaireau...

Un mois ou deux s'écoulèrent. Mon homme n'allait ni mieux, ni pis. Cette nuit-là, je venais de m'étendre à son côté et je commençais à prendre mon repos, quand j'entendis, dans le grenier, juste au-dessus de ma tête, le pas de quelqu'un qui marchait avec précaution. Puis, ce furent comme des chuchotements entre plusieurs personnes (1). Puis, un

(1) En Écosse, si l'on entend à la porte un murmure de voix humaines et qu'on n'aperçoive personne, c'est un intersigne de

fracas de planches qu'on remue (1). Enfin les coups répétés d'un marteau enfonçant des pointes (2).

Tout cela était bien extraordinaire, car la trappe du grenier n'avait pas été levée depuis plus d'une semaine, et, en tout cas, il n'y avait dans ce grenier qu'un peu de balle d'avoine, quelque menu fagot, et pas une seule planche.

Je criai à haute voix :

— Qui est-ce donc qui fait là-haut tout ce bruit, pour empêcher des chrétiens de dormir ?

Je fis ensuite le signe de la croix et j'attendis...

Mais dès que j'eus parlé le bruit cessa.

Le lendemain, j'allai à la rivière laver des draps. Pour se rendre de chez nous au Guindy (3), il n'y a pas de route, mais un étroit sentier qui longe sur presque tout le trajet des talus plantés d'aulnes. Je m'étais à peine engagée dans le sentier que j'entendis un pas derrière moi et aussi une respiration haletante, ainsi qu'un bruissement dans

---

mort. Les voix sont celles de gens qui causent à voix basse en attendant la levée du corps (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203).

(1) Un craquement de planches est un intersigne de mort pour une famille irlandaise (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 138). Au Pays de Galles, les bruits qui ressemblent à ceux que font les fabricants de cercueils ou les porteurs d'une bière funèbre, entendus d'en dehors ou d'en haut, sont des intersignes de mort (H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIII, p. 235 ; E. Owen, *Welsh folklore*, p. 303-304).

(2) Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 149.

(3) Le Guindy traverse le territoire de Pluzunet. C'est lui qui conflue à Tréguier avec le Jaudy.

les branches d'aulne qui surplombaient. Chose étrange : je reconnus distinctement le pas de mon mari, le pas qu'il avait du temps qu'il était bien portant, quand il rentrait de sa journée dans une des fermes d'alentour.

Je me retournai.

Personne !!!

Je passai la matinée au lavoir. Au retour, je n'entendis plus rien, mais le faix de linge que je portais se mit à peser sur mes épaules d'un tel poids qu'on aurait juré que la toile s'était changée en plomb. J'ai compris depuis ce que cela signifiait. Parmi ces draps se trouvait celui qui devait servir trois jours après à ensevelir mon pauvre cher homme.

Car, trois jours après, Lucas mourut. Dieu ait son âme ! Ces trois jours durant, les signes se succédèrent de façon presque ininterrompue.

Une nuit, c'était la porte qui battait avec violence, une rumeur de foule pénétrant dans la maison, des pas nombreux montant l'escalier et le redescendant. La nuit suivante, c'étaient des sonneries lointaines de cloches (1), une lumière (2)

(1) En Galles, un son de cloche dans l'oreille est un signe sûr de mort dans le voisinage (*Cymru fu*, p. 297).

(2) En Galles, un intersigne est la *fetch candle*, « chandelle de mort » ou *corpse candle (canwyll gorff)*, « chandelle de cadavre » ; c'est une torche magnifique à flamme bleue qui s'avance majestueusement de place en place ; quelquefois elle apparaît dans la main du fantôme de la personne qui doit bientôt mourir (*The Cambro-Briton*, t. I, p. 350 ; *Cymru fu*, p. 295 ; E. Owen, *Welsh folklore*, p. 298-301 ; H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIV, p. 53-55 ;

brûlant d'une flamme pâle au chevet du lit où nous couchions, puis des chants de prêtres qui s'en venaient, par les champs, de la direction du bourg.

J'en étais arrivée à ne plus pouvoir fermer l'œil.

Mais ce fut la dernière nuit qui fut la plus terrible. Mon mari, qui ne paraissait pas plus mal, m'avait défendu de veiller. Quand j'eus constaté qu'il reposait, j'essayai de m'assoupir à mon tour. Mais, à ce moment, les cahots d'une charrette se firent entendre. C'était d'autant plus surprenant qu'il n'y avait aucune voie charretière dans le voisinage de notre maison. Lorsque nous étions venus

---

Rhys, *Celtic folklore*, p. 275) ; quelquefois elle semble sortir du lit du malade et aller au cimetière par le chemin que suivent les enterrements (*Folklore*, t. V, 1894, p. 293 ; cf. *Revue des traditions populaires*, t. XXVI, p. 345). Le 31 octobre, à minuit, les femmes s'assemblent dans l'église paroissiale. D'après l'état de la flamme de la chandelle qu'elles tiennent à la main, elles conjecturent leur sort à venir ; elles entendent les noms ou voient les cercueils de ceux qui mourront dans l'année (Rhys, *ibid.*, p. 321).

En Écosse et dans l'île de Man, les lumières sont souvent des intersignes de mort. Tantôt c'est pendant la nuit, la veille du 1er mai, une lumière qui semble sortir d'une maison et qui se dirige vers l'église (*Folklore*, t. VIII, p. 208). Tantôt des lumières qui apparaissent dans le cimetière avant un enterrement ou au moment d'une mort (p. 209-210), ou sur la route du cimetière (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203). Quelquefois c'est une boule de feu avec une queue comme un cerf-volant (p. 247). Un homme, sur les deux épaules duquel on aperçoit une lumière, meurt bientôt après (p. 220). Une jeune fille paraît toute lumineuse au moment même où son père mourait (p. 255-256). A la suite d'un naufrage, on aperçoit des lumières sur la grève (p. 212).

l'habiter, nous avions dû y transporter nos meubles dans des brouettes. Cependant c'était bien vers notre maison que se dirigeait la voiture. Le cri de l'essieu mal graissé se faisait de plus en plus distinct (1). Je l'entendis bientôt tout contre le pignon. Je me levai sur les genoux. Dans le mur auquel s'appuyait le bois du lit, il y avait une lucarne. Je regardai par cette lucarne, pensant que je verrais passer la charrette. Mais je ne vis rien que l'aire toute blanche, au clair de la lune, et les formes noires des arbres sur les fossés des champs. L'essieu continuait pourtant de grincer, et la charrette de cahoter. Elle fit le tour de la maison une première fois, puis une seconde, puis une troisième. Au troisième tour, un coup formidable s'abattit sur la porte (2). Mon mari se réveilla en sursaut :

(1) Cf. la charrette de l'Ankou, ch. III.

(2) Trois coups frappés à la porte sont un intersigne de mort (Le Calvez, *La mort en Basse-Bretagne, Revue des Traditions populaires*, t. III, p. 45. Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 143). En Irlande, si à minuit, pendant trois nuits successives, on entend frapper à la porte de la maison, c'est un intersigne de mort (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 55-60). En Écosse, l'intersigne consiste en trois coups frappés à intervalles réguliers d'une ou deux minutes (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203). En Galles, la personne qui est la plus proche parente de celle qui va mourir entend un bruit plaintif *(cyhiraeth)* qui fait dresser les cheveux et glace le sang dans les veines (*The Cambro-Briton*, t. I, p. 350) ; il part de la maison du moribond pour finir au cimetière ; les chiens qui l'entendent s'enfuient et se cachent (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 302-303). La *cyhiraeth* est souvent personnifiée en une sorte de *bean-sidhe*. (Rhys, *Celtic folklore*, p. 452).

— Qu'y a-t-il ?

Je ne voulus pas l'attrister et je répondis :

— Je ne sais pas.

Mais je grelottais d'épouvante.

Il faut croire qu'on ne meurt pas de frayeur, puisque j'ai survécu à cette nuit-là.

Mon homme trépassa le lendemain, qui était un samedi, sur le coup de dix heures.

Communiqué par M. Le Mare, instituteur ; conté par une vieille filandière de Pluzunet (Côtes-du-Nord). — Août 1891.)

II

L'intersigne des « bœufs ».

Ceci se passait un peu avant la « Grande Révolution ». Je le tiens de ma mère, qui avait seize ans à l'époque, et qui n'a jamais menti.

Elle était vachère dans une ferme de Briec. Je ne saurais vous dire au juste le nom de la ferme, mais elle devait être située quelque part aux alentours de la Plaine (1). Il me souvient que le maître s'appelait Youenn (Yves). C'était un brave homme, et, qui plus est, un homme savant. Il avait étudié au collège de Pont-Croix, pour être prêtre. Mais il avait préféré revenir au labour, sans doute parce qu'il ne se sentait pas la vocation. Il n'avait pas désappris toutefois ce qui lui avait été enseigné au temps de sa jeunesse, et on le vénérait dans le pays, attendu qu'il savait lire dans toute espèce de livres. On disait même qu'il était capable de

(1) La Plaine, « ar Blénenn », est le nom sous lequel on désigne un vaste plateau marécageux, en re Bri c e Pleyben. J'ai traversé cette triste région. Il m'en est resté une impression poignante de mélancolie et de solitude. Cela ressemble à une Camargue sans soleil. Rien que des champs de joncs où dorment, çà et là, des mares lugubres.

converser, en n'importe quelle langue, avec n'importe qui.

Un matin, il dit au « grand charretier » :

— Tu mettras le joug à la plus jeune paire de bœufs, afin que je les aille vendre à la foire de Pleyben.

Il était comme cela. Qu'il s'agît de vendre ou d'acheter, il ne se décidait jamais qu'au dernier moment, et cela lui réussissait toujours. On prétendait qu'il avait un esprit familier qui lui soufflait à l'oreille, à l'instant précis, ce qu'il devait faire. Aussi ne faisait-il que d'excellents marchés.

Donc, le grand charretier imposa le joug aux deux bœufs les plus jeunes et sella un cheval pour le maître.

Celui-ci se mit en route, après avoir distribué sa tâche à chacun dans la ferme.

Sa femme, qui était venue au seuil pour le regarder partir, dit à ma mère :

— Aussi vrai que je vous l'affirme, Tina, des deux jeunes bœufs que voilà, mon homme me rapportera cent écus.

Ma mère s'en fut conduire aux champs les vaches dont elle avait la garde. A la « brume de nuit » elle les ramena. Le sentier qu'elle devait suivre faisait croix avec la grand'route. Comme elle arrivait au carrefour, elle rencontra le maître qui s'en retournait de la foire. Elle ne fut pas peu surprise de voir qu'il revenait avec la paire de bœufs dont il s'était promis de se débarrasser.

Vous savez qu'en Basse-Bretagne on ne se gêne pas pour causer librement même avec les maîtres :

— M'est avis, Youenn, dit ma mère, que la foire de Pleyben ne vous a guère rapporté.

— C'est ce qui te trompe, répondit le maître d'un ton étrange : elle m'a rapporté plus que je ne souhaitais.

— Voire, pensa ma mère... En tout cas, il n'avait pas l'air joyeux ; il laissait aller son cheval au pas, la bride abandonnée sur le cou. Quant à lui, il avait les bras croisés, la tête inclinée et songeuse. Les bœufs l'escortaient, l'un à droite, l'autre à gauche, avec une sorte de solennité : ils avaient dû perdre à la foire le joug qui les attachait. C'étaient d'ailleurs deux bonnes bêtes dociles, quoique jeunes. Ils n'avaient pas encore été attelés à la charrue, ni au tombereau, parce que Youenn les réservait pour la vente, mais on voyait déjà, à leur allure posée, à la façon paisible dont ils allongeaient le mufle vers le sol, qu'ils étaient tout prêts à faire de vaillante besogne.

Pour le moment ils avaient l'air, eux aussi, de songer à des choses tristes, comme le maître.

On marcha quelque temps en silence, les vaches en avant. Ma mère se demandait ce que le maître avait bien pu vouloir dire. En quoi donc la foire de Pleyben lui avait-elle rapporté plus qu'il ne souhaitait ?

Il tenait le milieu de la chaussée, avec la paire de bœufs. Ma mère cheminait dans l'herbe de la douve.

Tout à coup Youenn l'interpella :

— Tina, dit-il, je ramènerai moi-même les vaches. Toi, prends cette voie de traverse et cours d'une haleine jusqu'au bourg. Tu passeras d'abord chez le menuisier pour lui commander un cercueil de six pieds de long sur deux pieds de large. Puis tu te rendras au presbytère. Quel que soit le prêtre de service, tu le prieras de prendre son sac *d'extrême-onction* (1) et de te suivre chez nous au plus vite.

Ma mère regarda le maître avec stupéfaction. Il avait des larmes qui roulaient sur la joue.

— Va, commanda-t-il, et sois prompte.

Ma mère prit ses sabots dans ses mains, enfila la voie de traverse, et courut au bourg tout d'une haleine.

Une heure après, elle était de retour à la ferme. Un des vicaires l'accompagnait.

Sur le seuil était assise la fermière.

— Vous arrivez trop tard, dit celle-ci au vicaire, mon mari est trépassé.

Ma mère n'en pouvait croire ses oreilles.

La fermière fit tout de même entrer le prêtre. Ma mère se glissa derrière eux dans la cuisine. Sur la table, on avait étendu un matelas, et le maître était couché dessus, mort. Il avait encore ses vêtements de la journée. Le vicaire asper-

(1) *Ar sac'h-nouenn* appelé aussi *ar sac'h-dû*. C'est une sorte de sacoche en velours noir dans laquelle le prêtre met un rochet, une étole et les saintes huiles, pour aller extrémiser les moribonds

gea le corps d'eau bénite et commença les prières funèbres.

Quand il fut parti, ma mère reçut l'ordre de gagner le lit, car on préparait tout pour la dernière toilette du défunt.

Ce lit était au bas bout de la maison. Une simple cloison de planches séparait la pièce de la cuisine. Je n'ai pas besoin de vous dire que ma mère n'avait nulle envie de dormir. Elle fit mine de se coucher, et de tirer sur elle les volets du lit. Mais quand il se fut écoulé quelque temps, elle se releva en chemise et vint coller l'oreille à la cloison.

Il n'était resté dans la cuisine que la veuve de Youenn et deux vieilles femmes du voisinage qui avaient coutume d'ensevelir.

Dans la cour, on entendait causer les gens de la maison, et d'autres, venus des alentours pour la veillée. Tous se demandaient comment la mort avait pu abattre si soudainement un homme aussi solide.

C'était aussi ce qui intriguait ma mère. Elle ne tarda pas à être renseignée, car elle ne perdit pas un mot du récit que faisait la fermière aux deux vieilles femmes, dans la cuisine, pendant qu'elles lavaient ensemble le cadavre de Youenn.

— Vous savez, disait la fermière, que jamais il ne manquait de vente. Quand je l'ai vu revenir avec les bœufs, je lui en ai fait le reproche.

— Youenn, lui dis-je, cette fois tu es en faute.

— C'est la première fois et ce sera la dernière, me répondit-il.

— Plaise à Dieu ! fis-je.

Il me regarda drôlement et il me dit :

— Voilà un souhait que tu regretteras vite de voir exaucé, car il t'en viendra grande peine... Oui, poursuivit-il, après un silence, c'est la première fois que tu me prends en faute sur un marché, et ce sera aussi la dernière, parce que nul autre marché je ne ferai de ma vie. Demain, l'on m'enterrera.

— J'avais bien envie de le traiter de rêveur (1), mais je me souvins de certaine parole qu'il m'avait dite naguère. « Le premier averti de ma mort, ce sera moi », m'avait-il souvent répété. Je le vis si abattu que la peur me saisit. Évidemment, il avait dû avoir son intersigne. Je lui demandai, toute tremblante :

— Que s'est-il donc passé depuis ce matin ?

— Ma foi de Dieu, dit-il, nous étions arrivés à la descente de Châteaulin, quand tout à coup les bœufs, qui jusque-là avaient fait la route paisiblement, s'arrêtèrent et se mirent à renifler avec bruit. Puis l'un d'eux dit à l'autre, en son langage de bête : « M'est avis qu'on nous mène à Châteaulin ? — Oui, répondit l'autre, mais on nous ramènera ce soir à la Plaine ». Je les exposai sur le champ de foire. Les gens se mirent à tourner à l'entour, chacun disait : « Voilà une belle paire de

(1) Le mot « rêveur » est usité, dans le pays de Quimper, aussi bien en breton qu'en français, pour désigner quelqu'un qui a des idées bizarres, saugrenues.

bouvillons », mais personne ne m'en demandait le prix. Ce fut ainsi toute la journée. Durant longtemps je dévorai mon impatience, mais quand je vis le champ de foire se vider et venir la tombée du soir, je ne pus me défendre de jurer et de sacrer tout bas. En vérité, à ce moment-là, je crois que j'eusse donné mes deux bêtes pour rien, si seulement j'en avais trouvé preneur. Le bœuf noir et gris s'étant mis à creuser le sol de son sabot, je lui détachai un coup de pied dans le ventre. Il me regarda alors du coin de l'œil, tristement, et il me dit : « Youenn, avant deux heures il fera nuit, et dans quatre heures vous serez mort. Retournons vite à la ferme, vous, pour mettre votre conscience en règle, et nous, pour nous préparer à notre travail de demain qui sera de vous porter en terre ».

— Voilà ce que m'a conté mon homme, ajouta la fermière ; un autre se serait peut-être mis en colère contre le bœuf, mais lui, qui était un homme de sens, il a suivi son conseil. Grâce à quoi il a trépassé, non dans la douve du grand chemin, comme un animal, mais dans sa maison, muni pour le voyage des prières d'un prêtre, comme un bon chrétien.

— *Doué da bardono ann anaonn* ! (Dieu pardonne aux défunts !) murmurèrent les vieilles femmes.

Ma mère fit le signe de la croix et regagna son lit.

Le lendemain, les deux bouvillons traînèrent au bourg de Briec la charrette funèbre.

Ceci se passait un peu avant la « Grande Révolution ». Depuis ce temps-là, on prétend que les

bœufs ne parlent plus, si ce n'est pourtant à l'heure de minuit, durant la veillée de Noël (1).

(Conté par Naïc, vieille marchande de fruits. — Quimper, 1887.)

(1) Un fermier voulut entendre ce que pourraient bien se dire ses bœufs et se cacha dans le grenier, au-dessus de l'étable.

— Que ferons-nous demain ? demanda l'un des bœufs à son compagnon ?

— Nous porterons notre maître en terre.

Ce fut, en effet, le premier travail qu'ils firent. Le fermier épouvanté trépassa dans la nuit (Cf. Mahé, *Essai sur les antiquités du Morbihan*, p. 231 ; Perrin, *Galerie bretonne*, t. III, p. 152 ; Luzel, *La veillée de Noël*, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. X, 1861, p. 432 ; Le Calvez, *La mort en Basse-Bretagne*, *Revue des traditions populaires*, t. III, p. 51 ; A. Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, p. 143).

III

La danse des pois.

Mme Madec était une vieille épicière de Pont-Croix (1). Comme elle était malade depuis longtemps, elle prit pour la remplacer à la boutique une jeune fille des environs.

Un soir, un paysan vint demander à acheter des petits pois. La jeune fille se mit à le servir. Elle avait déjà versé les pois dans un des plateaux de la balance et s'apprêtait à les peser, quand, tout à coup, les voilà de sauter et de tourbillonner, comme font les danseurs et les danseuses, les jours de pardon.

Je vous promets que c'était une drôle de gavotte.

La jeune fille crut à une farce du paysan. Mais celui-ci se tenait à distance du comptoir, les bras croisés, suivant la manière bretonne.

Et il était encore plus ahuri que celle qui le servait de voir la danse que dansaient les pois, et qui dura bien deux ou trois minutes. Même il fit des difficultés pour les prendre sous prétexte qu'ils devaient être ensorcelés.

(1) Finistère.

Quand il fut parti, la jeune fille s'empressa vers l'arrière-boutique, pour conter la chose à Mme Madec.

Mais Mme Madec était hors d'état de l'entendre. Elle venait de rendre l'âme.

(Conté par Mme Riolay. — Quimper, juin 1891.)

IV

L'intersigne des « épingles ».

Vous connaissez les « grandes coiffes » que portent les femmes, dans les circonstances solennelles, au pays de Tréguier et de Goëlo (1). Vous n'ignorez pas non plus qu'on en rabat les ailes, lorsqu'on est en deuil de l'un de ses proches.

Il est indispensable que vous sachiez cela, pour comprendre l'intersigne que voici :

Il s'est produit dans une maison d'Yvias, il y a de cela une quarantaine d'années. C'était un dimanche de Pâques. La jeune fille de la maison (elle s'appelait Marie-Louise) était en train de s'attifer pour la messe. Elle avait sorti de son armoire ses vêtements les plus beaux, comme il sied pour une fête de cette importance, et aussi la plus brodée de ses *catioles* (c'est le nom que nous donnons ici à nos grandes coiffes). Certaines femmes ont besoin, pour se coiffer, d'une ou même de plusieurs aides. Marie-Louise s'en tirait d'ordinaire toute seule, et peu de catioles cependant étaient aussi

(1) Le Goëlo comprend toute la partie bretonne de l'arrondissement de Saint-Brieuc. Le Trieux le sépare du pays de Tréguier.

joliment disposées que la sienne. Ce matin-là, elle était donc debout devant son miroir. Sa coiffe était déjà à moitié mise. Elle avait ramené sur son front un double bandeau de cheveux, rassemblé les tresses au fond du bonnet. Elle n'avait plus, pour être prête, qu'à replier les ailes de sa coiffe, puis à les épingler l'une sur l'autre. Elle en ajusta sans peine les bouts, étant, comme je vous l'ai dit, très habile de ses mains. Mais lorsqu'il s'agit de les épingler, ce fut une autre histoire.

Elle tenait les épingles entre ses dents, afin d'avoir les bras libres. D'habitude, une seule épingle lui suffisait à établir solidement l'édifice de sa coiffure.

Elle en prend une... L'épingle lui glisse des doigts.

Elle en prend une autre, la fixe à la place voulue... *Ding* !... la seconde épingle se détache, tombe sur le plancher de la chambre, en faisant un petit bruit clair, et les ailes de la coiffe se déploient sur les épaules de Marie-Louise.

Marie-Louise essaye d'une troisième, d'une quatrième épingle... La douzaine y passe.

Peine perdue.

Il semble que les épingles se refusent à fixer les ailes de la coiffe ou que les ailes de la coiffe se refusent à se laisser fixer.

Or le deuxième son de la messe venait de sonner au bourg. La jeune fille risquait d'arriver en retard à l'église, ce qui n'eût pas été convenable un jour de Pâques.

Dépitée, elle se résigne enfin à faire ce qu'elle n'avait jamais fait, à appeler une servante pour l'aider à mettre sa coiffe.

La servante monte.

Elle eût aussi bien fait de rester en bas à vaquer à sa besogne de cuisine.

Pas plus que sa maîtresse, elle ne réussit à faire tenir les épingles. Autant elle en fourre dans la coiffe, autant il en pleut à terre. A chaque épingle qu'elle fixe, elle dit : « Pour sûr, ça y est cette fois » ! Marie-Louise qui a les bras levés, pour maintenir les deux ailes de tulle, les laisse retomber en poussant un soupir d'aise, mais dès que les bras de la jeune fille retombent, les ailes de la coiffe font de même (1).

— Encore une épingle, pour voir !

Il y en eut bientôt tout un tas aux pieds de Marie-Louise. *Ding* ! *Ding* ! *Ding* !... A chaque épingle nouvelle, toujours le même petit bruit clair...

Le troisième son de la messe sonna.

Marie-Louise ne put arriver à temps à l'église. Elle s'en confessa au recteur, le soir, en lui contant son aventure. Le recteur lui dit :

— Notez ce jour dans votre mémoire.

Peu de temps après, la jeune fille d'Yvias apprit que son fiancé, qui était soldat en Algérie, avait trépassé le dimanche de Pâques, vers les dix heures du matin.

(Conté par Jeanne-Yvonne Pariscoat, marchande. — Yvias, août 1888.)

(1) Cf. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. II, p. 383.

V

La main sur la porte.

C'était au Pont-Labbé, il y a bien soixante-dix ans. Ma grand'mère était très malade, presque à l'article de la mort. Ma mère la veillait, en compagnie de ses trois sœurs.

Vers le milieu de la nuit, ma mère dit à ses trois sœurs qui étaient encore un peu jeunes et que la fatigue accablait :

— Allez vous reposer, enfants. La moitié de la nuit est déjà passée. Je veillerai bien, seule, maintenant, jusqu'au matin.

Et les trois fillettes de gagner leur chambre commune.

Au moment où celle qui était entrée la dernière fermait la porte, elle fit un grand cri :

— Voyez donc !

Sur le bois de la porte une main (1) s'étalait, les cinq doigts ouverts, une main maigre, osseuse et ridée, avec de grosses veines saillantes. Et cette main était toute pareille à celle de la moribonde.

(1) Les mineurs de Cornwall voient parfois une main de mort qui porte une lumière. C'est un signe de malheur (*Revue des traditions populaires*, t. II, p. 474).

Les jeunes filles furent prises de tristesse ; elles s'agenouillèrent au pied de leurs lits pour faire leur prière, comme elles avaient coutume.

Mais elles eurent beau enfoncer leurs têtes dans les matelas des lits et appliquer toute leur pensée à l'oraison qu'elles récitaient, elles songeaient toujours, malgré elles, à la main, et ne pouvaient s'empêcher de glisser un regard de côté pour voir si elle apparaissait encore.

La main restait collée à la même place.

Soudain, ma mère monta :

— Venez, dit-elle, je crois que c'est la fin.

Elles redescendirent toutes les quatre et arrivèrent juste à temps pour recevoir le dernier soupir de la vieille.

(Conté par Mme Riolay. — Quimper, juin 1891.)

VI

L'intersigne du « berceau ».

Marie Gouriou demeurait au village de Min-Guenn (la Pierre-Blanche), près de Paimpol. Son *homme* était à Islande, où il faisait la pêche.

Ce soir-là, Marie Gouriou s'était couchée, après avoir placé sur le *banc-lossel* (1), tout contre son lit, le berceau où dormait son petit enfant.

Elle était assoupie depuis quelque temps, lorsque dans son sommeil elle crut entendre l'enfant pleurer. Elle ouvrit les yeux, regarda.

Jésus-ma-Doué ! (Jésus mon Dieu !) la chambre était pleine de lumière, et un homme, penché sur le berceau, berçait doucement le petit, en lui chantant à mi-voix un refrain de matelot. L'homme avait rabattu sur son visage le capuchon de son *ciré*, en sorte qu'on ne pouvait distinguer ses traits.

— Qui êtes-vous ? s'écria Marie Gouriou, épouvantée.

L'homme leva la tête. La femme Gouriou reconnut son mari.

---

(1) Le banc adossé au lit.

— Comment ! tu es déjà de retour ?...

Il n'y avait guère plus d'un mois qu'il était parti.

Elle remarqua que ses habits ruisselaient, et cela sentait très fort l'eau de mer.

— Prends donc garde, dit-elle, tu vas mouiller l'enfant... Attends, je vais allumer du feu.

Elle avait déjà les deux jambes hors de son lit et s'apprêtait à passer son jupon. Mais la lumière étrange qui emplissait la maison s'évanouit aussitôt. Marie chercha à tâtons les allumettes, en frotta une, et constata que son mari n'était plus là.

Elle ne devait plus le revoir. Le premier *chasseur* (1) qui revint d'Islande lui apprit que le navire où s'était embarqué son homme s'était perdu corps et biens, la nuit même où Gouriou lui était apparu penché sur le berceau de son fils.

(Conté par Goanvic, cantonnier. — Paimpol.)

(1) On appelle ainsi les navires qui, dans le courant de mai, vont chercher en Islande les produits de la première pêche commencée depuis mars. Ils rapportent le poisson aux armateurs et des nouvelles aux parents des pêcheurs.

VII

L'intersigne du « cadavre ».

J'avais environ douze ans. Nous habitions alors le petit hameau marin de Leschiagat où mon père était sous-patron des douanes. Ma mère avait un frère, l'oncle Jean, marié non loin de nous, à Pont-Labbé, chez lequel j'allais quelquefois passer les fêtes de Noël ou celles de Pâques, avec mes cousines. J'aimais beaucoup cet oncle qui me rapportait toujours quelque souvenir de ses voyages, car il naviguait au long cours, comme second à bord de la *Virginie*, un navire de Nantes qui faisait les campagnes des mers du Sud. Ma mère aussi avait une grande affection pour son frère, un peu plus jeune qu'elle, et dont elle était la marraine. Il lui écrivait presque aussi souvent qu'à sa femme. Et, justement, ce jour-là, on avait reçu une lettre de lui annonçant qu'il venait d'arriver à Montevideo, qu'il était en bonne santé, et que, sous peu, la *Virginie* devait faire voiles vers la France.

Je me rappelle très bien ces détails, parce que, comme je vous l'ai dit, je m'intéressais vivement à tout ce qui concernait mon oncle.

Nous avions soupé seules, ma mère et moi, mon père étant de garde sur la côte. Il faisait assez mauvais temps, pluie et vent mêlés. Quand il fut l'heure de me coucher, ma mère me dit :

— N'oublie pas l'oncle Jean dans tes prières, au moins !

— Oh ! n'ayez crainte, répondis-je.

Je manquais rarement de réciter un *paler* tout exprès à son intention, afin qu'il pensât, de son côté, à me rapporter quelque présent bien beau du pays où il voyageait.

Je fis donc, ce soir-là, comme de coutume, mais, sans que j'eusse su dire pourquoi, à mesure que je priais je me sentais devenir toute triste, si triste que je finis par me mettre à pleurer. Ma mère, alors, s'approchant de mon lit, me demanda :

— Qu'est-ce que tu as donc à gémir ainsi ? Dors vite : tu vois bien que la nuit est venue.

En me parlant de la sorte, elle me désignait une petite lucarne, semblable à un hublot de navire, qui était percée dans le mur, un peu au-dessus de ma tête, et par laquelle on pouvait apercevoir, en effet, un carré de ciel sombre où des nuages passaient. J'essuyai mes larmes et feignis de fermer les yeux. Mais quand ma mère eut repris son tricot auprès de la table, je les rouvris de nouveau et restai à songer, dans l'obscurité. Dehors, le vent soufflait par grandes bouffées, mais, dans les intervalles d'accalmie, on entendait le crépitement de la pluie sur les ardoises du toit. Je distinguais le bruit d'autant mieux que notre maison n'avait

pas d'étage. Or, soudain, il me sembla qu'une goutte d'eau traversait le plancher du grenier et tombait sur mes draps. Et, après celle-là, ce fut une seconde, puis une troisième, puis cinq, dix, vingt autres à la suite (1). Cela faisait toc, toc, toc, par petits coups réguliers et lents. Je hélai ma mère.

— Quoi ? fit-elle. Qu'est-ce qu'il y a encore ?

— Je crois qu'il pleut dans mon lit.

— Quelle idée !

Elle promena la main sur mes couvertures, prit la chandelle pour regarder au plancher et constata qu'il n'y avait pas la plus légère marque d'humidité nulle part. Le bruit lui-même avait cessé.

— Tu sais, me dit ma mère, si tu continues à faire la sotte et à rêver de choses qui ne sont pas, au lieu de dormir, j'en avertirai ton père, quand il va rentrer.

J'avais peur de mon père, qui était un homme de manières rudes, quoique foncièrement bon, et je promis d'être dorénavant bien sage. Ma mère cependant s'était à peine éloignée que les étranges toc... toc... toc... recommençaient. D'où cette eau pleuvait-elle ainsi, sans laisser de traces, je n'arrivais pas à m'en rendre compte, en dépit de

(1) Lorsqu'un marin meurt en mer, sa femme entend à la tête de son lit un bruit d'eau tombant goutte à goutte (Sauvé, *Mélusine*, t. II, col. 254. Cf. Mahé, *Essai sur les antiquités du Morbihan*, p. 115). Rêver d'eau qui coule le long du mur intérieur de la maison est un intersigne de mort (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 37).

tous mes efforts, si bien qu'à la longue, je n'y prêtai plus qu'une attention de plus en plus distraite et réussis même, je crois, à m'assoupir, car je n'entendis pas rentrer mon père.

Un fracas subit, comme d'un barrage qui crève, me réveilla en sursaut. Je me dressai sur mon séant, les yeux grands ouverts et toute frissonnante. Ce que je vis alors me glaça d'une telle horreur que d'y songer encore, après cinquante ans, je me sens pâlir. La lucarne — cette lucarne qui était au-dessus de ma tête, dans le mur — semblait ébranlée par des chocs effrayants. Brusquement, elle céda et une poussée d'eau s'engouffra par le trou béant. Il en venait, il en venait. En un clin d'œil, je me sentis submergée, et cela montait, montait sans fin, en couches profondes, vertes, transparentes. Je me faisais l'effet d'être assise au fond de la mer. Le mur, le plancher, le bois même de mon lit clos, tout avait disparu. De quelque côté que je tournasse mes regards, je n'apercevais que de l'eau, de l'eau encore, toujours de l'eau !... J'avais conscience d'être là comme une noyée qui fût demeurée vivante. Et vous ne sauriez vous figurer combien c'était affreux.

Mais le plus terrible, le voici.

Comme je regardais avec stupeur cette eau s'amonceler, le cadavre d'un homme à demi-nu passa presque à toucher mon visage, étendu de son long et flottant, inerte, ballotté par les vagues. Il avait les bras en croix et les jambes écartées. Les lambeaux d'un caleçon de molleton rouge étaient

retenus par un bout de corde autour de ses reins!... Je me rejetai violemment en arrière. Mes draps faisaient un grand bruit d'eaux clapotantes : je crus qu'elles allaient m'emporter avec le cadavre qu'elles entraînaient et je poussai un cri déchirant, pour appeler au secours.

Mon père, que je ne savais pas rentré, ne fit qu'un bond jusqu'à mon lit : je me souviens qu'il avait encore dans les mains son fusil qu'il était sans doute en train d'astiquer, comme chaque fois qu'il revenait du dehors par mauvais temps. Persuadé que je rêvais à des choses pénibles, il me secoua de toute sa force.

— Réveille-toi, Marguerite !

— Oh ! je ne suis que trop réveillée, répondis-je.

Mes dents claquaient et tout mon corps ruisselait d'une sueur froide, comme si vraiment je fusse sortie d'un bain. Mon père, très ému, me demanda :

— Alors, qu'est-ce qui te prend ? Qu'est-ce qui t'est arrivé ? Parle !

Je le regardai avec des yeux suppliants, en silence. Il adoucit aussitôt sa voix, me caressa, m'encouragea :

— N'aie pas peur... Ta mère m'a déjà conté que tu avais eu de drôles d'idées dans la tête, ce soir : dis-moi ce que c'est ; je ne te gronderai pas.

Je lui jetai mes bras autour du cou et me mis à sangloter contre sa poitrine.

— La mer ! m'écriai-je... toute la mer était là, dans mon lit, et il y avait dedans le corps d'un noyé qui flottait.

— Et comment était-il, ce noyé ?

— Je ne sais pas... Je ne l'ai vu que par en dessous, et je n'ai remarqué qu'une chose, c'est qu'il portait un caleçon rouge comme ceux de l'oncle Jean.

— Eh bien ! petite, c'est signe que l'oncle Jean est en bonne santé. N'as-tu pas entendu dire qu'on rêvait toujours le contraire de la vérité ?

— Ce n'était pas un rêve, murmurai-je.

Il ne fit pas semblant de comprendre.

— Donne-moi une de tes mains et rendors-toi. Je reste à ton côté. Comme cela tu te sentiras en sûreté, n'est-ce pas ?

— Oui, mon père.

Comme je ne bougeais plus, au bout d'un quart d'heure il me laissa, me croyant endormie pour de bon cette fois, et alla rejoindre ma mère. J'entendis celle-ci qui lui demandait à voix basse :

— Qu'en penses-tu Yvon ?

— Je pense que ton frère a péri. Parce qu'il aimait plus particulièrement cette enfant, il l'a choisie pour se manifester à elle. C'est son intersigne qu'elle vient de voir.

— Mon pauvre, pauvre frère ! Dieu ait son âme ! dit ma mère toute pâle.

Et je vis ses larmes tomber en pluie sur l'ouvrage qu'elle tenait.

Douze jours plus tard, une dépêche arrivait de Nantes, annonçant de la part de la Compagnie pour laquelle naviguait mon oncle qu'un transatlantique de Saint-Nazaire avait rencontré dans

les mers du Sud une embarcation vide qui avait été reconnue comme appartenant à la *Virginie*. Du navire lui-même on ne savait rien : il avait dû toucher quelque récif et couler à pic avec son équipage.

(Conté par Marguerite Guéneur. — Quimper.)

VIII

L'intersigne de « la tête coupée ».

Une nuit que Barba Louarn, de Paimpol, était restée à filer jusqu'à une heure très tardive, elle s'endormit de fatigue sur sa tâche. Elle avait bien près de soixante-dix ans, la pauvre vieille !... Sa quenouille lui ayant échappé des mains et ayant fait du bruit en tombant sur le rouet, Barba se réveilla en sursaut. Elle ne fut pas peu surprise de voir toute la pièce éclairée d'une lumière blanche. Dans le milieu de la chambre, il y avait une table ronde où Barba avait coutume de déposer à mesure les écheveaux de lin qu'elle avait filés. Or, sur le tas d'écheveaux elle vit une tête, une tête fraîchement coupée et d'où le sang dégouttait.

Dans cette tête, elle reconnut celle de son fils, marin à bord d'un bâtiment de l'État.

Les yeux étaient grands ouverts et la regardaient avec une inexprimable angoisse.

— *Mabic* ! *Mabic* ! (Petiot ! Petiot !), s'écria-t-elle, en joignant les mains, que t'est-il arrivé, mon Dieu ?

Sitôt que la vieille eut parlé ainsi, la tête roula sur la table et en fit le tour, par neuf fois.

Puis elle reparut en haut du tas d'écheveaux.

— Adieu, ma mère ! dit une voix.

Barba Louarn se retrouva plongée dans l'obscurité. Des voisines la ramassèrent, le lendemain, évanouie, sur le plancher de la chambre.

On apprit, à quelque temps de là, que cette même nuit, à cette même heure, son fils Yvon Louarn, second maître à bord du *Redoutable*, avait eu la tête détachée du tronc, dans une fausse manœuvre ; et, comme c'était par gros temps, la tête avait roulé de-ci de-là sur le pont, avant qu'on eût pu la saisir au passage.

(Conté pa Marie-Jeanne Le Vay. — Paimpol.)

IX

L'intersigne de « l'image dans l'eau (1) ».

J'étais bien jeune alors, mais j'ai de ceci une souvenance aussi fraîche que si la chose s'était passée d'hier. Or, j'ai soixante-huit ans sonnés. J'en avais à peu près douze à l'époque dont je vous parle. On m'avait prise, par charité, comme gardeuse de vaches, à la ferme de Coat-Beuz, dans la paroisse de Kerfeunteun (2). Ce matin-là, on m'avait envoyée paître le troupeau dans les prairies, le long du Steir (3), où le foin avait été fauché de la veille.

Pendant que mes bêtes broutaient çà et là, je m'étais assise sur la berge de la rivière, et je m'amusais, pour passer le temps, à battre l'eau avec

(1) Guillaume Floury, le héros de *Pêcheur d'Islande*, le Yann de Loti, a raconté à M. A. Dayot qu'en se penchant un soir, au clair de lune, pour se désaltérer à une fontaine, il avait senti une tape sur l'épaule, entendu une plainte pareille à un appel de cauchemar et vu dans l'eau une tête de mort, celle d'un de ses amis parti pour Islande et qui n'est pas revenu (*Le Fureteur breton*, t. VIII, p. 210).

(2) Kerfeunteun est une commune rurale, presqu un faubourg, aux portes de Quimper.

(3) Le Steir conflue avec l'Odet à Quimper même. *Kemper* signifie « confluent ».

la gaule qui me servait d'ordinaire à rassembler les vaches.

Soudain, je tressaillis.

Devant moi, dans l'eau qui était à cet endroit dormante, mais très limpide, je venais de voir, aussi nettement que je vous vois, se dessiner la figure et tout le haut du corps de mon maître.

Je remarquai même qu'il avait l'air sombre. Je crus qu'il s'apprêtait à me gronder, parce qu'il me surprenait à flâner ainsi, et je n'osais détourner la tête.

Mon embarras dura bien deux ou trois minutes.

A la fin, étonnée de n'attraper ni gronderie, ni gifle — car il était réputé pour avoir le geste prompt, — je pris mon courage à deux mains et me relevai d'un bond.

Jugez de ma stupéfaction, quand je constatai qu'il n'y avait dans le pré que mes vaches et moi.

A moins de s'être abîmé sous terre, le maître ne pouvait avoir disparu si vite. D'autre part, il n'y avait pas de doute possible : c'était bien son image que je venais de voir là, dans l'eau de la rivière.

Je ruminai cette aventure étrange tout le reste de la journée.

A la brume de nuit, je rentrai avec mes bêtes. La première personne dont je fis rencontre, en ouvrant la barrière du Coat-Beuz, ce fut précisément le maître.

— Il ne m'a rien dit là-bas, pensai-je ; mais il va me rudoyer maintenant.

Pas du tout ! Il m'accueillit, au contraire, avec

des paroles joyeuses, m'accompagna dans l'étable, et me montra gentiment comment il fallait attacher les vaches, chose dont je m'étais jusqu'alors acquittée assez mal.

Le voyant de si bonne humeur, ma foi ! je me mis à causer.

— Vous avez dû avoir bien chaud, ce midi, Jean Derrien, quand vous avez passé du côté des prés. Vous auriez dû faire comme moi et tremper vos pieds dans l'eau. Ça rafraîchit tout le sang.

— Qu'est-ce que tu racontes ? fit-il. Je ne suis pas allé du côté des prés. C'était aujourd'hui la foire de Saint-Trémeur, et j'en arrive.

Je m'aperçus alors seulement qu'il avait sa veste des dimanches.

— Tiens ! Je croyais..., il m'avait semblé !...

Je balbutiais maladroitement.

Heureusement que la corne sonna pour le souper.

A table, je ne desserrai pas les dents. Mais j'avais l'esprit bien tourmenté, je vous promets.

Je couchais au bas bout de la cuisine avec la *grande servante* (1). Nous partagions le même lit. Quand nous fûmes toutes deux dans nos draps, je dis à ma compagne :

— Il y a un malheur suspendu sur cette maison.

Je lui contai l'aventure. Elle me traita de folle, mais je vis bien qu'au fond elle n'était pas plus rassurée que moi-même.

---

(1) *Ar valès-vraz*, la principale domestique.

Comme le jour approchait, mais avant que les coqs n'eussent chanté, j'entendis qu'on appelait la grande servante, de l'autre bout de la cuisine, où était le lit des maîtres. Je la poussai du coude ; elle se leva. Peu d'instants après, elle accourait m'apprendre que Jean Derrien venait de trépasser. Il était mort d'un coup de sang.

(Conté par Naïc, fruitière ambulante. — Quimper, 1888.)

X

L'intersigne des « rames ».

Un soir, après souper, nous étions, comme cela, à causer au coin du feu. On était en plein hiver, et vous savez si, en cette saison, le vent souffle sur nos côtes. Je n'avais que dix ans à l'époque, j'en ai aujourd'hui soixante-trois, mais de semblables souvenirs ne sortent de la mémoire que lorsque la vie s'en va du corps. D'entendre meugler la tempête, on en vint tout naturellement à parler de mon frère aîné, Guillaume, qui était alors marin sur la mer. Ma mère fit observer que depuis longtemps on n'avait eu de ses nouvelles. Sa dernière lettre était datée de Valparaiso. Dans cette lettre, il se disait en parfaite santé, mais elle remontait déjà à six mois. Il est vrai que les matelots ne sont pas prodigues d'écritures.

— Tout de même, disait ma mère, je voudrais bien savoir où il est à cette heure. Pourvu qu'il n'ait pas à pâtir du coup de vent qu'il fait ce soir !

Là-dessus on commença les prières auxquelles on ajouta un *Pater* tout exprès à l'intention de mon frère Guillaume. Puis, nous nous en fûmes coucher.

Moi je partageais le lit de ma sœur Coupaïa.

Nous dormions déjà à moitié, lorsque la voix de ma mère nous réveilla. Son lit était placé au bout du nôtre, à côté de l'âtre.

— Hé ! les enfants, est-ce que vous n'entendez pas ?

— Quoi donc, *mamm* ?

— Ce bruit, au dehors.

C'est moi qui couchais au bord. Je me levai sur mon séant, et je tendis l'oreille.

— Oui, dis-je, j'entends le bruit de quatre rames qui frappent l'eau en cadence.

— Est-ce tout ? demanda la bonne femme.

— Non, ma foi ! J'entends aussi des gens converser entre eux.

— Sors donc du lit, Marie-Cinthe (1), et entr'ouvre la fenêtre pour tâcher de comprendre en quelle langue ils parlent.

J'obéis. J'entr'ouvris la fenêtre avec précaution, de peur que la bourrasque ne m'en poussât les battants à la figure.

Les voix venaient de la mer dont notre maison (celle-là même que j'habite encore) n'était séparée que par la route. C'étaient évidemment les voix des quatre rameurs. Ce qu'il y avait de bizarre, c'est que chacun d'eux avait l'air de parler dans une langue différente. Quelques mots arrivèrent jusqu'à moi. Je les ai retenus ; les voici :

— *Hourra... Sinemara... Dali... Ariboué...*

(1) C'est l'abréviation générale en Basse-Bretagne pour le prénom, très fréquent n pays trécorrois, de Marie-Hyacinthe.

Anglais, espagnol, italien, il y avait peut-être là dedans de tout cela à la fois. Il me sembla aussi que l'un des hommes du canot mystérieux s'exprimait en breton. Mais, dans ce charabia de langues, et surtout à cause du vent, je ne pus distinguer ce qu'il disait.

— Eh bien, Marie-Cinthe ? interrogea ma mère.

— Ce doit être, répondis-je, le canot de quelque navire en détresse dans nos parages, et qui a à son bord des matelots de divers pays.

— Rallume la chandelle, en ce cas, afin que ces pauvres gens trouvent une maison éclairée, quand ils débarqueront.

Ma mère était une femme secourable. Elle aimait à rendre service, dans la mesure de ses moyens, surtout lorsqu'elle avait affaire à des marins, car on l'était, chez nous, de père en fils.

Moi, de rallumer la chandelle, et de passer mon jupon et mon corsage. Je grelottais de froid, un peu de peur aussi, je l'avoue.

Puis je restai là à attendre... une demi-heure, une heure.

Mais personne ne vint cogner à la porte. Les hommes du canot avaient dû débarquer, cependant. On n'entendait plus ni bruit de rames, ni bruit de voix. A la fin, ma mère me dit de me recoucher. Coupaïa était déjà rendormie. Malgré la frayeur étrange dont je me sentais saisie, je ne tardai pas à faire comme elle.

Le lendemain, dès le point du jour, le premier soin de la vieille Toulouzan fut d'aller aux infor-

mations. Mais elle eut beau questionner de porte en porte, elle ne put recueillir aucun renseignement. Personne, hormis nous, n'avait eu vent de quoi que ce fût. Même les douaniers de garde, cette nuit-là, entre Buguélès et Treztêl, juraient leur plus grand serment que pas un navire n'avait été en vue et que pas un canot n'avait rangé la côte.

Ma mère rentra, la figure toute pâle.

La journée se passa pour nous à attendre la nuit avec impatience, et cependant à craindre sa venue.

Comme nous nous mettions à table pour souper, le second de mes frères, qui était allé la veille par mer à Perros, se montra dans le cadre de la porte. Nous ne comptions pas sur lui avant la marée suivante. J'apportai son couvert, et le repas commença. Tout à coup, mon frère poussa un cri :

— On a donc suspendu aux poutres de la viande saignante ? dit-il, en levant les yeux au plafond.

— Tu auras bu de trop, répliqua ma mère, que cette exclamation avait troublée.

— *Damen* ! voyez plutôt. Ce ne sont cependant pas des gouttes d'eau salée que j'ai là.

Il avait posé sa main à plat sur la table. Sur le dos de cette main, trois larmes rouges étaient en effet tombées on ne sait d'où, trois larges gouttes de sang frais (1).

(1) Peut-être faut-il rapprocher de cet épisode une croyance écossaise : trois gouttes de sang froid tombant du nez indiquent la mort d'un parent (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 205).

Ma mère devint aussi blanche qu'un cadavre.

— Pour sûr, murmura-t-elle, il y a un malheur sur l'un des nôtres.

Chacun gagna son lit. Mais une même pensée nous tint tous éveillés, jusqu'à ce que la fatigue eût raison de notre épouvante. Nous écoutions si les rameurs inconnus ne faisaient pas entendre le bruit cadencé de leurs avirons. Le vent s'était apaisé. La nuit était silencieuse. Nous n'entendîmes rien de particulier... Il n'en fut pas de même, le troisième soir. Ma mère venait d'éteindre la chandelle, quand de nouveau arriva jusqu'à nous le *plic-ploc* de quatre rames frappant l'eau, deux à deux. De nouveau, je me levai. Cette fois, je voulais en avoir le cœur net, je voulais voir. Je me rhabillai et je sortis. La mer miroitait sous la lune. Je fouillai des yeux toute l'étendue claire des eaux. Je ne vis que les rochers de Saint-Gildas qui semblaient des spectres et, très loin, les bêtes mauvaises, les Sept-Iles (1).

De barque, point !

(1) Le paysage de mer que l'on embrasse du Port-Blanc est, le soir, l'un des plus fantastiques que je connaisse. A droite est l'île de Saint-Gildas, avec sa chapelle de pierres brutes, son petit bois de pins, et la grande traînée de ses roches éparses. A gauche, c'est Groagué (l'île aux femmes) et, plus au nord, les masses cyclopéennes du Castel-Nevez et du Castel-Coz (du château neuf et du château vieux). Par derrière, s'aperçoit Tomé, en breton Taféak, longue échine tourmentée où la lumière se joue, suivant le temps et l'heure, en teintes adorables ou sinistres. Enfin, à l'extrême horizon, comme bâties aux confins de la mer visible, apparaissent « Ar Gentilès », les Sept-Iles, Rouzic (La Roussote) en tête. Véritables apparitions, en effet ! Fantômes capricieux, qui,

Et cependant le *plic-ploc* continuait de résonner dans la nuit, comme un tic-tac régulier d'horloge.

Mais c'était tout. Les rameurs « nageaient » en silence. Ils ne conversaient plus entre eux, dans leurs multiples jargons. Mon frère m'avait rejoint sur la falaise. Il avait l'œil plus exercé que le mien.

— Eh bien ? nous demanda la vieille, quand nous eûmes repassé le seuil.

Mon frère répondit :

— Ce doit être un intersigne de marin.

Ma mère, de son lit, commença aussitôt le *De profundis*.

Nous pensions tous à Guillaume, et, tout en priant, nous ne pouvions nous empêcher de sangloter.

Je ne crois pas que nous ayons pleuré autant, un mois après, lorsque la mère, de retour de Tréguier où elle avait été toucher sa « délégation », au bureau de la marine, nous annonça que Guillaume était mort.

C'était le sous-commissaire qui lui avait communiqué la chose. Juste le soir où, pour la première fois, nous avions entendu le bruit des rames, le frère aîné, étant à Karikal des Indes, avait été commandé pour aller à terre, avec le canot du bord, en compagnie de trois matelots, chercher des

---

par les jours clairs, semblent s'avancer jusqu'à toucher presque la côte, puis, soudain, s'évanouissent dans la brume, dans la profonde immensité grise, comme ces demeures enchantées que l'imagination bretonne croit voir surgir, à époques fixes, du mouvant infini des eaux.

officiers. Il était revenu au navire avec un fort mal de tête. Le lendemain, son nez avait saigné. Le surlendemain, on avait débarqué son cadavre pour être inhumé dans le cimetière catholique... En ce monde, il ne faut s'étonner de rien. Tout s'y fait par la seule volonté de Dieu.

(Conté par Marie-Cinthe Toulouzan. — Port-Blanc, août 1891.)

XI

L'intersigne de « l'étang ».

Jean Trémeur, du village de Kergogn, non loin de Quimper, était, sur la semaine, un bon journalier, mais, le dimanche, c'était miracle quand il ne s'attardait pas jusqu'à nuit close à boire chopine dans les auberges de Penhars, qui était sa paroisse. Le plus souvent, il fallait souper sans lui. Quelquefois même, on l'attendait encore, après les écuelles lavées et les *grâces* dites. Alors, Perrina, sa ménagère, commandait à sa fille Josik :

— Mets ta cape et va chercher ton ivrogne de père ; sans cela, il est capable de laisser ses jambes au cabaret et de se noyer dans l'étang.

Il y avait, en effet, un étang profond sur le bord de la route, dans une ancienne carrière abandonnée. Et c'est bien pourquoi Josik n'obéissait jamais qu'à contre-cœur. Elle avait frayeur, d'avance, d'être obligée de passer auprès de ce grand trou d'eau où l'on voyait, disait-on, des « choses de nuit » et d'où l'on entendait sortir des « bruits d'épouvante ».

Tout de même elle allait, parce que, si elle avait rechigné, sa mère l'eût battue : et puis, elle aimait

bien son père qui était gentil avec elle et ne se faisait pas trop tirer la veste pour rentrer, quand c'était elle qu'on lui envoyait.

Or, ce soir-là, il y avait clair de lune et la surface de l'étang, noire d'habitude, brillait comme de l'argent neuf. Josík, à cause de cela, au lieu de détourner la tête comme de coutume, glissa un coup d'œil du côté de l'eau. Elle ne fut pas peu surprise de voir qu'il y avait sur l'autre bord une lavandière, agenouillée dans sa caisse de bois, qui, les manches retroussées, s'apprêtait à laver du linge. La fillette ne distinguait pas son visage ; mais, comme elle portait la coiffe et tout l'accoutrement des paysannes de la contrée, Josik ne douta point que ce ne fût quelqu'une de la paroisse. Et elle s'enhardit à lui adresser la parole, selon l'usage :

— Je crois que vous lavez, dit-elle.

— Oui, Josik, répondit la femme, en appelant l'enfant par son nom, comme si elle la connaissait.

— Vous avez choisi un drôle de jour, et une drôle d'heure, fit Josik encore plus rassurée.

La femme répliqua :

— Dans notre métier, on n'a pas le choix.

— C'est donc de l'ouvrage pressé ?

— Oui, Josik, car c'est le drap de mort dans lequel on ensevelira demain celui que vous allez chercher (1).

Et, en disant cela, la femme déploya devant elle un linceul qui s'élargit, s'élargit, jusqu'à couvrir

(1) Cf. p. 18 et ch. XIX, récit CIV, note.

tout l'étang. Josik, folle de peur, s'était mise à courir vers le bourg. Elle arriva hors d'haleine sur le seuil du « débit » où elle savait que son père avait coutume de faire ce qu'il appelait, comme au Chemin de Croix, sa « dernière station ». Sa conviction était qu'elle allait le trouver mort : en sorte qu'elle fut toute soulagée de constater qu'il n'était pas beaucoup plus soûl qu'à l'ordinaire. Moitié le tirant, moitié le soutenant, elle l'emmena. Lorsqu'ils arrivèrent au trou d'eau, il n'y avait plus là ni lavandière, ni linceul. Josik pensa :

— C'était quelque voisine, je parie. Ça l'a ennuyée d'être vue lavant un dimanche, à une heure où elle espérait bien qu'il ne surviendrait personne : alors, par crainte que je ne la reconnaisse, elle m'a dit des choses d'épouvante, pour me faire sauver.

Elle n'en parla donc pas à son père, ni non plus à sa mère qui était couchée quand ils furent de retour. Et elle se mit au lit, l'esprit tranquille, tandis que l'ivrogne s'installait, comme à son habitude, au coin de l'âtre pour manger la soupe qu'on avait la précaution de lui tenir chaude dans les cendres... Que se passa-t-il ensuite ? Dieu le sait. Toujours est-il que Perrina, s'étant réveillée dans la nuit, s'aperçut que son mari n'était pas encore venu la rejoindre. Elle le héla un peu durement, persuadé qu'il était resté endormi sur l'escabeau du foyer. Comme il ne répondait pas, elle se leva pour le secouer. A la lumière de la chandelle de résine, qu'il avait laissée brûler, elle vit

qu'il avait entre les genoux son écuel'ée à moitié pleine. Et il dormait, en effet, mais du sommeil de ceux qui n'ont plus jamais ni faim, ni soif, du dernier sommeil. *Doué da bardôno d'an anaon* ! (Dieu pardonne aux défunts.)

(Conté par Jean-Pierre Dupont. — Quimper.)

XII

La « pipée » de Jozon Briand.

Jozon Briand demeurait alors à Kermarquer (1). Je vous parle d'il y a soixante ans environ. Il avait coutume, le soir, après souper et les prières dites, de rester au coin de l'âtre à fumer une « pipée ». Ce soir-là, quand il voulut bourrer sa pipe, il s'aperçut, non sans humeur, qu'il ne restait plus que quelques grains de poussière de tabac dans sa blague.

Sa femme lui dit, du lit clos où elle était allongée déjà :

— Offre à Dieu cet ennui, Jozon. Tu trouveras d'autant plus de saveur à ta « pipée » de demain.

— Ce n'est pas à mon âge qu'on change ses habitudes, répondit le fermier.

— Songe donc que tout le monde est couché dans la maison.

— Tant pis ! J'irai moi-même au bourg chercher du tabac.

Et il fit comme il disait.

(1) Manoir situé en Penvénan, à un kilomètre environ du bourg, et dont l'avenue s'amorce au chemin de Port-Blanc. Toute cette route de Penvénan à la mer est jalonnée de maisons à sinistres souvenirs.

Pour arriver au bourg de Penvénan, il avait à passer Barr-ann-Hëol, et vous savez que c'est un mauvais endroit. Il est de tradition dans le pays qu'une « groac'h » y guette, à l'angle des deux routes (1), les gens attardés. Nombreux sont ceux qui, par elle, ont été traités de vilaine façon. Un peu avant de parvenir à cet endroit, Jozon Briand eut soin de tirer ses sabots et de marcher nu-pieds, afin de n'éveiller point l'attention de la « vieille ».

Déjà il avait laissé à quelques pas derrière lui la borne de pierre blanche sur laquelle était d'ordinaire assise la fée malfaisante de Barr-ann-Hëol, quand il croisa quatre hommes portant un cercueil (2).

— Que veut dire cet enterrement de nuit ? pensa Jozon.

Il eut d'abord l'idée d'arrêter les porteurs et de les interroger, mais, réflexion faite, il préféra se ranger dans la douve, sans leur adresser la parole.

Au bourg, il trouva la « buraliste » encore sur pied, acheta sa provision de tabac et s'en revint

(1) Les carrefours sont réputés pour particulièrement dangereux. En Cornwall, on évite les carrefours après la tombée de la nuit (M. A. Courtney, *The Folklore Journal*, t. V, p. 218).

En Galles, au XVIIIe siècle, quand on conduisait un mort à l'église, on récitait le *Pater* à chaque carrefour (*Archæologia Cambrensis*, 1872, p. 332).

(2) Un Irlandais rencontre une nuit trois hommes qui portaient un cercueil et le prient de les aider. Il y consent. Il reconnaît ces trois hommes qui sont des cousins à lui, morts depuis longtemps. Quelques jours après, il apprend que son frère était mort en Californie, la nuit même de cette funèbre rencontre (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 9-10).

chez lui. Au retour comme à l'aller, il put passer Barr-ann-Hëol sans encombre. La « groac'h » était sans doute occupée ailleurs. En arrivant à l'avenue d'ormes qui conduit de la route au manoir de Kermarquer, il ne fut pas peu surpris de voir la barrière grande ouverte ; il était sûr de l'avoir fermée derrière lui, lors de son départ pour le bourg. C'était chose qu'il recommandait toujours à ses valets de ferme et à laquelle lui-même ne manquait jamais, à cause de toutes les bêtes, chevaux, vaches ou moutons, que les gens de Penvénan ne laissaient que trop volontiers vaguer dans ces parages.

Il pesta un brin, ramena l'un contre l'autre les battants de la barrière, et assujettit solidement la chaînette qui les nouait. Puis il enfila l'allée, sous l'ombre noire des arbres, tout en songeant à la bonne « pipée » qu'il fumerait, avant de se coucher, au coin de l'âtre, les pieds à la braise. Il l'avait bien gagnée, vraiment !

Mais, en entrant dans la cour, il fut frappé de stupeur. Le cercueil qu'il avait croisé tantôt était placé en travers de sa porte et les quatre hommes se tenaient à côté, immobiles, deux à chaque bout.

Jozon Briand n'était pas un tremblеur. Il avait fait la guerre au temps du « Vieux Napoléon ». Il marcha droit aux quatre hommes :

— Vous vous trompez d'adresse, leur dit-il ; personne ici n'a fait prendre de mesure pour « les cinq planches ».

— Celui qui nous a envoyés ne se trompe jamais ! répondirent les hommes d'une seule voix.

Et l'on eût dit que cette voix sortait de la terre des morts.

C'est ce que nous allons savoir ! s'écria Jozon Briand. Il enjamba le cercueil, ouvrit la porte. Mais, à peine entré, il trébucha, en poussant un long soupir. Quand on le releva, tout son sang lui était sorti par le nez. Il eut encore le loisir, cependant, de raconter son aventure et de faire connaître ses dernières volontés, mais non de fumer sa dernière « pipée ». On prétend qu'il la réclame chaque fois que la cheminée fume, à Kermarquer.

(Conté par Françoise Thomas, pêcheuse de goémons. — Penvénan, 1884.)

XIII

L'intersigne de « l'enterrement (1) ».

Marie Creac'hcadic, jeune fille de quinze à seize ans, était servante à la ferme de Kervézenn, en Briec. Non loin de Kervézenn, s'éteignait doucement, dans une chaumière isolée, un vieillard aveugle qui était l'oncle de Marie, à la mode de Bretagne, et à qui elle allait quelquefois faire visite.

Un matin, elle s'en revenait de Quimper, où elle avait coutume d'aller chaque jour porter du lait, avec une petite voiture à bras. On était en hiver et il faisait à peine jour. Marie se trouva tout à coup devant un char à bancs, dont un paysan, qu'elle reconnut, conduisait le cheval par la bride. Elle n'eut que le temps de se garer (2), avec sa voiture, dans la douve. Le char à bancs passa ; elle vit qu'il contenait un cercueil. Derrière, venait

(1) Cf. Sauvé, *Mélusine*, t. I, col. 374.

(2) En Écosse, il est recommandé aux gens qui voyagent de nuit, sur une grande route, de se tenir sur les côtés du chemin, de crainte de rencontrer un enterrement de fantômes. Les fantômes les jetteraient par terre ou les contraindraient à porter la bière jusqu'au cimetière (J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 248).

le porteur de croix, puis un prêtre, le recteur de Briec, et enfin le cortège funèbre. Marie ne fut pas médiocrement surprise de voir que le deuil était mené par les plus proches parents de son oncle l'aveugle (1).

— Allons, se dit-elle, il paraît que mon oncle est mort.

Elle rentra à Kervézenn, tout attristée, un peu dépitée aussi qu'on ne lui eût pas fait part de la mort du pauvre vieux, qu'elle aimait beaucoup.

La maîtresse de maison, remarquant qu'elle avait l'air tout drôle, lui demanda :

— Qu'est-ce donc qui vous est arrivé, Marie ?

— Il m'est arrivé que je viens de me croiser avec l'enterrement de mon oncle, et qu'on n'a pas daigné me faire part de sa mort.

La maîtresse de maison se mit à rire.

— Vous avez rêvé, ma fille ; car, certes, vous n'étiez pas bien réveillée quand vous avez vu ce que vous dites. Si votre oncle était mort, on l'aurait su dans le quartier.

— Eh bien, répondit Marie, j'en aurai le cœur net !

---

(1) En Galles, des gens ont rencontré la nuit un cortège mortuaire et parmi la foule des assistants ont reconnu des voisins morts depuis longtemps ; quelquefois, le convoi funèbre est suivi par des personnes que l'on entend converser entre elles, mais dont on ne comprend pas le langage (Rhys, *Celtic folklore*, p. 272, 274). Le convoi de fantômes va parfois de la demeure du mourant à l'église (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 301-302). En Bretagne, certaines personnes ont le don de voir à l'avance les enterrements de leurs proches ou même leur propre convoi (Le Rouzic, *Carnac*, p. 47-48)

Et elle alla, d'une course, jusqu'à la chaumière.

Elle y trouva le vieil aveugle, couché, comme à son ordinaire, dans le lit clos, auprès de l'âtre. Seulement il avait la face toute jaune et ne respirait presque plus. Une de ses filles qui était là, avec d'autres parents, invita Marie à se joindre à eux pour la veillée, cette nuit-là, en ajoutant que ce serait sans doute la dernière.

Elle ne manqua pas de s'y rendre.

Comme elle était un peu fatiguée de sa journée, elle s'assoupit, au bout d'une heure ou deux. Soudain, il lui sembla que quelque chose de lourd venait de heurter contre la porte. Elle se réveilla en sursaut, et s'aperçut que les autres veilleurs, eux aussi, dormaient d'un sommeil profond.

La porte cependant s'était ouverte.

Marie vit entrer un cercueil qui fut déposé par des mains invisibles sur le *banc-lossel* (1).

Elle eut grand'peur et se tint bien coi à la place où elle était assise. Elle serra même très fort ses paupières sur ses yeux. Mais, quand elle ne vit plus, elle entendit..., elle entendit les mains mystérieuses fourrager dans le cercueil parmi les rubans de bois ou *ripes* qu'on étend sous les cadavres et le chanvre peigné qu'on tord en guise d'oreiller sous leur nuque.

En ce moment, l'oncle fit un long soupir.

A l'aube, on constata qu'il était déjà froid.

(1) En Écosse, le bruit d'un cercueil que l'on déposerait à la porte est un intersigne de mort (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 203). Voir ci-dessus, p. 5, 17.

Marie Creac'hcadic s'en fut à Kervézenn, le cœur chaviré, prier qu'on voulût bien lui permettre d'assister à l'enterrement. Mais la maîtresse de maison lui fit observer que les pratiques de la ville attendaient leur lait, qu'elle n'était d'ailleurs que la parente éloignée du mort et qu'elle s'était suffisamment acquittée envers lui en le veillant toute une nuitée.

La pauvre fille dut se résigner. Elle s'attela à la petite voiture et se dirigea vers Quimper. Elle rencontra l'enterrement — le vrai, cette fois — au même tournant du chemin où elle avait déjà croisé l'autre (1).

Craignant qu'on ne lui fît reproche pour n'être pas venue se mêler au cortège, elle se jeta dans un champ dont la barrière était ouverte. Elle attendit là, en regardant à travers les ajoncs du talus, que le convoi se fût éloigné. Elle s'apprêtait à quitter sa cachette, quand elle fut clouée sur place par la stupeur. Voici que, par la route, s'avançait, d'un pas hésitant, un vieux à la figure jaune comme cire, et c'était son oncle, son oncle l'aveugle, qui suivait à distance son propre enterrement.

Pour le coup, Marie Creac'hcadic s'évanouit d'épouvante. Des gens qui passaient par le champ la

(1) Dans le sud du pays de Galles, on a pu remarquer qu'un enterrement réel est passé peu de temps après par le chemin où l'on avait vu le convoi fantastique (L. Chaworth-Musters, *Superstitions du sud du Pays de Galles, Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 484 ; H. C. Tierney, *Hermine*, t. XXXIV, p. 54-55).

trouvèrent une heure plus tard, qui gisait dans le fossé. Ils la rapportèrent à Kervézenn, à demi morte (1).

(Conté par Marie Manchec, couturière. — Quimper.)

---

(1) Cf. M. Blacque, *Enterrement vu à l'avance* (*Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 398) ; P.-Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec*, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* t. XVIII, p. 60.

XIV

L'intersigne du « choix de la tombe »

Ceci se passait en un temps où le café n'avait pas encore pris, dans les mœurs bretonnes, la place prépondérante qu'il y occupe aujourd'hui. On en buvait, mais pas chez soi, et jamais plus d'une ou deux fois par semaine, quand on avait occasion de se rendre au bourg. On se réunissait alors à quatre ou cinq personnes de connaissance chez quelque débitante réputée pour « servir du bon », et l'on échangeait les nouvelles tout en dégustant avec componction le précieux breuvage.

Au Faouet, l'auberge où les paysannes aisées s'attablaient de préférence était celle de M^me^ Morgan, située juste en face du cimetière dont elle n'était séparée que par la route. Etait-ce à cause de cette proximité ? Toujours est-il que M^me^ Morgan savait d'avance, de façon à peu près certaine, quand un enterrement devait avoir lieu, et s'il serait de première, de seconde ou de troisième classe : elle avait, comme on disait, des « avertissements ».

Parmi les habituées les plus fidèles de son établissement, aux « jours de café », figurait une

jeune fermière d'une pureté de traits si exceptionnelle qu'on ne la désignait, dans toute la paroisse, que par le surnom de *Plac'h Coant* (Jolie Fille). Or, un après-midi que Plac'h Coant avait fait mettre au feu la grande cafetière pour elle et pour quelques amies, Mme Morgan, au moment de remplir les tasses, dit tout à coup, en promenant les yeux d'une femme à l'autre :

— N'est-il pas triste de penser que, sur le nombre que nous sommes ici, il y en aura, sous peu, une qui manquera !

— Qu'entendez-vous par là ? demanda Plac'h Coant qui avait cru sentir se poser plus longtemps sur elle le regard de la débitante.

Celle-ci reprit :

— C'est une vision que j'ai eue avant-hier, après le soleil couché. J'étais debout à la fenêtre dont je m'apprêtais à clore les volets, lorsque mon attention fut attirée par les allées et venues, tout à fait inusitées à cette heure tardive, d'une femme qui circulait entre les tombes du cimetière, le visage penché vers le sol, comme cherchant quelque chose. Je compris tout de suite que ce qu'elle cherchait, c'était l'emplacement de sa propre sépulture. Et je ne me trompais pas, car, arrivée là-bas, entre la pierre d'Anna Cabel et celle de Marie Gorin, elle s'arrêta, se mit à genoux, fit le geste de prendre des mesures avec son tablier, puis, l'opération accomplie, s'évanouit brusquement dans le crépuscule, mais pas assez vite, cependant, pour que je n'aie pas eu le temps de la reconnaître.

— Ah ! s'écria en chœur toute la tablée secouée par l'angoisse ; — et qui était-ce ?

— Une de nous, hélas !

— Laquelle ?... Au nom de Dieu, dites laquelle !

— Tout ce que je puis vous révéler, c'est qu'il y en a une parmi nous qui ne boira plus de café en notre compagnie.

Et, quelque insistance qu'on apportât à l'en prier, Mme Morgan refusa de prononcer une parole de plus sur le sujet.

A deux ou trois jours de là, le bruit courait au Faouët que la plus jolie paroissienne à qui il eût jamais donné naissance était en danger de mort, et la semaine n'était pas finie qu'on sonnait pour elle les grands glas. A l'enterrement, une des amies qui se trouvaient avec elle chez Mme Morgan demanda à la débitante :

— C'était donc elle que vous aviez vue ?

— Oui, la pauvre ! C'était bien elle, et vous allez en avoir la preuve au cimetière.

Le cortège funéraire, au sortir de l'église, se dirigea en effet directement vers l'endroit que Mme Morgan avait indiqué, et la fosse de Plac'h Coant avait été creusée exactement à la place que sa « semblance » avait choisie, entre la tombe d'Anna Cabel et celle de Marie Gorin.

(Conté par Le Bouar. — Le Faouet.)

XV

L'intersigne de « l'alliance ».

Marie Cornic, de Bréhat, avait épousé un capitaine au long cours qu'elle aimait de toute son âme. Malheureusement, par métier, il était obligé de vivre la plupart du temps loin d'elle. Marie Cornic passait ses nuits et ses jours à se repaître du souvenir de l'absent. Dès qu'il était parti, elle s'enfermait dans sa maison, n'acceptant d'autre compagnie que celle de sa mère, qui demeurait avec elle et qui la morigénait même quelquefois sur cette affection trop exclusive qu'elle avait pour son mari.

Elle lui disait sans cesse :

— Il n'est pas bon de trop aimer, Marie. Nos « anciens », du moins, le prétendaient. Trop de rien ne vaut rien.

A quoi Marie ripostait par un proverbe :

N'hen eus mann a vad' bars ar bed,
Met caroud ha bezan caret.

« Il n'est rien de bon dans le monde — que d'aimer et d'être aimée. »

La jeune femme ne sortait de chez elle que le matin, et c'était pour se rendre à l'église où elle

assistait régulièrement à toutes les messes, priant Dieu, la Vierge et tous les saints de Bretagne de veiller sur son mari et de le ramener à Bréhat, sain et sauf.

Le jardin qui entourait sa maison était contigu au cimetière. Elle fit percer une porte dans le mur de séparation et put désormais aller et venir de chez elle à l'église, de l'église chez elle, sans avoir à traverser le bourg, sous les regards indiscrets des commères.

Une nuit, elle se réveilla en sursaut. Il lui sembla qu'elle venait d'entendre sonner la cloche.

— Serait-ce déjà la première messe, la messe d'aube ? se demanda-t-elle.

Sa chambre était éclairée d'une lumière vague. Comme on était en hiver, elle pensa que c'était le petit jour. La voilà de se lever et de se vêtir en grande hâte, puis de s'en aller d'une course jusqu'à l'église.

Elle fut tout étonnée, en entrant, de trouver la nef pleine de monde, plus étonnée encore de voir que c'était un prêtre étranger qui officiait.

Elle se pencha à l'oreille d'une de ses voisines :

— Pardon, dit-elle, si je vous dérange. Mais que signifie cette solennité ? J'étais à la grand'messe, dimanche dernier ; j'ai attentivement écouté le prône, et je ne me souviens pas d'avoir entendu annoncer de fête majeure pour cette semaine...

La voisine était si profondément absorbée dans son oraison que Marie Cornic ne put obtenir d'elle aucune réponse.

A ce moment, il se fit une espèce de remous dans l'assistance. C'était le *chasse-gueux* (1) qui s'ouvrait passage à travers les rangs serrés de la foule. D'une main il tenait sa hallebarde, de l'autre un plat de cuivre qu'il promenait sous le nez des gens, en bramant d'une voix lamentable :

— Pour l'*Anaon*, s'il vous plaît ! Pour l'*Anaon* (2) !

Les gros sous pleuvaient dans le plat de cuivre.

Marie Cornic regardait s'avancer le quêteur.

— C'est singulier, pensait-elle. Je ne reconnais personne ici, pas même le chasse-gueux. Je n'ai cependant pas ouï dire qu'on ait donné un successeur à Pipi Laur. Dimanche dernier, c'était encore lui qui portait la hallebarde... En vérité, je suis tentée de croire que je rêve.

Elle finissait à peine cette réflexion que le chasse-gueux était près d'elle.

Vite, elle mit la main à sa poche.

Fatalité ! dans son empressement à accourir à la messe, elle avait oublié de prendre son porte-monnaie.

L'homme de la quête secouait le plateau désespérément.

— Pour l'*Anaon* ! Pour le pauvre cher *Anaon* ! clamait-il.

— Mon Dieu ! balbutia Marie Cornic qui se sentait prête à défaillir de honte, je n'ai pas un sou sur moi.

---

(1) Le chasse-gueux (les Bretons prononcent *chasse-de-Dieu*) n'est autre que le suisse.

(2) Les « âmes du Purgatoire ». Voir ch. XIII.

Le chasse-gueux lui dit alors, d'un ton dur :

— On ne vient pas à cette messe-ci, sans apporter son obole aux âmes défuntes.

La malheureuse femme retourna ses poches pour lui faire constater qu'elles étaient vides.

— Vous voyez bien que je n'ai pas un rouge liard.

— Il faut cependant que vous me donniez quelque chose ! Il le faut !

— Quoi ! que puis-je vous donner ? murmura-t-elle, à bout de forces.

— Vous avez votre alliance d'or. Déposez-la dans le plateau.

Elle n'osa pas dire non. Elle croyait sentir tous les yeux fixés sur elle. Elle fit glisser sa « bague de noces » hors de son doigt. Mais à peine l'eut-elle déposée dans le plateau, qu'une angoisse étrange lui étreignait le cœur. Elle se prit le front entre les mains et se mit à pleurer en silence. Combien de temps resta-t-elle dans cette attitude ? Elle n'aurait su le dire.

...Six heures cependant venaient de sonner. Le recteur de Bréhat, en ouvrant une des portes basses de l'église, ne fut pas peu surpris de voir une femme à genoux, au pied de l'un des piliers. Il la reconnut aussitôt, et, allant à elle, il lui toucha l'épaule :

— Que faites-vous là, Marie Cornic ?

Elle sursauta sur sa chaise.

— Mais... Monsieur le recteur... j'assiste à la messe !...

— La messe !!... Au moins eussiez-vous dû attendre qu'elle fût commencée !

Alors seulement, Marie Cornic songea à regarder autour d'elle. De l'innombrable assistance qui tout à l'heure emplissait l'église, il ne restait plus personne. Elle faillit s'évanouir de stupeur. Mais, avec de bonnes paroles, le recteur la réconforta.

— Marie, lui dit-il, racontez-moi ce qui s'est passé.

Elle raconta tout, point par point, sans omettre un détail. Le récit terminé, le recteur prononça tristement :

— Venez, Marie. Celui qui vous a dépouillée de votre bague de noces n'a pas dû l'emporter bien loin.

Ce disant, il franchissait la balustrade du chœur et gravissait les marches de l'autel. Il souleva la nappe. L'alliance était sur la *pierre sacrée*.

— Emportez-la, dit-il, en la rendant à la jeune femme, et rentrez chez vous. Vous avez beaucoup aimé, vous aurez beaucoup à pleurer.

Quinze jours après, Marie Cornic apprenait qu'elle était veuve. Le navire que commandait son mari avait sombré en vue des côtes d'Angleterre, la nuit où elle assistait à la messe étrange, et à l'heure même où le « chasse-gueux des morts » la contraignait à quitter sa bague.

(Conté par Jeanne-Marie Bénard, femme d'un douanier et originaire de Bréhat. — Port-Blanc en Penvénan (Côtes-du-Nord).)

CHAPITRE II

Avant la mort.

Pratiques de divination pour savoir quand on mourra.

Un moyen de connaître approximativement dans quel délai on doit mourir consiste à poser sur l'eau de certaines sources sacrées une croix faite de deux ramilles de saule. Si la croix flotte, la mort ne tardera guère ; si, au contraire, la croix s'enfonce, le *terme* est encore assez éloigné : il le sera d'autant plus qu'elle aura coulé plus vite (1).

(Communiqué par F. Le Roux. — Rosporden.)

(1) Quelquefois, et selon les sources, la croyance veut que l'on soit d'autant plus menacé que la croix s'enfonce plus rapidement. C'est le cas pour la fontaine de Saint-Léger, en Quimerc'h, où le rite se pratique de façon courante, le jour du pardon.

« Si la chemise des enfants enfonce dans l'eau de certaines fontaines, l'enfant meurt dans l'année « (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 175). Cette coutume existait à Loguivy, d'après Jollivet, *Les Côtes du Nord*, t. IV, p. 46. Elle est signalée à Yvias

Dans la région de Saint-Jean-Trôlimon (pays de Cap-Caval), il était naguère d'usage, au commencement de chaque année, de couper et de beurrer autant de tartines de pain qu'il y avait de personnes dans la maison (1). Le chef de famille pre-

par H. de Kerbeuzec (*Revue des traditions populaires*, XXXI, p. 293).

Dans le Pays de Galles, pour savoir si une personne guérira, on jette un de ses vêtements dans le puits de Gwynedd et selon le côté sur lequel il s'enfonce, on pronostique la mort ou la guérison (Rhys, *Celtic folklore*, p. 365).

(1) « Ils faisoient encore ailleurs au mesme jour à ces fontaines les offrandes d'autant de pièces de pain qu'il y avoit de personnes dans leurs familles, jugeant de ceux qui devoient mourir cette année-là par la manière dont ils voyoient flotter sur l'eau les morceaux qu'ils avoient jetés en leur nom. » (*Vie de Monsieur le Noblelz*, chez H. Gaidoz, *Superstitions de la Basse-Bretagne au* XVII^e *siècle*, *Revue celtique*, t. II, p. 485.) Si le côté beurré se tournait en dessous, c'était la mort ; si deux morceaux se collaient, signe de maladie ; si le pain restait entre deux eaux, la vie était en danger ; s'il surnageait, on était sûr de vivre (Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 261). Sur la divination par les morceaux de pain, voir A. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, *Annales de Bretagne*, t. XIII, p. 84-85.

Dans les Hébrides, la veille de la Toussaint, on creuse dans le sol un petit trou de la dimension d'une soucoupe, puis on y remet la terre qu'on en a enlevée et, le lendemain matin, on le vide. Si on y trouve un ver mort, c'est signe que la fin de la vie est proche ; si le ver est vivant, c'est qu'on vivra encore à la Toussaint suivante (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 54).

En Cornwall, pour savoir si l'on doit mourir dans l'année, on met dans un vase rempli d'eau de source autant de feuilles de lierre qu'il y a de gens dont on veut connaître la destinée. Le vase est placé sur la pierre du foyer et on l'y laisse toute la nuit. Au matin, on regarde les feuilles. Celles qui sont devenues noires présagent la mort à bref délai (la douzième nuit est le terme

nait ces tartines et les lançait en l'air successivement en disant à mesure :

— Celle-ci est pour un tel... Celle-ci pour tel autre... Et, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût nommé tout le monde, sans s'oublier lui-même. Chacun, alors, se baissait pour ramasser sa tartine. Malheur à qui trouvait la sienne renversée sur le côté beurré : il était sûr de mourir dans l'année.

(Communiqué par Victor Guérin. — Quimper.)

* * *

A Plégat-Guerrand, sur le bord du chemin vicinal du Guerlesquin, il y a une fontaine appelée *Feunteun-an-Ankou* (la fontaine du Trépas). Celui qui veut être renseigné sur son destin n'a qu'à s'y rendre la première nuit de mai (1), sur le coup de minuit, et à s'y pencher au-dessus de l'eau. S'il

extrême). Si les feuilles ont des taches rouges, elles présagent la mort violente (W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, 2d series, p. 284).

Dans l'île de Man, il y a une coutume analogue. Le 12 novembre au soir, on met du sel dans un dé à coudre et on le renverse sur une assiette pour former un petit tas. On répète l'opération autant de fois qu'il y a de personnes dans la maison et on attribue un tas de sel à chacune. On laisse l'assiette en cet état toute la nuit et au matin on regarde si quelque tas s'est écroulé ; car la personne à qui a été attribué un tas qui n'aurait pas subsisté doit mourir dans l'année. Le 12 novembre de notre calendrier correspond au 1er novembre ancien style (Rhys, *Celtic folklore*, p. 318).

(1) La première nuit de mai *(Beltene)* est en Irlande une des nuits où les âmes errent en grand nombre dans les campagnes. V. ch. XIV.

doit mourir sous peu, au lieu de son image vivante c'est la tête qu'aura son squelette qui lui apparaîtra.

(Jacquette Craz. — Lanmeur.)

*
* *

Sur le rivage septentrional de la rade de Brest, la tradition veut que le mois de mai soit néfaste.

Un patron de L'Auberlach avait fait construire à Brest un bateau neuf. Comme on était au mois de mai, il lui donna, au baptême, le nom de « Fleur de Marie », persuadé que cela lui porterait bonheur. Mais quelqu'un qui assistait à la cérémonie dit en hochant la tête :

— La Vierge même ne peut pas empêcher le mois de mai d'être le mois de mai, bien qu'il lui soit voué. Ce bateau-là n'aura pas de chance. Je plains les hommes qui s'y embarqueront.

Dès l'hiver suivant, le bateau se perdait au large et l'on ne revit jamais aucun de ceux qui le montaient.

(Communiqué par Amédée Créac'h.)

Actions qui entraînent la mort.

Une femme enceinte ne doit pas accepter d'être marraine. Elle ou son fruit mourrait dans l'année.

*
* *

Quand un conscrit part pour l'armée, s'il retourne la tête pour saluer une dernière fois la flèche

de son clocher ou la cheminée de sa maison, c'est signe qu'il ne les reverra pas vivant.

* * *

Les gens qui découvrent des trésors (1) n'en jouissent pas longtemps. Leur sort ou, comme on dit, leur « planète » est de mourir (2) un an jour pour jour après leur découverte.

---

(1) En Bretagne comme en Irlande, ce sont souvent les revenants qui indiquent l'endroit où est caché un trésor ou un talisman (D. Hyde, *Beside the fire*, p. 159 ; G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 64 ; Curtin, *Tales of the fairies*, p. 131).

(2) Un homme avait vu à terre dans un cimetière une pièce de cinq francs ; mais chaque fois qu'il essayait de la prendre, elle rentrait dans le sol. Il finit par s'en emparer en mettant son chapeau dessus, et, en creusant à l'endroit où il l'avait trouvée, il découvrit un trésor. Il ne tarda guère à mourir. P.-Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec*, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII (1897), p. 67.

XVI

Le trésor du mort.

Une fermière de Plounéour-Lanvern, Marie-Jeanne Thos, chaque fois qu'elle allait dans son courtil, voyait, auprès de la barrière donnant sur la route, un homme des environs, mort depuis près de cinq ans. Il lui faisait des signes avec la main, comme pour l'inviter à le suivre quelque part. Un beau jour, impatientée de son manège, elle s'enhardit à marcher jusqu'à lui et à lui demander :

— Qu'est-ce que c'est ? Que voulez-vous de moi ?

Il lui fit signe de passer la barrière et de venir.

— Ma foi, se dit-elle, j'en aurai le cœur net.

Et la voilà de cheminer sur les pas du mort. Il la mena ainsi jusqu'au sommet d'une lande déserte, où il y avait une grande roche. L'homme, s'agenouillant à terre, se mit à gratter le sol avec ses doigts. Quand il eut fini, il se tourna vers la femme et lui montra le trou qu'il venait de creuser. Elle se pencha et vit un monceau de pièces d'or qui brillaient d'un éclat neuf (1). Jamais elle n'avait contemplé pareille somme. Tandis qu'elle regardait

(1) La tradition galloise mentionne une classe de revenants qui indiquent où sont cachés des trésors et à qui il faut les remettre (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 202).

cet or avec une admiration mêlée d'envie, le mort disparut.

— S'il m'a révélé sa cachette, c'est sans doute pour que je profite de ce qu'elle contient, pensa Marie-Jeanne Thos.

Et, ramassant à poignées les pièces étalées devant elle, elle en remplit son tablier. Rentrée chez elle, elle les empila dans son armoire. Et, le soir, elle dit à son mari :

— Tu désirais un nouveau cheval : tu peux en acheter, non pas un, mais quatre, mais dix, et davantage, car nous sommes riches.

— Comment cela ? s'informa-t-il, tout joyeux.

Elle lui raconta son aventure. Mais le front du fermier aussitôt se rembrunit.

— Si tu tiens à ta vie, va vite reporter cet argent où tu l'as pris.

— Pourquoi ?

— Parce que si tu ne t'en débarrasses pas, tu es vouée à mourir dans l'année.

Dès le lendemain matin, elle courut à la lande haute remettre les pièces d'or à leur place. Mais, peu de jours après, ayant eu besoin de prendre du linge dans son armoire, elle entendit un bruit d'argent : elle regarda et vit, avec stupeur, que c'était le trésor du mort qui était revenu.

— C'est bien ce que je craignais, lui dit son mari. Va trouver le recteur : peut-être te donnera-t-il un bon conseil.

Mais le recteur l'arrêta dès les premiers mots de son histoire.

— Je ne puis rien pour vous, déclara-t-il. Vous avez délivré ce mort, et maintenant il faut qu'à bref délai vous preniez sa place. Préparez-vous donc à mourir chrétiennement et commandez qu'on mette l'argent du trésor avec vous, dans votre cercueil. Ainsi seulement vous serez sauvée.

Elle ne tarda pas à trépasser, en effet, sans avoir été malade. Et l'on enterra avec elle le trésor du mort pour qu'il ne causât plus la perte de personne (1).

(Conté par Perrine Laz. — Quimper.)

(1) Il y a, dans les croyances irlandaises, un certain nombre d'autres actes qui sont prohibés comme pouvant être suivis de mort. Ainsi, un malade ne doit être visité ni le vendredi, ni par une personne qui vient d'une veillée funèbre ; on ne doit couper les cheveux et les ongles d'un malade qu'après rétablissement (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 214). Dans certaines parties de l'Irlande, quand une personne meurt subitement dans un champ ou sur une route, on n'aime pas recevoir son cadavre dans une maison, car, si on y consentait, une personne de la maison mourrait avant un an (R. Clark, *Folklore collected in co. Wexford-The Folklore record*, t. V, p. 82). Dans les Hébrides, si l'on couvrait une maison avec des roseaux, la mort s'ensuivrait (Goodrich, Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 32). Un enfant qui marche à reculons abrège la vie de sa mère (*ibid.*, p. 31).

XVII

La vie qui va et vient avec la mer.

Mon père était gabarier. Tous les jours, il descendait la rivière du Jaudy jusqu'à la mer, pour aller chercher du goémon ou du sable. C'était un dur métier, quoiqu'il ne rapportât guère. Un soir, la gabare s'échoua dans les vases. Mon père, malgré la température — on était en décembre — se mit à l'eau pour essayer de la dégager, et, en rentrant à la maison, se coucha, malade d'une fièvre qui ne le quitta plus. De semaine en semaine il alla s'affaiblissant.

— Je suis fichu, nous dit-il un matin. Je n'ai plus quatre jours à vivre.

Notez que c'était, avant ce malheur, un homme robuste, dans toute la force de l'âge. Et cela le désespérait de mourir si jeune, surtout qu'il savait dans quelle misère nous allions rester.

Il y avait pourtant des moments où nous reprenions confiance, parce que lui-même semblait reprendre vie et couleur. Ma mère lui disait :

— Avoue que tu vas mieux, Tual ?

Alors, il riait d'un rire triste :

— C'est qu'il est flot à cette heure, Marivonne, répondait-il en hochant la tête, mais tu verras après, quand il sera jusant.

Et c'était vrai. La vie allait et venait en lui tantôt plus et tantôt moins, selon que la mer montait ou descendait. Il nous disait de ne pas nous en étonner, que cela était habituel chez les marins, quand ils étaient, comme lui, sur le point de quitter ce monde.

A l'aube du quatrième jour, comme je lui apportais de la soupe chaude, il me demanda :

— C'est grande marée aujourd'hui, n'est-ce pas, Bétrys ?

— Oui, père, fis-je. Pourquoi ?

— Parce que c'est la fin qui approche, mon enfant. Remporte cette soupe : je n'ai goût de rien.

Il avait des larmes dans les yeux, et moi aussi j'avais beaucoup de peine à m'empêcher de pleurer. Ma mère s'était approchée :

— J'avais l'intention d'aller ce matin jusqu'au lavoir, dit-elle, mais, si tu as besoin de moi, je m'abstiendrai de sortir.

— Non, non, répondit-il. Va laver. Il suffira que tu sois de retour pour midi. Je n'ai besoin que du prêtre, et Bétrys ira me le chercher, quand il sera temps.

Ma mère, pour lui obéir, s'en alla au lavoir, emmenant mes petits frères et mes petites sœurs, pour qu'ils ne restassent pas à faire du bruit dans la maison. Et je demeurai seule auprès du malade De temps à autre, il me disait :

— Bétrys, va regarder où est arrivée la mer.

Comme notre logis n'était qu'à une quinzaine

de pas de la berge, je n'avais qu'à ouvrir la porte pour voir jusqu'où l'eau avait monté dans la rivière. Je revenais vers le lit, en annonçant :

— La bouée noire est à flot.

Ou bien :

— La moitié des vases est couverte.

Quand il sut que l'eau touchait aux premières pierres du débarcadère, il me dit :

— C'est le moment d'aller chercher le recteur.

J'aurais voulu attendre que ma mère fût rentrée, mais il ne le permit pas. Je ne fus, d'ailleurs, pas longue à faire ma tournée, car je courus tout d'une haleine jusqu'à Troguéry, et, moins d'une demi-heure plus tard, je ramenais le prêtre. Mon père se confessa, reçut les sacrements et pria le recteur de nous recommander aux bonnes âmes de la paroisse quand il ne serait plus. Après quoi, il ajouta d'un ton presque gai :

— Vous pouvez avertir Yann Gam de mettre pioche en terre, Monsieur le recteur.

Yann Gam, c'était le fossoyeur du bourg.

Quand ma mère arriva du lavoir avec la marmaille, mon père lui dit :

— Voilà, Marivonne : le recteur sort d'ici ; tous mes comptes sont en règle.

Et, s'adressant à moi :

— La mer doit être étale, Bétrys ?

— Oui, répondis-je, elle est bien haute.

On l'entendait, en effet, clapoter doucement, presque à toucher la berge. Alors, mon père dit à ma mère :

— Tu peux prévenir les voisines : c'est l'heure de commencer les prières des agonisants.

Il fut admirable de résignation et de piété, le pauvre cher homme, et tint à mêler sa voix aux voix des femmes qui récitaient les oraisons. Cependant, on le voyait baisser, baisser peu à peu. Et tout se passa comme il avait prédit : aux approches de la marée basse, il cessa de vivre (1).

(Conté par la vieille Bétrys. — Troguéry, 1900.)

* * *

Dieu fait mourir ceux qu'il aime, le samedi soir, parce que c'est aussi le samedi soir qu'après avoir créé le monde il commença à prendre son repos.

* * *

Passion da Vener,
Maro d'ar Zadorn,
Interramant d'ar Zul ;
D'ar Baradoz hec'h ei zur.

Passion (agonie), le vendredi, — Mort, le samedi, — Enterrement, le dimanche ; Au Paradis on ira sûrement.

(Dicton de Basse-Bretagne.)

(1) Sur la côte du Pays de Galles, on croit que la marée a une influence sur la vie de l'homme, que les enfants naissent avec le flot et que les personnes meurent avec le jusant (*Folklore*, t. IX, 1898, p. 189. Un des plus beaux poèmes irlandais du x[e] siècle, la lamentation de la Vieille de Béara (*Selections from ancient Irish poetry*, p. 89) semble faire allusion à cette croyance. En Cornwall aussi, on croit que la vie s'en va à la marée descendante (M. A. Courtney, *The Folklore Journal*, t. V, p. 217).

La fin du monde.

Tant que restera allumée la lampe qui brûle dans le chœur des églises, le monde est assuré de vivre.

* * *

Le jour où Dieu permettra que cette veilleuse s'éteigne dans une église — une seule ! — c'est que pour les hommes et les choses de la terre l'heure fatale sera venue. La mort de cette petite flamme sera l'intersigne de la mort universelle.

* * *

Un prêtre, à qui l'on demandait quand viendrait la fin du monde, répondit :

— Si, passant de nuit près d'une église, vous n'en voyez pas les vitres éclairées, annoncez hardiment que la fin du monde est proche.

* * *

Quand les hommes oublient d'entretenir la lampe sainte, Dieu lui-même y pourvoit.

XVIII

L'aventure de Jean Cariou.

Ce soir-là, Jean Cariou, sacristain de Penvénan, après avoir sonné l'*Angelus*, avait fait sa ronde habituelle dans l'église. Rentré chez lui, il se rappela qu'il avait oublié de regarder s'il restait assez d'huile pour la nuit, dans la lampe qui doit brûler éternellement au fond du sanctuaire.

Mais, comme cette idée ne lui vint qu'au moment de se mettre au lit, quand il était déjà moitié dévêtu, il se coucha tout de même, en se disant que la veilleuse durerait bien jusqu'au lendemain.

Et il s'endormit profondément.

Il devait y avoir pas mal de temps qu'il dormait, lorsqu'à travers son sommeil il s'entendit appeler par une voix douce (1) :

— Cariou ! Cariou !

— Déjà ! murmura-t-il, pensant que c'était Môna, sa femme, qui le réveillait pour l'*Angelus* de l'aube, et trouvant que le jour se levait de bien bonne heure.

---

(1) Dans une légende galloise, c'est un médecin qu'une voix mystérieuse appelle et invite à se rendre au chevet d'un malade (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 294-297.)

Car la chambre était pleine d'une lumière blanche comme celle des matins d'été.

— Cariou, reprit doucement la voix, hâte-toi : la lampe de l'église va s'éteindre.

Ce n'était pas sa femme qui lui parlait, mais une grande forme lumineuse, drapée dans un manteau couleur de ciel. La figure était nimbée d'or. Cariou la reconnut, pour l'avoir vue dans les images pieuses, dans les *îôlennou*.

C'était la figure même de Jésus-Christ.

Le sacristain fit un rapide signe de croix, et se retrouva soudain dans une complète obscurité. La grande forme lumineuse s'était évanouie.

Minuit tinta à l'horloge de la tour.

Cariou, tout essoufflé, arriva juste à temps pour ranimer la lampe sainte.

(Conté par Charles Le Braz, mon frère — Penvénan, 1890.)

* * *

Le sacristain, dont on vient de lire l'aventure et à qui j'avais donné par discrétion le nom de Jean Cariou, s'appelle, en réalité, Jean Morvan. Il vit encore. Un après-midi de septembre 1912, il se présentait chez moi, au Port-Blanc. Il avait eu connaissance, quelques mois plus tôt, du récit que j'avais écrit sous la dictée de mon frère et considérait, disait-il, comme un devoir de conscience de m'apporter, à la première occasion, une relation authentique des faits, tels exactement qu'ils s'étaient passés. Voici, traduit en français, ce qu'il me raconta en breton :

* * *

Il n'y avait pas un an que j'étais installé à Penvénan, comme sacristain. C'était une place très enviée et, dans la paroisse même,

beaucoup s'étaient offerts pour la remplir. Le recteur m'avait donné la préférence sur tous mes concurrents. Parmi ceux-ci, plus d'un, vous pensez, me faisait grise mine et n'eût pas été fâché, le cas échéant, de me jouer quelque mauvais tour. Mais je n'en prenais pas autrement de souci.

Tout allait à merveille, ma foi, et en dehors de mes occupations de sacristain qui n'absorbaient qu'une partie de mon temps, j'avais du travail autant que j'en pouvais abattre. Il faut vous dire, en effet, que je suis tailleur de mon vrai métier. Or, ce soir-là, — un soir de décembre, je me rappelle bien, — j'étais resté veiller un peu tard, désirant terminer un ouvrage pressé. Sur les instances de ma femme, pourtant, je finis, vers onze heures, par me mettre au lit. Je dormais depuis un bon moment lorsqu'à travers mon sommeil, que j'ai toujours eu léger, je m'entendis soudain appeler par mon prénom :

— Jean !

La voix devait provenir de l'intérieur d'un tambour en bois sur lequel s'ouvrait la porte d'entrée, car le son en était indistinct et comme étouffé. Je m'étais dressé sur mon séant pour écouter, ne sachant encore si je rêvais ou si j'étais réveillé pour de bon.

Une seconde fois, la voix reprit :

— Jean !

Du coup, je demandai :

— Quoi ? Qu'est-ce que c'est ?

Pas de réponse. Quelques secondes s'écoulèrent dans le silence, qui était profond. Je ne bougeais pas, attendant toujours. Alors, la voix lança un troisième appel, plus fort :

— Jean !

Un peu impatienté, je bougonnai :

— Après ? Qu'est-ce que vous lui voulez, à Jean ?

La voix répliqua :

— Je veux qu'il se lève, comme c'est son devoir.

— Pourquoi ?

— Parce que la lampe de l'église est éteinte.

Cette lampe, j'étais sûr de l'avoir alimentée la veille comme chaque soir après la sonnerie de l'angélus, mais il peut arriver que l'huile soit de mauvaise qualité ou que la mèche se consume plus vite que d'habitude. Sans hésiter davantage, je m'arrachai de mes draps et enfilai mon pantalon. Le mouvement que je fis réveilla ma femme :

— Qu'est-ce qui te prend ? Où vas-tu ?

— Quelqu'un est venu me prévenir que la lampe de l'église était éteinte et je vais la rallumer.

— Qui ça, ce quelqu'un ?

— Je ne sais pas.

— Quelle heure est-il donc ?

— Environ minuit et demi.

— Et tu parles de traverser le bourg à pareille heure, tout seul, quand il y a tant de gens qui t'en veulent et n'attendent qu'une occasion pour se venger ? Qui te dit qu'on n'est pas à te guetter derrière la porte ?

— Il en sera ce qu'il plaira à Dieu, répondis-je. Quels malheurs n'attirerais-je pas sur nous et peut-être sur le monde entier, si je laissais l'église, toute une nuit, sans lumière. Mon devoir est d'aller ; j'irai.

Je me munis d'allumettes et d'un bout de bougie, puis, sans prêter l'oreille aux objurgations de ma femme qui me voyait déjà mis en pièces par l'un ou l'autre de mes anciens concurrents, je poussai la porte du tambour. Je pensais trouver là le personnage qui m'avait rendu le service de m'avertir, mais la place était vide. Chose plus étrange, la porte d'entrée de la maison que je me souvenais d'avoir fermée au verrou était demeurée parfaitement close. Je l'ouvris : il faisait relativement clair dehors, quoiqu'on fût dans le mois très noir, mais j'eus beau regarder à droite et à gauche, il n'y avait pas une âme dans la rue. Tout le bourg dormait. J'écoutai si j'entendrais s'éloigner un pas. Rien. J'étais le seul être vivant dans la nuit. Je m'acheminai vers le cimetière, je gravis les marches qui y donnent accès du côté nord, et pénétrai dans l'église qui était effectivement plongée dans une obscurité complète. La lampe du chœur était bel et bien éteinte. J'avais froid dans tous les membres, à me sentir parmi ces ténèbres. Vous ne sauriez croire ce que c'est terrifiant le dedans d'une église sans lumière en pleine nuit ! Je ne voudrais pas, quant à moi, recommencer deux fois l'expérience. C'était, en vérité, comme si la fin du monde allait venir.

Je cherchai d'abord, à tâtons, le bénitier, afin de faire mon signe de croix, et ce fut seulement ensuite que j'eus le courage d'allumer mon bout de bougie. Je me dirigeai plus rassuré vers le chœur. Comme j'allais franchir la balustrade, il me sembla que la suspension, accrochée là-haut à ses quatre chaînes, tournait sur elle-même et s'agitait avec un drôle de bruit, comme si elle eût été une chose vivante. Je frissonnai.

— Voilà qui n'est pas naturel, pensai-je.

J'amenai pourtant à moi la suspension. Et devinez ce que je vis... Une chauve-souris, monsieur, une énorme chauve-souris qui, les ailes prises dans les chaînes, essayait en vain de se dégager. Aussi bien, il n'y en a que trop, de ces bêtes, à nicher dans les voûtes de l'église. En hiver, lorsque je me rends à la sacristie avant l'aube, pour les apprêts de la première messe basse, celle du second vicaire, elles volettent par bandes jusque sous mon nez... Celle-ci était d'une taille absolument extraordinaire. C'était elle qui, en se débattant, avait soufflé la lumière sainte. Je m'empressai de la délivrer, pour ne l'avoir plus devant les yeux, tellement elle était hideuse, et je ne fus soulagé que lorsqu'elle eut disparu dans l'ombre.

La lampe rallumée, je m'en retournai me coucher, mais ni ma femme, ni moi ne dormîmes guère le reste de la nuit. Nous étions troublés l'un et l'autre : il y avait dans mon aventure un mystère que nous n'arrivions pas à comprendre. Moi, je tâchais de me persuader que l'inconnu qui m'avait si charitablement réveillé était un des prêtres de la paroisse.

— Appelé pour extrémiser quelque moribond, me disais-je, il aura constaté, en allant prendre son « sac noir » à la sacristie, que la lampe ne brûlait plus, et il sera accouru pour me héler en toute hâte.

Je résolus d'en avoir le cœur net. Dès le lendemain matin, avant la messe de chacun de ces messieurs, je leur demandai à tour de rôle si l'on était venu, dans la nuit, réclamer leur ministère. Leur réponse à tous trois fut la même : nul d'entre eux n'était sorti. C'était naturellement au recteur que je m'étais adressé en dernier lieu, puisque c'était lui qui disait la troisième messe. Quand il l'eût achevée, je le rejoignis à la sacristie :

— Monsieur le recteur, lui déclarai-je, j'ai une confession à vous faire.

Et je lui racontai de point en point mon histoire. Il m'écouta d'un air grave, puis, lorsque j'eus fini :

— Remerciez Dieu, Jean Morvan, me dit-il. C'est lui qui vous a envoyé un de ses anges, à moins que Jésus-Christ ne se soit dérangé lui-même. Et vous pouvez juger par là de l'importance qu'il attache à ce que la lampe du sanctuaire ne s'éteigne jamais tant que le monde sera monde. Veillez dorénavant sur elle avec plus de soin et allez en paix.

Vous savez maintenant la vérité, monsieur : je vous serai reconnaissant de la rétablir pour les autres.

*
* *

Auprès de l'Ile Grande se trouve une petite île, appelée en français l'île Canton, en breton *Enès Aganlon* ou *Agalon*. On y remarque deux croix de granit érigées à cent cinquante pas environ l'une de l'autre. La croyance est qu'elles se rapprochent tous les sept ans de la longueur d'un grain de blé : quand elles se rencontreront, ce sera la fin du monde.

*
* *

Au milieu de la grande plage de Saint-Michel-en-Grève, se dresse une croix monolithe plantée dans le sable et que la mer recouvre à chaque marée. On l'appelle *Croaz al Lew-drèz* (La croix de la Lieue de Grève). Elle s'enfonce tous les cent ans de la longueur d'un grain de froment. Quand elle aura complètement disparu dans le sable, ce sera la fin du monde.

*
* *

A la fin du monde paraîtra l'Antechrist. Il naîtra du mariage d'un prêtre défroqué et d'une bonne sœur (1).

L'agonie.

Dès que l'état d'un malade semble désespéré, les gens de la maison se mettent à genoux auprès de son lit et commencent les prières des agonisants.

(1) Sur l'Antechrist en Irlande, cf. G. Dottin, *Les deux chagrins du royaume du ciel* (*Revue celtique*, t. XXI, 349-358).

On n'attend généralement pas qu'il ait rendu le dernier soupir ni même perdu toute connaissance pour allumer à son chevet une « chandelle bénite » *(eur goulou bennigel)* ; et, dès qu'il entre en agonie, on trace avec cette chandelle un signe de croix au-dessus de son visage. C'est dit-on, pour faciliter la séparation de l'âme d'avec le corps (1).

* * *

En Léon, quand une personne est gravement malade et sans espoir de guérison, dix jeunes filles d'alentour se rendent processionnellement à l'oratoire de la Vierge le plus rapproché pour demander au Christ, par l'intercession de sa mère, que cette personne soit immédiatement « délivrée ».

Neuf de ces jeunes filles prennent en groupe les devants, munies chacune d'un chapelet qu'elles égrènent sans fin tout le long de la route. Elles sont tenues de n'échanger aucune parole ni entre elles, ni avec les passants. La dixième, qui les suit, à quelque distance, a seule qualité pour répondre aux questions des gens qui, voyant défiler le cortège, s'informent pour quelle personne du parage il s'est mis en chemin.

(Communiqué par Prigent. — Plouénan.)

* * *

Lorsqu'un moribond a trop de mal à trépasser, il y a un moyen infaillible d'abréger son agonie :

(1) Il est fait mention chez J. Dufilhol, *Guionvac'h*, 2e éd., p. 178 du cierge bénit qui aide à trépasser.

c'est de le descendre de son lit et de lui faire poser ses pieds nus sur le sol nu (1).

Il n'a pas plus tôt pris contact avec la terre que les influences qui tenaient sa vie en suspens sont rompues.

(Communiqué par Le Duigou. — Scaer.)

* * *

Dans le pays de Gourin, on va pour les moribonds à la chapelle de Saint-Mîn, qui fait partie de la trêve du Saint, sur la route de Roudouallec. Il y a dans cette chapelle une statue de saint Diboan dont le nom signifie « qui guérit de toute

1) Cette même coutume a été relevée en Ecosse ; mais le motif qu'on en donne est que le moribond ne pourrait mourir s'il y avait des plumes d'oiseaux sauvages dans les oreillers ou la couette (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North East of Scotland*, p. 206). Pour la même raison, dans le comté de Leitrim en Irlande, on couche les moribonds sur une paillasse ; après la mort, on brûle la paille sur le haut d'une colline et la lueur apprend aux gens du voisinage que la mort a passé par là (L. Duncan, *Further notes from county Leitrim, Folklore*, t. V, p. 181). En Cornwall, on dit qu'on ne meurt pas paisiblement sur des oreillers contenant des plumes d'oiseaux sauvages (M. A. Courtney, *Cornish folklore* ; *The Folklore Journal*, t. V, p. 217).

A Quelven en Guern (Morbihan), il y a un *mel beniguel*, sorte de boule en pierre de granit que l'on place sur la tête du malade dont on veut abréger l'agonie (L. Bonnemère, *Le mât béni, Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 100). Cf. J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. XIX, p. 246 ; Le Rouzic, *Carnac*, p. 29-33.

En Ecosse, pour abréger l'agonie, on brise une quenouille au-dessus de la tête de l'agonisant (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 206).

peine (1) ». On commence par faire visite à cette statue et lui exposer le cas. Puis on se rend à la fontaine du saint, qui coule au fond du vallon. C'est elle qui transmet l'oracle. Mais, pour cela, il faut d'abord la vider complètement avec une écuelle. Cette opération accomplie, on se penche sur le trou par lequel l'eau vive sourd de terre. Si elle fait du bruit en sourdant, c'est que le moribond est sur le point de trépasser ; si, au contraire, elle s'épanche sans bruit, toutes les chances sont pour qu'il revienne à la vie (2).

(Naïc an Ené, du village de Saint-Jean, en Spézet.)

(1) Cf. A. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire* (*Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 209-210 ; t. IX, p. 246).

(2) Pour savoir si une maladie doit être mortelle, on met le malade entre deux trous ; l'un est le trou de vie, l'autre le trou de mort ; selon qu'il tourne son visage vers l'un ou vers l'autre il se rétablira ou mourra (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 205). Si le malade n'éternue pas, la maladie se termine par la mort (*ibid.*, p. 204). Enfin, il suffit de fermer les yeux, d'aller au bout de la maison et alors seulement de regarder autour de soi. Si l'on voit des poules ou des canards avec la tête sous leur aile, le malade mourra avant trois jours (J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 261).

En Irlande, pour savoir si un malade doit se rétablir, on prend neuf pierres lisses dans un courant, on les jette par-dessus l'épaule droite, puis on les met dans un feu de tourbe et on les y laisse pendant une nuit. Si la maladie doit avoir une issue fatale, les pierres choquées l'une contre l'autre au matin rendront le son d'une cloche (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 206).

Dans le traité de médecine galloise attribué à Riwallon de Myddfai et à ses fils, on trouve quelques pronostics de mort. On applique sur les sourcils, l'index ou les jambes du malade, de la

violette écrasée ; s'il dort, c'est qu'il vivra ; si non, il mourra. On prend un œuf pondu le jeudi dans la maison du malade ; on écrit dessus FGOGYLQYS ; on le met en sûreté en dehors de la maison. Le lendemain matin, on brise l'œuf ; s'il en sort du sang, le malade mourra ; si non, il vivra (*The physicians of Myddfai*, p. 11, 26, 52, 75 ; 257, 436, 456). On laisse tomber, du bout du doigt, du lait d'une femme nourrice dans l'urine du malade ; si le lait reste à la surface, le malade vivra (*ibid.*, p. 132, 336). On donne à boire au malade de la fleur de pâquerette écrasée dans du vin, ou de la pimprenelle, de l'euphorbe, du trèfle écrasés dans de l'eau, ou du jus d'herbe mélangé à du vin blanc ; s'il vomit ou non, il mourra ou reviendra à la santé (*ibid.*, p. 133, 336 ; 228, 411 ; 256, 436). On enduit le talon du malade avec du gras de porc, on donne le reste à manger à un chien ; si le chien le mange, le malade guérira (*ibid.*, 156, 353).

XIX

Le moribond extrémisé par un prêtre mort (1).

Lomm Grenn était journalier à la ferme de Kerniz. En ce temps-là, il n'y avait pas d'horloges chez les riches, encore moins chez les pauvres gens. Lomm Grenn, pour savoir s'il était l'heure de se rendre à son travail, avait coutume de consulter la couleur du ciel. Dès qu'il le voyait blanchir, il se levait, s'habillait et se mettait en route. Une nuit, en se réveillant, il crut remarquer qu'il faisait *clair-de-jour*, et sauta promptement hors du lit.

C'était en hiver. Lomm partit, encore ensommeillé. Comme il allait par le grand chemin, il croisa un prêtre portant l'hostie, accompagné d'un enfant de chœur qui faisait tinter une clochette.

Le prêtre, en passant près de Lomm, lui dit :

— Suivez-moi !

On ne refuse pas d'obéir à un prêtre qui porte le bon Dieu. Lomm suivit, tête nue, en récitant des prières pour la personne qu'on allait extrémiser.

Le prêtre et l'enfant de chœur s'engagèrent dans une *garenne*.

(1) Cf. Luzel, *Le sacrement de l'extrême-onction* (*Revue celtique*, t. XII, p. 268-279).

— Tiens, pensa Lomm, il paraît que c'est à Trégloz qu'il y a quelqu'un de malade. Probablement, le vieux Guilcher.

C'était, en effet, au manoir de Trégloz, et c'était aussi Guilcher le vieux. Il était là, étendu sur son lit, et déjà mûr pour la terre. Deux hommes faisaient mine de l'assister, mais, en réalité, ils dormaient profondément sur leurs sièges. Ils ne rouvrirent même pas les yeux, pendant que le prêtre administrait au moribond les derniers sacrements. Lomm, qui s'était agenouillé sur le seuil, ne put s'empêcher de trouver cela scandaleux.

Le prêtre, ayant terminé son office, fit le signe de la croix et dit, en s'adressant à Guilcher le vieux :

— Brave homme, il y a longtemps que je vous devais vos sacrements. Je vous les ai donnés. Nous sommes quittes.

Cette parole, Lomm Grenn n'en comprit jamais le sens.

Cependant le prêtre sortit.

— Allez maintenant à votre travail, dit-il au journalier. Vous y serez encore de bonne heure.

Lorsque Lomm arriva à Kerniz, il ne trouva en effet sur pied que la servante de cuisine.

— Vous êtes bien matinal ! lui dit-elle. Nos gens ne sont pas levés, et je ne fais que d'allumer le feu pour la soupe.

— Tant mieux ! répondit Lomm. Au moins on ne m'accusera pas de paresse.

Et en attendant que la soupe fût prête, il alla curer la crèche aux chevaux. Quand il rentra dans

la maison pour déjeuner, il entendit un des hommes attablés qui disait :

— Vous savez la nouvelle ? Guilcher le vieux est mort cette nuit sans avoir reçu les sacrements.

— Cela est faux, s'écria Lomm ; si Guilcher le vieux est mort, c'est en chrétien ; j'ai moi-même assisté le prêtre qui lui administrait l'extrême-onction ; j'ai vu lui donner le bon Dieu.

Et Lomm de raconter son aventure.

— Dame ! reprit le laboureur qui avait parlé, j'ai rencontré tout à l'heure un de ceux qui veillaient Guilcher. C'est de lui que je tiens la chose. Ils étaient deux, et s'endormirent si bien l'un et l'autre, qu'ils n'ont pas su à quel moment le trépassé avait rendu l'âme. Celui que j'ai rencontré, c'est Yves Ménez. Il allait au bourg chercher la croix d'argent, et était même fort inquiet sur la façon dont il serait accueilli par le recteur.

— Eh bien, il faut que j'en aie le cœur net ! murmura Lomm Grenn. Je vais au presbytère de ce pas.

Il se rendit au presbytère.

Quand il eut exposé le cas, le recteur lui dit :

— Tout ce que je puis vous affirmer, c'est que le prêtre que vous avez suivi n'était pas de ce monde. L'étourderie des deux veilleurs aurait pu causer la damnation éternelle de Guilcher le vieux. Mais Dieu a des ressources infinies pour sauver les âmes.

Lomm Grenn s'en retourna à son travail. A partir de ce jour, il demeura préoccupé, étrangement sérieux, presque triste. Au printemps il mourut.

(Conté par Fantic Omnès. — Bégard, 1888.)

XX

La femme aux deux chiens.

Ceci se passait au temps où les toiles de Basse-Bretagne étaient renommées entre toutes. Il n'y avait pas alors, à Penvénan ni aux alentours, de fileuse qui filât aussi fin que Fant Ar Merrer, de Crec'h-Avel. Tous les mercredis, elle allait à Tréguier vendre son fil. Un mardi soir, elle se dit :

— Il faudra que demain je sois sur pied de bonne heure.

Elle se coucha avec cette préoccupation.

Au milieu de la nuit, elle se réveilla et fut étonnée de voir qu'il faisait déjà presque clair. Elle se leva en grande hâte, s'habilla, jeta sur ses épaules son paquet d'écheveaux et se mit en route.

Arrivée au pied de la montée qui mène vers Groaz-Ar-Brabant (1), elle fit rencontre d'un jeune homme.

Ils se *bonjourèrent* mutuellement et cheminèrent côte à côte jusqu'à la croix.

Là, le jeune homme prit Fant Ar Merrer par le bras et lui dit :

— Arrêtons ici.

(1) La Croix du Brabant (?), au carrefour des routes qui vont de Penvénan à la Roche-Derrien et de Tréguier au Trévou.

Il la poussa dans la douve, contre le talus, et se plaça devant elle comme pour la protéger.

A peine se furent-ils ainsi rangés de la route, que Fant entendit venir un bruit épouvantable. Jamais elle n'avait ouï fracas pareil. Il y aurait eu, à la file, cent lourdes charrettes lancées au galop, qu'elles n'auraient pas fait plus de train.

Le bruit approchait, approchait.

Fant tremblait de tous ses membres. Néanmoins elle cherchait à voir ce que ceci pouvait être.

Une femme passa dans la route, courant à perdre haleine ; elle allait si vite qu'on entendait palpiter les ailes de sa coiffe, comme si c'eussent été deux ailes d'oiseau. Ses pieds nus touchaient à peine le sol ; il en pleuvait des gouttes de sang. Ses cheveux dénoués flottaient derrière elle. Elle agitait les bras, en des gestes désespérés, et hurlait lugubrement.

C'était une plainte si angoissante, que Fant Ar Merrer en avait froid jusque sous les ongles.

Cette femme était poursuivie par deux chiens qui semblaient se disputer entre eux à qui la dévorerait.

De ces chiens, l'un était noir, l'autre blanc (1).

C'étaient eux qui faisaient tout le vacarme.

A chacun de leurs bonds, les entrailles de la terre résonnaient.

---

(1) Cf. la lutte du corbeau et de la colombe sur le mur du cimetière (Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. I, p. 173. Voir aussi t. I, p. 185 et p. 202).

La femme fuyait dans la direction de la croix.

Fant Ar Merr la vit s'élancer sur les marches du calvaire. A ce moment, le chien noir était parvenu à la saisir par le bas de sa jupe. Mais elle, se précipitant, étreignit l'arbre de la croix et s'y tint cramponnée de toutes ses forces.

Le chien noir disparut aussitôt, en lâchant un aboi terrible (1).

Le chien blanc resta seul auprès de la malheureuse et se mit à lécher ses blessures.

Le jeune homme dit alors à Fant Ar Merrer :

— Vous pouvez maintenant continuer votre

(1) D'après un conte irlandais (D. Hyde, *Legends of saints and sinners*, p. 188 ; G. Dottin, *Contes irlandais traduits du gaélique*, p. 137), la Vieille de Bêara vit un jour passer une femme aussi blanche qu'un cygne et qui dépassait le vent dans sa course. Derrière elle venaient deux mâtins qui avaient deux mètres de langue enroulés autour de leurs cous ; un globe de feu sortait de leur gueule. A la suite des chiens, il y avait un carrosse noir attelé de deux chevaux, et chaque roue laissait sur la route une traînée de feu. Une voix sortit du carrosse et demanda à la Vieille de Bêara si elle n'avait rien vu passer. Elle raconta ce qu'elle avait vu et demanda ce que signifiaient la femme et les deux mâtins : « Je suis le diable, dit la voix, et ce sont deux mâtins que j'ai envoyés à la poursuite de cette âme... C'est une femme qui a offensé un prêtre, elle est morte en état de péché mortel ; si les mâtins ne l'atteignent pas avant qu'elle soit arrivée au ciel, elle obtiendra son pardon par l'intercession de la Vierge et elle sera hors de mon atteinte. Mais si les mâtins l'atteignent avant qu'elle soit arrivée au ciel, elle est à moi ». Voir aussi ci-dessous, t. II, ch. xx.

On ne doit pas pleurer les défunts avant qu'il ne se soit écoulé trois heures ou au moins une heure depuis la mort, car la plainte de ceux qui se lamentent pourrait attirer les chiens qui guettent les âmes pour les dévorer avant qu'elles n'aient atteint le trône de Dieu (lady Wilde, *Ancient Legends*, p. 118, 214).

route. Il n'est que minuit. Ne vous exposez plus à voir ce que vous avez vu. Je ne serai pas toujours là pour vous protéger. Il y a des heures où il ne faut pas être sur les chemins (1). Quand vous arriverez à Kervénou, entrez dans la maison qui est là. Vous y trouverez un homme en train de mourir. Passez le reste de la nuit à réciter près de son chevet les prières des agonisants et ne sortez de cette maison qu'à l'aube. Quant à moi, je suis votre bon ange.

(Conté par Marie-Louise Bellec. — Port-Blanc.)

(1) Voir ch. XIII.

CHAPITRE III

L'Ankou (1).

L'*Ankou* est l'ouvrier de la mort *(oberour ar maro)*.

*
* *

Le dernier mort de l'année, dans chaque paroisse, devient l'Ankou de cette paroisse pour l'année suivante (2).

---

(1) L'*Ankou* est la mort personnifiée. D'après une communication de George Henderson, professeur de celtique à l'Université de Glasgow, *An t-Aog* « la Mort » est parfois personnifié en Écosse de la même manière que l'*Ankou*.

(2) A Guémené-sur-Scorff et à Berné, c'est le premier mort qui est l'Ankaw. On dit à Guémené que l'Ankaw de l'année étrangle ceux qui meurent après lui. (J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 462).

Chez J. Mahé, *Antiquités du Morbihan*, p. 114, l'Ankou est le spectre avant-coureur de la mort. Un ouvrier tombé d'un toit qu'il réparait et à qui l'on demandait la cause de l'accident dit : Je n'ai fait aucune imprudence ; c'est mon *ankou* qui m'a renversé. Dans les *Lettres Morbihannaises*, l'Ankou représente une idée très vague. « Le moindre météore aperçu (la nuit) ne peut être que l'âme errante du dernier décédé de la maison ou du village ; une fois signalée, elle reparaîtra les nuits suivantes, tantôt sous la

Quand il y a eu, dans l'année, plus de décès que d'habitude, on dit, en parlant de l'Ankou en fonction :

— *War ma fé, heman zo eun Anko drouk.* (Sur ma foi, celui-ci est un Ankou méchant.)

On dépeint l'Ankou, tantôt comme un homme très grand et très maigre, les cheveux longs et blancs, la figure ombragée d'un large feutre ; tantôt sous la forme d'un squelette drapé d'un linceul (1), et dont la tête vire sans cesse au haut de la colonne vertébrale, ainsi qu'une girouette autour de sa tige de fer, afin qu'il puisse embrasser d'un seul coup d'œil toute la région qu'il a mission de parcourir (2).

---

forme de la fouine ou du chat, se glissant furtivement dans un grenier, tantôt sous celle du hibou immobile sur le faîte d'un toit, ou du cheval égaré galopant en hennissant autour du hameau consterné » (*Lettres Morbihannaises, Lycée armoricain*, t. XIII, 1829, p. 48). Cf. Y. Le Diberder, *Annales de Bretagne*, t. XXVII, p. 418-419.

(1) C'est cette conception que M. Le Rouzic a notée à Carnac (*Carnac*, p. 136).

(2) On peut voir dans l'église de Ploumilliau une curieuse représentation de ce dernier type. C'est une statuette, en bois jadis peinturluré, mais que le temps a recouverte d'une épaisse couche de poussière. Elle rappelle à certains égards les « écorchés » qui ornent bizarrement la plupart des cabinets d'histoire naturelle, mais le ventre se creuse en un trou béant. Cet « Ankou » a été la terreur de mon enfance. Son voisinage troublait toujours mes jeunes prières. Il me souvient d'avoir vu de vieilles femmes s'agenouiller devant lui. On l'a surnommé dans le pays *Ervoanik Plouillo*, Yves de Ploumilliau (avec le diminutif ironique). On ne vient jamais à Ploumilliau sans lui faire visite. Il vient de subir à peu près le même traitement que saint Yves de Vérité (voir ch. v).

Dans l'un et l'autre cas, il tient à la main une faux. Celle-ci diffère des faux ordinaires, en ce qu'elle a le tranchant tourné en dehors. Aussi

---

Voici à la suite d quelles circonstances. L'histoire est jolie et mérite d'être contée, ne fût-ce que pour montrer combien sont encore vivantes chez les Bas-Bretons les superstitions relatives à la mort.

Il y a à Ploumilliau un fonctionnaire, excellent homme d'ailleurs, mais qui a le tort, aux yeux de beaucoup de personnes de l'endroit, d'afficher un mépris trop bruyant pour des croyances ou, si l'on veut, pour des superstitions qui leur sont chères. Ces personnes lui en savent naturellement mauvais gré. L'une d'elles, en particulier, lui a voué une véritable haine. Appelons-la Janik, et le fonctionnaire M. K. On comprendra sans peine que je m'abstienne de donner les vrais noms. Toujours est-il que, désespérant de voir M. K. se convertir jamais, Janik en est venue à désirer sa mort. Nos paysannes de Basse-Bretagne ne sont pas tendres pour les mécréants. Pour arriver à ses fins, Janik va trouver l'Ankou. Elle lui fait des neuvaines, le supplie, en des oraisons appropriées, de supprimer un homme qui est un scandale pour la paroisse. Puis, elle attend, confiante. Un mois, deux mois, trois mois se passent. M. K. continue à se porter comme un charme. Que fait donc la faux du terrible faucheur ? Serait-elle émoussée ? Aurait-elle perdu toute vigueur ? Janik s'impatiente ; Janik s'inquiète. Il ne se peut pas que l'Ankou n'ait point entendu sa prière. S'il ne l'a déjà exaucée, c'est évidemment qu'il est trop vieux, qu'il a besoin d'être rajeuni. Durant ses longs agenouillements devant la mysté ieuse image, Janik n'a pas été sans remarquer qu'elle a piètre mine. La poussière des temps s'est accumulée sur elle. Elle en est toute grise. Il faut lui rendre ses couleurs.

Janik fait atteler le char à bancs, part pour Lannion et en ramène un peintre.

L'après-midi des jours de semaine, les églises des bourgs bretons sont généralement désertes. Tout au plus si quelque vieille femme pieuse et désœuvrée y égrène son chapelet dans un coin. Encore est-elle plongée dans sa dévotion, l'oreille et l'âme fermées à tout ce qui n'est pas sa prière. Le peintre arrive, appuie son échelle au cintre intérieur du porche, rhabille Ervoanik d'un badigeon multicolore, et décampe, sans même avoir été vu. Janik se

l'Ankou ne la ramène-t-il pas à lui, quand il fauche ; contrairement à ce que font les faucheurs de foin et les moissonneurs de blé, il la lance en avant.

*
* *

Le char de l'Ankou (*karrik* ou *karriguel ann Ankou*) est fait à peu près comme les charrettes dans

---

frotte les mains. Sa vengeance est désormais assurée. Pensez donc ! Un Ankou tout neuf !

Vient le dimanche. Il y a foule à la grand'messe. M. le recteur entame son prône. Quel vent de distraction a donc soufflé sur les fidèles ? Sans cesse ils retournent la tête, chuchotent entre eux ; il se passe certainement quelque chose d'insolite au bas de l'église ; M. le recteur regarde, et n'est pas moins surpris que ses paroissiens de constater que l'Ankou a fait peau neuve.

Conclusion : comme M. le recteur n'aime pas qu'on touche, sans son assentiment, aux statues de son église, fût-ce pour les restaurer, comme, d'autre part, il n'a pas été sans découvrir le fin mot de l'histoire et qu'il ne veut pas encourager des desseins aussi peu évangéliques, ne pouvant atteindre Janik, il a du moins châtié Ervoanik, son complice irresponsable, en le bannissant du porche où il trônait sinistrement, et en le reléguant au deuxième étage de la tour, dans une sorte d'asile pour saints infirmes ou hors d'usage, que l'on appelle à Ploumilliau la « chambre au lin ». Naguère, on y déposait, jusqu'à ce qu'ils fussent vendus, les écheveaux de lin peigné que les bonnes âmes apportaient, chaque dimanche, en offrande à la grand'messe. La chambre a, depuis, changé de destination. Du temps que j'étais enfant, on y entassait déjà les statues défraîchies ou démodées. Je m'y suis glissé bien souvent sur les pas du sonneur de cloches. Je retrouve encore toute vive au fond de ma mémoire l'impression de terreur étrange que me causait ce peuple en bois, avec son immobilité, son silence, et la fixité troublante de ses yeux. Ceux qui voudront désormais faire visite à Ervoanik Plouillo devront l'aller chercher en ce lieu d'exil. (Cf. *Le Fureteur breton*, t. VIII (1912), p. 31). — Hélas ! pourquoi faut-il que j'ajoute aujourd'hui (1921) qu'ils ne

lesquelles on transportait autrefois les morts (1).

Il est traîné d'ordinaire par deux chevaux attelés en flèche. Celui de devant est maigre, efflanqué, se tient à peine sur ses jambes. Celui du limon est gras, a le poil luisant, est franc du collier (2).

L'Ankou se tient debout dans la charrette.

Il est escorté de deux compagnons, qui tous deux cheminent à pied. L'un conduit par la bride

---

l'y trouveront même plus ! Ayant voulu récemment le revoir, j'ai appris qu'on s'en était « débarrassé », voici plusieurs années déjà, comme d'un meuble sans intérêt, en le cédant pour une somme minime à un de mes anciens condisciples, grand collectionneur d'« antiquités », lequel avait dû l'hospitaliser dans sa villa de Saint-Efflam, à quelque six ou sept kilomètres de Ploumilliau. Qu'est-il advenu de lui par la suite ? Le décès de son acheteur, arrivé dans l'intervalle, l'a-t-il condamné à un plus lointain expatriement ? Ou bien, de déchéance en déchéance, a-t-il connu, à son tour, au bout du compte, cette fin de tout qu'il représentait ? Autant de questions que je suis obligé de laisser sans réponse.

(1) Cf. Luzel, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. X, 1861, p. 434.

(2) A Carnac, on dit deux bœufs ou un mauvais cheval (Le Rouzic, *Carnac*, p. 136). Le carrosse de la mort est connu en Irlande ; à Kilcurry, on l'appelle *dead coach* ou *deaf coach* ; il est noir, traîné par quatre chevaux sans tête, conduit par un cocher sans tête ; il ne fait aucun bruit. La route qu'il suit est bien déterminée et on a pu la tracer sur une carte ; il part de l'église et fait un tour complet avant d'y revenir. Ce carrosse est un intersigne de mort, mais non pour la personne qui le rencontre (Bryan J. Jones and W. B. Yeats, *Traditions and superstitions collected out at Kilcurry, co. Louth, Folklore*, t. X, p. 119, 122. Cf. Cr. Croker, *Fairy legends*, p. 250).

En Cornwall, au contraire, celui qui le rencontre mourra bientôt. A Penzance, c'est un carrosse à l'ancienne mode, traîné par des chevaux sans tête, dont on entend le bruit à minuit (Miss Courtney, *Cornish Folklore, The Folklore Journal*, t. V, p. 107). Dans la croyance populaire, les chevaux et le cocher ont bien une

le cheval de tête. L'autre a pour fonction d'ouvrir les barrières des champs ou des cours et les portes des maisons. C'est lui aussi qui empile dans la charrette les morts que l'Ankou a fauchés (1).

*
* *

Lorsque l'Ankou se met en route pour sa tournée, sa charrette est, dit-on, pleine de pierres, afin de rouler plus lourdement et de faire plus de bruit.

Arrivé près de la maison où se trouve le moribond qu'il doit cueillir, il décharge brusquement sa charrette, pour faire place à son nouveau « lest ».

De là ce fracas de pierraille que l'on entend si souvent dans les logis où l'on veille un mourant, juste à l'instant où celui-ci rend le dernier soupir.

(Maryvône Mainguy. — Port-Blanc.)

---

tête humaine, mais cette tête est invisible ; si nous la voyions, nous pourrions reconnaître les gens dont les âmes font ainsi pénitence (W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, 2d series, p. 66).

En Irlande, la vue pendant la nuit d'une voiture qui avance sans être traînée par des chevaux est un pronostic de malheur (*Folklore*, t. IV, p. 352).

(1) « On parle du *Cariquel Ancou* (la brouette de la mort). Elle est couverte d'un drap blanc, des squelettes la conduisent ; on entend le bruit de sa roue quand quelqu'un est près d'expirer » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 72). A Carnac, on entend avant les tempêtes le bruit d'une mauvaise brouette. C'est le bruit de la brouette qui avait servi aux chouans à transporter le corps d'un soldat républicain (Le Rouzic, *Carnac*, p. 89).

XXI

Le char de la mort.

C'était un soir, en juin, dans le temps qu'on laisse les chevaux dehors toute la nuit.

Un jeune homme de Trézélan (1) était allé conduire les siens aux prés. Comme il s'en revenait en sifflant, dans la claire nuit, car il y avait grande lune, il entendit venir à l'encontre de lui, par le chemin, une charrette dont l'essieu mal graissé faisait : *Wik* ! *wik* !

Il ne douta pas que ce ne fût *karriguel ann Ankou* (2) (la charrette, ou mieux la brouette de la Mort).

— A la bonne heure, se dit-il, je vais donc voir enfin de mes propres yeux cette charrette dont on parle tant !

Et il escalada le fossé où il se cacha dans une touffe de noisetiers. De là il pouvait voir sans être vu.

La charrette approchait.

Elle était traînée par trois chevaux blancs atte-

(1) Près Bégard (Côtes-du-Nord).

(2) On dit tantôt *kar* (charrette), tantôt *karric* (petite charrette), tantôt enfin *karriguel* (brouette), pour désigner le char de la Mort.

lés en flèche. Deux hommes l'accompagnaient, tous deux vêtus de noir et coiffés de feutres aux larges bords (1). L'un d'eux conduisait par la bride le cheval de tête, l'autre se tenait debout à l'avant du char.

Comme le char arrivait en face de la touffe de noisetiers où se dissimulait le jeune homme, l'essieu eut un craquement sec.

— Arrête ! dit l'homme de la voiture à celui qui menait les chevaux.

Celui-ci cria : *Ho* ! et tout l'équipage fit halte.

— La cheville de l'essieu vient de casser, reprit l'Ankou. Va couper de quoi en faire une neuve à la touffe de noisetiers que voici.

— Je suis perdu ! pensa le jeune homme qui déplorait bien fort en ce moment son indiscrète curiosité.

Il n'en fut cependant pas puni sur-le-champ. Le charretier coupa une branche, la tailla, l'introduisit dans l'essieu, et, cela fait, les chevaux se remirent en marche.

Le jeune homme put rentrer chez lui sain et sauf, mais, vers le matin, une fièvre inconnue le prit, et le jour suivant, on l'enterrait.

(Conté par Françoise Omnès de Bégard, plus connue sous le nom de Fantic Jan ar Gac (Françoise (fille de) Jeanne Le Gac). — Septembre 1890.).

(1) Cf. ci-dessus, p. 115. Un pêcheur du Bono rentrant au port voit sortir de l'eau la tête d'un homme couvert d'un grand chapeau plat en feutre (Le Rouzic, *Carnac*, p. 54).

XXII

L'aventure de Gab Lucas.

Gab Lucas était journalier à Rune-Riou. Chaque soir, il s'en retournait à Kerdrenkenn où il demeurait avec sa femme et ses cinq enfants, dans la plus misérable chaumière de ce pauvre village. Car Gab Lucas n'avaït pour faire vivre les siens que les dix sous qu'il gagnait chaque jour péniblement. Cela ne l'empêchait pas d'être gai de caractère et vaillant à l'ouvrage. Les maîtres de Rune-Riou l'estimaient fort. La semaine finie, ils l'engageaient régulièrement à passer avec eux la veillée du samedi soir où l'on buvait du *flip* (1) en mangeant des châtaignes grillées. Sur le coup de dix heures, on se séparait. Le fermier remettait à Gab sa paye de la semaine et la ménagère y joignait toujours quelque cadeau pour la maisonnée de Kerdrenkenn.

Un samedi soir, elle lui dit :

— Gab, j'ai mis de côté pour vous un sac de pommes de terre. Vous le porterez de ma part à Madeleine Dénès, votre femme.

(1) Espèce de grog au cidre.

Gab Lucas remercia, jeta le sac sur son dos et se mit en route, après avoir souhaité le bonsoir à chacun.

De Runc-Riou à Kerdrenkenn, il y a bien trois quarts de lieue. Gab marcha d'abord allégrement. La lune était claire, et le bon *flip* qu'il avait bu lui faisait chaud dans l'estomac. Il sifflotait (1) un air breton pour se tenir compagnie, tout joyeux de la joie qu'aurait Madeleine Dénès en le voyant rentrer avec un beau sac de pommes de terre. On en ferait cuire le lendemain une pleine marmitée ; on y ajouterait une tranche de lard, et tout le monde se régalerait.

Cela alla bien l'espace d'un quart de lieue.

Mais, au bout de ce temps, la vertu du *flip* s'étant dissipée à la fraîcheur de la nuit, Gab sentit toute la fatigue de sa journée lui revenir. Il commença à trouver que le sac de pommes de terre lui pesait lourd sur les épaules. Bientôt il n'eut plus de cœur à siffler.

— Si du moins, pensait-il, je faisais rencontre de quelque roulier !... Mais je n'aurai pas cette chance.

Il arrivait à ce moment près du calvaire de Kerantour, où s'amorce à la grand'route le petit che-

(1) Il n'est pas bon de siffler sur les routes, la nuit. Un homme qui avait cette habitude entendit, sur ses talons, quelqu'un qui sifflait mieux que lui. C'était le diable. Il n'y a que le diable, à siffler pendant la nuit (P. Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII, p. 66).

min de Nizilzi, qui mène à la ferme du même nom.

— Ma foi, se dit Gab, je vais toujours m'asseoir un instant sur les marches de la croix pour reprendre haleine.

Il déposa son fardeau, s'assit à côté, et, ayant battu le briquet, alluma sa pipe.

La campagne s'étendait au loin silencieuse.

Tout à coup, les chiens de Nizilzi se mirent à hurler lamentablement.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc à faire ce vacarme ? songeait Gab Lucas.

Il entendit alors, dans le petit chemin creux, le bruit d'une charrette. Les essieux, mal graissés, criaient : *Wig-a-wag* ! *wig-a-wag* !

— Allons ! se dit Gab, voilà mon vœu près d'être exaucé. Ce sont, sans doute, les gens du manoir qui vont charger du sable à Saint-Michel-en-Grève. Ils me porteront mon sac jusqu'à mon seuil.

Il vit déboucher les chevaux, puis la charrette. Ils étaient terriblement maigres et efflanqués, ces chevaux. Ce n'étaient certes pas ceux de Nizilzi, toujours si gras, si luisants. Quant à la charrette, elle avait pour fond quelques planches disjointes ; deux claies branlantes lui servaient de rebords. Un homme de haute taille, un grand escogriffe aussi décharné que ses bêtes, conduisait ce piteux attelage. Un vaste chapeau de feutre lui ombrageait toute la figure. Gab ne put le reconnaître. Il le héla tout de même :

— Camarade, n'y aurait-il pas un peu de place dans ta charrette pour le sac que voici ? J'en ai

le dos rompu. Je ne vais pas loin, à Kerdrenkenn seulement !

Le charretier passa sans répondre.

— Il ne m'aura pas compris, se dit Gab. Son affreuse charrette fait un tel bruit !

L'occasion était trop belle pour la manquer. Gab Lucas s'empressa d'éteindre sa pipe, la fourra dans la poche de sa veste, empoigna le sac de pommes de terre, et courut après la charrette qui allait encore assez vite. Il finit par la rejoindre et y laissa tomber le sac, en poussant un *ouf* ! de soulagement.

Mais, comment expliquer cela ? Le sac passa au travers des vieilles planches et chut à terre.

— Quelle espèce de charrette est-ce donc ceci ? se dit Gab.

Il ramassa le sac, voulut de nouveau le poser dans la charrette, en le poussant cette fois plus avant.

Mais le fond de la charrette n'avait décidément aucune solidité, car le sac passa au travers, entraînant Gab Lucas. Tous deux roulèrent sur le sol.

L'étrange attelage continuait cependant sa route. Son mystérieux conducteur n'avait même pas détourné la tête.

Gab les laissa s'éloigner. Quand ils eurent disparu, il s'achemina à son tour vers Kerdrenkenn où il arriva à moitié mort de peur.

— Qu'as-tu ? lui demanda Madeleine Dénès, le voyant tout défait.

Gab Lucas raconta son aventure.

— C'est bien simple, lui dit alors sa femme. Tu as rencontré *Karrik ann Ankou.*

Gab faillit en faire une fièvre.

Le lendemain, il entendit le glas tinter à l'église du bourg. Le maître de Nizilzi était mort la nuit précédente vers les dix heures, dix heures et demie.

(Conté par Marie-Yvonne Mainguy. — Port-Blanc.)

XXIII

La vision de Pierre Le Rûn.

Au temps dont je vous parle, les tailleurs de campagne n'étaient pas nombreux. On venait souvent nous quérir de fort loin. Encore, pour être assuré de nous avoir, fallait-il nous prévenir plusieurs semaines à l'avance.

J'avais promis d'aller travailler au Minihy, à trois lieues de chez moi, dans une ferme qui s'appelait Rozvilienn.

Je me mis en route une après-midi de dimanche, à l'issue des vêpres, de façon à arriver pour souper à Rozvilienn. On m'avait demandé pour toute une semaine. Je tenais à être au travail dès le lundi matin.

— Ah ! c'est vous, Pierre ? me dit Catherine Hamon, la ménagère, en me voyant apparaître dans la cuisine.

— C'est moi, Catel... Mais je n'aperçois pas ici Marco, votre mari. Peut-être n'est-il pas encore revenu du bourg.

— Hélas ! il n'y est même pas allé... Voici une quinzaine de jours qu'il est couché là, sans bouger.

Elle me montrait le lit clos, près de l'âtre.

Je m'approchai, et, m'agenouillant sur le *banc-tossel*, j'écartai les rideaux (1).

Le vieux Marco était étendu tout de son long, immobile. Sa figure était creusée par la maladie. Je pensai en moi-même : « Celui-ci a presque pris sa tête de mort ». Néanmoins je lui fis mine riante, je le plaisantai, comme c'est l'habitude en pareil cas.

— Çà, Marco ! qu'est-ce que tu fais donc là ? En voilà une posture pour un homme de ton âge et de ton tempérament !... Te laisser terrasser ainsi, toi, un homme en chêne !

Il me répondit je ne sais quoi ; il avait la respiration si oppressée, la voix si faible, que le son de ses paroles n'arriva pas jusqu'à mes oreilles.

— Comment l'avez-vous trouvé, Pierre ? me demanda Catherine, quand j'eus pris ma place à table, parmi les gens de la ferme.

— Heu ! dis-je, il n'est certainement pas bien, mais avec des corps bâtis comme l'est Marco, il y a toujours de la ressource.

Je ne disais pas le fond de ma pensée, ne voulant pas effrayer Catel. En allant me coucher, je songeais :

— C'est fini !... Il ne passera pas la semaine... En vérité, mon Pierre, tu ne tailleras plus de braies pour ton vieux client de Rozvilienn !...

Sur cette réflexion mélancolique, je me fourrai dans mes draps.

---

(1) Au pays de Tréguier, les lits clos ont des rideaux au lieu de volets.

On me traitait à Rozvilienn, non pas en tailleur, mais en hôte. Au lieu de me faire coucher à la cuisine, ou à l'écurie, comme cela arrivait souvent à mes confrères, on me réservait la plus belle pièce de toute la maison. C'était une vaste chambre qui, du temps où Rozvilienn était château, avait dû servir de salle. Elle communiquait avec la cuisine par une porte étroite, percée dans le pignon, et avait sur la cour une haute et large fenêtre d'autrefois, qui s'ouvrait presque du plancher au plafond. Car elle avait un plancher, cette chambre, un parquet de chêne, un peu délabré, il est vrai, faute d'entretien, mais qui, avec les restes d'anciennes peintures, encore visibles, çà et là, sur les murailles, ne laissait pas de donner à tout l'appartement un certain air de noblesse. Le lit était à baldaquin et faisait face à la fenêtre.

D'habitude, lorsque l'heure du « bonsoir » avait sonné, je m'arrêtais un instant sur le seuil de la chambre, et, avant de fermer la porte, je criais d'un ton d'importance aux gens de Rozvilienn encore réunis dans la cuisine :

— Saluez le marquis de *Pont-ar-veskenn* (Pont du dé à coudre) qui va, dans son lit à baldaquin, rejoindre Madame sa marquise.

Cette facétie ou d'autres du même genre les faisaient rire aux éclats.

Le matin, au premier déjeuner, avec des manières cérémonieuses, ils me demandaient des nouvelles de ma nuit. Je leur débitais les histoires les plus extraordinaires. J'avais reçu la visite de la

Princesse aux cheveux d'or ou celle de la *Princesse à la main d'argent*. Vous voyez d'ici à quels développements cela prêtait. Je vous promets qu'alors il n'y avait personne de triste.

Mais, cette fois-ci, comme bien vous pensez, il ne pouvait être question ni de princesses, ni de marquises.

J'avais le cœur navré de me dire qu'un de ces prochains soirs, je m'entendrais réveiller pour aller assister ce bon Marco à ses derniers moments.

C'était vraiment un digne homme, que Marco Hamon : serviable, loyal, compatissant. Je me mis à me remémorer toutes ses qualités, à part moi, et, ce faisant, je m'endormis.

Combien de temps dura mon somme, c'est ce que je ne saurais dire. Toujours est-il qu'il me sembla soudain entendre craquer le bois vermoulu du parquet, comme si quelqu'un traversait la chambre.

J'ouvris les yeux.

La lune était levée. Il faisait clair comme en plein jour.

Je parcourus du regard toute la pièce. Personne !

J'allais me replonger sous mes draps, quand je crus sentir une fraîcheur sur mes épaules.

Je regardai du côté de la fenêtre et je vis qu'elle était ouverte. Je pensai que j'avais oublié de la fermer en me couchant. Je sautai à bas du lit, déjà j'avais la main sur un des battants, lorsque, là, dans la cour, à deux pas de moi, je vis un homme qui allait et venait, les bras derrière le dos, du pas

nonchalant de quelqu'un qui attend et qui se promène pour abréger l'ennui de l'attente. Il était grand, maigre, le chef ombragé d'un chapeau large.

Au milieu de la cour, près du puits, stationnait un char de structure grossière, attelé de deux chevaux étiques dont la crinière était si longue qu'elle traînait jusqu'à terre et s'emmêlait dans leurs pieds de devant. Les montants étaient à claire-voie ; entre les barreaux, pendaient au dehors des jambes, des bras, voire des têtes, des têtes humaines, jaunes, grimaçantes, hideuses !

Il n'était que trop facile de deviner à quel boucher appartenait toute cette viande.

Croyez, d'ailleurs, que je restai à regarder ce spectacle moins de temps que je n'en mets à vous le décrire.

Laissant la fenêtre telle qu'elle était, je regagnai mon lit à quatre pattes ; j'avais une peur horrible que l'homme au grand chapeau me vît ou m'entendît.

Une fois au lit, je m'enfonçai tout entier sous les couvertures, mais j'eus soin de ménager à la hauteur de mes yeux une sorte de petit soupirail, de trou de jour, par lequel je pouvais continuer de voir, sans être vu.

Pendant près d'une demi-heure, l'homme au grand chapeau passa et repassa dans la lumière de la fenêtre, découpant à chaque fois son ombre gigantesque sur le parquet de la chambre.

Tout à coup, dans la pièce même, je distinguai

de nouveau le bruit de pas qui précédemment m'avait réveillé.

C'était quelqu'un qui débouchait par l'embrasure de la porte, donnant accès dans la cuisine.

Il ressemblait de point en point à l'autre, à l'homme de la cour, sauf qu'il était encore plus grand, encore plus maigre. Sa tête n'était pas proportionnée à son corps. Elle était menue, menue, et elle branlait si fort en tous sens qu'on craignait sans cesse de la voir se détacher. Ses yeux n'étaient pas des yeux, mais deux petites chandelles blanches brûlant au fond de deux grands trous noirs. Il n'avait pas de nez. Sa bouche riait d'un rire qui allait rejoindre ses oreilles.

Moi, je sentais des gouttes de sueur froide sourdre de mes tempes et ruisseler tout le long de ma poitrine, de mes cuisses et de mes jambes, jusqu'à mes pieds.

Quant à mes cheveux, ils étaient si raides que j'aurais pu, je crois, le lendemain encore, m'en servir comme d'aiguilles.

Ah ! il n'y a pas beaucoup de gens à savoir comme moi ce que c'est que la peur !

Attendez !... ce n'est pas tout.

L'homme à la tête démontée avait frôlé mon lit, en passant, mais il s'en était éloigné aussitôt pour aller se poster à la fenêtre. Or, à ce moment, un deuxième personnage entra de la cuisine dans la chambre. Je l'entendis venir avant de le voir. Car il faisait un fameux bruit ! On l'eût dit chaussé de sabots trop grands et trop lourds pour ses pieds.

Il les traînait sur le plancher, les heurtait sans cesse l'un contre l'autre, trébuchait, se rattrapait, menait, en un mot, un tel vacarme que, ma foi ! persuadé que c'était à moi qu'on en voulait décidément, et préférant la mort même à l'angoisse qui me dévorait, je rejetai mes draps et me dressai sur mon séant.

L'homme aux sabots s'arrêta immédiatement ; il était à trois pas de mon chevet.

Je le reconnus tout de suite. C'était Marco Hamon, le pauvre cher Marco.

Il me lança un regard désespéré qui me fit dans le cœur comme le froid d'un coup de couteau. Puis, ayant poussé un long et triste soupir (1), il me tourna brusquement le dos.

Tout disparut.

Les battants de la fenêtre se refermèrent avec violence (2).

Quelques minutes encore, par les routes pierreuses, au loin, sous la lune, retentit le *wig-a-wag* du chariot funèbre.

Il n'y avait pas de doute possible : l'Ankou emmenait Marco.

Je n'osais plus rester seul dans la chambre. Je me réfugiai à la cuisine. J'y trouvai Catel assise dans l'âtre, et somnolant à demi, près de la chandelle de résine qui éclairait à peine.

— Comment va Marco ? lui demandai-je.

(1) Le breton dit, d'un mot expressif : *eun huannadenn.*

(2) Voir ci-après, p. 214.

Elle se frotta les yeux et murmura :

— Je suis restée à le veiller. Je crois qu'il repose. Il n'a eu besoin de rien.

— Voyons ! dis-je.

Nous penchâmes nos têtes à l'intérieur du lit clos. Effectivement, Marco Hamon n'avait eu besoin de rien : il était mort !... Je lui fermai les yeux, non sans y avoir lu le même regard désespéré qu'il m'avait lancé tout à l'heure, en passant dans la chambre.

Je suis sûr que Marco Hamon, avant de s'en aller, avait demandé à venir me trouver dans mon lit, « parce qu'il avait quelque chose à me dire ». J'eus le tort de l'effaroucher, étant moi-même affolé par l'épouvante. C'est le plus grand de mes remords.

Et maintenant, vous pouvez m'en croire, moi qui ai vu l'Ankou comme je vous vois : c'est une chose terrible que de mourir !

(Conté par Pierre Le Rûn, tailleur. — Penvénan, 1886.)

* * *

L'Ankou se sert d'un ossement humain pour aiguiser sa faux.

Quelquefois il en fait redresser le fer par les forgerons qui, sous prétexte d'ouvrage pressé, ne craignent pas de tenir leur feu allumé, le samedi soir, après minuit.

Mais le forgeron qui a travaillé pour l'Ankou ne travaille plus ensuite pour personne.

XXIV

L'histoire du forgeron.

Fanch ar Floc'h était forgeron à Ploumilliau. Comme c'était un artisan modèle, il avait toujours plus de travail qu'il n'en pouvait exécuter. C'est ainsi qu'une certaine veille de Noël, il dit à sa femme après le souper :

— Il faudra que tu ailles seule à la messe de minuit avec les enfants : moi, je ne serai jamais prêt à t'accompagner : j'ai encore une paire de roues à ferrer, que j'ai promis de livrer demain matin, sans faute, et, lorsque j'aurai fini, c'est, ma foi, de mon lit que j'aurai surtout besoin.

A quoi sa femme répondit :

— Tâche au moins que la cloche de l'Élévation ne te trouve pas encore travaillant.

— Oh ! fit-il, à ce moment-là, j'aurai déjà la tête sur l'oreiller.

Et, sur ce, il retourna à son enclume, tandis que sa femme apprêtait les enfants et s'apprêtait elle-même pour se rendre au bourg, éloigné de près d'une lieue, afin d'y entendre la messe. Le temps était clair et piquant, avec un peu de givre. Quand la troupe s'ébranla, Fanch lui souhaita bien du plaisir.

— Nous prierons pour toi, dit la femme, mais souviens-toi, de ton côté, de ne pas dépasser l'heure sainte.

— Non, non. Tu peux être tranquille.

Il se mit à battre le fer avec ardeur, tout en sifflotant une chanson, comme c'était son habitude, quand il voulait se donner du cœur à l'ouvrage. Le temps s'use vite, lorsqu'on besogne ferme. Fanch ar Floc'h ne le sentit pas s'écouler. Puis, il faut croire que le bruit de son marteau sur l'enclume l'empêcha d'entendre la sonnerie lointaine des carillons de Noël, quoiqu'il eût ouvert tout exprès une des lucarnes de la forge. En tout cas, l'heure de l'Élévation était passée, qu'il travaillait encore. Tout à coup, la porte grinça sur ses gonds.

Étonné, Fanch ar Floc'h demeura, le marteau suspendu, et regarda qui entrait.

— Salut ! dit une voix stridente.

— Salut ! répondit Fanch.

Et il dévisagea le visiteur, mais sans réussir à distinguer ses traits que les larges bords rabattus d'un chapeau de feutre rejetaient dans l'ombre.

C'était un homme de haute taille, le dos un peu voûté, habillé à la mode ancienne, avec une veste à longues basques et des braies nouées au-dessus du genou. Il reprit, après un court silence :

— J'ai vu de la lumière chez vous, et je suis entré, car j'ai le plus pressant besoin de vos services.

— Sapristi ! dit Fanch, vous tombez mal, car j'ai encore à finir de ferrer cette roue, et je ne veux

pas, en bon chrétien, que la cloche de l'Élévation me surprenne au travail.

— Oh ! fit l'homme, avec un ricanement étrange, il y a plus d'un quart d'heure que la cloche de l'Élévation a tinté.

— Ce n'est pas Dieu possible ! s'écria le forgeron en laissant tomber son marteau.

— Si fait ! repartit l'inconnu. Ainsi, que vous travailliez un peu plus, ou un peu moins !... D'autant que ce n'est pas ce que j'ai à vous demander qui vous retardera beaucoup ; il ne s'agit que d'un clou à river.

En parlant de la sorte, il exhiba une large faux, dont il avait jusqu'alors caché le fer derrière ses épaules, ne laissant apercevoir que le manche, que Fanch ar Floc'h avait, au premier aspect, pris pour un bâton.

— Voyez, continua-t-il, elle branle un peu : vous aurez vite fait de la consolider.

— Mon Dieu, oui ! Si ce n'est que cela, répondit Fanch, je veux bien.

L'homme s'exprimait, d'ailleurs, d'une voix impérieuse qui ne souffrait point de refus. Il posa lui-même le fer de la faux sur l'enclume.

— Eh ! mais il est emmanché à rebours, votre outil ! observa le forgeron. Le tranchant est en dehors ! Quel est le maladroit qui a fait ce bel ouvrage ?

— Ne vous inquiétez pas de cela, dit sévèrement l'homme. Il y a faux et faux. Laissez celle-ci comme elle est et contentez-vous de la bien fixer.

— A votre gré, marmonna Fanch ar Floc'h, à qui le ton du personnage ne plaisait qu'à demi.

Et, en un tour de main, il eut rivé un autre clou à la place de celui qui manquait.

— Maintenant, je vais vous payer, dit l'homme.

— Oh ! ça ne vaut pas qu'on en parle.

— Si ! tout travail mérite salaire. Je ne vous donnerai pas d'argent, Fanch ar Floc'h, mais, ce qui a plus de prix que l'argent et que l'or : un bon avertissement. Allez vous coucher, pensez à votre fin, et, lorsque votre femme rentrera, commandez-lui de retourner au bourg vous chercher un prêtre. Le travail que vous venez de faire pour moi est le dernier que vous ferez de votre vie. *Kénavô* ! (Au revoir.)

L'homme à la faux disparut. Déjà Fanch ar Floc'h sentait ses jambes se dérober sous lui : il n'eut que la force de gagner son lit où sa femme le trouva suant les angoisses de la mort.

— Retourne, lui dit-il, me chercher un prêtre

Au chant du coq, il rendit l'âme, pour avoir forgé la faux de l'Ankou (1).

(Conté par Marie-Louise Daniel. — Ploumilliau.)

* * *

L'Ankou a deux pourvoyeuses principales qui sont :

(1) Cf. A. Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*, p. 223-245.

1° La Peste *(ar Vossenn)* ;
2° La Disette (*ar Gernès*, c'est-à-dire la Cherté).

*
* *

Autrefois, il en avait une troisième : la Gabelle (*ann Deok holen*, le droit du sel). Mais celle-ci, la duchesse Anne en a purgé le monde.

XXV

La duchesse Anne et la Gabelle.

La duchesse Anne demeurait au château du Korrec, en Kerfot (1). Un jour, son mari lui dit :

— La réunion des États va avoir lieu, il faut que je m'y rende.

— Prenez garde à ce que vous y ferez. Surtout, n'imposez pas de nouvelles charges à la Bretagne.

— Non, non.

Il partit, assista aux États, puis s'en revint à son manoir.

— Eh bien ? lui demanda la duchesse.

— Heu ! répondit-il, j'ai dû consentir à l'imposition de la gabelle.

— Ah !

Sans rien ajouter, la duchesse passa à la cuisine et glissa quelques mots dans l'oreille de la servante qui faisait cuire de la bouillie pour le repas de son maître.

Peu d'instants après, la servante servait la bouil-

(1) Il n'est pas en Basse-Bretagne d'ancienne demeure seigneuriale qui ne passe pour avoir été le château de la « duchesse Anne ».

lie toute chaude. Le mari de la duchesse y planta la cuiller.

— Pouah ! s'écria-t-il aussitôt, on a oublié d'y mettre du sel !

— Hé ! répondit la duchesse, d'un ton goguenard, qu'importe !

— Cette bouillie est exécrable, vous dis-je.

— Il faudra cependant que vous la mangiez telle quelle. Vous devez l'exemple à nos paysans. Vous les privez de sel. Privez-vous-en vous-même.

— J'entends qu'on sale mes aliments !

— Abolissez donc la gabelle.

— Je ne le puis. J'ai juré d'aider à la maintenir, tant que je vivrai.

— Tant que vous vivrez ?

— Certes.

— Oh ! bien, ce ne sera donc pas pour long temps ! fit la duchesse Anne, et, prenant sur la table un couteau à lame effilée, elle le plongea dans le cœur de son mari. Puis elle ordonna à un de ses domestiques d'aller annoncer partout que la gabelle était morte.

Les nobles protestèrent :

— Votre mari, dirent-ils, avait cependant juré de maintenir la gabelle, tant qu'il vivrait.

— Oui, répondit la duchesse Anne, mais il est mort, et avec lui nous allons enterrer la gabelle.

Depuis lors, en effet, on n'a plus jamais entendu parler de ce fléau du monde.

(Conté par Anna Drutob. — Pédernec, 1888.)

*
* *

La Peste *(ar Vossenn)* est boiteuse. Cela ne l'empêche pas d'aller aussi vite que le vent. Seulement, elle ne peut pas sauter les rivières. Elle n'a d'autre moyen de les franchir que de se faire porter sur le dos de quelque brave homme trop complaisant.

XXVI

Celui qui porta la poste sur les épaules.

Un vieux, de Plestin, la rencontra un soir sur les bords du Douron. Elle était assise sur la berge, regardant l'eau couler. Elle venait de Lanmeur qu'elle avait dépeuplé et se rendait dans le pays de Lannion.

— Hé, vieux ! cria-t-elle, auriez-vous l'obligeance de me prendre sur vos épaules pour me faire passer l'eau ? Je vous en récompenserai bien.

Le vieux, qui ne la connaissait pas, y consentit.

L'ayant chargée sur ses épaules, il entra dans la rivière. Mais, à mesure qu'il avançait, il la sentait peser sur lui d'un poids plus lourd.

A la fin, épuisé, et le courant étant très fort, il dit :

— Ma foi, bonne dame, je vais vous planter là. Je ne tiens pas à me noyer pour vous.

— De grâce, ne fais pas cela. Ramène-moi plutôt à l'endroit où tu m'as prise.

— Soit.

Et il rebroussa chemin, sans trop de peine, son fardeau s'allégeant à mesure qu'il se rapprochait du rivage.

Le pays de Lannion fut ainsi préservé de la peste.

Mais si le vieux avait laissé tomber la vilaine *groac'h* (fée) au beau milieu de la rivière, comme il en avait eu d'abord l'intention, le monde eût été débarrassé d'elle à jamais (1).

(Conté par mon père, N.-M. Le Braz.)

* * *

A Plogoff, dans le Cap-Sizun, on raconte comme voici l'apparition de la peste.

Un navire passait au large, couvert de grandes voiles sombres. Quand il fut en face de la vallée de Parkou-Bruk, on en vit s'élever une longue fumée blanche semblable au fantôme d'une femme. Elle vint vers la côte, en traversant l'air, sans toucher l'eau. C'était la Peste. En un seul jour elle eut dévasté tout le pays à trois lieues à la ronde.

(Conté par Gaïd Alain. — Plogoff.)

* * *

Quant à la Disette *(ar Gernès)*, elle durera malheureusement plus longtemps que le pain.

(1) Cf. R. F. Le Men, *Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne* (*Revue celtique*, I, p. 427 et suiv.) ; A. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire* (*Annales de Bretagne*, t. XII p. 87-88).

XXVII

La Mort invitée à un repas.

Ceci se passait au temps où les riches n'étaient pas trop fiers et savaient user de leur richesse pour donner quelquefois un peu de bonheur au pauvre monde.

En vérité, ceci est passé depuis bien longtemps.

Laou ar Braz était le plus grand propriétaire paysan qui fût à Pleyber-Christ. Quand on tuait chez lui soit un cochon, soit une vache, c'était toujours un samedi. Le lendemain, dimanche, Laou venait au bourg, à la messe matinale. La messe terminée, le secrétaire de mairie faisait son prône, du haut des marches du cimetière, lisait aux gens assemblés sur la place les nouvelles lois, ou publiait, au nom du notaire, les ventes qui devaient avoir lieu dans la semaine.

— A mon tour ! criait Laou, lorsque le secrétaire de mairie en avait fini avec ses paperasses.

Et, comme on dit, il « montait sur la croix (1) ».

(1) En Basse-Bretagne, le cimetière entoure généralement l'église, et dans le cimetière se dresse un calvaire de bois ou le plus souvent de granit, orienté vers la place du bourg. Son piédestal qui, en certains endroits, affecte d'ailleurs la forme d'une chaire, sert presque toujours de tribune publique. C'est de là-haut que les

— Çà ! disait-il, le plus gros cochon de Kéresper vient de mourir d'un coup de couteau. Je vous invite à la fête du boudin *(ar gwadigennou)*. Grands et petits, jeunes et vieux, bourgeois et journaliers, venez tous ! La maison est vaste : et, à défaut de la maison, il y a la grange ; et, à défaut de la grange, il y a l'aire à battre.

Vous pensez si, quand paraissait Laou ar Braz sur la croix, il y avait foule pour l'entendre ! C'était à qui ramasserait les paroles de sa bouche. On assiégeait les marches du calvaire.

Donc, c'était un dimanche, à l'issue de la messe, Laou lançait à l'*alligrapp* (à l'attrape qui pourra) son annuelle invitation :

— Venez tous ! répétait-il, venez tous !

A voir les têtes massées autour de lui, on eût dit un vrai tas de pommes, de grosses pommes rouges, tant la joie éclatait sur les visages.

— N'oubliez pas, c'est pour mardi prochain ! insistait Laou.

Et tout le monde faisait écho :

— Pour mardi prochain !

Les morts étaient là, sous terre. On piétinait leurs tombes (1). Mais, en ce moment-ci, qui donc s'en souciait ?

---

orateurs profanes s'adressent au peuple. « Monter sur la croix est synonyme de haranguer.

(1) En Irlande, si une femme mariée marche sur des tombes, son enfant aura un pied bot (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 205). Si on butte contre une tombe et que l'on glisse à terre, on mourra avant la fin de l'année (*ibid.*, p. 83).

Comme la foule commençait à se disperser, une petite voix grêle, une petite voix cassée interpella Laou ar Braz.

— *Mé iellou ivé ?* (Irai-je aussi, moi ?)

— Damné sois-je ! s'écria Laou, puisque je vous invite tous, c'est qu'il n'y aura personne de trop.

La joyeuse perspective d'un grand repas à Kéresper fit que beaucoup de gens se soûlèrent ce dimanche-là, que pas mal d'autres se soûlèrent encore le lundi, pour mieux fêter, le lendemain, la mort du « prince (1) ».

Dès le mardi matin, ce fut une interminable procession dans la direction de Kéresper. Les plus aisés suivaient la route en chars à bancs ; les mendiants s'acheminaient par les sentiers de traverse, sur leurs béquilles.

Chacun était déjà attablé devant une assiette pleine, lorsqu'un invité tardif se présenta. Il avait l'air d'un misérable. Sa souquenille de vieille toile, toute en loques, était collée à sa peau et sentait le pourri.

Laour ar Braz vint au-devant de lui et lui fit faire une place.

L'homme s'assit, mais ne toucha que du bout des dents aux mets qu'on lui servait. Il s'obstinait à garder la tête baissée, et, malgré les efforts de ses voisins pour entrer en conversation avec lui, il ne desserra pas les lèvres, de tout le repas. Personne ne le connaissait. Des « anciens » lui trouvaient la

(1) C'est le sobriquet du cochon en Basse-Bretagne.

mine de quelqu'un qu'ils avaient connu naguère mais qui était mort, voici beau temps.

Le repas prit fin. Les femmes sortirent pour jacasser entre elles, les hommes pour allumer une « pipée ». Tout le monde était en joie.

Laou se posta à la porte de la grange où avait eu lieu le festin, afin de recevoir le *Irugaré*, le « merci », de chacun. Force gens bredouillaient et tibubaient. Laou se frottait les mains. Il aimait qu'on s'en allât de chez lui, plein jusqu'à la gorge.

— Bien ! dit-il, il y aura, ce soir, dans les douves des chemins aux abords de Kéresper, des pissées aussi grosses que des ruisseaux.

Il était enchanté de lui, de ses cuisinières, de ses tonneaux de cidre et de ses convives.

Soudain, il s'aperçut qu'il y avait encore quelqu'un à table. C'était l'homme à la souquenille de vieille toile.

— Ne te presse pas, dit Laou en s'approchant de lui. Tu étais le dernier arrivé ; il est juste que tu sois le dernier parti... Mais, ajouta-t-il, tu risques de t'endormir devant une assiette et un verre vides.

L'homme avait, en effet, retourné son assiette et son verre (1).

En entendant la parole de Laou, il leva lentement la tête. Et Laou vit que cette tête était une tête de mort.

---

(1) Dans plusieurs contes irlandais, on peut remarquer que les revenants refusent de manger ou de boire (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 128 ; G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 26).

L'homme se mit sur pied, secoua ses haillons qui s'éparpillèrent à terre, et Laou vit qu'à chaque haillon était attaché un lambeau de chair pourrie. L'odeur qui s'en exhalait et aussi la peur le prirent à la gorge.

Laou retint son haleine pour n'aspirer point cette pourriture, et demanda au squelette :

— Qui es-tu et que veux-tu de moi ?

Le squelette, dont les os se voyaient maintenant à nu comme les branches d'un arbre dépouillé de ses feuilles, s'avança jusqu'à Laou, et, lui posant sur l'épaule une main décharnée, lui dit :

— *Trugaré*, Laou ! Quand je t'ai demandé, au cimetière, si je pouvais venir aussi, tu m'as répondu qu'il n'y aurait personne de trop. Tu t'avises un peu trop tard de t'informer qui je suis. C'est moi qu'on nomme l'Ankou. Comme tu as été gentil pour moi, en m'invitant au même titre que les autres, j'ai voulu te donner à mon tour une preuve d'amitié, en te prévenant qu'il ne te reste pas plus de huit jours pour mettre tes affaires en règle. Dans huit jours, je repasserai par ici en voiture, et, que tu sois prêt ou non, j'ai mission de t'emmener. Donc, à mardi prochain ! Le repas que je te ferai servir ne vaudra peut-être pas le tien, mais la compagnie sera encore plus nombreuse.

A ces mots, l'Ankou disparut.

Laou ar Braz passa la semaine à faire le partage de ses biens entre ses enfants ; le dimanche, à l'issue de la messe, il se confessa ; le lundi, il se fit apporter la communion par le recteur de

Pleyber-Christ et ses deux acolytes ; le mardi soir, il mourut.

Sa largesse lui avait valu de faire une bonne mort.

Ainsi soit-il pour chacun de nous !

(Conté par Le Coat. — Quimper, 1891.)

* * *

Le chemin de la mort.

Autrefois, des fermes situées en pleine campagne, il n'y avait, pour se rendre au bourg, que de mauvais petits chemins qu'on appelait des *garennes*.

C'est par là que les gens allaient à la messe, le dimanche, par là aussi que les morts allaient au cimetière.

En hiver, quand ces chemins étaient défoncés par les pluies, on prenait par le champ voisin pour franchir le mauvais pas.

De là, tant de sentiers longeant les vieilles routes, dans la campagne bretonne, et paraissant faire avec elles double emploi. De là tant d'échaliers aux marches de pierre, encastrés dans les talus, pour en permettre ou pour en faciliter le passage.

Plus tard, on construisit des routes meilleures, et les anciennes furent abandonnées des vivants. Mais les morts, c'est-à-dire les convois funèbres, continuèrent d'y passer (1). On eût cru commettre

(1) Cf. O. Perrin et A. Bouet, *Galerie bretonne*, t. III, p. 158-159.

un sacrilège en conduisant un homme à sa dernière demeure par une autre voie que celle où l'avaient précédé ses père, grand-père, vieux-père (bisaïeul), doux-père (trisaïeul) et tous ses aïeux, de temps immémorial.

Ces chemins, désormais fréquentés par les seuls enterrements, reçurent le nom de *chemins de la mort* (hent ar Maro).

Malheur au propriétaire assez mal avisé pour vouloir interdire, sur ses terres, l'accès d'une de ces voies sacrées (1).

* * *

Dans la presqu'île de Crozon, le chemin de la mort s'appelle : *hent corf* (le chemin du corps). Il est défendu par la tradition d'y courir, ou d'y pousser des cris, ou d'y commettre des incongruités (2).

(1) Il ne manque pas d'endroits en Basse-Bretagne où ce genre de *servitudes* existe encore. Les chemins de la mort figurent même parfois au cadastre. C'est ainsi qu'un champ, en Trégrom, canton de Plouaret, Côtes-du-Nord, est désigné sous le nom de *Parc Hent an Haon. Hent an Haon*, qu'il faudrait lire aujourd'hui *Hent ar C'hanw*, signifie « le chemin du deuil », et ce chemin traversait évidemment le champ ainsi dénommé.

(2) En Irlande, la route que doivent suivre les enterrements n'est pas quelconque. En Connaught, on ne doit pas conduire un enterrement par un chemin direct (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 77 ; cf. Haddon, *A batch of Irish folklore* ; *Folklore*, t. IV, p. 357). Dans le comté de Wicklow, à Castlemacadam, le convoi funèbre doit passer la rivière (G. H. Kinahan, *Notes on Irish folklore* ; *The Folklore record* t. IV, p. 119). La raison en est, sans doute, la croyance répandue que les mauvais esprits ne

*
* *

Je venais de prendre à ferme le domaine de Kerlann en Penhars, voici de cela une trentaine d'années. Parmi les prairies dépendant du domaine, il s'en trouvait une qui n'était que marécages et fondrières. Une voie charretière la traversait. Je la fis condamner pour empêcher mes bêtes d'aller s'embourber dans ce sol mouvant. Aux deux issues, je fis mettre des barrières fixes *(marc'h-cleul)*.

Un matin, comme j'étais aux champs, quelle ne fut pas ma surprise en voyant un enterrement arrêté devant une de ces barrières.

Je courus de ce côté.

— Que voulez-vous ? demandai-je à l'homme qui conduisait la charrette funèbre.

— Passage, parbleu !... De quel droit as-tu bouché le *chemin de la mort* ?

— Malheureux, si tu engageais ta charrette dans ce pré, je suis certain que tu ne l'en tirerais plus.

— C'est par ici que nos morts sont toujours

---

peuvent passer l'eau (Cf. Curtin, *Tales of the fairies*, p. 194). Il est considéré comme irrespectueux pour les morts de prendre le plus court chemin quand on porte le cercueil à la tombe (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 118, 213).

En Écosse, on ne porte pas le cercueil en face du soleil ; on fait de longs circuits pour se rendre au cimetière (J. Frazer, *Death and burial customs, Scotland, The Folklore Journal*, t. III, p. 281). En Cornwall, on ne mène point un corps au cimetière par une nouvelle route (M. A. Courtney, *Folklore Journal*, t. V, p. 218).

allés au cimetière ; c'est par ici qu'ils passeront encore, que tu sois content ou non !

Ce n'était pas le moment d'entamer une discussion. Je fis enlever la barrière, bien résolu à la remettre en place aussitôt après et à interdire désormais, au moyen d'un écriteau, le passage par cette dangereuse prairie.

Mais quand, le soir, j'en parlai à ma femme et à nos voisins, tous se récrièrent d'une seule voix :

— Y songes-tu ? Fermer le *chemin de la mort* ! Mais nous n'aurions plus dans cette maison une seule nuit de repos ! Les morts, que tu aurais empêchés de passer par une route qui leur est consacrée, viendraient nous arracher de nos lits, nous rouler à terre et nous faire mille avanies !... Garde-toi de commettre une semblable impiété !

Je dus m'incliner. Les barrières fixes disparurent définitivement. Je les remplaçai par des murets en pierres sèches, faciles à démolir et à reconstruire.

(Conté par René Alain. — Quimper, 1887.)

*
* *

Les morts semblent veiller eux-mêmes à ce que ces chemins restent toujours libres.

Un cultivateur d'Argol étant allé, le soir, porter du fumier à l'un de ses champs que traversait une voie funèbre, laissa la charrette dételée à l'entrée de la brèche, en se disant qu'il la déchargerait le lendemain. Il rentra chez lui, soupa et se mit au lit. Il dormait déjà depuis quel-

que temps, lorsqu'il se sentit soudain rudement secoué par une main trop dure pour être celle de sa femme.

— Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il, réveillé en sursaut.

Il se pencha entre les volets du lit clos et ne vit personne. Mais une voix, qui n'était pas celle d'un vivant, lui dit d'un ton de menacé :

— Lève-toi et va tout de suite dégager le « chemin du corps », sinon le premier travail que fera ta charrette sera de te porter en terre.

Il ne se le fit pas dire deux fois.

(Communiqué par Pierre Le Goff.)

*
* *

C'est surtout dans ces mauvais petits chemins, appelés *chemins de la mort*, qu'on rencontre la charrette de l'Ankou.

XXVIII

Sur le passage de l'Ankou.

Un dimanche soir que je m'étais attardé au bourg, je trouvai, en rentrant au logis, ma femme et ma servante à demi mortes de peur. Elles avaient des figures si bouleversées que je fus effrayé moi-même. Évidemment il avait dû, en mon absence, survenir quelque malheur. J'élevais à cette époque un magnifique poulain. Ma première pensée fut qu'il s'était cassé la jambe.

Voyant que les femmes restaient là, sans mot dire, comme hébétées, je m'écriai :

— Mais enfin, parlez donc ! Qu'est-ce qui est arrivé ?

Ma femme finit par ouvrir la bouche :

— N'as-tu rien rencontré sur ta route ? fit-elle d'une voix haletante.

— Non, rien ! pourquoi ?...

— Tu n'as pas vu déboucher une charrette par le *chemin de la mort* ?

— En vérité, non.

— Nous non plus, nous ne l'avons pas vue, mais, en revanche, je te promets que nous l'avons

entendue ! C'était là-bas, dans la montée. Jésus Dieu, quel bruit ! Les chevaux soufflaient avec une telle force, qu'on eût dit le fracas d'un vent d'orage... Le grincement de l'essieu vous déchirait l'oreille... A un moment l'attelage s'est mis à piétiner sur place comme impuissant à gravir la côte... Ah ! il en donnait des coups de sabots dans le sol ! Cela sonnait comme des marteaux sur l'enclume... Le bruit a duré cinq à six minutes, puis, subitement, tout s'est tu... Marie la servante et moi, nous nous regardions avec stupeur pendant tout ce vacarme. Nous n'osions bouger, ni l'une ni l'autre. Je ne sais pas comment nous ne sommes pas devenues folles.

— Folles assez, vraiment ! Est-ce qu'on se met dans ces états pour une charrette qui passe ?

— Oh ! ce n'était pas une charrette comme les autres !... D'abord il n'y a que les *charrettes d'enterrement* qui se risquent dans ce chemin, et il n'y a personne de mort dans le quartier.

— Alors ?

— Hausse les épaules, tant que tu voudras. Je te dis, moi, que *Carr ann Ankou* est en tournée dans nos parages. Nous ne tarderons pas à savoir quelle est la personne qu'il vient chercher.

Je laissai dire ma femme, et sortis là-dessus pour aller donner un coup d'œil aux étables.

Comme je revenais, je trouvai dans la cuisine un de nos proches voisins. Il avait la mine affligée ; j'allais lui en demander la raison, quand ma femme me dit :

— J'espère que vous ne vous moquerez plus de moi, René. Voilà Jean-Marie qui vient nous annoncer que sa fille aînée a trépassé subitement, et me prier d'aller faire la veillée auprès du cadavre.

Naturellement, je ne trouvai rien à répondre.

(Conté par René Alain. — Quimper, 1887.)

XXIX

La route barrée.

Trois jeunes gens, les trois frères Guissouarn, du village de l'Enès, en Callac, revenaient d'une veillée d'hiver dans une ferme assez éloignée de chez eux. Pour rentrer, ils avaient à suivre quelque temps l'ancienne voie royale de Guingamp à Carhaix. Il faisait temps sec et claire lune, mais le vent d'est soufflait avec violence.

Nos gars, que le cidre avait égayés, chantaient à tue-tête, s'amusant à faire résonner leurs voix plus fort que le vent.

Soudain, ils virent quelque chose de noir au bord de la douve. C'était un vieux sécot de chêne que la tempête avait déraciné du talus.

Yvon Guissouarn, le plus jeune des trois frères, qui avait l'esprit enclin à la malice, imagina un bon tour.

— Savez-vous ? dit-il, nous allons traîner cet arbre en travers de la route, et, ma foi, s'il survient quelque roulier après nous, il faudra bien qu'il descende de voiture pour déplacer l'arbre s'il veut passer.

— Oui, ça lui fera faire de beaux jurons, acquiescèrent les deux autres.

Et les voilà de traîner le sécot de chêne en tra-

vers du chemin. Puis, tout joyeux d'avoir inventé cette farce, ils gagnèrent le logis. Ils ne couchaient pas dans la maison. Pour être plus à portée de soigner les bêtes, tous trois avaient leurs lits dans la crèche aux chevaux (1). Comme ils avaient veillé assez tard et qu'ils avaient en plus la fatigue d'une journée de travail, ils ne furent pas longs à s'endormir. Mais, au plus profond de leur premier somme, ils furent réveillés en sursaut. On heurtait avec bruit à l'huis de l'étable.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demandèrent-ils en sautant à bas de leurs couchettes.

Celui qui frappait se contenta de heurter à nouveau, sans répondre.

Alors, l'aîné des Guissouarn courut à la porte et l'ouvrit toute grande : il ne vit que la nuit claire, n'entendit que la grosse haleine du vent. Il essaya de refermer la porte, mais ne put. Les forces de ses frères réunies aux siennes ne purent pas davantage. Alors, ils furent saisis du tremblement de la peur et dirent d'un ton suppliant :

— Au nom de Dieu, parlez ! Qui êtes-vous et qu'est-ce qu'il vous faut ?

Rien ne se montra, mais une voix sourde se fit entendre, qui disait :

— Qui je suis, vous l'apprendrez à vos dépens si, tout à l'heure, l'arbre que vous avez mis en travers de la route n'est pas rangé contre le talus. Voilà ce qu'il me faut. Venez.

(1) On appelle crèche, en Basse-Bretagne, l'étable ou l'écurie.

Ils allèrent tels qu'ils étaient, c'est-à-dire à moitié nus, et confessèrent par la suite qu'ils n'avaient même pas senti le froid, tant l'épouvante les possédait tout entiers. Quand ils arrivèrent près du corps de l'arbre, ils virent qu'une charrette étrange, basse sur roues, attelée de chevaux sans harnais, attendait de pouvoir passer. Croyez qu'ils eurent tôt fait de replacer le sécot de chêne à l'endroit où ils l'avaient trouvé abattu. Et l'Ankou — car c'était lui — toucha ses bêtes, en disant :

— Parce que vous aviez barré la route, vous m'avez fait perdre une heure : c'est une heure que chacun de vous me devra. Et si vous n'aviez pas obéi incontinent à mon injonction, vous m'auriez dû autant d'années de votre vie que l'arbre serait resté de minutes en travers de mon chemin.

(Conté par un maçon, de Callac.)

Les maisons neuves et la Mort.

Il ne faut jamais entrer pour la première fois dans une maison que l'on vient de faire construire sans s'y être fait précéder par un animal domestique quelconque, chien, poule ou chat.

* * *

Quand une maison neuve est en construction, l'on n'a pas plus tôt mis en place la marche du seuil que l'Ankou s'y vient asseoir, pour guetter la pre-

mière personne de la famille qui la franchira (1). Il n'y a qu'un moyen de l'éloigner : c'est de lui donner en tribut la vie de quelque animal : un œuf suffit, pourvu qu'il ait été couvé. Dans le pays de Quimperlé, on immole un coq et on arrose les fondations avec son sang.

(1) En Écosse, on croit que la construction d'une maison entraîne à bref délai la mort du propriétaire (Walter Gregor, *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 173 ; cf. Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 52). Dans le Morbihan, on croit que c'est ceux qui vont habiter la maison neuve qui sont menacés de mourir dans l'année. Pour détourner le mauvais sort, il faut que la maison soit habitée d'abord par une personne seule et, de préférence, célibataire (F. Marquer, *Traditions et superstitions du Morbihan*, *Revue des traditions populaires*, t. XI, p. 660).

On ne rebâtit pas une maison dans laquelle quelqu'un a été brûlé (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 113).

XXX

L'Ankou dans la maison neuve.

Fulupic an Toër, un couvreur en chaume, de Plouzélambre, achevait un soir de couvrir une maison neuve qu'un petit fermier de la commune avait fait bâtir dans le dessein de venir l'habiter à la Saint-Michel suivante.

Son travail fini, Fulupic descendit de son échelle et l'enleva pour la serrer à l'intérieur de la maison, avec ses autres outils, ainsi qu'il en avait coutume chaque soir au moment de regagner son logis. Mais, quand il ouvrit la porte à cet effet, il fut tout étonné d'apercevoir une ombre debout dans le couloir qui séparait la cuisine de la pièce de décharge (1).

— *Piou zo azé ?* (Qui est là ?) demanda-t-il, non sans un petit froid dans le dos, car il était certain que, de toute la journée, pas un être vivant ne s'était montré dans les alentours.

L'ombre ne bougea ni ne répondit. Alors il répéta sa question :

— *Piou zo azé ?*

(1) Mot à mot le *haut-bout* du *bas-bout* (*ar penncrec'h hag ar penn-traou*. La plupart de ces maisons bretonnes n'ont qu'un rez-de-chaussée divisé en deux pièces, l'une servant d'habitation, l'autre de décharge ou même de crèche.

Même silence de la part de l'inconnu.

— Sacré Dié, se dit Fulupic, voici un personnage qui ne semble pas désireux de lier conversation. Il ne doit cependant pas s'être introduit ici pour voler, car, puisqu'il n'y a encore que le toit et les murs, je ne vois pas ce qu'il pourrait emporter. Je vais l'interpeller une troisième fois ; s'il persiste à faire le muet, tant pis, je lui enfonce mon échelle dans le ventre : ça lui ouvrira peut-être la bouche, du même coup.

Et Fulupic de recommencer pour la troisième fois :

— *Piou zo azé ?*

Et cette fois fut, en effet, la bonne, car l'homme mystérieux releva la tête qu'il avait jusqu'alors tenue obstinément baissée sur la poitrine, et d'une voix caverneuse, il prononça :

— *Da veslr ha meslr an holl, pa leuz c'hoant da glewed* (Ton maître et le maître de tous, puisque tu désires le savoir).

La curiosité de Fulupic était plus que satisfaite. Dans le visage de l'homme, la place des yeux et celle du nez étaient vides, et la mâchoire inférieure pendait. Le couvreur ne se soucia pas d'avoir d'autres explications. Il planta là son échelle et se sauva de toute la vitesse de ses jambes : il avait reconnu l'Ankou.

(Conté par Jobenn Daniel. — Ploumilliau.)

XXXI

La ballade de l'Ankou (1).

Vieux et jeunes, suivez mon conseil. — Vous mettre sur vos gardes est mon dessein ; — Car le trépas approche, chaque jour, — Aussi bien pour l'un que pour l'autre.

— Qui es-tu ? dit Adam, — A te voir j'ai frayeur. — Terriblement tu es maigre et défait ; — Il n'y a pas une once de viande sur tes os !

— C'est moi l'Ankou, camarade ! — (C'est moi) qui planterai ma lance dans ton cœur ; — Moi, qui te ferai le sang aussi froid — Que le fer ou la pierre !

— Je suis riche en ce monde ; — Des biens, j'en ai à foison ; — Et si tu veux m'épargner, — Je t'en donnerai tant que tu voudras.

— Si je voulais écouter les gens, — Accepter d'eux un tribut, — (Ne fût-ce) qu'un demi-denier par personne, — Je serais opulent en richesses !

Mais je n'accepterai pas une épingle, — Et je ne ferai grâce à nul chrétien, — Car, ni à Jésus, ni à la Vierge, — Je n'ai fait grâce même.

Autrefois, les « pères anciens (2) » — Restaient neuf cents ans sur la brèche. — Et cependant, vois,

(1) Cf. *Annales de Bretagne*, t. V, p. 458-461.

(2) Les patriarches.

ils sont morts, — Jusqu'au dernier, voici longtemps !

Monseigneur saint Jean, l'ami de Dieu ; — Son père Jacob, qui le fut aussi ; — Moïse, pur et souverain ; — Tous je les ai touchés de ma verge.

Pape ni cardinal je n'épargnerai ; — Des rois (je n'en épargnerai) pas un. — Pas un roi, pas une reine, — Ni leurs princes, ni leurs princesses.

(Je n'épargnerai) archevêque, évêque, ni prêtres, — Nobles, gentilhommes ni bourgeois, — Artisans ni marchands, — Ni, pareillement, les laboureurs.

Il y a des jeunes gens de par le monde, — Qui se croient nerveux et agiles ; — Si je me rencontrais avec eux, — Ils me proposeraient la lutte.

Mais, ne t'y trompe point, l'ami ! — Je suis ton plus proche compagnon, — Celui qui est à ton côté, nuit et jour, — N'attendant que l'ordre de Dieu.

N'attendant que l'ordre du Père Éternel !... Pauvre pécheur, je te viens appeler. — C'est moi l'Ankou, dont on ne se rachète point ! — Qui se promène invisible à travers le monde ! — Du haut du Ménez, d'un seul coup de fusil, — Je tue cinq mille (hommes) en un tas (1) !

(Chanté par Laur ar Junter. — Port-Blanc, août 1891.)

---

(1) Comparez la création de la Mort dans le mystère breton de la *Création du Monde*.

DIEU LE PÈRE

« Je vais créer la Mort, qui sera impitoyable souverainement.

Elle tuera Adam, Ève, son épouse, et tout homme, issu de leur lignée, qui, participant de leur nature, prendra vie.

Mort cruelle, je t'ordonne à cette heure de te lever et de te mettre en marche à travers le monde entier. Tu les tueras tous, sans pitié ; tu iras jusqu'au sein de leur palais chercher les rois.

Tu obéiras au premier commandement. Ni vieux, ni jeunes ne pourront t'échapper. Tu voyageras de nuit aussi bien que de jour. Que l'on crie ou que l'on pleure, ne te laisse pas attendrir.

Tu auras un corps qui sera léger et rapide, capable de traverser le monde en un rien de temps. Tu chemineras par mer aussi aisément que par terre. Jamais on n'aura vu créature aussi cruelle ni insensible.

Tu auras des flèches qui frapperont violemment. Où tu entreras, tu porteras l'épouvante.

LA MORT

Mon Dieu, mon créateur, je vous remercie de m'avoir mise au monde et de m'avoir nommée La Mort. Sur mer et sur terre, certes je cheminerai. Jamais, quant à moi, je ne ferai grâce à personne.

Puisque vous me donnez pouvoir sur la vie de chacun, l'heure venue, il ne leur servira de rien de faire des façons !... »

(Extrait d'un manuscrit provenant de la bibliothèque de M. Luzel.

La Mort est, du reste, comme embusquée à toutes les pages de ce mystère. A peine créée, elle se présente devant Adam pour le menacer, elle se tient au chevet d'Ève quand celle-ci accouche, elle préside aux fureurs de Caïn, elle promène enfin à travers tout le drame, avec son spectre hideux, son refrain sinistre : *Ia, me é ar Maro* !... (Oui, c'est moi qui suis la Mort.) Sur l'Ankou dans le théâtre celtique, voir A. Le Braz (*Histoire du théâtre celtique*, p. 105-107, 296, 416-417).

CHAPITRE IV

La mort simulée.

XXXII

Il n'est pas bon de simuler la mort (1).

Autrefois, il y avait au collège de Tréguier de grands élèves dont quelques-uns avaient vingt-deux et même vingt-cinq ans. C'étaient de jeunes paysans auxquels on n'avait fait commencer leurs études que sur le tard. Bien qu'ils se destinassent à la prêtrise, ils se livraient souvent à des plaisanteries qui sentaient le rustre.

Un jour, débarqua au petit séminaire un garçonnet de chétive apparence, et dont l'esprit n'était guère plus robuste que le corps. Il était, comme on dit chez nous, *briz-zod*, c'est-à-dire un

---

(1) Il ne semble pas que cette croyance soit générale en Irlande. Dans les *Contes et Légendes d'Irlande*, p. 170-173, une vieille femme simule la mort pour se procurer quelques ressources et n'en éprouve aucun dommage.

peu bête. Ses parents avaient pensé qu'à cause de sa simplicité même, il ferait un bon prêtre, et s'étaient saignés aux quatre veines pour l'entretenir au collège.

Le cher pauvret ne tarda pas à devenir le souffre-douleur de ses camarades. Il n'était pas de méchant tour qu'on ne lui jouât.

Il avait, d'ailleurs, une âme sans rancune et se prêtait bonassement à tout ce qu'on exigeait de lui.

En ce temps-là — je ne sais si cela existe encore — les grands élèves avaient au collège des chambres qu'ils occupaient à deux ou trois. On les appelait pour cette raison des *chambristes* (1).

Notre « innocent » avait pour compagnons de chambrée Jean Coz, de Pédernek, et Charles Glaouier, de Prat.

Un soir qu'Anton L'Hégaret — ainsi se nommait le *briz-zod* — était resté prier à la chapelle, Charles Glaouier dit à Jean Coz :

---

(1) E. Renan, qui fut élève en ce petit séminaire de Tréguier et qui lui a conservé un pieux souvenir, trace le portrait suivant des jeunes gens qui le peuplaient, vers 1830 (*Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 136) :

« Mes condisciples étaient pour la plupart de jeunes paysans des environs de Tréguier, vigoureux, bien portants, braves, et, comme tous les individus placés à un degré de civilisation inférieure, portés à une sorte d'affectation virile, à une estime exagérée de la force corporelle, à un certain mépris des femmes et de ce qui leur paraît féminin. Presque tous travaillaient pour être prêtres... Le latin produisait sur ces natures fortes des effets étranges. C'étaient comme des mastodontes faisant leurs humanités. »

— Si tu veux, nous allons bien nous amuser, aux dépens de l'idiot.

— Comment cela ?

— Tu vas défaire tes draps. Puis, nous les suspendrons, l'un à la tête, l'autre au pied de mon lit, de manière à former une « chapelle blanche ». Je me coucherai, et, lorsque L'Hégaret entrera, tu lui annonceras, les larmes aux yeux, que je suis mort. Tu seras censé m'avoir veillé jusqu'à ce moment, et tu l'inviteras à te remplacer. Tu sais comme il est docile. Il ne sera pas nécessaire de le supplier. Tu auras soin, en sortant, de laisser la porte entr'ouverte. Tu diras aux camarades des chambres voisines de se tenir avec toi dans le couloir. Je vous promets à tous une scène désopilante. Si jamais, après une pareille nuit, L'Hégaret consent à veiller un mort, je veux que le crique me croque.

— Bravo ! s'écria Jean Coz, il n'y a que toi pour avoir des imaginations aussi extraordinaires !

Les voilà de sé mettre à l'œuvre.

En un clin d'œil, les draps sont attachés au plafond. Une serviette est disposée sur la table de nuit. L'assiette, où les étudiants ont coutume de déposer leur savon, sert de plat pour l'eau bénite. On allume à côté quelques bouts de chandelle. Bref, tout l'appareil funèbre est au complet, et, dans le lit, Charles Glaouier, rigide, les mains jointes, les yeux mi-clos, simule à merveille le cadavre.

... Lorsque Anton L'Hégaret entra, il ne fut pas peu surpris de voir Jean Coz à genoux au

milieu de la chambre et récitant le *De profundis*

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda-t-il.

— Il y a que notre pauvre ami Charles a rendu son âme à Dieu, répondit Jean Coz d'un ton bas et lugubre.

— Charles Glaouier ! Il était si bien portant tout à l'heure.

— La mort a de ces coups imprévus. Voici deux heures que je le veille. J'ai dû l'ensevelir, tout seul. Je suis brisé d'émotion et de fatigue. Vous êtes, comme moi, son frère de chambrée. Je vous serai reconnaissant de prendre ma place auprès de sa dépouille mortelle, jusqu'à ce que je vienne vous relever, après avoir goûté quelque repos.

— Allez, allez vous reposer, murmura « l'innocent ».

Et il s'agenouilla sur le carrelage de brique, à l'endroit que Jean Coz venait de quitter. Tirant de sa poche son livre d'heures, il se mit à débiter toutes les oraisons d'usage en pareille circonstance. De temps en temps, il s'interrompait pour moucher une des chandelles, pour jeter un peu d'eau soi-disant bénite sur le corps, et aussi pour dévisager timidement le camarade que Dieu avait rappelé à lui. Car c'était peut-être la première fois qu'Anton le simple se trouvait face à face avec un trépassé.

Il était si préoccupé de remplir décemment sa fonction de veilleur funèbre qu'il n'entendait pas les chuchotements qui se faisaient à quelques pas de lui, dans l'entre-bâillement de la porte.

Toute la bande des camarades dont les cellules donnaient sur ce couloir était là, les yeux aux aguets ; ils n'attendaient, pour se gaudir, que la burlesque scène promise par Jean Coz au nom de Glaouier.

Ils attendirent longtemps.

Les heures nocturnes sonnèrent, l'une après l'autre.

Minuit retentit, quand son tour fut venu.

Une impatience mêlée de peur commençait à gagner chacun.

Un des écoliers dit à mi-voix :

— Glaouier ne bouge pas. Si cependant il était mort pour de bon !...

Ce fut le signal d'une débandade. Seuls, les plus résolus demeurèrent.

— Entrons ! Il faut savoir !! prononça Jean Coz. Peut-être Glaouier a-t-il imaginé de nous mystifier tous, et non plus seulement Anton L'Hégaret. Il est de force à cela.

Ce fut une irruption dans la chambre.

Mais, dès les premiers pas, les « apprentis prêtres » restèrent cloués sur place par l'épouvante.

Le visage de Glaouier était jaune comme cire. Ses yeux étaient convulsés et fixes. Le souffle de l'Ankou avait terni son regard. L'âme, pour s'échapper, avait écarté les lèvres. On ne voyait plus entre les dents blanches qu'un trou béant, un creux noir et sinistre.

— Le malheureux ! s'écrièrent d'une commune

voix les étudiants, il est mort, il est réellement mort !

— Jean Coz ne vous l'avait-il donc pas dit ? interrogea tranquillement l'idiot (1).

(Conté par Catherine Carvennec. — Port-Blanc.)

---

(1) C'est peut-être en traduisant cette légende que j'ai le plus vivement senti l'impossibilité presque absolue de faire passer dans la phrase française quelque chose de l'horreur tragique que distille à chaque mot le récit breton. Catherine Carvennec a la voix mélodieuse et lente. Elle nous racontait ce qui précède avec une aisance tranquille, comme s'il se fût agi d'un événement très ordinaire. Tout en écrivant, au gré de sa parole, j'examinais du coin de l'œil d'autres conteuses qui étaient là et qui attendaient leur tour. Elles étaient pâles, pâles de terreur. J'ai rarement vu sur des figures humaines une telle expression d'angoisse. Eh bien, je n'ai fait que traduire mot à mot le récit de Catherine Carvennec : d'où vient que le meilleur s'en est évaporé ? C'est ma faute, sans doute. Je remplis un acte de conscience en m'en accusant ici, et pour ce récit, et pour tous les autres.

XXXIII

Qui plaisante avec la mort trouve à qui parler.

Liza Roztrenn, du manoir de Kervénou, était la plus jolie fille de paysan qui marchât dans toute la paroisse du Faouët (1), et même dans les paroisses d'alentour.

Elle était fiancée depuis quelques mois à Loll (2) ar Briz, un jeune homme de Plourivo, qui la venait voir une fois par semaine, le dimanche.

Liza Roztrenn avait l'humeur gaie et plaisante. Loll l'aimait d'un amour trop grave, à son gré ; aussi l'entreprenait-elle souvent, et il n'était pas d'espièglerie qu'elle ne s'amusât à lui faire.

Il y avait à Kervénou une petite servante pour le moins aussi espiègle que Liza. Elle aidait sa maîtresse à *lutiner* le pauvre Loll. Quand celui-ci arrivait au manoir, le dimanche matin, il était rare que Liza fût là pour le recevoir. La petite servante se chargeait d'expliquer au galant l'absence de sa fiancée, et lui débitait à ce propos les histoires les plus invraisemblables. Or Liza était tout simplement allée se cacher au grenier ou derrière le tas de paille, dans la cour. Elle se montrait tout à coup, au moment où, désappointé, Loll s'apprêtait à re-

(1) Entre Pontrieux et Châtelaudren, dans les Côtes-du-Nord.

(2) Diminutif d'Olivier.

prendre le chemin de Plourivo. C'étaient alors chez les deux écervelées des éclats de rire sans fin. Loll ne tardait pas à se dérider lui-même, tout en reprochant à son amoureuse de gaspiller en enfantillages un temps qu'il eût été si bon de passer à se dire de douces choses.

Mais Liza était incorrigible.

Un samedi soir, elle dit à la petite servante avec qui elle couchait :

— Quelle farce drôle pourrions-nous bien faire demain à Loll ar Briz ?

— Dame ! répondit la petite servante, il faudrait en tout cas inventer quelque chose de nouveau, car nos anciennes ruses sont éventées presque toutes.

— C'est aussi mon avis. Écoute, Annie (c'était le nom de la petite servante), il m'est venu une idée. Je voudrais voir si Loll m'aime vraiment autant qu'il le dit. Quand il arrivera demain et qu'il te demandera où je serai, tu lui répondras, avec un visage tout triste : « Hélas ! elle s'en est allée à Dieu ! Plus jamais vous ne la verrez en ce monde ».

— Vous ferez donc la morte, Liza ?

— Précisément.

— On prétend que cela porte malheur.

— Bah ! une plaisanterie innocente... Rien que pour juger si Loll aurait peine de cœur en me croyant perdue.

— Soit, repartit Annie.

Elles passèrent une grande moitié de la nuit à organiser le complot.

Le soleil du lendemain se leva. Nos deux folles s'en allèrent à la messe matinale, comme elles en avaient l'habitude, depuis que Loll ar Briz avait été admis à faire sa cour à Liza. Celui-ci pouvait ainsi passer le temps de la grand'messe en tête à tête avec sa promise, le reste du personnel de la ferme se rendant au bourg pour assister à l'office. Au deuxième son des cloches (1), vieux parents, domestiques, porcher, tout le monde s'acheminait vers le Faouet. Il ne demeurait au manoir que Liza et la petite servante. C'était le moment que Loll choisissait pour faire son apparition.

Dès que les deux jeunes filles se virent seules, ce dimanche-là, elles s'empressèrent de mettre à exécution le projet médité la veille. Liza Roztrenn s'étendit tout de son long sur la table de la cuisine, la tête appuyée à la miche de pain qui se trouvait, comme c'est l'usage, au haut bout, près de la fenêtre, et qu'enveloppait une nappe fraîche, sortie de l'armoire le matin même.

Sur le corps de Liza, la petite servante jeta un drap de lit.

Puis elle alla s'asseoir sur le banc étroit qui court le long des meubles dans la plupart des fermes bretonnes.

Le troisième coup de la grand'messe venait de sonner. La vibration des cloches s'éteignait à peine, que Loll ar Briz parut dans le cadre de la porte ouverte.

(1) Il y a trois sonneries, espacées d'une demi-heure, pour la grand'messe.

— Bonjour et joie à vous, Annie ; où est Liza, votre maîtresse ?

— C'est mauvais jour et tristesse que vous devriez dire, Loll ar Briz, fit, d'un ton larmoyant, Annie l'espiègle.

— Qu'y a-t-il donc, que vous parlez de la sorte ?

— Il y a que ma maîtresse ne sera pas votre femme, Loll ar Briz.

— Voulez-vous signifier par là que je ne suis plus de son goût ? ou bien, depuis dimanche dernier, est-il venu quelque nouveau galant qui m'a *déplanlé ?*

— Liza Roztrenn ne sera pas votre femme ni celle d'aucun homme. Liza Roztrenn est maintenant auprès de Dieu !

— Morte ! Liza !... Prenez garde, Annie. Toute plaisanterie n'est pas bonne à faire.

— Mais regardez donc du côté de la table ! Soulevez le drap, et voyez ce qu'il y a dessous !

Le jeune paysan devint tout pâle. De quoi la petite servante s'amusa fort, au dedans d'elle-même.

Il alla au drap le souleva, et recula épouvanté.

— Hélas ! ce n'est que trop vrai ! s'écria-t-il.

— Loll, prononça Annie en s'efforçant de garder son sérieux, n'avez-vous pas entendu dire que des amants avaient ressuscité leurs amoureuses mortes, en les prenant sur leurs genoux, et en leur donnant un baiser ? Si vous essayiez ce remède !...

— Malheureuse ! vous osez plaisanter encore !!

— Essayez, vous dis-je, et ne vous fâchez pas. Tenez, je vais vous aider

Elle se leva du banc où elle était assise. Mais elle ne se fut pas plus tôt approchée de la table, qu'elle faillit tomber à la renverse.

Liza Roztrenn avait réellement au cou la couleur de la mort. Ses yeux agrandis n'avaient plus de regard.

— Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible ! hurla par trois fois la pauvre Annie... Çà, Loll ar Briz, prêtez-moi donc secours... Mettons-la sur son séant... Je vous jure qu'elle est vivante... Elle ne peut pas être morte !...

Si ! Liza Roztrenn était morte, et bien morte. Les efforts réunis de Loll ar Briz et d'Annie la servante ne servirent qu'à tourmenter un cadavre.

Le lendemain, on enterrait dans le cimetière du Faouët la jolie héritière de Kervénou.

Il est probable que son fiancé s'en consola à la longue. Mais la petite servante en resta folle.

(Conté par Jean-Marie Toulouzan (1), piqueur de pierres. — Port-Blanc.)

(1) Je travaillais à l'église du Faouët, au moment où le fait se passa, ajoutait Jean-Marie Toulouzan. Je n'ai pas connu les personnages de l'histoire, mais des ouvriers originaires du pays, qui étaient employés au même chantier, avaient souvent occasion de rencontrer la pauvre folle. Elle mendiait son pain de maison en maison. Elle éclatait de rire, brusquement, et, l'instant d'après, elle sanglotait à fendre l'âme. »

CHAPITRE V

Moyens d'appeler la mort sur quelqu'un.

Quand on veut appeler la mort sur quelqu'un que l'on hait, il suffit de s'adresser à une personne expérimentée. Il y en a au moins une dans chaque paroisse. Elle vous remet un petit sac contenant une mixture où il entre :

1° Quelques grains de sel (1) ;

(1) Le sel est employé dans plusieurs pratiques funéraires en Galles et en Écosse.

Dans le Sud du Pays de Galles, quand un pauvre meurt, on met sur son corps une assiette pleine de sel et on enfonce dans le sel une bougie allumée, pour se prémunir contre le mauvais Esprit. Ailleurs, on trace une croix dans le sel et on met à chaque bout de la croix un quartier de pomme ou d'orange (L. Chaworth-Musters, *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 485).

En Écosse, on place sur la poitrine du mort une assiette contenant un peu de sel, et, sur le ventre, un plat contenant un peu de terre et une motte de gazon (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207 ; J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 241 ; Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 60. Il en est de même en Irlande, *the Gentleman's Magazine library*, *popular superstitions*, p. 199). L'assiette de sel est quelquefois

2° Un peu de terre prise au cimetière (1) ;

3° De la cire vierge (2) ;

4° Une araignée qu'on a soi-même attrapée en un coin de sa maison ;

5° De la rognure d'ongles (pour se la procurer, on ronge ses propres ongles avec les dents).

On doit porter ce petit sac, suspendu au cou, pendant neuf jours consécutifs. Ce temps écoulé, on le place dans un endroit où l'on présume que

---

mise dans le cercueil (J.-G. Frazer, *Death and burial customs, Scotland, The Folklore Journal*, t. III, p. 281).

Dans le sud du Pays de Galles, à la mort d'une personne, on fait venir le *sin-eater* « mangeur de péchés » de la paroisse, qui met sur la poitrine du défunt une assiette pleine de sel et sur le sel un morceau de pain ; puis il murmure quelques paroles sur le pain, le mange et s'en va rapidement. Il a pris sur lui, croit-on, toutes les fautes du défunt. Le *sin-eater* est regardé comme coupable des fautes qu'il s'est ainsi incorporées, et est généralement méprisé (*Archaeologia Cambrensis*, t. III (1852), p. 330-331. Cf. *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 484).

En Bretagne, on a jadis employé le sel à conserver des cadavres, *Le Fureteur breton*, t. VII, p. 239 ; t. VIII, p. 22).

(1) En Écosse, la terre du cimetière sert à des pratiques de sorcellerie. Jetée dans un ruisseau de moulin, elle arrête la marche de la meule (W. Gregor, *Notes on the folklore of the Nord-East of Scotland*, p. 216).

Il y a même des pratiques de médecine populaire se rapportant à la terre prise au passage d'un enterrement. En Irlande, pour se délivrer des verrues, il faut prendre de la terre sous le pied droit au moment où passe un convoi funèbre et la lancer dans la direction que suit le cortège (Haddon, *A batch of Irish folklore* ; *Folklore*, t. IV, p. 356).

(2) C'est sans doute le vestige de la figure en cire qui servait aux pratiques d'envoûtement. En Ecosse, on se servait d'une grossière poupée d'argile (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 15-16.

passera l'individu dont on veut la mort. Il importe qu'il soit bien en évidence, qu'il attire l'attention, qu'il tente la curiosité. On le dispose, par exemple, au milieu d'un sentier ou sur l'aire d'une maison. Votre ennemi le ramasse, croyant avoir trouvé une bourse pleine ; il le palpe, l'ouvre. C'est assez. Il mourra dans les douze mois.

(Communiqué par François le Roux. — Rosporden.)

*
* *

Le jeteur de sorts peut aussi vous donner une pièce de deux liards percée ; il suffit de la glisser, étant à jeun, le dimanche, à la messe, dans la poche de la personne que l'on veut faire mourir.

XXXIV

L'écuelle sous le lit.

Il y a vingt ou vingt-cinq ans, la servante d'une jeune dame de Morlaix, que je ne vous nommerai pas, parce qu'elle est encore en vie, fut tout étonnée, un matin, en faisant la chambre de sa maîtresse, de trouver sous le lit une écuelle qui paraissait remplie de sable. Elle pensa que c'était la dame qui l'avait mise là tout exprès et lui demanda s'il fallait l'y laisser. Mais la maîtresse ne montra pas moins d'étonnement que la servante.

— Une écuelle sous mon lit, dites-vous ?... Qu'est-ce qu'elle peut bien y faire, grand Dieu !

— Ma foi, venez et vous verrez vous-même.

Elles vidèrent l'écuelle sur le parquet et constatèrent qu'elle ne contenait pas que du sable, mais encore des œufs, des épingles, et enfin de menus fragments d'os. Voilà donc la dame fort intriguée. Qui avait pu placer là ces objets, et dans quel dessein ?

— Tâchez de vous informer discrètement dans notre voisinage, recommanda-t-elle à la servante ; il faut que nous tirions ceci au clair, il y a quelque chose là-dessous.

La servante se mit aussitôt à courir le quartier. A force d'aller, de venir et de questionner les com-

mères, elle finit par apprendre ce que voici : son maître, avant de se marier, avait eu des relations avec une nommée Catherine Jagoury, de la rue Bourret, laquelle était employée à la manufacture des tabacs ; la rumeur publique disait même que cette Catherine Jagoury avait eu de lui un enfant ; ce qui était sûr, c'est qu'elle ne lui pardonnait pas de l'avoir abandonnée et, à diverses reprises, on l'avait entendue déclarer que, par un moyen ou par un autre, elle se vengerait. Le « coup de l'écuelle sous le lit » cachait évidemment un sortilège quelconque et qui ne pouvait avoir été imaginé que par la jeune fille délaissée.

La servante ne fit ni une ni deux ; sans attendre d'avoir pris conseil de sa maîtresse, elle alla conter la chose à la police. Le commissaire manda immédiatement Catherine Jagoury à son bureau.

— Vous savez de quoi l'on vous accuse, n'est-ce pas ? Allons, dites la vérité.

La jeune cigarière devint toute blanche.

— Elle est donc morte ! s'écria-t-elle... Eh bien ! oui, c'est moi... Il m'avait donné sa parole... Elle n'avait qu'à ne pas l'épouser !

— Ainsi, c'est pour la faire mourir que vous avez mis l'écuelle ?...

— Oh ! ce n'est pas moi qui l'ai mise, mais je ne dirai pas qui... Moi, vous pensez, on m'aurait jetée à la porte.

— Et qu'y avait-il dans cette écuelle ?

— Il y avait ce qu'il fallait : du sable de cimetière, trois coques d'œufs frais pondus par trois

poules différentes, deux épingles en croix et des morceaux de reliques. Voilà. J'ai prononcé la formule sur le tout...

— Quelle formule ?

— Allez la demander à celle qui me l'a apprise... Ça n'est pas mon secret.

— Bref, vous avez voulu commettre un crime ?

— Un crime, c'est tuer quelqu'un. Je n'ai pas tué : je n'ai fait qu'invoquer la mort.

— Oui... Eh bien ! ne recommencez pas. Celle pour qui vous l'avez invoquée se porte à merveille, heureusement pour vous. Allez !

La jeune fille eût préféré être jetée en prison plutôt que de s'entendre dire que le maléfice n'avait pas produit son effet *(na oa ket deuț da vad)*. Elle en fit une maladie. La dame à qui elle en avait fut, de son côté, fort ennuyée du zèle de sa servante, car l'histoire courut la ville, et les journaux la mirent par écrit.

(Communiqué par Joseph Le Coat. — Morlaix, 1896.)

*
* *

Il est un moyen encore plus infaillible de se débarrasser d'un ennemi. C'est d'aller *vouer* (gwestla) celui que l'on hait à saint Yves-de-la-Vérité (1).

(1) La chapelle de saint-Yves-de-la-Vérité. — En face du quai de Tréguier, de l'autre côté du Jaudy, sur une gracieuse éminence tapissée d'ajonc et de bruyère, s'élevait naguère une petite chapelle sous le vocable de saint Sul. Elle appartenait aux seigneurs du Verger, de la famille de Clisson, qui lui adjoignirent vers la fin du

On fait saint Yves juge de la querelle.
Mais il faut être bien sûr d'avoir de son côté le bon droit.

XVIII^e^ siècle un ossuaire en granit. La chapelle tomba en ruines, mais l'ossuaire lui survécut. On y entassa les statues de saints demeurées sans abri. Parmi elles se trouvaient deux images de saint Yves, dont l'une, très ancienne, passait aux yeux du peuple pour être plus particulièrement celle de saint Yves-de-la-Vérité. Saint Yves-de-la-Vérité devint peu à peu, à l'exclusion de tout autre thaumaturge, le patron de cet ossuaire, transformé en oratoire. C'est là qu'on alla désormais invoquer sa justice.

Aujourd'hui, l'ossuaire même a disparu. Il n'était déjà plus debout en 1882 ; à cette époque, un cultivateur, resté célèbre dans la région sous le nom de « crucifié » de Hengoat, fut trouvé assassiné et suspendu en croix aux brancards d'une charrette. Ses assassins, qui étaient, croyait-on, ses beaux-frères, avaient tenté d'abord de se débarrasser de lui sans effusion de sang en le faisant vouer à saint Yves. Mais la vieille femme qu'on avait chargée de cette mission objecta que la chapelle était démolie et que le saint Yves n'y était plus.

Le recteur de Trédarzec, dans la paroisse duquel était situé l'oratoire, avait enlevé la statue et l'avait reléguée dans la cour de son presbytère, parce que « son sacristain ayant été voué lui-même avait, par suite d'une coïncidence singulière, succombé quelque temps après ». Le recteur espérait sans doute par ce moyen radical couper court à la superstition. Il n'en fut rien. On continua d'aller s'agenouiller sur l'emplacement de l'ossuaire. Les plus audacieux ne craignirent pas de frapper à la porte même du recteur, pour lui demander à voir le saint. Le recteur les éconduisit d'abord, avec des ménagements ; plus tard, sa patience se lassant, il y mit, dit-on, quelque brutalité. Des pèlerins qu'il avait fait jeter hors de sa maison l'assignèrent au tribunal de saint Yves. Et, s'il faut en croire la légende, ce jour-là même, qui était un dimanche, à l'issue de la grand'messe, il mourut (Voir ci-après, p. 199, une des versions de cette légende. Cf. *Au pays des pardons*, p. 22-25).

Quant à la superstition, elle est aussi vivace que jamais. Au mois d'août 1891, on m'a montré du doigt une femme atteinte

Si c'est vous qui avez *le tort*, c est vous qui serez frappé.

*
* *

La personne qui a été *vouée justement* à saint Yves-de-la-Vérité sèche sur pied pendant neuf mois.

Elle ne rend toutefois le dernier soupir que le jour où celui qui l'a *vouée* ou fait *vouer* franchit le seuil de sa maison.

Lasse d'être si longtemps à mourir, il arrive sou-

---

d'une maladie de langueur, en me disant : « Voyez celle-là ! c'est un tel qui l'a *vouée*. Elle n'attend plus que son terme .

A la moindre contestation qui tourne à l'aigre, on menace encore l'adversaire de l'aller vouer à saint Yves. Et la menace produit toujours son effet.

Les renseignements que je donne sur ce culte homicide sont de provenances diverses. Mais je les ai plus particulièrement recueillis à Penvénan, de la bouche de Pierre Simon et de celle de Perrine Le Moal.

On a vu plus haut, d'autre part, que l'autel en pierre de saint Yves-de-la-Vérité avait été acheté par M^me^ Ambroise Thomas et que c'est lui qu'elle a fait instaurer dans le petit oratoire privé attenant à sa maison de Ziliek, en Penvénan. Le bruit public voulait qu'elle eût également donné refuge à la statue du saint, et l'île Ziliek devint pendant quelque temps le but d'un pèlerinage suspect. Mais, d'après la version la plus récente, cette statue, à la suite de nombreuses vicissitudes, aurait émigré à Guingamp où elle aurait été acquise par M. G. de Kerguézec, député des Côtes-du-Nord.

Sur l'histoire de la chapelle et de la légende, voir P. Hémon, *Saint Yves-de-la-Vérité*, *Annales de Bretagne*, t. XXV, p. 20-46. Cf. *Le Fureteur breton*, t. IV, p. 128 ; t. V, p. 53, et aussi L. Jobbé-Duval, « L'adjuration à saint Yves-de-la-Vérité », *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, t. XXXIII, p. 550, 722, qui étudie la légende du point de vue juridique.

vent qu'elle mande chez elle celui qu'elle soupçonne d'être son envoûteur, afin d'être plus tôt délivrée.

* * *

Pour *vouer* quelqu'un à saint Yves-de-la-Vérité, il faut :

1° Glisser un liard dans le sabot de la personne dont on souhaite la mort ;

2° Faire à jeun trois pèlerinages consécutifs à la maison du saint ; le lundi est le jour consacré ;

3° Empoigner le saint par l'épaule et le secouer rudement en disant : « Tu es le petit saint de la Vérité *(Zanlik-ar-Wirioné)*. Je te *voue* un tel. Si le droit est pour lui, condamne-moi. Mais si le droit est pour moi, fais qu'il meure dans le délai rigoureusement prescrit (1) » ;

4° Déposer comme offrande aux pieds du saint une pièce de dix-huit deniers marquée d'une croix ;

5° Réciter les prières habituelles, en commençant par la fin (2) ;

---

(1) Voici la formule en breton :

Te eo Zantik ar Wirione. Me a westl dit heman. Mar man ar gwir a du gant-han, condaon ac'hanon. Mes, mar man ar gwir a du ganin, gra d'ez-han merwel a-berz ann termenn rik. En Cornwall, pour vouer quelqu'un à la mort, on récite le psaume 109 en appliquant ses malédictions à la personne qui a tort (W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, 2ᵈ series, p. 229). Les *Statuts de Saint-Malo*, éd. de 1620, p. 486, mettent au rang des sorciers ceux qui prient saint Yves pour faire mourir de male mort ceux contre qui ils sont indignés (H. de Kerbeuzec). Revue des traditions populaires, t. XXVII, p. 139.

(2) Sur l'efficacité de la lecture à rebours, voir aussi p. 374.

6° Faire trois fois le tour de l'oratoire, sans tourner la tête (1).

*
* *

Autrefois, il y avait dans l'oratoire de Saint-Yves-de-la-Vérité, derrière la statue du saint, une alène, pareille à celles dont se servent les cordonniers.

Pour être plus sûr de se faire entendre du saint, on plantait cette alène par trois fois dans le bois de sa statue, en disant à chaque fois :

— *Pa'z out ar jug braz, clew ac'hanon* ! (Puisque tu es le grand juge, entends-moi).

(Lise Bellec. — Port-Blanc.)

*
* *

A la sortie de La Roche-Derrien, sur la route de Langoat, il y avait jadis une chapelle de saint Yves, aujourd'hui détruite, où l'on vénérait également saint Yves-de-la-Vérité, comme on le pouvait voir par la statue du saint.

Ces statues de saint Yves-de-la-Vérité se distinguaient des autres images de saint Yves en ce qu'elles avaient le doigt du milieu, le médius de la main droite, levée pour bénir, beaucoup plus long que les autres doigts.

(M^me^ Longeard. — La Roche-Derrien.)

(1) Cf. A. Le Braz, *Au pays des pardons*, p. 16-17.

XXXV

L'histoire du maréchal ferrant.

Il était une fois un maréchal ferrant qui s'appelait Fanchi et qui avait sa forge au bourg de Caouennek (1). Il cultivait de plus quelques arpents de terre attenant à sa forge, et il trouvait moyen de nourrir deux ou trois vaches. Il aurait dû être à l'aise dans ses affaires, car il travaillait avec courage. Malheureusement, sa femme était un puits de dépenses. L'argent que Fanchi lui remettait, il ne le revoyait plus, sans qu'il pût savoir à quoi il avait été employé. Il ne se doutait pas, l'excellent homme, que Marie Bénec'h, sa triste moitié, tandis qu'il peinait à l'enclume, passait son temps à commérer d'auberge en auberge, et à payer du *micamo*, c'est-à-dire du café « salé avec de l'eau-de-vie », à toutes les Jeannettes du voisinage.

Fanchi avait un apprenti, nommé Louiz, qui était dans sa maison depuis nombre d'années et en qui il avait grande confiance.

Un soir, il dit à l'apprenti :

— Sois de bonne heure sur pied demain matin. Marie Bénec'h prétend que sa bourse est vide. Nous

(1) Entre Pluzunet et Tonquédec.

irons à la Roche-Derrien vendre la vache rousse. C'est la « foire du chaume » *(foar-ar-zoul)*, nous en trouverons peut-être un bon prix.

La vache rousse fut, en effet, bien vendue. Trois cents écus sonnants, sans compter les arrhes.

Comme Louiz et Fanchi s'en revenaient vers Caouennek, l'apprenti dit au maître :

— A votre place, je ne donnerais pas cet argent à Marie Bénec'h, en une seule fois. Je le ramasserais dans un tiroir et je ne m'en séparerais qu'au fur et à mesure des besoins du ménage.

— C'est une heureuse idée, répondit Fanchi, qui n'avait jamais pensé à cela.

Rentré chez lui, il mit les trois cents écus, rangés en plusieurs piles, dans une grosse armoire de chêne dont il fourra la clef sous son traversin.

Mais son manège n'avait pas échappé à l'œil de Marie Bénec'h. Dès qu'elle entendit ronfler son mari que cette journée de foire avait harassé, elle se leva discrètement, déroba la clef, courut à l'armoire, et fit rafle de l'argent.

Qui fut bien attrapé le lendemain ? Ce fut Fanchi, le forgeron.

Ses soupçons se portèrent aveuglément sur son apprenti.

— Louiz, s'écria-t-il, pâle de colère, j'ai suivi ton conseil. Voilà ce qui m'en revient. Rends-moi mes trois cents écus.

— Je ne les ai pas pris.

— Tu nies ? Soit. Tu vas de ce pas m'accompagner à Saint-Yves-de-la-Vérité !

— Je suis prêt à vous accompagner partout où il vous plaira.

Ils se mirent en route.

Quand ils furent arrivés à la porte de l'oratoire, le maréchal prononça les paroles consacrées. Le saint inclina la tête par trois fois, pour montrer qu'il avait compris et aussi pour déclarer qu'il allait *faire justice*.

Fanchi regagna Caouennek, soulagé. Quant à Louiz, qui avait été allègre au départ, il ne le fut pas moins au retour.

A l'entrée du bourg, Fanchi lui dit :

— Tu penses bien que d'ici longtemps nous ne travaillerons plus ensemble.

— A votre gré, maître, répondit Louiz. J'estime cependant qu'avant peu vous aurez reconnu que ce n'est pas moi le coupable.

Ils se séparèrent...

Marie Bénec'h guettait son mari du seuil de la forge.

— Où as-tu été ? lui demanda-t-elle.

— A Saint-Yves-de-la-Vérité.

— Quoi faire ?

— Vouer à la mort, dans un délai de douze mois, la personne qui m'a volé mes trois cents écus.

— Ah ! malheureux ! malheureux ! s'écria Marie Bénec'h, qui déjà avait au cou la couleur de la mort, si du moins tu m'avais prévenue ! tes trois cents écus n'ont pas été volés. C'est moi qui les ai pris, cette nuit, pendant que tu dormais. Retournons vite défaire ce que tu as fait.

— Il est trop tard, femme. Par trois fois le saint a incliné la tête.

A partir de ce jour, Marie Bénec'h ne fit en effet que languir (1), et, les douze mois écoulés, elle mourut.

(Conté par Marie-Hyacinthe Toulouzan. — Port-Blanc.)

(1) Habasque (*Notions historiques... sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, t. I, p. 285), parle des mauvais vents soufflés par les personnes envieuses et qui font mourir de langueur.

XXXVI

L'histoire du fusil.

Nous avions une belle genêtaie, située au penchant de la colline, assez loin de la maison. Il ne manquait pas de gens pour y venir couper du genêt sans notre permission, de sorte que mon frère aîné décida un soir d'y aller faire le guet, pour tâcher de pincer le voleur. Quand il fut pour partir, je le vis qui se dirigeait d'abord vers la cheminée (1).

— De grâce, lui dis-je, ne prends pas le fusil !

Mais il ne voulut pas m'écouter.

Une heure plus tard, il rentrait, blême de colère.

— Qu'est-ce que tu as ?

— Il y a que, non content de nous voler notre genêt, on m'a enlevé mon arme.

Et il nous raconta qu'au moment où il franchissait le talus de la genêtaie, son arme à la main, quelqu'un qui était caché de l'autre côté avait saisi le fusil par le canon, le lui avait arraché à l'improviste et s'était sauvé en l'emportant.

(1) C'est au manteau de la cheminée que sont accrochées les armes dans les fermes bretonnes.

— Et tu n'as pas pu voir qui c'était ? demanda mon père.

— Si fait : j'ai bien reconnu Hervé Bideau, le bourrelier.

— Oh ! bien, c'est un malin... Tu peux faire une croix sur le fusil, car tu ne le reverras plus.

— Comment ça ?... Pas plus tard que demain matin, de gré ou de force, je l'aurai.

— Non, car le bourrelier ira le déposer à la mairie, en disant qu'il t'a rencontré chassant avec, en temps prohibé. Tu attraperas un procès et une amende, voilà tout, et le fusil sera confisqué par les juges.

— On a le droit de se défendre contre les voleurs, peut-être !

— Comment prouveras-tu qu'il volait ? Où sont tes témoins ?

— Malédiction de Dieu ! s'écria mon frère, soit, je n'irai pas réclamer mon fusil, mais si, avant demain soir, à pareille heure, Bideau ne me l'a pas rapporté, eh bien ! aussi vrai que je suis ici, je le fais vouer à saint Yves.

— Ne prononce pas de telles paroles, dit mon père, tu ne sais pas à quoi tu t'engages.

— Tant pis ! Je n'en démordrai pas. Il faut qu'on sache où est le Droit et la Vérité !

Nous espérions que la nuit le calmerait. Mais, dès le lendemain matin, il était sur pied, aussi enragé que la veille.

— Où vas-tu ?

— Chercher Anna Rouz.

Cette Anna Rouz était une vieille pèlerine qui savait toutes les oraisons possibles pour rendre la vie aux gens et aussi pour la leur ôter. Elle demeurait à peu de distance de chez nous, dans une espèce de hutte de paille et d'argile où, à toute heure de jour et de nuit, il y avait des gens qui l'allaient consulter. Mon frère se rendit donc chez elle et la pria, comme il était d'usage quand on recourait à ses services, de venir souper à la maison le soir même. Il rentra plus calme, nous annonça que la vieille viendrait à la tombée du crépuscule, et partit travailler aux champs. Mais mon père, lui, restait tourmenté :

— Si cependant Youen — Youen était le nom de mon frère — si cependant Youen n'avait pas le bon droit pour lui !... ne cessait-il de répéter.

A la fin, ne tenant plus en place, il se résolut à profiter de l'absence de mon frère, pour tâcher d'obtenir que le bourrelier restituât le fusil, de lui-même. Et il alla le trouver au bourg.

— Écoute, lui dit-il; Youen est décidé de pousser l'affaire. Si tu ne lui fais pas réparation, il chargera saint Yves-de-la-Vérité de prononcer la sentence (1).

— Je me moque de saint Yves, de ton fils et de toi-même, répondit l'insolent bourrelier.

---

(1) Presque jusqu'à nos jours, en Galles, le fermier à qui un objet de valeur avait été dérobé consultait un sorcier et « vouait » le coupable présumé; invariablement, l'objet volé faisait retour à son possesseur dans le délai fixé. (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 217).

— S'il t'arrive malheur, il ne faudra donc t'en prendre qu'à toi, repartit mon père.

Et il s'en revint me conter comment avait été accueillie sa démarche.

— N'en parle pas à ton frère, me dit-il. Il n'y a plus qu'à laisser les choses s'accomplir.

Sur la fin du jour, comme nos gens arrivaient du travail, nous vîmes paraître Anna Rouz. Elle avait revêtu ses effets du dimanche et mis ses chaussures de route qui étaient de gros souliers d'homme. Elle prit place à table avec nous et, le repas terminé, attendit que les domestiques eussent quitté la cuisine avant de nous entretenir de l'objet pour lequel mon frère l'avait mandée.

— Alors, dit-elle, en s'adressant à mon père, vous êtes consentant, Zacharie Prigent, que je fasse de la part de votre fils le voyage de Saint-Yves-de-Vérité ?

— Oui, répondit mon père en baissant la tête.

— Et vous, Youen Prigent, reprit-elle en se tournant vers mon frère, vous êtes toujours dans la ferme intention de courir la chance ?

— Plus que jamais ! déclara-t-il d'une voix forte. Il faut que saint Yves prononce entre l'autre et moi.

— Dites donc après moi comme voici :

Otro sant Erwan ar Wirionè
A oar deus an eil hag eguilè,
Laket ar gwir élec'h ma man,
Hag an tort gant an hini man ganthan (1).

(1) Voir ci-dessus une autre formule, p.185.

Monseigneur saint Yves-de-la-Vérité — qui savez le pour et le contre — mettez le droit où il doit être — et le tort avec celui qui l'a.

Mon père et moi, nous n'avions plus dans les veines une goutte de sang qui ne fût glacée ; mais mon frère répéta, sans trembler, l'oraison que venait de réciter la vieille.

— C'est bien, fit-elle. Maintenant, il faut que vous me procuriez deux choses : d'abord, une pièce de dix-huit deniers, ensuite une poignée de clous non comptés.

En ce temps-là, il était rare que l'on ne gardât point dans les maisons toutes sortes de monnaies anciennes qui n'avaient plus cours, mais qui, disait-on, portaient bonheur. Mon père alla donc à son armoire, prit une petite boîte pleine de sous d'autrefois, et y choisit pour Anna Rouz la pièce qu'elle demandait ; puis, descendant au bas bout du logis, il puisa, les yeux fermés, une poignée de clous dans le tiroir d'un bahut où l'on conservait pêle-mêle les menues ferrailles.

— Voilà ! dit-il en tendant le tout à la « voueuse ».

Elle mouilla son doigt de salive et traça une croix sur le liard (1), avant de le glisser dans son corsage ; quant à la poignée de clous, elle la fit disparaître dans une des poches de son tablier.

— Sans être trop curieux, interrogea mon père,

(1) On dit indifféremment liard ou pièce de dix-huit deniers.

peut-on savoir Anna, comment vous opérerez ?

— Je n'ai rien à vous cacher, répondit-elle, puisque c'est pour vous que je vais travailler. Demain matin, dès le chant du coq, après avoir veillé toute cette nuit, tout habillée, je me rends d'abord à l'église de la paroisse où je fais une courte prière, puis je fais une station devant le seuil de Hervé Bideau, votre adversaire, où je me signe trois fois de la main gauche ; après cela seulement je me mets en route, en ayant bien soin de ne parler à personne, même pour répondre à un salut, tant que je n'ai pas perdu de vue notre clocher. Sur le trajet, il faut que je m'arrête à trois carrefours et que je refasse chaque fois trois signes de croix, toujours de la main gauche. Parvenue à Tréguier, j'attends le coucher du soleil avant de passer sur l'autre rive, là où est bâtie la chapelle. Si les alentours sont déserts, je m'approche de la lucarne sans vitres qui est dans le pignon et, détournant la tête, je lance la poignée de clous à l'intérieur. Je fais ensuite trois fois le tour de la maison du saint, en marchant en sens inverse du soleil, comme cela se pratique pour les morts (1), et en récitant trois *De profundis* pour la délivrance des âmes abandonnées. Alors j'entre, je dépose le liard sur l'autel aux pieds du saint, et je dis : « Tu sais pourquoi et pour qui je viens ; tu es payé : fais justice ». Voilà,

(1) En Irlande, dans un cimetière, on a l'habitude de marcher, autant que possible, avec le soleil, la main droite vers le centre du cercle (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 358).

Zacharie Prigent : vous êtes maintenant aussi savant que moi.

— Oui, murmura mon père, mais tout de même c'est une chose terrible.

— S'il vous venait du regret, soit à l'un, soit à l'autre, au cours de cette nuit, réfléchissez, vous serez à temps, jusqu'à l'heure où chantera le coq, pour vous dédire.

Là-dessus, Anna Rouz nous souhaita le bonsoir et s'en retourna chez elle. Mon frère aussi s'achemina vers l'écurie, où il couchait ; moi-même je gagnai le lit, et mon père resta seul, à songer, devant la cendre chaude, à la lueur du *golo lutic* (de la chandelle de résine). Il était tout triste. Comme je n'arrivais pas à m'endormir, je pus, à travers les volets de mon lit clos, voir qu'il avait le front dans ses mains et qu'il pleurait. J'aurais voulu le consoler, mais je n'étais pas moins navrée que lui, et je ne trouvais rien à lui dire. Tout à coup, il me sembla qu'on marchait dans le fumier de la cour. Alors, je hélai :

— Père !

— Quoi, ma fille ?

— Il y a quelqu'un là, dehors.

Il se leva, vint ôter la barre qui fermait la porte, ouvrit le battant et demanda :

— Est-ce toi, Youen ?

Non, répondit une voix, c'est moi, Hervé Bideau, le bourrelier... Je vous ai mal reçu ce matin, en quoi j'ai eu tort : je viens faire la paix et rendre le fusil.

— Entre, dit mon père.

Je respirai, comme si l'on m'eût enlevé de dessus la poitrine un poids de cinq cents livres. Mon père alla chercher un pichet de cidre et les deux hommes burent ensemble à la santé l'un de l'autre, en amis. Quand Bideau fut pour prendre congé, mon père lui dit :

— Attends : je vais avec toi : il faut que je passe chez Anna Rouz.

Et il emporta deux écus pour payer la vieille, car on lui devait le prix de ce genre de pèlerinages, même quand on les décommandait.

(Conté par Marie-Anne Prigent. — Pédernec, 1894.)

XXXVII

La revanche des pèlerins.

J'habitais alors Trédarzec, d'où je suis natif et où j'exerçais le métier de tailleur. Un soir d'été, comme je cousais, les jambes en croix sur la table, près de la fenêtre ouverte, je vis déboucher par la route de Pleudaniel deux voyageurs, un homme et une femme, qui venaient évidemment de loin, car ils portaient la fatigue sur leur figure, et leurs souliers étaient couverts d'une épaisse poussière. En m'apercevant, ils s'arrêtèrent, et l'homme s'approcha pour me demander :

— Pourriez-vous, s'il vous plaît, parrain, me dire si c'est bien par ici le chemin qui mène à Saint-Yves-de-la-Vérité ?

— Oui, répondis-je. Mais si c'est le saint que vous allez voir, je vous avertis que vous ne le trouverez pas à la maison.

L'étranger crut que je plaisantais :

— Les tailleurs aiment partout à farcer, observa-t-il.

— Je parle, au contraire, très sérieusement, compère, et avec le désir de vous épargner, à vous

et à votre femme qui semble si lasse, une campagne inutile.

En entendant cela, ils vinrent tous deux s'appuyer sur le rebord extérieur de la fenêtre, et je leur expliquai comme quoi, depuis l'année précédente, le recteur de la paroisse, M. Kerleau, soi-disant pour faire cesser un scandale, avait obtenu de la propriétaire, Mlle Bécot, de Paimpol, l'autorisation d'enlever le saint et se proposait même de faire démolir l'oratoire.

— Alors, murmura la femme d'un ton navré, le recteur de Trédarzec ne veut donc pas qu'il demeure une justice en ce monde pour les pauvres gens !

— Vous savez, dis-je, il n'est pas du pays : il nous est venu de l'autre côté de la rivière (1) : c'est un Goëloard, et, là-bas, ils n'ont pas l'esprit façonné comme le nôtre.

L'homme réfléchit un instant :

— Il n'a tout de même pas brûlé le saint pour se chauffer les pieds ? questionna-t-il.

— Non. Il l'a mis à la retraite dans son grenier. C'est du moins ce que l'on prétend, mais il ne ferait pas bon y aller voir.

— Pourquoi ?

— Parce que M. Kerleau n'a pas l'humeur patiente, qu'il est bâti comme un Hercule et que,

(1) Le Trieux, qui sépare le Trégor du Goëlo et constitue aux yeux des populations riveraines une ligne de démarcation ethnographique.

quand les mains lui démangent, il administre aussi facilement un coup de poing qu'une bénédiction.

— *Ma* ! (soit !), fit l'homme, il en sera ce qui sera. Merci, en tout cas, de vos bons avis.

Et ils s'éloignèrent, la tête basse, l'air plus harassé que jamais, dans la direction du cimetière. Je les suivis des yeux. Arrivés parmi les tombes, ils s'assirent côte à côte sur l'une d'elles et parurent se consulter, l'espace environ d'un quart d'heure, tout en se reposant. Au bout de ce temps, ils se levèrent et tournèrent l'église comme pour gagner le presbytère. Je ne sus pas autre chose de leurs déportements, ce jour-là.

Mais, le lendemain matin, une nouvelle surprenante courait le bourg : le recteur, si robuste, si resplendissant de santé, la veille, avait les jambes à moitié paralysées. Ce n'était qu'en traînant les pieds qu'il avait pu monter à l'autel pour dire sa messe. En une nuit, Kerleau « le puissant », comme on l'appelait, était devenu presque aussi faible qu'un enfant qui risque ses premiers pas sans lisières. Voici, d'après les racontars, ce qui s'était passé. L'inconnu et sa femme s'étaient présentés au presbytère et étaient entrés en pourparlers avec la servante, lui offrant une jolie somme d'argent si elle consentait à les conduire au grenier, devant la statue du saint.

— Pensez que nous avons marché dix-huit lieues pour implorer son intercession ! suppliait la femme.

La servante allait peut-être céder, quand le recteur qui, de sa chambre, avait probablement vu

les deux étrangers sonner au presbytère, fit brusquement irruption dans la cuisine :

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que vous cherchez ?

— Saint Yves, Monsieur le recteur.

— Allez donc le trouver où il habite : à l'église. Il est assez facile à reconnaître sur l'autel du bas-côté, à droite du chœur.

— Oui, mais ce n'est pas à celui-là que nous avons affaire.

— Ah ! je comprends ! Vous êtes encore, vous, de ces païens qui déshonorent la religion en la faisant servir à des pratiques de sorcellerie ! Eh bien ! je ne veux pas de ça, moi ! Hors d'ici !

Avant que l'homme eût pu articuler une protestation, il l'avait saisi au collet et jeté à la porte. Puis, comme la femme ne suivait pas assez vite son mari, à son gré, il s'oublia jusqu'à lever le pied à la hauteur de ses reins pour l'envoyer plus vite le rejoindre dans la cour. Elle, alors, pâle d'indignation, se retourna vers le prêtre qui les chassait et, désignant le grenier au-dessus de sa tête :

— Mauvais ministre de Dieu, de par celui que tu retiens prisonnier là-haut, parmi les fagots, les toiles d'araignées, les vieilles poussières et les rats, pour l'empêcher de frapper les forts et de venger les faibles, je t'annonce que, le geste que tu viens de faire si mal à propos, tu ne le recommenceras plus de ta vie.

Elle n'avait pas fini de parler que le sang se glaçait à demi dans les deux jambes du recteur. Et

jamais plus il ne devait en recouvrer le complet usage (1).

Maintenant, est-ce bien ainsi que se passèrent les choses ? Je n'étais pas sur place et ne puis vous rapporter que ce que j'ai ouï dire. Par contre, ce que je vais vous confier à présent, je suis à même de vous le certifier aussi exact que si j'en avais été le témoin, puisque c'est à mon propre fils, Urbain Morvan, qu'arriva l'histoire.

Mais, d'abord, sachez que nous avons toujours eu, dans la famille, de belles voix, de vraies voix de sacristains. Celle d'Urbain, quoique pas encore complètement formée, car il n'avait que seize ans à l'époque, lui avait valu l'emploi de premier acolyte dans le chœur. Il s'en acquittait si bien et s'était mis, par ailleurs, tellement au courant de tout le traintrain de l'église que, le sacristain de Trédarzec ayant été appelé, sur les entrefaites, à la

(1) D'après une autre version recueillie à Trédarzec, en 1920, de la bouche de Marguerite Quellec, M. Kerleau se trouvait, un jour, seul dans l'église quand il fut abordé par une pauvresse, étrangère à la paroisse, mais que l'on y voyait souvent passer à petits pas menus, parce qu'elle était impotente, et que l'on désignait sous le nom de *Mari Goz* (Marie la vieille). Elle venait demander la permission de rendre visite à saint Yves-de-la-Vérité dans le grenier du presbytère. Le recteur lui répondit avec rudesse :

— Oui-dà ! vous êtes encore à mijoter quelque sorcellerie, vieille traîne-la-patte *(coz ruzérez coz)* !

— Oh ! repartit-elle, blessée, vous la traînerez aussi, Monsieur le recteur *(c'hwi ruzo iè, otro person)*.

Et, à dater de ce jour, en effet, M. Kerleau ne marcha plus que très péniblement, en s'appuyant sur deux cannes.

caserne de Guingamp pour sa période de vingt-huit jours, on n'hésita pas à lui demander de le suppléer pendant son absence.

Il y avait près de deux semaines déjà qu'il avait pris ses nouvelles fonctions. Et donc, ce matin-là, qui était le second dimanche de septembre, si je ne me trompe, il s'était rendu, dès la fine pointe de l'aube, à l'église, pour tout préparer en vue des offices. Après avoir rempli les burettes saintes et sorti des tiroirs de la sacristie les ornements sacerdotaux, il se disposait à ouvrir les portes, avant la venue des fidèles, en commençant, selon l'habitude, par celle qui donne du côté du presbytère et sert uniquement à ces messieurs prêtres. Or, il n'eut pas plus tôt tourné la clef dans la serrure que le loquet fut violemment soulevé du dehors et qu'à la grande stupéfaction de mon fils, qui n'eut que juste le temps de s'écarter pour n'être pas bousculé par eux, trois individus étrangers à la paroisse s'engouffrèrent en coup de vent dans la nef. Le trio comprenait deux hommes, dont un penchant sur l'âge, et une femme, elle-même assez vieille, qui boitait. Tous avaient des mines si farouches qu'Urbain, vaguement effrayé, se réfugia dans le chœur et, pour se donner une contenance, se mit, quoique ce ne fût pas encore l'heure, à allumer les cierges au maître-autel.

Les trois intrus, cependant, s'étaient également avancés vers la balustrade. Ils se tenaient là en groupe, causant entre eux, à voix basse, avec animation. La femme surtout paraissait excitée. A un

certain moment, mon fils put l'entendre qui répétait :

— Si ! Si ! Il faut le vouer ! Il faut le vouer !

Comme Urbain finissait d'allumer le dernier cierge, l'homme d'âge l'interpella :

— *Mabik* ! (1) voulez-vous me faire le plaisir d'allumer aussi des chandelles pour nous devant saint Yves ?

— Si cela peut vous être agréable, je ne demande pas mieux, répondit Urbain, en descendant les marches du maître-autel.

Celui qui avait parlé tira de sa poche une bougie et, avec son couteau, la découpa en trois morceaux de longueur pareille, puis, après en avoir effilé les mèches, les tendit à Urbain qui les alluma.

— Ayez la bonté, dit l'homme, de les placer en demi-cercle aux pieds du saint.

Urbain fit ce qu'il désirait et ne s'occupa plus des trois étranges pèlerins, lesquels, de leur côté, s'absorbèrent dans leurs dévotions, les yeux fixés sur les petites flammes qui montaient des trois bouts de chandelle. Derrière eux, les gens de la messe basse vinrent s'agenouiller un à un. L'église s'emplit peu à peu, puis se vida, l'office terminé, pour se remplir de nouveau, quand Urbain eut achevé de sonner les trois coups de la grand'messe. Celle-ci, c'était toujours M. Kerleau qui la célébrait. D'ordinaire, à cause de la peine qu'il avait à marcher, depuis l'événement que je vous ai dit,

(1) Diminutif de *mab*, fils.

il arrivait bien avant le second son. Mais, cette fois, il y avait près de dix minutes que le troisième avait retenti, et le recteur ne se montrait pas. Inquiet, mon fils traversa la foule des fidèles assemblés, pour aller avertir le vicaire qui expédiait quelques pénitentes au confessionnal.

— Courez au presbytère, lui commanda le prêtre, et revenez tout de suite me rendre compte de ce que vous aurez appris.

L'instant d'après, Urbain était de retour, tout effaré :

— Vite ! Vite ! M. le recteur agonise, et la bonne, seule avec lui, est à moitié folle d'épouvante.

Le vicaire de se précipiter vers la sacristie pour y cueillir le sac noir contenant les saintes huiles.

Vous pensez quel brouhaha dans l'église ! Tout le monde s'était levé, à l'exception des trois pèlerins mystérieux qui, depuis le matin, étaient restés immobiles sur leurs chaises, comme perdus dans leur oraison. Quand ils se levèrent à leur tour, Urbain, passant près d'eux, remarqua que le dernier des bouts de bougie venait de s'éteindre, et il entendit derrière lui la femme murmurer :

— C'est fait. Nous avons eu notre revanche.

A ce moment même, il recevait de la part du vicaire l'ordre de tinter les grands glas pour annoncer à la paroisse que le recteur était mort.

Et voilà.

(Conté par Jean Morvan. — Penvénan, 1912).

XXXVIII

Le bateau-sorcier.

A l'île de Sein, comme la propriété est infiniment morcelée, les conflits d'intérêts sont fréquents et engendrent parfois des rancunes inexpiables. Les femmes surtout sont acharnées à la vengeance. Trop faibles pour s'attaquer ouvertement à un ennemi, lorsque celui-ci est un homme, elles s'arrangent pour le *vouer* à la mer, c'est-à-dire à la mort.

Voici comment elles procèdent.

Il y a dans l'île un certain nombre de veuves réputées pour avoir reçu en naissant *le don de vouer*. On ne les nomme pas tout haut, mais on les connaît. Elles ont, dit-on, commerce avec les mauvais Esprits des eaux qui les admettent, la nuit, aux « sabbats de la mer ». Elles se servent, pour se rendre à ces sabbats, d'une embarcation de forme toute spéciale. Vous avez vu nos îliennes ramasser du goémon dans le galet. Elles l'empilent dans des mannes d'osier, à fond rentrant comme un cul de bouteille, et, pour fixer la charge, y plantent une courte baguette appelée *bâ bédina* (bâton à goémonner). Eh bien ! c'est dans une manne d'osier de ce genre que les Vieilles du Sabbat *(Groac'hed*

ar-Sabbad) vont faire leurs tournées de nuit. *Bag-s'orcèrés* (bateau-sorcier) est le nom par lequel on désigne cette sorte d'embarcation. Les vieilles n'y peuvent trouver place qu'à la condition de s'accroupir sur leurs talons, et c'est en cet équipage qu'elles gagnent le large, munies seulement du *bâ bédina* en guise d'aviron et de gouvernail. Il n'est pas rare que des pêcheurs les rencontrent, mais ils se donnent garde de s'en vanter, sachant bien que la plus légère indiscrétion leur serait fatale.

Et donc, lorsqu'on a quelqu'un dont on souhaite la mort, on s'abouche avec une de ces veuves. En général, ce n'est point à son logis qu'on se rend. On s'arrange pour se trouver sur son passage et on lui dit, de l'air le plus naturel :

— *Moereb* (tante), j'aurais besoin de vous.

Si elle est disposée à écouter votre requête, elle vous fixe un endroit désert où l'attendre, après le coucher du soleil. C'est le plus souvent derrière l'énorme masse de rocher dite *An Iliz* (l'église), à mi-chemin du bourg et du phare.

Là, vous lui livrez le nom de l'homme que vous désirez voir périr. Elle vous demande :

— Combien de temps lui accordes-tu pour se repentir du tort qu'il t'a fait et le réparer ?

On donne un terme quelconque : une semaine, quinze jours, un mois. Plus le délai qu'on indique est rapproché, plus la « voueuse » se fait payer cher.

L'affaire une fois conclue, vous pouvez retourner chez vous tranquille. Votre ennemi périra au jour marqué.

Pour chaque individu qu'elle voue, il faut que la vieille accomplisse trois voyages, assiste à trois sabbats et remette, chaque fois, aux démons du vent et de la mer (1) un objet ayant appartenu à l'homme qu'il s'agit de faire disparaître.

On cite nombre d'îliens qui ont disparu par l'effet de ces pratiques. J'ai, par exemple, entendu raconter ceci : Deux frères s'étaient mortellement brouillés, à propos de succession et de partage. Un matin qu'ils prenaient la mer — et naturellement pas sur le même bateau — leurs femmes vinrent, selon l'usage de l'île, surveiller de la pointe du môle leur embarquement, de peur qu'ils ne restassent à se soûler dans quelque auberge. Or, comme elles étaient là, se défiant du regard, une d'elles dit à l'autre :

— Va donc plutôt voir chez toi si la couturière a fini de tailler ta coiffe de veuve.

Et le mari, en effet, ne rentra jamais. Il avait dû sombrer à l'endroit même où il avait été voué.

(Conté par Cheffa, matrone à l'Ile de Sein, 1898.)

(1) Cf. Les prêtresses de l'île de Sein (Pomponius Méla III, 6, 48) qui peuvent soulever des tempêtes.

CHAPITRE VI

Le départ de l'âme.

Dès la mort, l'âme comparaît au tribunal de Dieu pour y subir le *jugement particulier* (1). Mais, sitôt le jugement rendu, elle retourne sur le corps (non dedans), et elle reste là pendant toute la durée de l'enterrement, jusqu'après l'inhumation. En général, il n'est donné de la voir qu'au prêtre qui célèbre les funérailles. M. Dollo, lui, la voyait toujours et savait même en quel lieu d'alentour elle devait se rendre ensuite pour y accomplir sa pénitence.

* * *

Ce M. Dollo, recteur de Saint-Michel-en-Grève, fut un des prêtres les mieux renseignés sur tout ce qui touche à l'*Anaon* (2). Il savait en quelles direc-

(1) Ce jugement aurait lieu trois jours après la mort (I. Paquet. *Revue des traditions populaires*, t. XV, p. 617).

(2) Voir ch. XIII.

tions s'étaient dispersées les âmes de tous les morts qu'il avait enterrés, sauf deux.

* * *

Outre les prêtres, peuvent encore voir la séparation de l'âme d'avec le corps (1) les personnes qui en ont reçu le don spécial ou à qui, pour une raison ou pour une autre, *le mystère* a été révélé.

(1) Dans le pays de Galles, on croit que pendant les rêves l'âme est séparée du corps. Un jour qu'un moissonneur s'était endormi dans un champ, on vit sortir de sa bouche un petit homme noir qui, après avoir fait le tour du champ et avoir été jusqu'auprès d'un cours d'eau, revint et rentra dans la bouche du moissonneur. Celui-ci ne tarda pas à s'éveiller et raconta qu'il avait rêvé qu'il s'était promené autour du champ et était allé jusqu'à la rivière. — Aussi est-il dangereux d'éveiller un homme qui rêve (c'est-à-dire dont l'âme se promène), car cet homme mourrait ou deviendrait fou. Souvent, l'âme prend la forme d'un lézard noir (Rhys, *Celtic folklore*, p. 602-603, 606). Dans l'épopée irlandaise, on trouve aussi l'idée qu'il ne faut pas remuer un homme qui a un songe (H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 179, l. 12). En Ecosse, on raconte que l'âme d'un homme endormi et rêvant peut sortir de son corps sous forme d'abeille (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 83-85).

XXXIX

La fenêtre ouverte.

J'étais allée, un soir, veiller un de mes parents, de Trélévern, qui était à l'article de la mort. C'était un pêcheur, du nom de Jean Guilcher, qui avait été dans son beau temps un des plus robustes gars du pays. Même usé par la misère et par les années, il gardait encore une vigueur peu commune. On le vit bien à cette occasion. Pendant deux jours, il agonisa : son corps ne consentait pas à se séparer de son âme.

A tout moment, on disait autour de son lit :

— C'est pour cette fois !

Et l'on croyait entendre expirer son souffle. Mais, l'instant d'après, il rouvrait les yeux, regardait les gens qui le veillaient et faisait signe qu'on lui donnât à boire.

Quand j'arrivai, il était au plus bas. Pourtant il me reconnut. Je m'assis à son chevet et me mis à réciter, avec les autres personnes présentes, les prières des agonisants. Tout à coup je sentis qu'on me touchait le coude. C'était lui, le vieux Guilcher, qui voulait attirer mon attention. Je me penchai au-dessus de son visage :

— Vous avez quelque chose à me dire ? demandai-je.

Il fit un grand effort et, d'une voix faible, faible me murmura dans l'oreille :

— On a oublié d'ouvrir la fenêtre : mon âme ne peut pas s'en aller (1).

Il n'y avait qu'une seule fenêtre dans la pièce : je courus à elle, et, poussant l'espagnolette, je l'ouvris toute grande. En revenant prendre ma place auprès du moribond, je sentis comme une haleine embaumée, quoiqu'il n'y eût pas une seule fleur(2) dans la maison, puisqu'on était au cœur de l'hiver, en décembre.

Quand je fus pour me rasseoir sur ma chaise, je vis que Guilcher avait les yeux fixes et les lèvres écartées : en ce court intervalle, il avait rendu l'âme.

(Conté par Françoise Bideau. — Trévou-Tréguignec.)

* * *

Lorsqu'un mourant trépasse les yeux ouverts, c'est que l'Ankou n'a pas fini sa besogne dans la

(1) En Galles, quand une personne meurt, on ouvre les fenêtres (Rhys, *Celtic folklore*, p. 601). En Écosse, on ouvre les portes et les fenêtres au moment de la mort (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 206 ; J.-G. Frazer, *Death and burial customs, Scotland, The Folklore Journal*, t. III, p. 282). Dans un conte rapporté par Luzel (*Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, t. II, p. 140), c'est par la fenêtre que sort un mort appelé par le diable Cf. ci-dessus, p. 127.

(2) Voir ci-après, p. 274.

maison, et il faut s'attendre à le voir revenir à bref délai pour quelque autre des membres de la famille (1).

(1) « A Ploudern, si l'œil gauche d'un mort ne se ferme pas, un de ses plus proches parents est menacé sous peu de cesser d'être » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 169. Cf. Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 341). En Écosse, si les paupières ne sont pas closes, on met dessus un penny (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207).

En Irlande et en Écosse, c'est la non-rigidité du cadavre qui est un présage de mort ; si un corps ne devient pas raide après la mort, c'est qu'il y aura dans la maison, immédiatement, une autre mort (G.-H. Kinahan, *Notes on Irish folklore* ; *The Folklore record*, t. IV, p. 106. W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 210).

XL

L'âme vue sous la forme d'une souris blanche.

Quoique Ludo Garel ne fût que domestique, ce n'était pas le premier venu. Il avait sans cesse l'esprit occupé d'une foule de choses auxquelles ne pense généralement pas le vulgaire. Ses continuelles méditations l'avaient mené très loin. Il avouait lui-même qu'il possédait à peu près à fond tout ce qu'il est donné à un homme de connaître.

— Toutefois, ajoutait-il, il y a encore un point qui m'embarrasse et sur lequel je n'ai aucune lumière : c'est la séparation de l'âme d'avec le corps. Quand j'aurai éclairci ce point, il ne me restera plus rien à apprendre.

Son maître, un des derniers survivants de la noble maison du Quinquiz, avait en lui grande confiance, le sachant homme d'honneur et de bon conseil.

Un beau jour, il le manda à son cabinet.

— Mon pauvre Ludo, lui dit-il, je ne suis pas du tout à mon aise aujourd'hui. Je couve, je crois, quelque mauvaise maladie, et j'ai le pressentiment que je n'en réchapperai pas. Si encore mes affaires étaient en règle !... Ce maudit procès que j'ai à Rennes me donne bien du tourment. Voici près de

deux ans qu'il traîne. Si du moins je le voyais se terminer à mon avantage, avant de mourir, je m'en irais le cœur plus léger. Je te tiens pour un garçon avisé, Ludo Garel. D'autre part — tu me l'as assez prouvé — il n'est pas de service que tu ne sois prêt à me rendre. Je te demande celui-ci, qui sera probablement le dernier. Demain matin, à la prime aube, tu te mettras en route pour Rennes. Tu feras visite à chacun des juges, et tu leur demanderas de se prononcer au plus vite ou pour ou contre moi. Tu as la langue bien pendue ; je compte que tu trouveras moyen de les disposer en ma faveur. Quant à moi, je vais me mettre au lit. Plaise à Dieu de ne me rappeler de ce monde que lorsque tu seras de retour !

Ludo, avant de prendre congé, s'efforça de relever les esprits abattus de son maître.

— Ne vous occupez que de vous remettre sur pied, Monsieur le Comte. Vous n'êtes pas encore mûr pour l'Ankou. Tâchez que je vous retrouve bien portant. Je me charge du reste, sur ma foi !

Il passa toute l'après-midi à faire ses préparatifs de voyage et à ruminer dans sa cervelle les discours qu'il tiendrait aux juges.

A la trouble-nuit (1), il se coucha, afin d'être réveillé de meilleure heure. Il dormit mal. Mille idées, mille propos incohérents lui galopaient dans la tête.

(1) *Ann troubl-noz*, le crépuscule, ou mieux, l'heure d'entre chien et loup, comme disaient nos pères.

Soudain, il lui sembla entendre le chant du coq.

— Ho ! Ho ! se dit-il, voici la prime aube. Il est temps de déguerpir.

Et Ludo Garel se mit en route.

On était au cœur de l'hiver. A peine s'il voyait clair pour marcher. Après une heure, une heure et demie de marche, il se trouva au pied d'un mur qui lui barrait le chemin. Il se mit à le longer, et arriva devant un escalier de pierre dont il gravit les degrés. C'était l'échalier d'un cimetière.

— *Hum* ! pensa Ludo, en se voyant entouré de tombes et de croix, heureusement que la *mauvaise heure* doit être passée depuis longtemps.

Il n'avait pas fini de se parler de la sorte, qu'il vit une ombre se lever de terre et se diriger sur lui par une des allées latérales. Quand l'ombre fut toute proche, Ludo s'aperçut qu'il avait affaire en elle à un jeune homme de figure distinguée, vêtu d'étoffe noire et fine.

Il *bonjoura* le jeune homme.

— Bonjour, répondit celui-ci. Vous êtes de bonne heure en voyage.

— Je ne sais pas au juste quelle heure il peut être, mais le coq chantait quand j'ai quitté la maison.

— Oui, le coq blanc (1) ! repartit le jeune homme. Quel chemin faites-vous ?

(1) Les coqs blancs et les coqs gris, me dit ma conteuse, passent pour des écervelés, des volatiles sans jugeotte. Ils ne savent pas distinguer quand point le vrai jour et chantent hors de propos. Aussi ne doit-on pas se fier à leur chant.

— Je vais du côté de Rennes.

— Moi aussi. Si vous voulez bien, nous ferons un bout de route ensemble.

— Je ne demande pas mieux.

La mine et le ton du jeune homme inspiraient la confiance. Ludo Garel, un peu inquiet d'abord, fut bientôt enchanté de l'avoir pour compagnon, d'autant plus que le jour tardait terriblement à venir. Chemin faisant, ils causèrent. Peu à peu, Ludo devint expansif. Il mit l'inconnu du cimetière au courant de tout ce qui le concernait, de la maladie mystérieuse de son maître, des sombres pressentiments qu'il lui avait exprimés la veille, et du motif pour lequel il l'avait chargé d'entreprendre ce voyage. L'inconnu écoutait, mais ne disait presque rien.

Sur ces entrefaites, le chant du coq retentit dans une ferme voisine.

— Pour le coup, s'écria Ludo, l'aube va poindre.

— Pas encore, répondit le jeune homme. Le coq qui a chanté, c'est le coq gris.

En effet, le temps s'écoula, la nuit restait toujours aussi noire.

Nos gens continuèrent de marcher. Mais Ludo ayant vidé le sac de ses confidences, et l'inconnu ne paraissant pas disposé à livrer les siennes, la conversation languit, puis finit par s'éteindre.

Quand on ne cause pas, le jour, on s'ennuie ; la nuit, on a peur (1).

(1) Je ferai remarquer que c'est une femme qui raconte.

Ludo Garel commençait à dévisager son compagnon du coin de l'œil et à trouver son allure singulière. Il appelait la lumière de tous ses vœux.

Enfin, un troisième coq chanta.

— Ah ! fit Ludo, avec un soupir de soulagement, cette fois du moins, c'est le bon !

— Oui, répondit le jeune homme, cette fois, c'est le coq rouge. Maintenant l'aube va blanchir le ciel. Mais vous voyez que vous l'aviez devancée de beaucoup. Il était à peine minuit quand vous êtes rentré au cimetière où vous m'avez rencontré.

— C'est possible, fit Ludo à voix basse.

— Une autre fois, tâchez de tenir meilleur compte de l'heure. Si je ne vous avais accompagné jusqu'à ce moment, il vous serait arrivé plus d'une fâcheuse aventure (1)

— Grand merci, en ce cas ! murmura Ludo Garel humblement.

— Ce n'est pas tout. J'ai à vous dire qu'il est inutile que vous poursuiviez votre route. Le procès de votre maître est jugé depuis hier soir et c'est en faveur de votre maître que se sont prononcés les juges. Retournez donc près de lui, pour lui annoncer cette bonne nouvelle.

— *Jésus-Maria Credo* ! Tant mieux, en vérité. Monsieur le Comte va guérir du coup !

— Non. Il va mourir, au contraire. A ce propos,

(1) Cf. dans un conte irlandais, le bon revenant qui conseille de ne pas rester dehors la nuit et qui indique comment se garer des lutins (G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 24-27).

Ludo Garel, il vous sera permis de voir la séparation de l'âme d'avec le corps. C'est une chose, je le sais, que vous désirez voir depuis longtemps.

— Vous l'ai-je dit ! s'exclama Ludo qui se demanda, un peu tard, s'il n'avait pas trop bavardé au long de la route.

— Vous ne me l'avez pas dit. Mais celui qui m'a envoyé à votre secours vous connaît mieux que vous ne vous connaissez vous-même.

— Et je pourrai voir la séparation de l'âme d'avec le corps ?

— Vous la verrez. Votre maître trépassera tantôt, sur les dix heures, dix heures et demie. Comme on croira que vous êtes allé jusqu'à Rennes et que vous en êtes revenu (car vous ne soufflerez mot de notre rencontre), on insistera pour que vous preniez du repos. Mais refusez de vous coucher. Restez au chevet du comte, et ne quittez pas des yeux sa figure. Quand il sera mort, vous verrez son âme s'échapper de ses lèvres sous la forme d'une souris blanche. Cette souris disparaîtra aussitôt dans quelque trou. Vous ne vous en soucierez point. Par exemple, vous ne laisserez à personne le soin d'aller quérir la croix funéraire à l'église du bourg. Vous irez vous-même. Arrivé sous le porche, vous attendrez que la souris vous ait rejoint. N'entrez pas à l'église avant elle. Contentez-vous toujours de la suivre. C'est essentiel. Si vous vous conformez strictement à mes recommandations, vous saurez avant ce soir ce que vous aspirez tant à connaître. Et maintenant, Ludo Garel, adieu !

Sur ce, l'étrange personnage s'évanouit en une vapeur légère, vite confondue avec celles qui montaient du sol humide, dans le jour naissant.

Ludo Garel s'en revint au Quinquiz.

— Dieu soit loué ! dit le maître en voyant entrer son domestique. Tu as eu raison, brave serviteur, de faire diligence. Je suis au plus bas. Si tu avais tardé d'une demi-heure, tu n'aurais guère trouvé qu'un cadavre. Comment cela a-t-il marché, à Rennes ?

— Vous avez gagné votre procès.

— Je t'en sais bon gré, mon ami. Grâce à toi, je puis mourir tranquille.

Cette fois, Ludo Garel ne tenta point de réconforter son maître par des paroles d'espérance. Il savait que la destinée (1) doit s'accomplir. Il alla tristement se placer à la tête du lit, de façon néanmoins à ne jamais perdre de vue le visage du comte. La salle était pleine de gens en larmes. La comtesse prit Ludo par le bras et lui dit à l'oreille.

— Vous êtes harassé de fatigue. Il ne manque pas ici de monde pour veiller mon pauvre mari. Allez dormir.

— Mon devoir, répondit le domestique, est de rester au chevet de mon maître jusqu'au dernier moment.

Et il resta, malgré toutes les instances.

Dix heures sonnèrent. Ainsi qu'avait prédit l'in-

(1) *Ar blanédenn* (la planète), disait ma conteuse. C'est l'expression consacrée.

connu, le seigneur du Quinquiz entra en agonie. Une vieille femme entonna les « grâces ». L'assistance murmura les répons. Ludo Garel mêla sa voix à celles des autres, mais sa pensée n'était pas à la prière qu'il marmottait. Elle était toute tendue vers ce qui se passerait tout à l'heure, au moment de la séparation de l'âme d'avec le corps.

Le comte, cependant, commençait à balancer la tête de droite et de gauche (1), sur le traversin. C'est qu'il entendait venir la mort, sans savoir encore de quelle direction.

Tout à coup il se raidit. La mort l'avait touché.

Il poussa un long soupir, et Ludo vit son âme s'exhaler de ses lèvres sous la forme d'une souris blanche.

L'homme du cimetière avait dit vrai.

La souris ne fit d'ailleurs que paraître et disparaître.

La vieille femme qui avait entonné les « grâces » entreprit le *De profundis*. Ludo profita, pour s'esquiver, de l'émotion causée par la fin dernière du comte. Et de trotter, par un sentier de traverse, jusqu'au bourg. L'ordre n'était pas encore donné, au Quinquiz, d'aller quérir la croix funéraire, qu'il était déjà sous le porche de l'église. La souris blanche y arrivait presque en même temps que lui. Il la laissa pénétrer la première dans la nef. Elle se

(1) En Cornwall, on croit que si l'on secouait le corps au moment où la respiration s'arrête, on le rappellerait à la vie (M. A. Courtney, *The Folklore Journal*, t. V, p. 218).

mit à trottiner vite et menu, mais lui, faisait de grandes enjambées, et il put ainsi la suivre, sans trop de peine. Trois fois, il fit derrière elle le tour de l'église. Le troisième tour terminé, elle sortit de nouveau pár le porche. Ludo se précipita sur ses traces tenant embrassée sur sa poitrine la croix funéraire, qu'il avait enlevée au passage. Les sonnailles de la croix tintaient, tintaient, et la souris détalait, détalait. La souris, la croix et Ludo qui la portait parcoururent ensemble tous les champs du Quinquiz. La petite bête blanche sautait pardessus chaque barrière, comme le maître avait coutume de faire, de son vivant, puis longeait les quatre fossés.

Une fois fini le tour des champs, elle reprit la direction du manoir. Arrivée dans l'aire, elle s'achemina vers un bâtiment isolé où l'on enfermait les instruments de labour. Sur tous elle posa les pattes (1). Charrues, hoyaux, bêches, à tous elle dit adieu.

De là, elle regagna la maison.

Ludo la vit grimper sur le cadavre et se laisser mettre avec lui dans le cercueil.

Le clergé vint chercher le corps. La messe d'en-

(1) Le seigneur du Quinquiz, dont il est question dans cette légende, était apparemment un de ces gentilshommes-paysans, jadis nombreux en Basse-Bretagne, qui se rendaient aux champs, l'épée au côté, et la suspendaient à quelque tronc de chêne, pour prendre en main le manche de la charrue. Il y en avait parmi eux qui ne dédaignaient pas de disputer aux simples laboureurs, dans les *marradek*, la palme du charruage.

terrement fut chantée ; le cercueil fut descendu dans la fosse. Mais dès que le prêtre célébrant l'eut aspergé d'eau bénite, dès que les proches parents eurent jeté dessus les premières mottes de terre, Ludo en vit sortir derechef la souris blanche.

Le jeune homme inconnu lui avait expressément recommandé de la suivre jusqu'au bout, fut-ce par ronce, épine ou fondrière.

Le voilà donc de planter là l'enterrement et de se remettre à *pèleriner* derrière la souris.

Ils traversèrent des bois, franchirent des marais, escaladèrent des *fossés* (1), passèrent des bourgs, tant et si bien qu'ils aboutirent à une vaste lande au milieu de laquelle se dressait le tronc à demi desséché d'un arbre. Il était si vieux, si pelé qu'on n'aurait su dire si c'était un tronc de hêtre ou de châtaignier. L'intérieur en était creux. Vraiment, il ne se maintenait debout que par miracle. Encore sa maigre écorce était-elle fendue de haut en bas. La souris se glissa dans une de ces fentes, et Ludo vit aussitôt apparaître le seigneur du Quinquiz dans le creux de l'arbre.

— O mon pauvre maître, s'écria-t-il, les mains jointes, que faites-vous ici ?

— Tout homme, mon cher Ludo, doit faire sa pénitence, à l'endroit que Dieu lui assigne.

— Puis-je au moins vous venir en aide de quelque façon ?

(1) En Bretagne, on donne le nom de fossés aux talus, souvent élevés, qui séparent les champs les uns des autres.

— Oui, tu le peux.

— Comment ?

— En jeûnant pour moi l'espace d'un an et un jour (1). Si tu le fais, je serai délivré pour jamais, et ta béatitude suivra de près la mienne.

— Je le ferai, répondit Ludo Garel.

Il tint promesse. Son jeûne accompli, il mourut.

(Conté par Marie-Louise Bellec, couturière. — Port-Blanc.)

(1) Ce délai est d'origine juridique.

XLI

Le mort dans l'arbre.

Jean-René Brélivet, cultivateur à Trégarvan, dit un matin à sa femme :

— Les vents ont tourné à la pluie. Si je ne ramasse pas aujourd'hui le chanvre, il risque d'être mouillé. Je ne pourrai donc pas aller à l'enterrement de François Quenquis : tu y assisteras à ma place. N'oublie pas que l'office est pour neuf heures.

— Bien, lui répondit sa femme : je vais me préparer.

Ce François Quenquis était un voisin à eux et un peu leur parent, décédé de l'avant-veille.

Arrivé dans la chènevière dont un talus était mitoyen du verger de François Quenquis, Jean-René Brélivet se mit au travail, non sans une pensée de regret, toutefois, pour celui qu'on s'apprêtait à porter en terre et avec lequel il avait toujours entretenu les meilleurs rapports.

— La vie de l'homme est peu de chose, songeait-il, en rassemblant par monceaux les tiges du chanvre séché.

Vers neuf heures, comme le glas commençait à tinter à l'église du bourg, il s'arrêta un instant de

travailler et regarda dans la direction de la ferme du mort, cherchant s'il apercevrait le convoi. Or, quelle ne fut pas sa frayeur, lorsque, sur le talus commun aux deux propriétés, il vit François Quenquis en personne qui se faufilait entre les arbres, faisait une petite pause auprès de chacun d'eux et les examinait à tour de rôle, d'un air préoccupé !...

— Ceci est singulier, se dit Jean-René Brélivet en esquissant un signe de croix.

Dans le chemin, non loin de là, on entendait le chant des prêtres. Preuve que l'enterrement était en marche. Et cependant, il n'y avait pas de doute possible : c'était bien le mort que le ramasseur de chanvre avait devant les yeux. A quel manège se livrait-il donc de la sorte ?

— Tiens ! il paraît qu'il a découvert ce qu'il lui fallait, murmura Jean-René à part soi, car le voici qui s'adosse au tronc du vieil orme.

Il y avait, au milieu du talus, un orme très âgé, dont on avait, l'année précédente, rasé les grosses branches, en ne lui laissant que les jeunes pousses. François Quenquis s'y tint quelques instants appuyé, puis, tout à coup, sans que Jean-René Brélivet se fût rendu compte comment cela s'était fait, se trouva perché, à cinq pieds du sol, sur une ramille grosse à peine comme le doigt d'un enfant et qui, pourtant, ne semblait point plier sous son poids. Jean-René fut si émerveillé de la chose qu'il en oublia sa frayeur. Et, voyant que le mort le regardait avec douceur du haut de ce siège étrange, il s'enhardit à l'interroger.

— Nous avons toujours vécu en bonne amitié, François Quenquis. Explique-moi donc pourquoi, désirant t'asseoir, tu n'as pas choisi la maîtresse branche d'un des grands chênes qui sont à côté de toi sur le talus, mais cette ramille toute menue, juste assez forte pour soutenir un roitelet.

François Quenquis secoua doucement la tête et répondit :

— Je n'ai pas eu le choix, Jean-René. Dieu marque à chacun le lieu et la durée de sa pénitence Moi, mon lot est de rester ici jusqu'à ce que cette pousse soit devenue assez robuste pour fournir le bois d'un manche à quelque instrument de travail.

En parlant ainsi, le mort avait la mine si triste, que Jean-René Brélivet en eut le cœur tout remué.

— Oh ! bien ! s'écria-t-il, tu vas donc être promptement délivré !... Justement, ma femme me disait, ces jours-ci, que son petit râteau à étendre la pâte sur la crêpière avait besoin d'un nouveau manche. C'est un instrument de travail aussi, je suppose, qu'un pareil outil.

Et, sans attendre la réponse du mort, il sauta sur le talus, monta dans l'orme et coupa la pousse au ras de l'arbre avec son couteau. En même temps qu'il la détachait, il entendit un « merci » joyeux. L'apparition s'était évanouie comme se dissipe au vent un flocon de fumée. Et c'était exactement l'heure où l'on mettait en terre le cercueil de François Quenquis.

(Conté par Pierre Le Goff. — Argol.)

XLII

Le secret de la morte.

La femme Tanguy, de Penhars, ramassait du bois mort dans la forêt de Quistinic. Soudain, comme elle passait auprès d'un châtaignier très vieux et très rongé, elle vit, debout dans le creux de l'arbre, la forme d'une femme sans tête (1). Malgré son épouvante, elle eut la présence d'esprit de lui demander :

— Est-ce de la part de Dieu ou de la part du diable que vous êtes là ?

— De la part de Dieu, répondit l'étrange personnage.

— Que puis-je pour votre service ?

— Je suis ici pour ma pénitence jusqu'à ce qu'une âme charitable m'ait délivrée d'un secret. Voulez-vous être celle-là ?

— Parlez : je vous écoute.

---

(1) Dans un conte irlandais (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 141), un paysan, voyageant la nuit, aperçoit un homme sans tête qu'un fantôme poursuit. A la croix du Nignol, sur la route de Carnac à Auray, un jeune tailleur de pierre a vu à deux reprises différentes un buste humain, la tête, les bras et le torse, qui marchait en sautant sur la route. Le Rouzic, *Carnac*, p. 69.

— Non, ce n'est ni l'heure, ni le lieu. Mais trouvez-vous demain, à minuit sonnant, sur le pont de Trohir. Là, je parlerai.

— C'est bien. Je serai au rendez-vous.

De retour chez elle, Anna Tanguy raconta l'aventure à une voisine et la pria de l'accompagner le lendemain au pont de Trohir. Malheureusement, elles se mirent en route un peu trop tard, et les douze coups sonnaient à Penhars qu'elles étaient encore à deux cents pas du pont. Lorsque enfin elles y parvinrent, elles regardèrent vainement de tous côtés : il n'y avait personne.

— Que faire ? demanda la femme Tanguy, très peinée d'avoir manqué de parole à la morte.

— Ma foi, à votre place, je commanderais une messe à son intention : du moins lui aurez-vous prouvé ainsi votre bonne volonté, dit la voisine.

Anna Tanguy se rendit donc chez le recteur de Penhars, dès qu'il fit jour, et lui remit le prix d'une messe à laquelle elle assista bien dévotement. Le soir même, comme elle était pour se coucher, elle s'entendit appeler trois fois par son nom. Elle ne se retourna point. Alors une voix qu'elle reconnut pour celle de la femme sans tête cria du dehors :

— Où voulez-vous que je pose ceci ?

— Sur la pierre du seuil (1), répondit à tout hasard Anna Tanguy.

— Dieu vous bénisse ! reprit la voix. Vous m'avez soulagée de mon fardeau.

(1) Cf. p. 157 et récit CIV.

Et, par le cadre de la fenêtre, Anna Tanguy vit une grande lumière (1) qui, peu à peu, se perdait au loin dans la nuit. C'est son bon ange, sans doute, qui lui avait inspiré la réponse qu'elle avait faite. Car ce que la morte avait à déposer n'était rien autre que son secret. Si, au lieu de le lui faire déposer sur la pierre du seuil, Anna Tanguy l'avait reçu elle-même, elle eût dû prendre dans l'autre monde la place de la défunte, en attendant d'être pareillement délivrée à son tour.

(Conté par Dupont. — Quimper.)

(1) Cf. ch. VII, p. 260.

XLIII

L'âme vue sous la forme d'un moucheron (1).

Yvon Penker était un homme sage, et qui vivait dans la crainte de Dieu. Il avait pour meilleur ami Pêr Nicol. Pêr Nicol tomba gravement malade et fit aussitôt mander Yvon Penker.

— Je sens que je vais mourir, lui dit-il. Tu es l'homme que j'ai le plus aimé et estimé en ce monde. Je voudrais que tu m'assistes jusqu'à mon dernier moment.

Penker répondit :

— Je ne te quitterai pas.

Et il s'installa, en effet, au chevet de son ami.

Vers le milieu de la nuit, Nicol lui dit d'une voix oppressée :

— Donne-moi ta main.

Dès que Penker eut mis la main dans la sienne, le moribond trépassa.

Penker qui le regardait mourir, les yeux pleins de larmes, vit alors sortir de sa bouche un moucheron *(eur fubuenn)* (2), un moucheron grêle,

(1) Cf. F.-M. Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 189.

(2) Divers insectes, dans les pays celtiques, sont associés au surnaturel. En Cornwall, le même nom *piskey* désigne les fées

aux ailes ténues, pareil aux éphémères que l'on voit tourbillonner, les soirs d'été, aux bords des ruisseaux.

L'insecte alla tremper ses pattes dans une bassinée de lait qui était là, sur une table. Puis il voleta tout à travers la pièce et, brusquement, disparut.

— Que peut-il être devenu ? se demandait Yvon Penker.

Il ne tarda pas à le voir reparaître.

Cette fois, le moucheron se posa sur le cadavre et y resta. Il se laissa même enfermer dans la bière avec le mort.

Penker ne le revit plus qu'au cimetière. Comme les premières mottes de terre roulaient dans la fosse, le moucheron s'évada du cercueil. Penker comprit alors seulement que ce moucheron devait être l'âme de Pêr Nicol, et il résolut de le suivre en quelque lieu qu'il allât.

Or, le moucheron se rendit dans une lande située non loin de la ferme où Pêr Nicol habi-

---

et la punaise verte que l'on trouve sur les ronces (W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, p. 292). D'après Rhys, *pisky* désignerait les papillons de nuit. En Irlande, on croit que les papillons sont les âmes des ancêtres (Rhys, *Celtic folklore*, p. 612). Cf. un passage de la vie de saint Vincent Ferrier, par Albert Le Grand, éd. Thomas et Abgrall, p. 128 : « on vit toute cette matinée grand nombre de papillons blancs de merveilleuse beauté voltiger par la fenestre de sa chambre d'où ils ne s'en allèrent, sinon quand il eut rendu l'esprit ». En Ecosse, le papillon de nuit est un signe de mort, ou la forme qu'a prise un revenant (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 79).

tait de son vivant. Là, il se posa sur une épine d'ajonc.

— Pauvre chère petite mouche, que venez-vous faire ici ? demanda Penker, l'homme sage.

— Tu me vois donc !

— Je vous vois, puisque je vous parle. Dites-moi, ne seriez-vous pas l'âme du défunt Pêr Nicol qui fut mon meilleur ami en ce monde ?

— Si, Yvon, je suis ton ami mort, je suis Pêr Nicol.

— Viens donc avec moi en ma maison. Je t'y mettrai dans un coin où tu seras bien tranquille, et nous converserons ensemble de temps en temps comme autrefois.

— Je ne peux, mon pauvre Yvon. Ici est la place que Dieu m'a fixée pour y faire ma pénitence, et je dois y demeurer pendant cinq cents ans. Il faut que le bon Dieu t'aime bien pour t'avoir permis de reconnaître mon âme sous cette forme de moucheron.

— Oh ! je ne t'ai pas perdu de vue un seul instant depuis l'heure où tu t'es séparé de ton corps. Si pourtant ! je me trompe : pendant quelques minutes tu as disparu, sans que j'aie pu me rendre compte en quel lieu tu pouvais être. Mais d'abord dis-moi, je te prie, pourquoi tu as commencé par tremper tes pattes dans la jarre de lait ?

— Ne devais-je pas me blanchir, avant de comparaître devant le grand Juge ?

— Et ensuite, quand tu t'es esquivé, après

avoir voleté de-ci de-là tout au travers de la maison, qu'es-tu devenu ?

— Si tu m'as vu voleter de-ci de-là tout au travers de la maison, c'est qu'il fallait que je prisse congé de chacun des meubles. Lorsque ensuite je me suis esquivé, c'était encore pour aller, dans la cour et dans les étables, prendre congé des instruments qui m'avaient servi naguère et des bêtes qui m'avaient aidé au labour (1). Cela fait, je me suis présenté au tribunal de Dieu.

— Tu n'as pas été longtemps à faire tout cela.

— Les âmes ont des ailes qui vont vite.

— Mais pourquoi t'es-tu laissé enfermer dans le cercueil avec ton corps ?

— J'étais tenu d'y rester jusqu'à ce que Dieu eût prononcé ma sentence.

— J'aurais souhaité qu'il te permît d'accomplir une partie de ta pénitence en ma maison, auprès de moi, pendant le temps que j'ai encore à vivre. Dieu doit savoir que nous nous aimions d'une amitié rare, Pêr Nicol.

— Il le sait, en effet, Yvon Penker. Sois certain qu'il ne tardera pas à nous réunir. Avant peu, ton

(1) L'esprit, au moment où il quitte le corps, doit voyager partout où il a été pendant sa vie et, tout ce temps-là, il est visible (Bryan J. Jones, *Traditions and superstitions collected at Kilcurry, co. Louth, Folklore*, t. X, p. 121). Dans la seconde Vision d'Adamnan (XI^e siècle) on raconte que l'âme, après avoir quitté le corps, se rend à quatre endroits : le lieu de sa naissance, le lieu de sa mort, le lieu de son baptême et le lieu de son enterrement (*Revue celtique*, t. XII, p. 425).

âme sera venue me rejoindre dans cette lande.

Trois mois après, jour pour jour, on enterrait Yvon Penker, l'homme sage (1)

(Conté par Catherine Carvennec. — Port-Blanc.)

* * *

L'âme apparaît aussi sous la forme d'une fleur, d'une grande fleur blanche ; elle est plus belle à mesure qu'on s'approche d'elle et s'éloigne quand on veut la cueillir.

---

(1) Il me souvient d'avoir entendu, dans mon enfance, raconter cette même légende, mais avec des détails beaucoup plus circonstanciés, à Miliau Arzur, le roi des conteurs du pays de Ploumilliau. J'ai fait bien des recherches pour les retrouver sous cette forme plus complète. Je n'ai pas abouti. Il y avait, en particulier, un dialogue tout à fait saisissant entre l'âme du mort, d'une part, et les instruments de labour, puis les bêtes, d'autre part. A chacune des bêtes et à chacun des instruments, l'âme demandait : *Pe drouk, pe vad am eus grêt ganid* ? (Est-ce le bien, est-ce le mal que j'ai fait avec toi ?) Elle avait l'air de les appeler en témoignage. La phrase que je cite m'est restée dans la mémoire, sans doute à cause de la persistance avec laquelle elle se répétait dans le récit. Ce dialogue fait penser au *Débat du corps et de l'âme* si célèbre au moyen âge, et qui a pénétré en Irlande (H. Gaidoz, *Le débat du corps et de l'âme en Irlande, Revue celtique*, t. X, p. 463-470 ; G. Dottin, *Une version irlandaise du dialogue du corps et de l'âme attribué à Robert Grosseteste, Revue celtique*, t. XXIII, p. 1). Une version galloise de ce débat a été signalée par M. J. Loth dans le Livre Noir de Carmarthen, manuscrit de la fin du XII[e] siècle.

XLIV

La séparation de l'Ame et du Corps (1).

L'Ame.

Adieu à vous, mon Corps, adieu je dis.
Vous et moi ne faisions qu'un en notre première saison :
S'il plaît à Dieu aujourd'hui de nous séparer.
Puisque nous avons bien vécu, nous ne devons pas nous en attrister.

Le Corps.

Hélas ! ma pauvre Ame, mon essence immortelle,
J'entends forger mes chaînes, vous allez me quitter !
J'ai fait pour vous le sacrifice de mes penchants,
Et, maintenant, vous me laissez seul.

L'Ame.

Il est vrai, mon compagnon, mon camarade de fortune,

(1) Cf. H. de la Villemarqué, *Barzaz Breiz*, 6e éd., p. 500-506.

Pour ce qui est des Commandements, vous n'en avez enfreint aucun.

Mais Dieu ordonne, de par sa toute-puissance,

Que nous cessions, moi, d'être votre maîtresse, vous d'être mon serviteur.

Dieu, s'il est content de nos bons déportements,

Peut ne rien changer à notre condition

Et nous laisser ensemble, sans nous séparer,

A vivre en repos, unis comme par le passé.

Ainsi en était-il sous la première Loi :

Mais Adam bouleversa tout par sa désobéissance,

Et, maintenant, le Corps est séparé de l'Ame,

Vous allez à la terre et moi je vais au ciel.

Le Corps.

Si c'est moi la maison qui fut faite pour vous loger,

Aujourd'hui qu'on nous sépare, qui vous recevra ?

Vous serez triste de me quitter, moi, votre frère,

Et je serai plus triste encore sans vous, ma vraie âme.

L'Ame.

Quand je serai délivrée des liens où vous me tenez captive,

Le palais de la Trinité, des Saints et des Anges

Est préparé pour me recevoir, plus magnifiquement orné

Que les demeures du Soleil quand il brille à l'Orient.

Le Corps.

Si c'est pour l'avoir bien servi
Que Dieu le Père vous donne place en son palais,
Je prétends en toute justice à ma part dans vos honneurs,
Puisque j'ai été l'instrument de vos vertus.

L'Ame.

Attendez, mon ami, que vienne à nouveau
La Résurrection : je me cramponnerai à votre main,
Et, fussiez-vous aussi lourd que le fer, après avoir séjourné au ciel,
J'aurai la force d'un aimant pour vous attirer à ma suite.

Le Corps.

Quand je serai le captif étendu dans la tombe,
Et que mes membres se seront décomposés dans la terre,
Quand je n'aurai plus d'intact ni main, ni pied, ni bras,
Il sera bien tard pour songer à m'enlever là-haut.

L'Ame.

Celui qui créa le monde, sans modèle et sans matière,

Est assez puissant pour vous redonner forme.
Celui qui vous façonna, le premier, en un temps où vous n'étiez pas encore,
Sera capable de vous trouver là où vous ne serez plus.

Le Corps.

Vous m'avez en mépris et vous me repoussez, moi, votre ami,
Parce que vous me voyez plein d'imperfections ;
Il n'y a d'amour que là où il y a égalité :
Me jugeant inférieur, vous me laissez de côté.

L'Ame.

Les corps vertueux, comme vous l'avez été,
Sont des trésors précieux dans la terre bénite,
Comme sont les racines de la rose, de la lavande ou de la fleur de lys,
Dans le coin d'un jardin, ainsi vous serez dans l'église.

Le Corps.

La rose, la fleur de lys et autres bouquets de même sorte
Perdent leurs pétales, puis de nouveau les retrouvent ;
Si je leur suis semblable, comme vous le dites,
Avant qu'il soit un an, je serai ressuscité.

L'Ame.

Une année composée d'autant de jours que les années ordinaires,

Mais dont chaque jour serait de mille ans,
Amènera peut-être pour nous la Résurrection,
Mille ans, devant Dieu, ne sont qu'un jour.

Le Corps.

Adieu à vous, ma vie, adieu encore, puisqu'il le faut !
Dieu vous conduise au lieu où vous aspirez !
Vous resterez toujours éveillée, — moi, hélas ! je dormirai.
Quand viendra le terme, ne manquez pas de m'avertir.

L'Ame.

Adieu, corps bienheureux, et merci
De votre obéissance et de vos bons services.
Quand viendront les anges sonner les trompettes
Pour appeler au Jugement général, nous nous reverrons.

Le Corps.

Allez donc, ma vie, recevoir le lot
Auquel vous prétendez dans le grand héritage,
Des joies éternelles du Firmament !
Moi, mon agonie est close, mes yeux se ferment,
Je vais exhaler mon dernier soupir (1).

(1) Ce « débat » entre l'âme et le corps m'a été récité par une femme de la commune du Vieux-Marché, Catherine Maho, demeurant non loin de la chapelle des Sept-Saints. Cette Catherine Maho est une « prieuse » de profession. Elle va, comme elle dit, « autour des morts ». Elle connaît une kyrielle d'oraisons appro-

priées aux différentes phases de la veillée funèbre. Lorsque l'agonie s'annonce comme devant être particulièrement longue et pénible, elle a recours aux strophes dont on vient de lire la traduction et qui ont, à l'entendre, la vertu de décider le corps à laisser s'évader l'âme. Cette composition se trouvait, du reste, autrefois dans le colportage. J'en possède un exemplaire sous cette forme, sans nom d'imprimeur, avec cette différence que le « débat » proprement dit y est précédé d'une sorte d'introduction (de quarante-huit vers) et que les propos de chaque interlocuteur ne sont pas nettement séparés. A la fin du dialogue, on lit cette mention : « Composé par M. Allin, recteur de Béy ». La pièce entière a pour titre : *Cantic spirituel var ar separation eus an Ene eurus hac e Gorf*. Le mystère du *Jugement dernier* contient une scène qui a pour sujet la séparation de l'âme et du corps (A. Le Braz, *Histoire du théâtre celtique*, p. 297-799).

CHAPITRE VII

Après la mort.

Lorsque quelqu'un vient de mourir, on commence par dresser ce que l'on appelle sa « chapelle blanche ».

Aujourd'hui, l'on se contente de parer le lit mortuaire. Mais, il y a peu de temps encore, c'était sur la table de la cuisine, contre la fenêtre (1) que l'on couchait le cadavre. On étendait sur le lit un drap blanc : deux autres draps étaient appendus aux poutres du plafond, de chaque côté de la table, et l'on y épinglait de place en place soit des branchettes de gui, soit des rameaux de laurier (2).

(Catherine Carvennec. — Port-Blanc.)

(1) Cf. A. Le Braz, *Funérailles d'été*, dans *Pâques d'Islande*, p. 101; Le Rouzic, *Carnac*, p. 175. En South-Uist, dans les Hébrides, c'est aussi sur une table de la cuisine que le corps est exposé (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 60.

(2) En Écosse, quand on a lavé le corps et qu'on l'a vêtu d'une chemise et de bas, on le met sur la *strykin beuird* et on le couvre d'un drap (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-Euts of Scotland*, p. 207).

En Irlande, dans la chambre d'un mort, les murs doivent être

*
* *

Au temps où l'usage existait encore de coucher le mort sur la table de cuisine, la tête reposait au haut bout, sur un oreiller de balle d'avoine, dans le jour de la principale et, le plus souvent, unique fenêtre, là où, d'ordinaire, était placée à demeure la tourte de pain, et le linge que l'on étendait sur le cadavre était toujours une des grandes nappes dont on avait coutume de recouvrir ce pain pour le préserver du soleil ou de la poussière.

Ces nappes étaient généralement d'une toile assez fine et ornées d'une croix rouge ou bleue, tissée dans la trame (1).

---

tendus de draps, et la porte ouverte, car l'âme voltige dans la chambre. On enlève les draps des murs quand le cercueil sort de la maison (Haddon, *A batch of Irish folklore* ; *Folklore*, t. IV, p. 351). A Cork, on ne touche pas à la chambre mortuaire avant que les pleureurs ne soient revenus de l'enterrement (*Folklore*, t. VIII, p. 76).

(1) Je suis devenu, par suite d'une circonstance intéressante à relater, le dépositaire d'une nappe de ce genre, l'une des dernières, probablement, qui subsistent.

Dans l'été de 1909, je vis arriver chez moi, un soir, Lise Bellec qui habitait alors, à peu de distance, l'ancien manoir à demi ruiné de Kerviniou. Elle portait un léger paquet enroulé dans son tablier et, après m'avoir demandé, avec sa politesse habituelle, une minute d'entretien, elle me tint à mi-voix, et d'un ton un peu mystérieux, le discours que voici :

— Vous savez qu'il y a maintenant beaucoup de gens riches qui courent les campagnes à la recherche des vieilles choses. Nous en avons une dans la famille, depuis plus de cent ans, et que je ne voudrais pour rien au monde voir passer dans des mains d'étrangers. C'est un simple carré de toile, mais qui a pour moi un prix inestimable, car il a couvert le pain que mon père, mon grand-

*
* *

Naguère, en Trégor, pour indiquer qu'il y avait un mort dans la maison, l'on suspendait au dehors, de chaque côté de la porte, deux des longues mantes noires à cagoule qui sont le vêtement de deuil des femmes du pays.

(Catherine Carvennec .— Port-Blanc.)

*
* *

Lorsqu'un chef de famille vient de décéder, la première chose à faire, s'il y a des ruches dans le

---

père et peut-être mon bisaïeul ont mangé, et il a couvert pareillement leurs corps (Dieu pardonne à leurs âmes !) depuis l'heure de leur dernier soupir jusqu'à celle de leur mise au cercueil. Or, on est déjà venu me demander à l'acheter, comme curiosité, et l'on m'en a même offert jusqu'à cent francs. J'ai répondu que je ne m'en dessaisirais ni pour argent ni pour or. Mais ces étrangers sont capables de revenir quelque jour où il n'y aurait à la maison que ma sœur Gode, et j'ai peur que celle-ci, qui n'est pas aussi stricte que moi sur ce point, ne se laisse tenter. Cent francs, c'est une grosse somme pour deux pauvresses comme nous, qui n'avons pas un liard. Alors, pour empêcher que cela ne soit, j'ai pris la nappe et je vous l'apporte. Rendez-moi le service de la garder et de la transmettre à vos enfants en souvenir de moi. Ainsi je serai tranquille sur son sort.

Tout en parlant, elle avait déplié devant moi la nappe en question. Inutile, je pense, d'ajouter que je l'ai toujours. C'est une fine toile de chanvre, chef-d'œuvre de quelque tisserand de campagne. Elle est, non point carrée, mais rectangulaire, et mesure 2 mètres de long sur 0 m. 90 de large. Trois grandes bandes rouges la traversent et, à l'une de ses extrémités, qui est frangée de rouge et de bleu, elle porte une croix rouge sur une espèce de socle quadrillé de rouge et de bleu. Le tout est d'une nuance un peu passée, mais d'un grain extraordinairement délicat et solide.

courtil, c'est de les mettre en deuil, en épinglant des lambeaux d'étoffe noire dans la paille. Si l'on omettait cette précaution, toutes les abeilles mourraient et, les ruches une fois vides, le malheur ne tarderait pas à vider aussi la maison (1).

(Baptiste Toupin, jardinier. — Plouguiel.)

L'ensevelissement.

Pour la parure funèbre du mort, on commence par lui passer une chemise blanche. Aux vieillards, on met par surcroît un bonnet de nuit. S'il s'agit d'une femme, après lui avoir peigné et lissé les cheveux, on la revêt de sa coiffe la plus belle, ainsi que de sa collerette et de sa guimpe.

Quant à l'ensevelissement proprement dit, il consiste à envelopper le cadavre jusqu'à mi-corps dans un drap frais, à peu près comme on emmaillote un enfant, de façon que les bras restent libres et que les pieds eux-mêmes ne soient pas trop entravés (2).

(1) Cette coutume est rapportée par Cambry (*Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 16), et attribuée au district de Lesneven.

En Écosse, on ne manque pas d'annoncer la mort aux abeilles et on met un crêpe à la ruche ; si l'on y manquait, les abeilles s'offenseraient et quitteraient la place (J. Frazer, *Death and burial customs, Scotland, The Folklore Journal*, t. III, p. 281).

En Irlande, quand un essaim d'abeilles quitte subitement la ruche, cela présage que la mort rôde auprès de la maison (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 181).

(2) En Irlande, dans le cercueil, on joint quelquefois les pieds du mort en épinglant les bas l'un à l'autre ; mais il faut enlever

On joint ensuite les mains du mort, paume contre paume, et on lui enroule un chapelet — le sien, autant que possible — autour des poignets.

(Marie-Jeanne Fiche. — Rosporden.)

*
* *

Les personnes qui procèdent aux ensevelissements sont presque toujours les mêmes dans chaque quartier. C'est une fonction, une sorte de sa-

---

les épingles avant de mettre le corps en terre ; sinon, le mort reviendrait pour dire qu'il a les pieds liés (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 157). Une autre coutume semble inspirée aussi par le désir de laisser au mort la liberté de ses mouvements. A la maison, on cloue le couvercle du cercueil ; mais quand on est au bord de la fosse, on enlève les clous et on les met les uns en travers des autres sur le couvercle (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 156). En Écosse, en mettant le corps dans le cercueil, on coupe avec des ciseaux tous les cordons du linceul (J.-G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 241). Dans les Hébrides, les bandes qui lient les orteils, les mains et la figure du cadavre pendant l'exposition sont enlevées lors de la mise au cercueil pour que le mort ne soit pas retenu lorsqu'il ira au Jugement (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore* t. XIII, p. 60). On coud le linceul sur le corps des morts ; c'est là un privilège qui leur est réservé ; il en résulte qu'on ne doit jamais raccommoder les vêtements d'une personne sur la personne elle-même (*ibid.*, p. 29-30). On ne doit pas clouer le cercueil d'un enfant nouveau-né ; si on le fait, la mère n'aura pas d'autre enfant (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 214).

D'autres coutumes irlandaises semblent procéder d'une croyance contraire à celle-là. On lie quelquefois un fil autour de l'orteil d'un cadavre (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 365). Le veuf qui donne à sa femme morte un solide cercueil est sûr de trouver immédiatement une autre femme (G.-H. Kinahan, *Notes on Irish folklore*, *The Folklore record*, t. IV, p. 100).

cerdoce. On dit qu'elles sont averties par une divination mystérieuse qu'on va avoir besoin de leurs offices, dans tel ou tel endroit, avant que le messager chargé de les prévenir ait fini de nouer les cordons de ses souliers.

La vieille Léna Bitoux, de Kermaria, avait déjà franchi la moitié du parcours, quand on l'envoyait chercher.

— Oui, oui, disait-elle. Je sais ce que c'est : épargnez-vous des paroles inutiles.

(Claude l'Ollivier. — Port-Blanc.)

*
* *

Dans la presqu'île de Crozon, chaque paroisse a ses ensevelisseuses attitrées, en quelque sorte, et dont c'est proprement la spécialité. Ce sont, pour l'ordinaire, de vieilles femmes. Elles apportent à leurs fonctions une dignité singulière, commencent par se tremper les mains dans l'eau bénite et ne manient ensuite le mort ou la morte qu'avec des précautions infinies. A les entendre, il n y a rien de plus sensible qu'un cadavre *(N'eus ne'ra ken guizidic hag eur c'horf maro)*.

(Pierre Le Goff. — Argol).

*
* *

En quelques régions, une fois le mort enseveli, on incline au-dessus de lui le cierge qui brûle à son chevet, pour faire égoutter de la cire bénite sur son linceul.

* * *

Il est bon d'ensevelir les morts dans des draps qui ont servi à tapisser les murs sur le passage de la procession, un dimanche de Fête-Dieu *(Zul-ar-zacramant)*.

* * *

Si l'on se pique le doigt en épinglant le linceul d'un mort, c'est signe que, de son vivant, le défunt avait contre vous quelque rancune cachée. Ne pas manquer, en pareil cas, de faire dire une messe pour le repos de son âme.

* * *

Aujourd'hui les plus pauvres ont leur cercueil fourni soit par la municipalité, soit par une quête faite parmi les voisins (1). Il n'en a pas toujours été de même.

Dans mon enfance, il y avait pour les indigents une façon de bière toute primitive que l'on désignait par le terme peu décent de *sparlou-moc'h*(2).

---

(1) Cf. Milin, *Notes sur l'Ile de Batz* (*Revue des traditions populaires*, t. X, p. 52).

(2) Le *sparl* est une entrave que l'on met au cou des pourceaux ou d'autres bêtes, pour les empêcher de s'introduire dans les champs ; il est formé d'une traverse de bois dans laquelle sont fixés deux montants enserrant le cou de l'animal et que l'on réunit par le haut au moyen d'une cordelette. — Quant à *moc'h*, c'est le pluriel de *porc'hel*, cochon.

Elle consistait en deux planches horizontales entre lesquelles on plaçait le cadavre et que l'on fixait à l'aide de six bâtonnets, trois sur chaque côté, les deux premiers prenant le cou, deux autres maintenant les bras collés le long des hanches, les deux derniers enserrant les jambes à la hauteur des chevilles. Des trous de tarière étaient percés dans les deux planches pour recevoir ces bâtonnets qui y étaient assujettis avec des coins, comme cela se fait pour les bâtons des claies qui ferment les brèches des champs. Rien de plus simple, on le voit, ni non plus de plus grossier.

Pour les tout jeunes enfants, j'ai ouï-dire à mon grand-oncle que, de son temps — c'est-à-dire quelques années avant la Révolution — le procédé était encore plus rudimentaire. On découpait deux moitiés de vieilles écorces d'arbre, on couchait le petit mort dans le creux de l'une, on rabattait sur lui la seconde, comme un couvercle de berceau, et l'on amarrait le tout avec un lien de genêt tordu *(eun éré bâlan)* (1).

(Communiqué par mon père N.-M. Le Braz. — Tréguier, 1898.)

(1) Je relève à ce propos dans les archives du Parlement de Bretagne (25 septembre 1724. Reg. 343, f^os^ 15 et 16) l'arrêt suivant :

« Le Procureur général remontre que... les Païsans, pour enterrer les enfants, enlèvent des écorces d'arbres pour leur servir de bières, ce qui fait périr les arbres, et requiert...

« La Cour fait défense à toutes personnes d'enlever ou faire enlever les écorces des arbres et surtout ceux des châtaigniers pour servir de bières aux enfants, et à tous Recteurs, curés et

prêtres de les enterrer en cet état à peine de 500 l. d'amende vers les uns et les autres... Et sera le présent arrêt lu et publié aux prônes des grand'messes des paroisses de la Province. »

Dans quelques parties de l'Irlande, le cercueil ne servait qu'à transporter les morts au cimetière. A Enniscorthy (Wexford), on tirait le mort du cercueil pour l'enterrer dans une fosse revêtue de mottes de gazon. Dans le Kerry, anciennement, on mettait le corps dans un lit de coquillages (A. S. G., *Wexford folklore*, *The folklore Journal*, t. VII, p. 39).

XLV

L'histoire du bedeau de Névez.

Autrefois, dans les petits villages, c'était toujours le bedeau qui devait mettre les morts au cercueil.

Le bedeau du bourg de Névez, un jour qu'il venait de remplir cet office, s'en retournait à l'église, afin de tout disposer pour l'enterrement, lorsque, sur la barrière d'un champ, au bord de la route, il aperçut un homme assis, vêtu de ses hardes du dimanche.

— Bonjour, camarade Jean-Louis, dit l'homme, en levant la tête qu'il avait d'abord tenue baissée.

— Comment, s'écria le bedeau stupéfait, c'est vous qui êtes là, Joachim Lasbleiz !

C'était précisément le mort qu'il avait enfermé dans sa bière quelques minutes auparavant, après lui avoir passé ses effets les plus propres.

— Oui, c'est bien moi, repartit Lasbleiz. Je suis venu te guetter ici, pour t'avertir qu'il faut que tu recommences incontinent ta besogne.

— Vous n'étiez donc pas bien, tel que je vous avais mis ?

— Non, tu as replié mon bras gauche sous mon corps : je ne veux pas m'en aller dans cette posture.

Ce disant, il disparut. Le bedeau rebroussa chemin aussitôt, rentra dans la maison mortuaire, et, au grand scandale de la famille, rouvrit le cercueil. Ce que Lasbleiz avait dit était vrai : le bras gauche était replié sous le corps. Le bedeau remit les choses en ordre et se dirigea de nouveau vers le bourg. Comme il passait devant la barrière, il vit que le défunt était encore là, mais debout, cette fois, et la tête haute.

— Aurais-je commis quelque autre manquement ? se demanda le bedeau.

Mais non : le mort se contenta de lui faire un signe de la main, comme pour prendre congé.

— Dieu vous donne ses joies ! dit le bedeau, en se découvrant.

Et ce fut tout.

(Conté par Coudray. — Coray.)

* * *

Il y a dans chaque paroisse quelqu'un qui a la spécialité de faire la barbe aux morts. A Penvénan, c'était, autrefois, le vieux Flem (Ar Flem coz). Il savait, dit-on, d'après le bruit que faisait le poil sous le rasoir, si le trépassé était ou n'était pas en état de grâce pour paraître dans l'autre monde.

* * *

Tant que le cadavre n'a pas quitté la maison mortuaire, il ne faut ni balayer le parquet, ni épousseter les meubles, ni jeter dehors aucune

poussière ou balayure (1), de crainte d'expulser aussi l'âme du mort et d'attirer sur soi ses vengeances.

En revanche, il faut avoir soin de vider ou tout au moins de couvrir tout vase contenant un liquide (le lait excepté), afin que l'âme ne risque pas de s'y noyer (2).

* * *

Tant que le mort est sur les tréteaux funèbres,

(1) Cf. Le Calvez, *La mort en Basse-Bretagne* (*Revue des traditions populaires*, t. III, p. 46). En Ecosse, le balayage d'une chambre où un cadavre a été doit être fait par une femme qui a passé l'âge d'enfanter et non par un jeune homme ou une jeune femme (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 292).

(2) « On en voyoit plusieurs qui avoient grand soin de vuider toute l'eau qui se trouvoit dans une maison, quand quelqu'un y estoit décédé; de peur que l'âme du défunt ne s'y noyât » (*Vie de M. le Nobletz*, 1666, chez H. Gaidoz, *Superstitions en Basse-Bretagne* au XVII^e^ siècle, *Revue celtique*, t. II, p. 485). Cf. Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 342.

Chez O. Perrin et A. Bouet (*Galerie bretonne*, p. 156), c'est la coutume contraire qui est mentionnée. On a soin de tenir tous les vases remplis d'eau, pour que l'âme ne cherche pas à se purifier dans le lait; qu'elle pourrait corrompre. Puis, quand on pense que l'âme s'est purifiée, on jette et on remplace toute l'eau de la maison. En Écosse, on verse sur le sol tout le lait qu'il y a dans la maison ; on met du fer dans toutes les victuailles pour éviter qu'elles se corrompent ; quelquefois on jette dehors tous les oignons et le beurre (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207). En Bretagne, quand une personne mourait du cancer, on mettait sur la table une moche de beurre ; le cancer allait dans le beurre et on enterrait la moche une heure après la mort (Le Calvez, *Revue des Traditions populaires*, t. VII, p. 91).

c'est lui faire offense que d'envoyer les gens de la maison à l'ouvrage, comme si de rien n'était (1).

(1) Tant que l'inhumation n'a pas été faite, on n'attelle pas les chevaux, à moins qu'un cours d'eau ne sépare de la maison mortuaire (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207). Les mauvais Esprits ne passent pas les cours d'eau.

Quand un adulte meurt, on n'attelle pas la charrue; et aucun ouvrier ne travaille tant que le corps n'est pas enterré (R. Clark. *Folklore collected in co. Wexford, The folklore record*, p. 82). En Écosse, au départ du convoi, on lâche les animaux, et s'ils suivent le cortège, cela prouve la sympathie qu'ils avaient pour le défunt (W. Gregor, p. 212)..

XLVI

Le foin gâté.

En ce temps-là, j'étais petite servante à Kersaliou. Barthélemy Roparz, le maître de la maison, vint à mourir. C'était au commencement de juillet : le fils aîné, Louis, travaillait dans une prairie voisine à faner les foins, avec les domestiques. On m'envoya le prévenir de rentrer tout de suite. Peu après, les autres travailleurs rentrèrent aussi, pour la collation de trois heures. Quand ils eurent fini de manger, l'un d'eux demanda :

— Est-ce qu'il faut retourner au pré ?

— Oui, bien sûr, répondit le fils Roparz. Le temps menace, et si les foins ne sont pas terminés aujourd'hui, ils risquent d'être perdus demain.

— Ce n'est pas l'usage, quand il y a un mort sur les tréteaux, fit observer le vieux Christophe Loarer qui était à Kersaliou depuis près de trente ans.

Louis Roparz lui dit avec dureté :

— Le maître ici, désormais, c'est moi, je pense, et non pas vous ! Allez, et faites ce que je vous commande.

Ils allèrent, quoique à contre-cœur.

Comme ils approchaient du pré, ils ne furent pas peu surpris de voir qu'un homme les y avait devancés, qui se promenait de long en large, semblant prendre plaisir à piétiner les foins. Lorsqu'ils furent plus près encore, leur étonnement se changea en frayeur, car, à la démarche et aux vêtements de l'étrange promeneur, ils le reconnurent pour Barthélemy Roparz en personne.

— Le vieux Loarer prononça :

— *Doué da bardon' an Anaon* ! (Dieu pardonne aux défunts).

Incontinent, la vision disparut, et les hommes pénétrèrent dans la prairie où ils trouvèrent leurs fourches disposées en croix deux par deux.

— Ce foin-ci, vous verrez, ne vaudra pas grand'chose, dit Christophe Loarer à ses compagnons.

Cependant, à quelques jours de là, quand on le mit en meule dans la cour du manoir, le foin avait belle apparence... Des mois s'écoulèrent. Le propos de Loarer était depuis longtemps sorti de l'esprit des domestiques, et Loarer lui-même ne faisait plus mine de s'en souvenir. Un soir, Louis Roparz dit au valet d'écurie :

— Marquis (c'était un surnom qu'on lui donnait), tu prendras dorénavant le fourrage des bêtes au tas de foin de cette année.

On était à la fin de l'automne, dans la saison des labours. Lorsque, le lendemain matin, on voulut atteler à la charrue la meilleure jument de Kersaliou, c'est à peine si elle pouvait tenir sur ses jambes, et, dans la journée, elle creva. Moins d'une

semaine plus tard, ce fut le tour d'une autre jument, une poulinière magnifique qui n'avait pas sa pareille dans le canton. Cette fois, le fils Roparz fit venir le vétérinaire qui s'enquit de ce qu'on avait donné à manger à la bête. On lui montra le foin qu'il trouva de belle qualité.

— Il y a quelque chose, déclara-t-il, mais je ne sais pas quoi.

Et sa science ne servit pas davantage pour les autres chevaux ; car, en l'espace d'une petite quinzaine, toute l'écurie y passa. C'était la ruine pour les Roparz. Le fils devint triste, sombre : par surcroît, il se mit à boire. Le soir de Noël, il ne rentra pas. La mère nous envoya dans toutes les directions à sa recherche. Ce fut Christophe Loarer qui le découvrit : il s'était pendu à la branche d'un pommier. D'avoir manqué à son père défunt lui avait porté malheur.

(Conté par Catherine Lescop. — Plouvorn.)

*
* *

La nuit où quelqu'un de vos proches vient de mourir, vous voyez marcher devant vous des lumières dont vous êtes toujours séparé par le même intervalle, quelque effort que vous fassiez pour les atteindre (1).

(1) Il y a une croyance analogue en Irlande. Sur la tombe d'une personne très pieuse on a vu, dit-on, des lumières (Ph. Redmond, *Some Wexford folklore*, *Folklore*, t. X, p. 362). Sur les lumières qui marchent, voir Le Rouzic, *Carnac*, p. 120-121 ; ci-dessus, p. 18. Cf.

*
* *

La mort des usuriers ou des gens riches qui ont été durs envers le pauvre monde est toujours suivie de tempête, de pluie d'orage ou d'éclairs (1)

La colère des éléments ne s'apaise que lorsque le cadavre a quitté la maison mortuaire.

Il est rare que les personnes qui le veillent n'aient pas à rallumer à plusieurs reprises les cierges déposés près du lit (2)

*
* *

Il y a un moyen assuré de ne jamais retrouver une personne morte sur son chemin ; c'est d'embrasser son cadavre avant la mise au cercueil (3).

*
* *

Dans la Basse-Cornouaille, on dit que pour don-

---

l'âme changée en fleur, qui s'éloigne quand on veut la cueillir (ci-dessus, p. 204) et le mort qui marche devant vous et que vous ne pouvez rejoindre (P. Sébillot, *Légendes du pays de Paimpol*, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XI, p. 91). Les êtres qui sont toujours à la même distance de ceux qui les poursuivent sont fréquents dans les contes celtiques. Voir, par exemple, le *mabinogi* de Pwyll (*Les Mabinogion*, traduits par J. Loth, 2e éd., t. I, p. 95) et la Prise du château de Dâ Derga (éd. Stokes, *Revue celtique*, t. XXII, p. 37).

(1) Voir ci-après, p. 281.

(2) Dans les îles d'Irlande, quand une personne meurt, on met 12 roseaux allumés autour du lit pour empêcher le diable de venir prendre l'âme ; les mauvais Esprits ne peuvent franchir un cercle de feu (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 118).

(3) En Écosse, si l'on veut ne pas rêver d'un mort, il faut toucher

ner force et longue vie à des enfants chétifs, il n'est que de les mener prier auprès d'un enfant mort et de leur faire embrasser (1).

(Marie-Jeanne Fiche. — Rosporden.)

---

son cadavre (K. Carson, *Burial customs, Folklore*, t. XI, p. 210). Les gens qui font partie du cortège funèbre vont voir le mort et touchent sa poitrine ou son front ; sans cela son image ne quitterait pas leur esprit (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 210). Dans le Sutherlandshire, on croit que le cadavre d'une personne assassinée ne se corrompt pas jusqu'au moment où on y touche (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 243). Dans les Hébrides, si une personne mise en présence d'un cadavre ne pose pas sa main dessus, elle aura à le voir de nouveau (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides, Folklore*, t. XIII, p. 60).

(1) En Cornwall, le toucher de la main d'un mort guérit certaines maladies (M. A. Courtney, *Cornish folklore, The Folklore Journal*, t. V, p. 204-205). En Irlande, un morceau du drap qui a enveloppé un cadavre guérit le mal de tête et l'enflure, si on l'attache autour de la partie malade (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 82). Une courroie de peau découpée sur un mort sert à mettre en votre pouvoir toute personne sur laquelle vous la posez sans qu'elle le sente (Deency, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 17). Dans un conte irlandais (G. Dottin, *Contes irlandais*, p. 93), cette courroie magique est découpée sur le corps d'un taureau.

Une personne qui dérobe dans un cimetière la main d'un mort a le pouvoir d'enlever le beurre à ses voisins, aussi longtemps qu'elle garde cette main dans sa maison (R. Clark, *Folklore collected in co. Wexford, The folklore record*, p. 81). La main d'un enfant mort sans baptême, qui vient d'être déterrée dans le cimetière au nom du diable, est un charme puissant (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 82).

Une chandelle placée dans la main d'un mort fait tomber dans un sommeil cataleptique les personnes présentes (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 82).

Au contraire, le toucher du cadavre par les animaux est regardé comme funeste. En Irlande, il faut tuer tout animal qui passe sur

La veillée mortuaire.

La veillée mortuaire (1) s'appelle *ann noz-veil.*

* * *

Certaines personnes privilégiées savent d'avance quand il doit y en avoir une dans la région.

* * *

Mon beau-père était de ce nombre. Il avait un bâton d'épine rouge qu'il appelait « son compagnon de nuit ». C'était un solide *penn-baz*, qui s'assujettissait au poignet, comme tous les penn-baz,

---

un cadavre exposé (L. Duncan, *Further notes from county Leitrim; Folklore*, t. VII, p. 181). En Écosse, après la mort, on enferme les poules et les chats, car s'ils sautaient sur le cadavre, la première personne qu'ils rencontreraient après deviendrait aveugle (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207).

(1) En Irlande, ceux qui vont à une veillée funèbre ont des précautions à prendre et des observances à garder. Il est bon qu'ils aient du sel dans leur poche et qu'ils en mangent quelques grains pour se défendre contre les mauvais Esprits (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 41). Il faut pendant une veillée que l'horloge soit arrêtée, que l'on n'enlève pas les cendres, que l'on allume sa chandelle, non pas à celle d'un autre, mais à une allumette ou au feu. On ne peut refuser une pipe qu'un assistant vous offre, il faut en tirer au moins deux bouffées (Deeney, *ibid.*, p. 78). Les personnes qui ont été à une veillée funèbre ne doivent jamais prendre un enfant dans leurs bras avant de s'être plongé les mains dans l'eau bénite (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 213).

En Galles, les veillées mortuaires, communes autrefois, ont maintenant disparu (E. L. Barnwell, *On some ancient Welsh customs and furniture, Archaeologia Cambrensis*, 1872, p. 331.

à l'aide d'un cordonnet de cuir. Lorsque mon beau-père rentrait de la promenade, il ne manquait jamais d'aller suspendre son bâton à un clou derrière l'armoire. Or, deux ou trois jours avant qu'il dût y avoir une veillée funèbre dans le quartier, le bâton d'épine rouge se mettait à osciller, lentement d'abord, puis de plus en plus vite, entre l'armoire et le mur, les heurtant à tour de rôle.

Quand il heurtait l'armoire, on entendait : *doc.*

Quand il heurtait le mur, on entendait : *dic.*

On eût dit le balancier d'une horloge, ou mieux le battant d'une cloche sonnant un glas.

Ce *dic-a-doc* ! *dic-a-doc* ! durait quelquefois une demi-heure.

Nous devenions pâles de terreur.

Mais le beau-père prononçait de sa voix tranquille :

— Ne faites pas attention ! c'est tout simplement qu'une *noz-veil* est proche.

(Conté par René Alain. — Quimper, 1887.)

* * *

Autrefois, sitôt que le moribond avait trépassé, la ménagère se mettait à confectionner des crêpes pour la médianoche de la veillée à laquelle parents, amis, voisins devaient prendre part, au moins à raison d'une personne par « feu ». J'ai vu de ces veillées funèbres où il y avait jusqu'à cinquante assistants, et quelquefois davantage.

D'heure en heure se succédaient les grâces, c'est

à-dire les prières en commun, où luttaient et rivalisaient d'émulation les personnes réputées pour avoir le répertoire le plus riche en oraisons, en traductions bretonnes des hymnes et des psaumes de l'Église. Il y en avait, de ces récitations, qui duraient plus d'une demi-heure sans désemparer, et c'était à qui débiterait sur le mode le plus rapide les plus longues et les moins connues (1).

(Communiqué par mon père N.-M. Le Braz. — Tréguier.)

(1) Ces traductions de prières en *breton rimé* étaient généralement empruntées à un livre d'heures, jadis très répandu dans nos campagnes et que l'on appelait *Heuriou Briz*, du nom de son auteur Dom Charles Le Bris, prêtre du diocèse de Léon et recteur de Cléder. Les *Heuriou brezonnec ha latin* (Heures bretonnes et latines) parurent pour la première fois en 1760, chez Périer, à Quimper.

En Galles, après la mort, on organise une veillée de prières auprès du corps du défunt et on entretient des cierges allumés aux deux côtés du lit dans la chambre mortuaire (H. C. Tierney, L'*Hermine*, t. XXXIV, p. 9).

En Irlande, à la veillée funèbre, les parents se placent en ordre, les plus proches parents à la tête du mort. Par intervalles, tous se lèvent, entonnent la lamentation funèbre et racontent les vertus du défunt, pendant que la veuve et les orphelins adressent au cadavre de tendres épithètes et rappellent les heureux jours qu'ils ont passés ensemble (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 119).

En Écosse, le corps est gardé jour et nuit, surtout la nuit, pour que les mauvais Esprits ne viennent pas marquer le corps. La veillée se passe quelquefois à lire la Bible, souvent aussi à fumer, à boire du wiskey, à manger du pain et du fromage (que l'on sert vers minuit) et même à jouer des tours aux personnes peureuses en imitant la voix et les gestes du mort (Gregor, *Notes on the folklore of the North East of Scotland*, p. 209). En Irlande, dans le comté de Leitrim, il y a des jeux que l'on ne joue qu'aux veillées funèbres (*Folklore*, t. V, p. 190-191). A Limerick, on se livre à des jeux d'adresse après le lever du jour. Dans le sud de l'Irlande, il y

*
* *

Dans la Cornouaille, après le repas de minuit, on ne récite plus de prières. L'âme, dit-on, est partie (1).

*
* *

Dans la « montagne » (environs de Carhaix), lorsque c'est un habitant du bourg qui a trépassé, toute la population agglomérée se relaie par équipes pour veiller le défunt. La nuit est divisée en un certain nombre de « quarts ». A la fin de chaque quart, un homme va de seuil en seuil agiter la clochette de la mort *(cloc'hic ar maro)* pour avertir les gens qui dorment que leur tour de veille est arrivé (2).

---

a cinquante ans, on jouait pendant la veillée funèbre une sorte de pantomime représentant le combat de deux jeunes gens, la mort de l'un d'eux et son rappel à la vie par un sorcier (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 121). Dans les Highlands, c'est un véritable combat que les amis du défunt engagent et qu'ils poursuivent jusqu'à effusion de sang (J. G. Frazer, *Death and burial customs, Scotland, The Folklore Journal*, t. III, p. 281). On honore le mort par la quantité de boisson et de tabac que l'on donne aux veilleurs (G. H. Kinahan (*Notes on Irish folklore, The Folklore record*, t. IV, p. 100). Dans une légende de Cr. Croker, *Fairy legends*, p. 189, le narrateur, décrivant une veillée mortuaire et voulant en donner une idée avantageuse, dit qu'il n'y eut pas moins de trois filles à y trouver des maris.

(1) Cf. A. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire (Annales de Bretagne*, t. IX, p. 51).

(2) Sur les anciennes veillées funèbres en Bretagne, cf. O. Perrin et A. Bouet, *Galerie bretonne*, t. III, p. 157.

*
* *

Dans la région de Douarnenez, la veillée funèbre ne va jamais sans un repas, généralement copieux, que l'on sert aux approches de minuit. La croyance est que le mort participe à cette agape, où l'on a soin de lui dresser son couvert (1). S'il n'avait pas ce viatique suprême, il serait sans force, dans l'autre monde, pour atteindre le terme qui lui est assigné.

(Communiqué par Mme Le Bras. — Quéménéven.)

*
* *

A Belle-Ile-en-Mer, quand il y a un mort dans un village, tout le village « chôme », comme on dit, pour se rendre à la veille mortuaire qui s'appelle « la corvée ».

---

(1) En Écosse, la nuit qui suit l'enterrement, on dispose, dans la chambre où était le corps, du pain et de l'eau. Le mort revient en prendre sa part. Si l'on oubliait de prendre cette précaution, le mort ne pourrait reposer dans l'autre monde (Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 21). En Irlande, on a coutume pendant les nuits qui suivent une mort de mettre à l'extérieur de la maison de la nourriture, gâteau grillé ou pommes de terre ; les Esprits viennent les manger (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 118). On fait la même chose le soir qui précède le 1er novembre (*ibid.*, p. 140). V. ci-après ch. XIV. On enferme quelquefois dans le cercueil des noix que le mort mangera, croit-on (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 54).

Ces noix sont vraisemblablement les noix des fées du recueil de traditions irlandaises intitulé le Dinnshenchus (*Folklore*, t. III, p. 506; § 43). On doit leur comparer les noisettes de sagesse et de poésie du même recueil (*Revue celtique*, t. XV, p. 457).

*
* *

Quand il y a une veillée de mort dans le pays de Rosporden, l'heure venue de faire le repas de minuit, on sert aux personnes qui veillent du pain et du miel. L'odeur du miel est, dit-on, particulièrement douce à l'*anaon* (1). Souvent on voit une petite mouche, pas du tout semblable à celle de nos climats, sortir des lèvres entr'ouvertes du cadavre et venir se poser sur le bord du vase où le miel est contenu. Les gens croient que c'est l'âme du mort qui fait sa provision de nourriture, avant de se mettre en route pour le lieu qui lui est assigné. Aussi est-il d'usage de laisser le vase découvert toute la nuit (2).

(Marie-Jeanne Fiche. — Rosporden.)

*
* *

A l'Ile de Sein, on ne se contente pas, à la veillée, de prier pour le mort actuel. On récite encore un *De profundis* pour chacun des morts de la famille dans le passé, aussi loin qu'on puisse remonter, en les désignant par leurs noms, prénoms et

(1) Cf. E. Souvestre, *Le Finistère en* 1836, p. 133.

(2) Le lait est aussi, paraît-il, particulièrement agréable aux âmes (A. Le Braz, *La nuit des morts*, dans *Pâques d'Islande*, p.307) ; cf. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 229 : « La nation bretonne est remarquable par sa piété pour les morts. On passe des nuits sur la tombe de ses parents, on y verse des pleurs, on fait des libations de lait ». Voir ci-dessus, p. 256 et ch. XIV.

surnoms. Il y a des vieilles auxquelles on a spécialement recours pour la circonstance, parce que leur mémoire prodigieuse est comme un registre où les annales funéraires de chaque famille pendant plusieurs générations seraient demeurées indélébilement inscrites.

*
* *

Tout le temps qu'un mort reste exposé, c'est l'usage que les gens du quartier viennent lui faire visite une dernière fois : cela s'appelle *aller dire ses prières*, ou encore *aller jeter de l'eau bénite*. Au chevet du mort, sur une chaise , est placée une assiette creuse remplie d'eau bénite où trempe un brin de buis également bénit (du jour des Rameaux précédent). Chaque visiteur asperge (1) une première fois le visage du cadavre avant de s'agenouiller, puis une seconde fois, au moment de se relever. Si les gouttelettes font mine de sécher presque instantanément au contact de la peau du mort, c'est mauvais signe pour le destin qui attend son *anaon* dans l'autre monde.

(Anna Drutot. — Pédernec.)

*
* *

Tant que le mort n'a pas été mis en bière, il faut qu'une des ouvertures de la maison reste sans être

(1) En Écosse, après la mort, on asperge d'eau les chaises et le meubles (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207).

close, à moins qu'il n'y ait dans la porte une de ces lunettes que l'on appelle « trous de chat » ou qu'il ne manque au châssis de la fenêtre un carreau, comme la chose arrive fréquemment, même chez les gens aisés. Sans cela, on dit que l'âme du défunt tournera dans le logis jusqu'à ce qu'il se produise parmi les personnes de la famille un autre décès (1).

*
* *

Il n'est pas bon de garder chez soi, après le départ du cercueil pour le cimetière, la chandelle qui avait été allumée au chevet du cadavre. Si, par inadvertance, on venait à la rallumer dans la suite, pour quelque usage, la mort ne tarderait pas à fondre de nouveau sur la maison. Aussi la porte-t-on d'ordinaire en offrande à l'église, n'en restât-il qu'un menu bout (2).

(1) Voir ci-dessus, p. 214.

(2) De même, en Irlande, le savon, la serviette, l'eau qui ont servi à la toilette mortuaire doivent être jetés sous un buisson pour qu'on ne s'en serve plus (L. L. Duncan, *Further notes from county Leitrim*; *Folklore*, t. V, p. 181). Dans les Hébrides, on brûle après la mort les herbes marines qui composaient le lit du malade (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 60). V. ci-dessus, p. 84, note.

XLVII

La veillée du prêtre.

Je me souviendrai toujours de cette date : c'était le 20 du mois de février. Je veillais le vicaire, un digne prêtre, mort le matin même. Il y avait encore avec moi, comme *veilleurs*, Fanch Savéant le menuisier, et une vieille filandière, Marie-Cinthe Corfec.

Le mort était assis dans un fauteuil, revêtu de ses plus beaux ornements. Il avait une figure reposée, presque souriante.

Nous disions les prières à voix basse, chacun à part soi.

Le silence et l'immobilité commençaient à m'assoupir. Craignant de m'endormir tout à fait, je proposai à Fanch et à Marie-Cinthe de réciter les *grâces* en commun, afin de nous tenir éveillés mutuellement.

Le menuisier ne demandait pas mieux, mais la vieille filandière, qui n'était jamais de l'avis d'autrui, préféra aller s'asseoir à l'écart, près du foyer, pour continuer à prier seule.

Savéant et moi demeurâmes près du cadavre.

J'entrepris les *grâces*. Lui donnait les répons.

Tout à coup, il fit de la main un geste, comme pour me dire de me taire et d'écouter.

Je prêtai l'oreille.

— N'entendez-vous pas ? me demanda-t-il.

J'entendis un petit bruit clair, argentin, mais si léger, léger !... On eût dit le *drelin-dindin* d'une clochette lointaine, d'une menue clochette, aux sons purs comme du cristal, qui aurait tinté dans la campagne, à des lieues de nous.

Cela dura quelques secondes.

Puis, ce fut une musique suave (1) qui semblait sortir des murs, du plancher, des meubles, de tous les points de la chambre.

Ni Savéant ni moi n'avions jamais entendu musique si douce.

Savéant regarda à droite, à gauche, pour voir d'où cela pouvait venir. Mais il ne découvrit rien.

La musique ayant cessé, j'allais reprendre les *grâces* interrompues, quand un bruit nouveau se produisit.

C'était, cette fois, un long bourdonnement monotone. On eût juré qu'un essaim d'abeilles venait de faire invasion dans la chambre et qu'il se balançait d'une cloison à l'autre, cherchant quelque endroit où se suspendre.

— Ce n'est pas possible, me dit Savéant. Il doit y avoir des bourdons par ici.

---

(1) En Galles, des mourants ont raconté qu'ils entendaient de douces voix chantant dans l'air. (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 305-307).

Il prit un des cierges qui brûlaient devant le mort, l'éleva au-dessus de sa tête, le promena en l'air, mais nous eûmes beau fouiller des yeux les coins et recoins, nous n'aperçûmes pas même l'ombre d'une mouche.

Le bourdonnement continuait cependant, tantôt strident, sonore, tantôt léger, confus, à peine perceptible.

Fanch et moi, nous étant rassis, nous restâmes longtemps à nous regarder l'un l'autre, tout pensifs.

Nous n'avions pas peur, mais nous étions troublés, à cause de l'étrangeté de ces choses. Nous étions comme dans un rêve.

Soudain, la grosse voix de Marie-Cinthe nous fit sursauter.

— Si vous voulez, disait-elle, vous viendrez vous chauffer à votre tour. Je prendrai votre garde auprès du mort.

Nous lui demandâmes si elle n'avait rien entendu.

Elle répondit que non.

Et nous-mêmes, à partir de ce moment, nous n'entendîmes plus rien.

(Conté par A.-M. L'Horset. — Penvénan, 1889.)

La mort de saint Jorand.

Saint Jorand n'a son nom dans aucun calendrier ; c'était un trop pauvre homme. Mais il n'en possède pas moins une chapelle à lui, et qui n'est

pas à mépriser, puisqu'elle a mérité d'être appelée la Belle-Église, tout près de la gare de Plouec.

Saint Jorand mourut dans le temps où se célébraient à Tréguier les fêtes de la canonisation de saint Yves. Comme les gens de Plouec s'en revenaient à cheval de ces fêtes, ils entendirent sonner à toute volée les cloches de la Belle-Église sans qu'il y eût personne pour les mettre en branle. Et, dès qu'ils furent auprès de la chapelle, leurs chevaux s'agenouillèrent d'eux-mêmes sur le chemin.

Alors, ils se dirent :

— Quelqu'un de saint a dû mourir en ce lieu.

Ils poussèrent la porte et aperçurent saint Jorand étendu de son long à la place où est aujourd'hui son tombeau. Ses mains étaient jointes sur la poitrine et, à la hauteur du cœur, une magnifique rose rouge avait fleuri, qui exhalait un parfum délicieux.

Ils ensevelirent le saint pieusement et, dès le lendemain, les miracles commencèrent autour de sa tombe (1).

(Conté par le sacristain de la Belle-Eglise — 1903.)

(1) Cf. la *gwerz Sant Jorant*, chez Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, t. II, p. 538.

XLVIII

La veillée de Lôn.

Lorsque mourut Lôn Ann Torfado (1), ainsi appelé parce que sa vie durant il n'avait fait que mettre en pratique les préceptes d'Ollier Hamon le mauvais clerc (2), sa femme convia en vain le voisinage à venir faire près de son cadavre la veillée mortuaire.

— Je ne tiens cependant pas, se dit-elle, à veiller seule ce mécréant. J'aurais trop peur que, mort, il ne me jouât quelque farce plus vilaine encore que toutes celles qu'il m'a jouées de son vivant.

Ceci se passait un samedi soir.

Quoique l'heure fût quelque peu avancée, la femme de Lôn Ann Torfado se rendit au bourg.

---

(1) *Torfado*, forfaits.

(2) On peut lire dans les *Gwerziou Breiz-Izel* (t. II, p. 293) une version, d'ailleurs très incomplète, de cette ballade du mauvais clerc, qui a joui naguère d'une grande vogue par toute la zone maritime du pays trégorrois. Le nom d'Olivier Hamon y est resté synonyme de « vaurien », de « débauché », ou mieux de *fanfaron de vices*. Cet Olivier Hamon, « natif du canton » (il a soin de ne pas spécifier), fut destiné par ses parents à la prêtrise, tourna bride dès les premières années d'étude, se fit valet, se maria, mangea la dot de sa femme, battit le pays et « mourut dans la peau d'un chien ».

Elle pensait :

— Je trouverai bien à l'auberge trois ou quatre mauvais sujets, de l'espèce de Lôn, qui ne demanderont pas mieux que de l'assister dans sa nuit dernière. Il suffira que je leur promette, pour les allécher, cidre et vin ardent (1), à discrétion.

Ce qu'elle prévoyait arriva.

Dans l'auberge actuellement tenue par les Lageat, et qui est à l'entrée du bourg, une troupe de buveurs menait grand tapage, en jouant aux cartes.

La femme de Lôn franchit le seuil et dit :

— Y a-t-il parmi les chrétiens qui sont ici quatre hommes charitables capables de me rendre un service ?

— Qui, répondit un des buveurs, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'aller coucher avec vous, car vous avez passé l'âge.

— Il s'agit de veiller mon mari qui vient d'expirer. Je promets cidre et vin ardent à discrétion.

— Aussi bien, garçons, fit en s'adressant à ses camarades l'homme qui avait déjà parlé, l'aubergiste nous a menacés de nous jeter à la porte, au coup de neuf heures. Suivons cette femme. Nous continuerons notre partie chez elle, et la boisson ne nous coûtera rien.

— Allons ! s'écrièrent les autres.

La femme de Lôn retourna au logis, escortée de

(1) *Gwin-ardant*, eau-de-vie.

quatre gaillards à demi-soûls et qui, tout le long du chemin, braillèrent à tue-tête.

— Nous voici arrivés, dit-elle, en poussant la porte. Je vous prierai d'être un peu moins bruyants par respect pour le mort.

Il était là, le mort, allongé sur la table de la cuisine. On avait jeté sur lui la nappe au pain, le seul linge à peu près convenable qu'il y eût dans la maison. Le visage toutefois était à découvert.

— Hé ! mais, s'écria un des veilleurs improvisés, c'est Lôn Ânn Torfado !

— Oui, répondit la veuve. Il a trépassé dans l'après-midi.

Elle alla à une armoire, en tira verres et bouteilles, disposa le tout sur le *banc-lossel* et dit aux hommes :

— Vous boirez à votre soif. Moi, je vais me coucher.

— Oui, oui, vous pouvez laisser Lôn à notre garde. Nous l'empêcherons bien de s'échapper.

La femme partie, les hommes s'installèrent à une petite table placée près du mort, sur laquelle brûlait une chandelle et où un rameau de buis trempait dans une assiette pleine d'eau bénite.

Je ne vous ai pas encore dit leurs noms. C'étaient Fanch Vraz, de Kerautret, Luch ar Bitouz, du Minn-Camm, et les deux frères Troadek, de Kerelguin. Tous, gens résolus et sans souci, que la présence d'un cadavre n'était pas pour impressionner.

Fanch Vraz sortit de la poche de sa veste un jeu de cartes qui ne le quittait jamais.

— Coupe ! dit-il à Guillaume Troadek.

Et voilà le jeu en train.

Une heure durant, on joua, on but, on jura et sacra.

En entrant, les gars n'étaient ivres qu'à demi ; ils l'étaient maintenant tout à fait, sauf le plus jeune des Troadek. Celui-là avait un peu plus de pudeur que les autres.

— Tout de même, garçons, dit-il, ce n'est pas bien ce que nous faisons là. Ne craignez-vous pas que nous ayons à nous repentir de nous comporter ainsi à l'égard d'un mort ? Nous n'avons seulement pas récité un *De profundis* pour le repos de son âme.

— Ho ! ho ! ho ! ricana Luch ar Bitouz, l'âme de Lôn Ann Torfado ! Si tant est qu'il en ait jamais eu une, elle aimerait mieux jouer et boire avec nous que d'entendre réciter des *De profundis* !

— Sacré Dié, oui ! appuya Fanch Vraz. C'était un fier chenapan que ce Lôn. Je suis sûr, tout mort qu'il est, que, si on lui proposait une partie, il 'accepterait encore (1).

— Ne dis pas de ces choses, Fanch.

— Nous allons bien le voir !

---

(1) Au pays de Galles, c'est le diable qui figure comme partenaire des joueurs de cartes ; la partie se joue d'ordinaire sur un pont. (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 147-150.)

Joignant le geste à la parole, il brassa les cartes et, comme c'était à lui la donne, au lieu de quatre jeux, il en fit cinq.

— Vieux Lôn ! cria-t-il, il y en a un pour toi.

Alors se passa une chose terrible à dire.

Le mort, dont les mains étaient jointes sur la poitrine, laissa glisser peu à peu son bras gauche jusqu'à la table des joueurs, posa la main sur les cartes qui lui étaient destinées, les éleva au-dessus de son visage, comme pour les regarder, puis en fit tomber une, pendant qu'une voix formidable hurlait par trois fois :

— Pique et atout, damné sois-je ! Pique et atout ! Pique et atout (1) !

Nos quatre lurons, d'abord pétrifiés par l'épouvante, eurent vite fait de trouver la porte. Et ce ne fut pas Fanch Vraz, malgré toute sa forfanterie, qui demeura le dernier. Ils se précipitèrent devant eux, dans la nuit, sans se demander quelle route ils faisaient. Jusqu'à l'aube, ils vaguèrent ainsi, par les champs, semblables à des taureaux affolés. Lorsque, avec le jour, ils regagnèrent enfin chacun leur maison, ils avaient tous au cou la couleur de la mort. Fanch Vraz expira dans la semaine. Les autres en réchappèrent, mais après

(1) Dans une légende rapportée par Curtin (*Tales of the fairies*, p. 149-150), un mort étendu sur la table pour la veillée reprend vie pour déclarer qu'il est innocent d'un incendie dont on l'a accusé ; il retombe mort, au moment où il allait donner des renseignements sur l'au-delà, parce qu'une personne présente l'a interrompu.

avoir tremblé pendant près d'une année une fièvre mystérieuse dont ils ne purent guérir qu'à force d'absorber de l'eau de la fontaine de Saint-Gonéry (1).

(Conté par Jeanne-Marie Corre. — Penvénan, 1886.)

(1) La fontaine de Saint-Gonéry, en Plougrescant, attire nombre de malades. Le sentier qui y mène est tellement fréquenté que le propriétaire du pré où elle se trouve l'a fait paver. La vieille complainte du saint recommande surtout son eau pour la guérison des « maux de tête ». Mais elle est aussi très efficace pour la fièvre, moins cependant que les pincées de terre prises au tombeau du pieux thaumaturge et qu'on se suspend au cou, dans un petit sachet de toile.

XLIX

La porte ouverte.

Ceci se passait à Lescadou, dans le vieux manoir de ce nom, sur les confins de Penvénan et de Plouguiel.

On y veillait le maître de maison, un certain Le Grand, mort dans la journée. La veillée comprenait d'abord les domestiques, hommes et femmes, puis quelques voisins et voïsines qui étaient venus s'offrir, selon l'usage.

L'agonie de Le Grand avait été accompagnée de singulières choses. Pendant qu'il mourait, la chienne s'était mise à se démener dans sa niche, en poussant d'effroyables hurlements. Quand on alla à elle, pour l'apaiser, on la trouva en proie aux flammes, la chair à demi rôtie, et puant une odeur d'enfer.

Elle expira, comme son maître rendait le dernier soupir. On vit en cela une étrange coïncidence.

A peine l'homme et l'animal furent-ils trépassés, qu'il s'éleva un orage extraordinaire (1). Un

(1) En Écosse, lorsqu'un ouragan éclate sur la tombe encore ouverte, c'est que le défunt a eu une vie mauvaise ou a conclu un

meulon de paille qui était dans la cour fut transporté par la violence de la bourrasque à près de deux cents mètres plus loin, dans une prairie. Un vieil if se fendit de la cime aux racines.

Les gens qui veillaient devisèrent entre eux, longuement, de toutes ces choses.

On savait trop bien que Le Grand n'avait pas vécu exempt de reproche. Il avait toujours eu la réputation d être dur pour les siens, impitoyable envers le pauvre monde.

Tout à coup, veilleurs et veilleuses se turent.

La porte venait de s'ouvrir, toute grande. On s'attendait à voir paraître quelqu'un... Mais il n'entra que du vent.

— Va vite fermer cette porte ! dit une femme à l'un des domestiques.

L'homme se leva, ferma l'huis et revint prendre sa place au foyer. Mais il ne s'était pas rassis sur son escabelle, que la porte était de nouveau toute grande ouverte.

— Quel maladroit ! s'écria-t-on. On voit bien qu'il n'a jamais été à Paris (1).

— Je vous jure que je l'avais fermée, dit l'homme.

---

pacte avec Satan (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 214).

En Galles du Nord, au contraire, le tonnerre ou l'éclair en plein hiver annonce la mort de l'homme important de la paroisse (*Archaelogia Cambrensis*, 1872, p. 333).

(1) Au dire des Bretons, il faut aller à Paris pour apprendre à fermer les portes derrière soi.

Et il alla la fermer encore, en ayant soin, cette fois, de la pousser avec force, pour la bien assujettir dans son cadre.

— Là ! maintenant, si elle se rouvre, vous ne direz pas que c'est ma faute, grogna-t-il, en regagnant l'âtre.

— Ou tu n'es qu'une ganache, ou cette porte est ensorcelée ! fit un autre domestique ; vois, elle est plus ouverte que jamais.

— Va donc la fermer à ton tour. Pour moi, j'y renonce.

— Oh ! j'en viendrai à bout, quand *le diable* y serait !

Cet autre domestique était un gars solidement râblé, avec des bras de lutteur. Il empoigna le battant, le fit rouler sur ses gonds, furieusement, et s'y arc-bouta des deux épaules.

— Je parie, dit-il, que tous les vents du monde ne l'entre-bâilleront plus !

Il n'avait pas fini de parler, que la porte lui frappait dans le dos et l'envoyait s'aplatir sur le sol, à deux pas.

Il se ramassa, tout meurtri, jurant et sacrant :

— Mille malédictions rouges ! Qui est-ce qui se permet d'ouvrir cette porte ?

On entendit un long ricanement, et une voix qui disait :

— Ne te vantais-tu pas de la fermer, quand le *diable* y serait ?

L'homme fut effrayé, mais il voulut faire le brave :

— Je demande qui est celui qui se permet d'ouvrir cette porte, répéta-t-il.

— Moi ! répondit la voix, d'un ton si sec, si dur, si courroucé, que l'homme n'insista plus, et pour cause. Il lui semblait qu'une haleine de feu lui léchait la figure. Son épouvante était d'autant plus forte qu'il ne voyait personne.

Il vint, tout pâle, se perdre dans le groupe des veilleurs et des veilleuses, qui, eux aussi, tremblaient la fièvre froide, la fièvre de la peur.

L'horloge de la maison tinta lentement l'heure de minuit.

Et, quand le douzième coup eut sonné, les chandelles qui brûlaient auprès du lit du mort s'éteignirent comme d'elles-mêmes.

Il ne se trouva pas un dans l'assistance pour oser les rallumer ; en sorte que le cadavre demeura dans une obscurité profonde. On entendait par instant claquer les draps au vent de la porte ouverte, comme si c'eussent été les toiles d'une lessive étendue en plein air sur l'herbe des prés.

De minuit jusqu'à l'aube, les gens qui veillaient n'échangèrent pas une parole. Et plus une prière ne fut récitée. On se tenait rencognés les uns contre les autres, éclairés seulement par la braise du foyer et par la fumeuse lueur du *lutic*, de la chandelle de résine. On tâchait, avec les mains, de se boucher les oreilles et les yeux, et l'on attendait le jour avec impatience.

(Conté par Jeanne-Marie Corre, couturière. — Penvénan, 1888.)

L'éloge du mort (1)

En plusieurs régions de la Cornouaille finistérienne, l'usage existe encore de faire l'éloge du défunt. Ce sont surtout des femmes, vieilles mendiantes, vieilles fileuses, vieilles pèlerines par procuration, qui ont la spécialité de ce genre de discours.

C'est au commencement de la veillée, quand tous les parents sont réunis, que la personne chargée d'improviser l'éloge du mort prend la parole. Elle se place généralement au pied du lit, les yeux fixés sur le cadavre. Elle relate sur un ton de mélopée les principales circonstances de la vie du défunt, insiste surtout sur ce fait qu'il « n'a jamais fait de tort à ses semblables », et termine en exaltant ses vertus modestes, en rappelant qu'il a toujours été bon mari, bon père et bon travailleur.

Elle ne néglige aucun détail sur la façon dont il a mené la tâche qui fut la sienne dans l'existence.

(1) En Irlande, le *caoine* ou lamentation funèbre se compose d'une lamentation versifiée combinée à une énumération des vertus du défunt. Dans les comtés de Cork et de Kerry, il y avait des pleureurs professionnels. A Limerick, la parente la plus proche du défunt heurte le cercueil d'une pierre qu'elle tient à la main et entonne la lamentation (G. H. Kinahan, *Notes on Irish folklore*, *The Folklore record*, t. IV, p. 100). Un exemple de *caoine* est donné par lady Wilde, *Ancient legends*, p. 10. Malheureusement, la provenance n'en est pas indiquée avec précision, et lady Wilde ne sachant pas l'irlandais (Cf. D. Hyde, *Beside the fire*, p. XIII-XIV), il est difficile de dire quel crédit il faut attribuer à la traduction anglaise.

C'est ainsi que la vieille Henriette Danzé, d'Audierne, ayant à louer un jeune homme, du nom de Hervé Masson, qui gagnait son pain à faire des courses pour autrui, s'en acquittait de la manière suivante :

« Toutes les fois qu'on avait besoin de ses services, il était prêt. Qu'il s'agît d'aller annoncer une naissance ou un décès, ou de faire quelque commission que ce fût, jamais il ne disait non. A toute heure du jour ou de la nuit, il partait. Constamment, soit pour l'un, soit pour l'autre, il était sur les routes du Cap (1). Personne n'était meilleur marcheur que lui, et il n'y avait pas non plus de messager plus sûr ni plus discret. Avec lui, on pouvait être tranquille : il n'oubliait rien de ce qui lui avait été recommandé et accomplissait ponctuellement chaque chose. Sa probité aussi était sans pareille. On ne courait aucun risque à lui confier n'importe quoi, et même de l'argent. Ce n'est pas lui qu'on aurait vu s'arrêter à boire dans toutes les auberges, et se soûler, et perdre ses commissions dans les douves des chemins, comme font tant d'autres. Jamais non plus il ne prenait pour ses courses plus qu'il ne lui était dû. Bref, il était honnête en tout ce qui regardait son métier. A cause de cela, prions Dieu qu'il lui donne sa part de paradis *(lod ar baradoz)*. »

Souvent l'oratrice ou, comme on dit communément, la *prêcheuse* prend à témoin l'assistance de

(1) La région du Cap-Sizun, d'Audierne à la Pointe du Raz.

la véracité de ses dires. Ou bien c'est l'assistance qui, d'elle-même, spontanément, intervient pour corroborer les affirmations de la prêcheuse :

— Cela est vrai... C'est la pure vérité.

Non pas que ces rustiques oraisons funèbres ne soient un peu comme tous les panégyriques de ce genre : il serait excessif de croire qu'elles brillent toujours par la sincérité.

— *Red ê ficha'nhê eun tammic* (il faut leur faire un bout de toilette) disait la vieille Henriette Danzé.

Souvent le personnage prête peu à l'éloge. En ce cas, le talent de la prêcheuse consiste à savoir tirer parti des apparences.

Exemple : un homme meurt. Toute sa vie, il n'a guère fait que s'enivrer. Il a fini, comme on dit, « tué par la boisson ». Mais, huit ou dix jours avant de s'éteindre, son état de faiblesse était tel qu'il ne pouvait plus ni manger, ni boire. L'oraison funèbre argue de cette circonstance pour saluer en cet homme le modèle des ivrognes convertis. Ne s'est-il pas *rangé* dans la dernière semaine qui a précédé son trépas ?

Du reste, il n'est pas bon de médire d'un mort (1), sinon l'on s'expose à sa vengeance.

On raconte, à ce propos, qu'un cordonnier de Pleyben, apprenant qu'un des pires soûlards de

(1) Non seulement on ne doit pas médire des morts, mais encore on ne doit parler d'eux qu'avec respect. On ne prononce point le nom d'un défunt en Bretagne sans le faire suivre de la formule

la paroisse avait été trouvé noyé dans une mare de purin, s'était écrié, en guise d'oraison funèbre :

— *Creuvel ê' ta ganl hé gorfad diwezan* ! (Il a donc crevé de sa dernière ventrée.)

Le soir même, comme il travaillait penché sur son cuir, il entendit respirer fortement derrière lui. Il se retourna pour voir qui était là et fut tout saisi de reconnaître le mort qui le regardait avec des prunelles rouges et qui murmurait en ricanant :

— *Te greuvô ivè, kéréer* ! (Toi aussi tu crèveras, cordonnier !)

Pareille scène se renouvela le lendemain, et encore les jours suivants. Le cordonnier transporta son atelier dans une autre pièce. Peine perdue. Le spectre était toujours debout derrière lui. Alors, le cordonnier, pour fuir cette obsession, finit par délaisser son ouvrage, se mit à courir les cabarets, de désespoir, et mourut, au bout de quelques mois, de la même mort que celui dont il avait médit (1).

(Communiqué par Henri Coudray. — Coray, 1894.)

Doué da bardono d'an anaon « Dieu pardonne aux défunts ! ». En Écosse, les formules les plus employées sont : *chuid a fhlaitheanas da*, « qu'il ait sa part de paradis ! », ou *chuid a throcair da*, « qu'il ait sa part de miséricorde ! » (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 239).

(1) C'est une aussi grande faute de dire un mensonge sur des morts que dix mensonges sur des vivants (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 55. Voir ci-après ch. XIX, récit CIII.

*
* *

A Saint-Pol-de-Léon, les décès sont annoncés de la façon suivante :

Quatre veuves de l'Hospice, s'il s'agit d'une femme, quatre vieillards, s'il s'agit d'un homme, précédés, dans l'un et l'autre cas, de deux orphelins, pieds nus, parcourent les rues de la ville, en faisant tinter des clochettes. De place en place, la troupe s'arrête, les clochettes se taisent et l'un des enfants glapit :

Recommandi a rer d'ho pédennou mad ann hini a zo bét héman pe hennont, maro hiriè hag a vo interret varc'hoaz... Ann hini a neuz dévotion, da bedi évit he éné. Requiescat in pace.

[On recommande à vos bonnes prières celui (ou celle) qui a été ou un tel (ou une telle), mort aujourd'hui, et qui sera enterré demain... Avis à qui a dévotion de prier pour son âme. *Requiescat in pace.*] (1).

(1) Sur les « bannisseurs » des morts, voir *Le Fureteur breton*, t. VII, p. 25, 189 ; t. VIII, p. 30 ; t. IX, p. 32.

CHAPITRE VIII

L'Enterrement (1).

A Plestin-les-Grèves, quand j'étais enfant, les morts étaient conduits au bourg, en charrette, le recteur les précédant à cheval.

Cette charrette était un chariot ordinaire, de ceux qui servent à transporter les blés au marché ou le fumier aux champs. On l'aménageait toutefois d'une façon spéciale pour la circonstance. Par exemple, on disposait des branches de saule courbées en arceaux pour former capote au-dessus du cercueil. Sur ces arceaux on étendait des draps blancs, et les chevaux ou les bœufs que l'on attelait étaient pareillement revêtus d'un drap en guise de caparaçon. C'était aussi un simple drap qui recouvrait le cercueil, les ornements funéraires n'existant pas alors dans le mobilier de nos églises de campagne.

(Communiqué par mon père, N.-M. Le Braz. — Tréguier, 1898.)

(1) Sur les rites funéraires des anciens Bretons, voir A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 288-289.

* * *

Aujourd'hui, les morts ne sont plus transportés en charrette au cimetière, sauf en quelques cantons de la Basse-Cornouaille. Dans les communes qui n'ont pas de corbillard, ils sont portés à bras par des personnes désignées d'avance (1). Quelquefois, c'est le mourant lui-même qui les a désignées.

Ces porteurs, ainsi que les gens qui tiennent les cordons et les cierges, doivent appartenir à la même catégorie sociale que le défunt, c'est-à-dire que les mariés doivent être portés par des mariés, les jeunes gens par des jeunes gens, les laboureurs par des laboureurs, les marins par des marins. Les personnes investies de ces fonctions se cotisent entre elles, après l'enterrement, en vue de réunir l'argent d'un « service funèbre » pour le trépassé.

(Communiqué par mon père, N.-M. Le Braz. — Tréguier.)

* * *

Quand un cercueil est transporté en voiture au cimetière, il ne faut pas que l'homme qui conduit

(1) En Irlande, chacune des personnes qui font partie du convoi funèbre tient à honneur de porter le cercueil pendant une partie du chemin (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 119). Dans l'Ouest de l'Irlande, quand on porte un corps au cimetière, les porteurs s'arrêtent à moitié chemin et élèvent un petit monument de pierres sèches auquel personne n'ose jamais toucher (*ibid.*, p. 83).

monte dans le véhicule : il doit aller à pied et tenir le cheval de tête par la bride.

* * *

Il ne faut jamais donner un coup de fouet aux chevaux qui traînent un corbillard. S'ils s'arrêtent (1), il faut attendre qu'ils se remettent d'eux-mêmes en marche ou, en tout cas, ne les stimuler que de la voix, en leur parlant avec douceur.

* * *

Si le véhicule dans lequel on porte le cercueil au cimetière s'arrête à un moment donné sur le parcours, c'est signe que, dans les huit jours, il servira au même office pour un des autres membres de la famille du mort ou, à tout le moins, pour une des autres personnes de son village.

(Communiqué par Paul Coudray. — Quimper.)

* * *

D'après le bruit que font les roues de la charrette mortuaire, on peut dire si le mort est directement sauvé ou non. Si elles tournent sans effort, c'est qu'il ira tout droit au ciel ; si, au contraire,

(1) Si le corbillard s'arrête en se rendant au cimetière, il y aura bientôt un autre mort dans la maison de celui que l'on porte en terre (M. A. Courtney, *Cornish folklore, The Folhlore Journal*, t. V, p. 218).

elles grincent, il devra subir une pénitence d'autant plus dure et plus longue que les grincements seront plus criards. (Id. — Ibid.)

* * *

Dans les parages d'Elliant et de Tourc'h, chez les Mélennic (1), il est d'usage qu'en tête du convoi funéraire le plus proche parent du défunt porte une grande lanterne à vitres de corne où brûle un cierge bénit.

* * *

A l'Ile de Sein, lorsqu'un mari perd sa femme, il va quérir les plus proches parents de la défunte — généralement les cousins germains — pour creuser la fosse. C'est lui-même qui donne les mesures. Le travail terminé, si les mesures ont été observées, il prononce :

— Elle est bien faite.

Après quoi, il paie à boire à l'auberge. Les personnes qui ont creusé la fosse sont aussi celles à qui revient le privilège de porter le corps au cimetière.

Avant que le cercueil sorte de la maison mortuaire, on met une marmitée de soupe sur le feu, et, au retour de l'enterrement, cette soupe est

(1) On appelle ainsi les populations de ces communes, parce que la couleur qui domine dans les broderies de leurs vêtements est le jaune *(mélen)*.

servie à toute la parenté, avec accompagnement de rasades d'eau-de-vie.

(Communiqué par Henri Porzmoguer. — Ile de Sein.)

* * *

Il ne faut pas faire passer deux fois le cercueil d'un mort sur un pont ; sinon, le pont croulera.

C'est ainsi qu'à Châteaulin, où l'église est située sur la rive droite du canal (1) et le cimetière sur la rive gauche, quand quelqu'un meurt sur cette rive gauche, plutôt que de lui faire franchir deux fois le pont, on célèbre le service d'enterrement, non dans l'église paroissiale, mais dans la chapelle votive qui lui fait face sur l'autre berge, et qui est connue sous le vocable de « Vieux-Bourg ».

* * *

Lorsqu'un convoi funèbre s'apprête à franchir un pont, les prêtres s'interrompent de chanter jusqu'à ce qu'on l'ait franchi.

(Communiqué par Henri Coudray. — Coray.)

* * *

Dans le Léon, sur le trajet suivi par le convoi funèbre (2), on heurte la tête du cercueil au pié-

(1) Le canal de Nantes à Brest.

(2) Sur ce trajet, voir ci-dessus, p. 147.

destal de toutes les croix dressées le long du chemin (1).

* * *

A Bénodet et dans la région, au moment où le cercueil sort de l'église, après la messe d'enterrement, les porteurs ont coutume de le heurter à la muraille (2). Ils agissent ainsi, selon d'aucuns, pour dire adieu à l'église, au nom du mort ; selon d'autres, pour demander à saint Pierre d'ouvrir toutes grandes à l'âme les portes du paradis.

---

(1) En Irlande, avec le bois qui reste une fois le cercueil achevé, on fait de petites croix de 0 m. 60 de haut et de 0 m. 27 de large ; ces croix sont peintes en vert, bleu, rouge et jaune. Elles sont effilées à la base. L'une, qui doit être plantée sur la tombe, est mise sur le cercueil. Les autres sont portées derrière par ceux qui mènent le deuil. Au carrefour le plus proche du cimetière, il y a un arbre, frêne ou aubépine ; le cortège s'arrête et les porteurs de croix montent dans l'arbre et fixent leurs croix dans les branches. Cette coutume a été constatée à Cong (comté de Mayo), à Tenacre et à Bannow [Wexford] (M. Stokes, *Three months in the forests of France*, p. 145-148 ; cf. p. 256-258 ; G. H. Kinahan, *Notes on Irish folklore*, *The Folklore record*, t. IV, p. 120).

En Irlande, si un cortège funèbre, sur le chemin du cimetière, rencontre une vieille église, il en fait trois fois le tour (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 360). De même, avant de descendre le corps dans la fosse, on porte le cercueil trois fois autour de deux bêches disposées en croix (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 83).

(2) A Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), quand on entre une bière à l'église, on heurte d'abord le côté gauche, puis le côté droit de la porte avant d'entrer (*Revue des Traditions populaires*, t. VIII, p. 558).

*
* *

Les marins de Loguivy, près de Paimpol, qui vont, chaque été, faire la pêche du homard à l'Ile de Sein, ont l'habitude, quand l'un des leurs trépasse dans l'île, d'aller baiser le cercueil avant qu'il sorte de l'église pour être inhumé au cimetière.

Cinq ans plus tard, le temps légal écoulé, ils procèdent à l'exhumation des reliques pour les rendre à la terre loguivienne et les emportent vers le bateau où elles doivent être embarquées, en suivant le même cérémonial que le jour de l'enterrement provisoire.

*
* *

Il ne faut jamais se mettre à la fenêtre ou sur le seuil de la porte pour regarder passer un enterrement (1) ; sans quoi, l'on a l'air de se moquer du mort, de lui dire : « Tu vois, nous restons ici, tandis que tu t'en vas là-bas ». Le mort, ainsi provoqué, toujours se venge. Le seul moyen de l'honorer et d'éviter sa colère, c'est de sortir dans la route, de s'agenouiller à terre et d'incliner la tête sur son passage.

(1) On ne doit pas regarder un enterrement par la fenêtre, sous peine de suivre bientôt le mort dans sa tombe (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 214). En Irlande, si l'on rencontre un enterrement, on doit faire volte-face et suivre l'enterrement, au moins la distance de quatre pas (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 83).

L

La maison seule.

Il ne faut jamais laisser la maison seule pendant l'enterrement, sinon le mort dont on croit accompagner la dépouille au cimetière reste la garder.

Un boucher de Gouesnac'h devait le prix d'un veau à des fermiers de Clohars. Un samedi matin, passant à peu de distance de la ferme, il se dit :

— Tiens, je vais faire un détour et régler la vieille Lharidon.

Naïc Lharidon était le nom de la bonne femme qui tenait la ferme avec ses deux fils.

Le voilà donc de prendre le chemin qui menait chez elle. En entrant dans la cour, il fut assez surpris de n'apercevoir personne nulle part. « Est-ce qu'ils seraient tous aux champs ? » pensa-t-il. La porte même de la maison était fermée, contre l'habitude. Il se risqua néanmoins à soulever le loquet : le battant tourna sur ses gonds, et il se trouva dans la cuisine. Elle lui parut aussi déserte et silencieuse que le dehors.

— Holà ! cria-t-il, on est donc tous morts ici ?

— Ma foi, c'est à peu près comme vous dites, lui répondit une voix cassée qu'il reconnut pour être celle de la vieille Lharidon.

Comme il faisait très sombre dans le logis, il demanda :

— Où êtes-vous, Naïc ?

— Ici, dans le coin de l'âtre, boucher.

Il s'approcha et la vit, en effet, qui remuait la cendre du foyer avec la petite fourche en fer dont on se sert dans les campagnes pour mettre au feu les branchettes d'ajonc.

— Oh bien ! reprit le boucher, je n'ai affaire qu'à vous. Je viens vous apporter le prix de votre veau : voulez-vous compter l'argent ? C'est quatre écus, si j'ai bonne mémoire.

— Oui, oui, vous n'avez qu'à les déposer sur la table.

— A votre gré... Santé à vous, Naïc, et à la prochaine, car je suis pressé.

— Dieu nous donne la grâce de nous revoir, boucher !

Jamais il n'avait trouvé la vieille si accommodante. Elle ne s'était pas même dérangée pour vérifier si la somme y était, elle qui, d'ordinaire, réclamait volontiers plus que son dû. Tout en se faisant ces réflexions, le boucher avait regagné la grand'route. Au moment où il l'atteignait, il vit venir de la direction du bourg de Clohars un groupe de gens en deuil. Parmi eux étaient les deux fils Lharidon. Il s'arrêta pour les « bonjourer » au passage.

— Il y avait donc un enterrement aujourd'hui ? leur demanda-t-il.

— Oui, répondit l'aîné des Lharidon d'une voix triste.

— Quelqu'un de vos proches, peut-être ?... C'est donc ça que j'ai trouvé votre mère tisonnant la cendre d'un air si préoccupé. Elle n'a même pas eu le cœur de compter l'argent que je lui apportais pour le prix du veau.

Les deux Lharidon le regardaient, hébétés.

— Notre mère, dites-vous ?... Vous avez parlé à notre mère ?

— Certes. Qu'est-ce qu'il y a là de si extraordinaire, que vous me dévisagez avec cette mine ?

— Mais c'est elle que nous venons d'enterrer !

Ce fut au tour du boucher d'écarquiller les yeux.

— Je l'ai pourtant vue comme je vous vois, affirma-t-il.

La servante des Lharidon, qui était avec eux, leur dit alors :

— Je vous avais avertis... Il ne fallait pas laisser la maison seule... Maintenant la morte ne la quittera qu'au coucher du soleil (1).

Les Lharidon et leur suite attendirent cette heure-là pour rentrer chez eux. Quand ils pénétrèrent dans la cuisine, la morte en était partie,

(1) En Écosse, il y a une croyance comparable à celle-là. Il faut, dit-on, aussitôt le cercueil enlevé, retourner les chaises sur lesquelles il était placé et les laisser là jusqu'au coucher du soleil ou jusqu'au retour de l'enterrement ; sinon, l'esprit du mort reviendrait (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 212). En Galles, il y a une cinquantaine d'années; les gens qui avaient assisté à l'enterrement jetaient dans la tombe, après les dernières prières, de petites branches de romarin (*Archaeologia Cambrensis*, 1872, p. 333).

mais l'argent du boucher était bien sur la table et la fourche à prendre l'ajonc était couchée en travers de la cendre sur la pierre du foyer.

(Conté par Joseph Mahé. — Quimper.)

Les cimetières (1).

Il ne faut jamais se risquer dans les cimetières, la nuit, sous peine de malheur. Si l'on est contraint, pour quelque motif, d'y passer, on le peut, cependant, sans dommage, à la condition que ce soit aux heures impaires, neuf heures, onze heures, etc.

* * *

L'arbre consacré des cimetières bretons est l'if. Il n'y en a généralement qu'un par cimetière. On dit qu'il pousse une racine dans la bouche de chaque mort (2).

---

(1) Le cimetière de Lanrivoaré renferme les corps de 7.727 saints ; on n'y peut entrer qu'après s'être déchaussé ; un étranger qui y avait pénétré en sabots tomba à la renverse, ses entrailles autour de lui. Dans un coin du cimetière, on voit des pains métamorphosés en pierre, parce qu'un seigneur qui surveillait la cuisson de son pain avait refusé d'en donner un morceau à un pauvre (Sauvé, *Le cimetière des saints, Annuaire des traditions populaires*, t. II, p. 20-23. Cf. *Revue celtique*, t. III, p. 220, Chez Fréminville, *Antiquités du Finistère*, t. I, p. 235-237, le nombre des saints est de 7.777. Sur le fondement historique de cette légende, voir A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 505-507.

(2) Dans une légende bretonne bien connue, le lis merveilleux qui pousse sur la tombe de Salaün l'insensé sort de la bouche

* * *

Dans le pays de Lannion, on a coutume de dire plaisamment qu' « à Saint-Michel-en-Grève les morts n'emportent pas leurs ongles avec eux dans la terre » *(E Lomikêl-an-Trez n'a ḳel ho ivino ganl an dud en douar)*. Que si vous demandez pourquoi, on vous répond :

— Parce qu'ils sont inhumés dans le sable.

Le cimetière est, en effet, situé en bordure de la grève et, malgré le parapet qui le protège, continuellement ensablé.

* * *

Sur la côte sud du Finistère, l'usage veut, surtout s'il s'agit d'un marin, que l'on recouvre le cercueil, dans la fosse, avec du sable fin et blanc, pris à la grève prochaine.

* * *

Le mort qu'on vient d'enterrer n'a pas encore commencé sa première nuit dans le cimetière, que le dernier mort enterré avant lui s'approche de sa tombe et lui dit :

— Lève-toi. C'est à toi de prendre la garde.

---

même du cadavre (Fréminville, *Antiquités de la Bretagne*, Finistère, p. 128). En Irlande, c'est du corps de Noisé et de Deirdré que sortent les deux arbres qui ont poussé sur leur tombe (Voir ci-après, ch. XIII). En Cornwall, on ne touche jamais aux arbustes du cimetière ; si on en arrachait les feuilles ou les branches, on serait visité la nuit par les Esprits (M. A. Courtney, *Cornish folklore*, *The Folklore Journal*, t. V, p. 218).

Et il faut qu'il se lève et qu'il prenne la garde auprès de la porte du cimetière pour veiller sur ceux qui y dorment, jusqu'à ce qu'il y ait dans la paroisse un nouveau décédé qui le remplace, car c'est toujours le dernier venu qui remplit cette fonction (1).

(Lauric Laur. — Penvénan, 1896.)

(1) En Irlande, il y a une croyance analogue. La dernière personne enterrée ne repose pas et doit garder les autres ; aussi quand deux personnes sont mortes en même temps, les parents des deux défunts rivalisent de célérité pour les faire enterrer. A Renvyle, pendant que l'on creuse la tombe, les hommes présents fument et laissent du tabac et des pipes pour l'âme qui garde les autres tombes (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 363). A Salruck, on conserve les pipes dans des boîtes placées sur les tombes (*Folklore*, t. XII, p. 104, 259). A Kilmurry, le dernier mort qui entre dans le cimetière a pour mission de tirer de l'eau pour humecter les lèvres des âmes du purgatoire ; lorsque deux convois se présentent en même temps à la porte du cimetière, les deux cortèges se livrent bataille et le parti vainqueur entre le premier (K. L. Pyne, *A burial superstition in county Cork*, *Folklore*, t. VIII, p. 180). Dans le cimetière de Kilranelagh, il y a un puits et dans le mur, au-dessus de ce puits, une sorte de retrait où sont logées des coupes en bois. Ces coupes sont fournies par tous ceux qui enterrent dans le cimetière un enfant au-dessous de cinq ans. L'âme du dernier mort enterré doit donner une coupe d'eau à chacun de ses prédécesseurs et garder l'enclos sacré jusqu'à l'arrivée du prochain convoi (Kennedy, *Legendary fictions*, p. 166-167). L'idée que les morts ont soif est très répandue dans les pays celtiques. Dans les Hébrides, on met quelquefois un bol d'eau dans le lit d'où l'on a enlevé un cadavre, pour le cas où le mort aurait soif (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. XIII, p. 66). Voir aussi ci-dessus, ch. VII.

D'après lady Wilde (*Ancient legends of Ireland*, p. 82-83, 213), le dernier mort enterré a soit à garder les autres, soit à porter du bois et de l'eau dans l'autre monde soit à revenir sur terre annoncer à quelqu'un de sa parenté la prochaine venue de la mort.

En Bretagne, les tombes du cimetière de Collorec sont munies

*
* *

Ils sont généralement deux « gardiens de la mort », un homme pour les hommes, une femme pour les femmes. Et ils se tiennent, la nuit, l'un en face l'autre, chacun d'un côté de l'entrée du cimetière.

Môn Olivier, de Camlez, revenant, assez tard dans la nuit, de la moisson à Kerham, vit, en passant devant le cimetière, un homme et une femme adossés chacun à un des piliers de l'entrée, et qui semblaient se cacher d'elle.

Elle crut que c'étaient des amoureux qui s'étaient donné rendez-vous là, pour causer sans être vus Et elle leur dit, histoire de les plaisanter :

— Vous avez tout de même choisi un drôle d'endroit, jeunes gens !

Mais une voix lui répondit, qui la fit se sauver au plus vite :

— Allez en votre chemin et attendez d'être ici pour vous mêler de ce qui s'y passe.

(Catherine Carvennec. — Port-Blanc, 1902.)

Les charniers.

Autrefois, il y avait des charniers dans tous les cimetières bretons. Il en reste encore quelques-

chacune d'une écuelle servant de bénitier ; celle-là même, dit-on, où le mort avait coutume de manger sa soupe quand il était de ce monde (A. Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 40).

uns, mais dont on ne prend plus soin (1). On y laisse les « reliques » *(ar relegou)* moisir en tas, pêle-mêle. Il y a seulement une trentaine d'années, les choses n'allaient pas de la sorte. En ce temps-là, quand on exhumait un squelette, on rangeait les os les uns sur les autres, en bon ordre, et l'on plaçait la tête dans une boîte à laquelle on donnait tantôt la forme d'un cercueil, tantôt celle d'une chapelle. Les murs des charniers étaient garnis de ces petites boîtes, peintes de diverses couleurs, en noir, si le défunt était d'âge mûr ; en blanc, si c'était un enfant ; en bleu, si c'était une jeune fille. Sur chacune se lisait l'inscription funéraire : *Ci-gît le chef de...* suivie du nom du trépassé (2).

Le soir de la Toussaint, après les « vêpres de l'Anaon », avait lieu la « procession du charnier ». Par les sentiers, entre les tombes, la foule se dirigeait vers l'ossuaire, clergé en tête (3). Un prêtre entonnait l'hymne lugubre :

Deomp d'ar Garnel, Cristenien !...
(Allons au charnier, chrétiens !...)

La lueur vacillante de quelque torche éclairait par intervalles l'intérieur de l'ossuaire. Par les

(1) Les charniers sont cependant encore très soigneusement entretenus dans le pays de Goëlo.

(2) Cf. la relation d'une promenade archéologique faite en Bretagne en septembre 1850 par MM. de Caumont, de Soultrait et G. Bouet (*Bulletin monumental*, vol. 16 (1850), p. 433).

(3) Il m'a été donné d'assister encore à une procession de ce genre, dans quelques bourgs de la Cornouaille (V. ch. XIV).

ouvertures en forme de cœur dont étaient percées toutes les boîtes, il semblait que l'on vît grimacer la bouche triste des morts.

On disait, de mon temps, que, durant cette nuit-là, les bouches sans lèvres des trépassés recouvraient la parole, et qu'on entendait deviser entre elles les têtes de morts des ossuaires.

— Qui es-tu ? demandait une des têtes à sa voisine.

La conversation s'engageaït, et, peu à peu, devenait générale.

Un vivant à qui il eût été donné d'y assister aurait été renseigné en une seule nuit sur tout ce qui se passe de *l'autre côté de la mort.*

En outre, il aurait entendu nommer tous ceux qui devaient mourir dans l'année (1).

(Conté par mon père, N.-M. Le Braz. — Tréguier.)

(1) En Galles, la veille de la Toussaint, sous le porche de l'église d'Aberhafesp, une voix venant de l'église proclama, à minuit, le nom d'un homme qui, peu de semaines après, mourut. (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 169-170.) En Irlande, à Pâques, à la Pentecôte et à Noël, si après avoir orné les tombes de leurs parents, les gens écoutent dans l'obscurité, à la porte de l'église, ils entendent les noms de ceux qui mourront bientôt. (Croker, *Fairy legends*, t. II, p. 288.)

LI

La curiosité de Iouennic Bolloc'h.

Iouennic Bolloc'h eut cette curiosité impie.

Iouennic Bolloc'h était un mendiant qui ne manquait ni d'esprit, ni de savoir-faire. Il s'était fait ce raisonnement :

— Si je pouvais prévenir, d'avance, du jour de leur mort tous ceux qui sont destinés à mourir cette année, j'arriverais à me faire ainsi de jolis profits.

Donc, le soir de la Toussaint, il s'arrangea pour être à Castel-Pôl (Saint-Pol-de-Léon). Il avait entendu dire qu'à Castel-Pôl il y avait, non pas un, mais dix, mais vingt charniers dans le cimetière. Il se dissimula tant bien que mal, en se couchant dans l'herbe à plat ventre. Et il attendit en cette posture le colloque des morts.

Vous n'ignorez pas qu'à Castel-Pôl, les ossuaires sont encastrés dans les murs du cimetière.

Un mort de l'un des charniers interpella un autre mort du charnier d'en face.

— Ami, disait-il, est-ce que tu m'écoutes ?

Iouennic Bolloc'h sentit cette parole passer au ras de lui comme le souffle glacial d'une bise.

— Ami, répondit l'autre mort, je t'écoute, mais il y a un vivant entre nous.

— Je le sais. Il est venu pour entendre la liste des morts de la prochaine année.

— Qu'il l'entende donc !

— Qu'il sache que le premier de la liste n'a plus à vivre que deux minutes !

— Qu'il sache que le premier de la liste a nom Jouennic Bolloc'h !

Les deux voix se croisaient à travers la nuit, rapides, sifflantes. Chacun des mots qu'elles proféraient entrait comme un fer froid dans les oreilles du pauvre mendiant. A peine son nom eut-il été prononcé qu'il rendit l'âme. On trouva le lendemain son cadavre raidi. On crut qu'il avait eu le sang gelé par la grande fraîcheur de la nuit et on l'enterra à l'endroit même où il était trépassé.

(Conté par Jean Cloarec. — Laz, Finistère, 1890.)

LII

Celle qui passa la nuit dans un charnier.

C'était un soir de *grande journée* (1) à Guernoter. Il y avait là, réunis, les domestiques principaux de trois ou quatre fermes des environs. Le souper avait été copieux et largement arrosé, comme c'est l'usage en pareille circonstance. Quand tous eurent bu et mangé à leur content, on fit cercle autour du foyer ; les hommes allumèrent leurs pipes, les femmes s'assirent à leurs rouets, et une conversation générale s'engagea.

D'abord — cela va sans dire — on devisa des incidents de la journée, qui avait été laborieuse.

Les gens de Guernoter et ceux des fermes qui leur avaient prêté bonne aide étaient partis dès trois heures du matin pour Saint-Michel-en-Grève, — un voyage de cinq lieues, un long voyage, lorsqu'il s'agit de le faire au retour avec des tombereaux chargés de sable humide par-dessus bord.

A ce propos, on parla harnais ; on vanta l'étalon gris de Roc'h-Laz, le plus fier limonier qu'il y eût

(1) On appelle « grandes journées » (*devez braz*) certaines solennités agricoles. Elles ont lieu pour des travaux d'importance auxquels ne suffisent ni le personnel, ni le matériel ordinaires de la ferme. On y convoque le ban et l'arrière-ban des voisins et amis. Tels sont, en particulier, les charrois de sable et de varech.

à la ronde ; puis on en vint à dire un mot des bourgs que l'on avait traversés. Chacun fut d'avis que le meilleur cidre d'auberge se buvait chez les Moullek, à Ploumilliau.

— Oui, appuya Maudez Merrien, un des « gars », et si l'on m'en donnait seulement par jour une douzaine de chopines à boire, j'irais volontiers remplacer l'*Ankou de Ploumilliau* (1) pendant une semaine ou deux.

— Ne plaisantez pas ainsi, Maudez, dit la maîtresse de Guernoter. Vous aurez peut-être affaire à l'Ankou plus tôt que vous ne voudrez.

Cette réflexion de Marie Louarn suffit pour incliner la conversation vers les choses de la mort. Une servante cita l'exemple de quelqu'un qui s'était moqué d'*Ervoanic Plouillo* et qu'on avait trouvé noyé le soir même.

— Tout ça, c'est des histoires de bonnes femmes, ricana un des assistants.

— Les morts sont morts, ajouta un autre ; un mort ne peut rien contre un vivant.

— N'empêche, reprit la servante, que si on vous proposait de passer la nuit dans le charnier, vous ne parleriez pas si haut.

Tous les gars de se récrier en chœur.

Quand les hommes ont de la boisson sous le nez, ils sont prêts à manger le diable et ses cornes.

Oui, en paroles ! Car, à l'action, ils ne sont pas si braves.

---

(1) V. plus haut, p. 112

C'est ce que l'on vit bien, ce soir-là, à Guernoter.

Yvon Louarn, le maître, n'avait bu que modérément, afin de mieux griser son monde. Il s'était fourré dans le coin de l'âtre, et de là il écoutait, plus qu'il ne parlait.

En entendant les gars se récrier de la sorte, au propos tenu par la servante, il intervint.

— Eh bien ! prononça-t-il, feignant un grand sérieux, il ne sera pas dit que j'aurai perdu une si belle occasion de mettre au défi des gaillards de votre valeur. Je donne demain matin un écu de six francs à celui d'entre vous qui aura le courage de passer toute cette nuit dans le charnier.

Les gars s'entre-regardèrent, riant d'un rire forcé, faisant mine de tourner la chose en simple jeu. Deux ou trois gagnèrent la porte, comme pour satisfaire un besoin.

— Allons ! insista Yvon Louarn, tâtez-vous ! J'ai dit un écu de six livres. Un écu de six livres à gagner en une seule nuit ! Vous n'aurez pas souvent pareille aubaine. Qui se décide ?

Personne ne se décidait. Tous cherchaient une défaite. Ce fut Maudez Merrien qui la trouva le premier.

— J'accepterais la gageure, dit-il, si la journée n'avait été si rude et si longue. Mais ce soir, Yvon Louarn, je ne donnerais pas pour vingt écus de six livres mon lit de bale d'avoine dans l'écurie du Mezou-Meur.

Et là-dessus, il se leva.

Les autres appuyèrent son dire et se disposèrent à imiter son exemple.

Le maître de Guernoter allait sans doute leur décocher quelque trait d'ironie, lorsque, du milieu des femmes, une petite voix claire se fit entendre :

— Maître, disait la petite voix, me donneriez-vous, tout comme à l'un de ceux-ci, les six francs, si je faisais ce qu'ils n'osent faire ?

Celle qui hasardait cette question était une fillette de treize ou quatorze ans, mais si chétive, si menue qu'elle n'avait pas l'air d'en avoir dix. On l'appelait Mônik, tout court. Elle n'avait pas de nom de famille, parce qu'elle ne s'était jamais connu de parents. C'était une « enfant de l'aventure ». On l'avait recueillie à la ferme, par pitié ; on l'y employait comme vachère. Elle n'avait pour gages que sa nourriture et son vêtement. D'ordinaire, elle n'élevait jamais la voix à la veillée, où on l'occupait à dévider le fil qu'avaient filé les autres servantes ; elle s'acquittait de sa tâche, à l'écart, silencieusement : tout au plus l'entendait-on chuchoter, en travaillant, quelque prière, car elle était dévotieuse, l'esprit toujours tendu vers les choses de la religion.

Grande fut la surprise de Marie la fermière quand elle vit la langue de Mônik se délier si hors de propos.

— Écoutez donc cette mijaurée ! s'écria-t-elle. On a bien raison de dire que l'envie d'argent est la perte des âmes. Voici une malheureuse qui,

pour six livres, consentirait à se damner si on la laissait faire !... N'avez-vous pas de honte, petite va-nu-pieds que vous êtes ?

— Croyez, maîtresse, que si je gagne cet argent, je n'en ferai pas mauvais usage, répondit humblement la petite gardeuse de vaches.

— Tu en feras l'usage qu'il te plaira, dit le fermier, pourvu que tu le gagnes. Je ne suis pas fâché de voir une femmelette comme toi relever un défi devant lequel ces hommes reculent. Seulement, nous t'accompagnerons jusqu'au charnier, nous fermerons sur toi la porte, et tu n'en sortiras que demain matin, à l'aube, quand nous irons t'ouvrir.

Ainsi fut fait, malgré les protestations indignées de Marie Louarn.

Le charnier était plein d'ossements. Mais dès que Mônik fut entrée, les ossements se rangèrent contre les murs, s'empilant les uns sur les autres, pour lui faire une place où elle pût s'étendre comme dans son lit.

Mônik commença par s'agenouiller, invoqua la protection des âmes défuntes, puis s'allongea sans crainte sur le sol de terre humide qui sentait la mort.

A peine se fut-elle étendue qu'une torpeur délicieuse envahit tous ses membres, et des musiques douces, lointaines se prirent à murmurer autour d'elle, comme pour la bercer.

Elle ne se souvenait plus d'être dans un ossuaire. Elle était *ailleurs*, mais elle ne savait pas où, dans un pays tout bleu, tout bleu. Elle ne dis-

tinguait rien. Elle essayait d'ouvrir les yeux pour voir, mais ses paupières étaient aussi lourdes que si elles eussent été de plomb.

Elle dormit ainsi sa pleine nuitée, d'un sommeil surnaturel. A l'aube, elle fut étonnée de se retrouver dans le charnier. La porte était déclose, et le maître de Guernoter disait à la fillette :

— Voici l'écu de six livres, Mônik. Il est à vous; vous l'avez bien gagné.

— Je vous remercie, mon maître, répondit l'enfant.

Et elle se rendit à l'église avec la pièce blanche. Le recteur était à son confessionnal : elle l'y alla trouver, lui conta ce qu'elle avait fait, et, lui remettant l'argent, le pria de dire une messe à l'intention de l'âme du purgatoire qui en avait le plus besoin.

— Peut-être est-ce l'un de mes parents inconnus qui en bénéficiera, ajouta-t-elle. C'est pour cela que j'ai toujours rêvé, depuis que je suis en âge de raison, d'avoir à moi quelques sous. Les âmes défuntes le savaient. Aussi m'ont-elles protégée cette nuit.

— Eh bien, dit le recteur, en lui donnant l'absolution, vous allez être tout de suite satisfaite. La messe que je vais dire sera vôtre.

Mônik y assista pieusement et prit part à la communion.

La messe finie, comme elle s'apprêtait à sortir, l'âme légère, pour gagner Guernoter, elle se croisa sous le porche avec un homme à cheveux blancs ;

il semblait vieux comme la terre, et cependant il avait le corps droit, la démarche aisée. Il aborda la fillette, avec une profonde révérence :

— Jeune demoiselle, porteriez-vous ce billet à Kersaliou ?

— Oui bien, homme vénérable, répondit-elle en prenant le billet qu'il lui tendait.

Le vieillard eut un sourire si bon, un remerciement si tendre, que Mônik croyait encore voir le sourire, entendre le remerciement, tandis qu'elle s'acheminait vers Kersaliou, et jamais elle n'avait eu au cœur une joie si douce.

— Quelle belle figure il avait ! pensait-elle.

Kersaliou est un manoir noble dont dépendait, avant la Révolution, le domaine de Guernoter. Une avenue de grands hêtres y conduit. Lorsque la petite vachère s'engagea dans l'avenue, les feuilles des hêtres se mirent à bruire, à bruire, et presque à chanter, comme si chacune d'elles avait été un oiseau.

— Je ne sais pas, se disait Mônik, mais il me semble qu'il va m'arriver aujourd'hui quelque chose d'extraordinairement heureux. J'ai comme un pressentiment que la rencontre de ce vieillard me portera bonheur.

Elle allait entrer dans la cour de Kersaliou, quand elle se trouva face à face avec le propriétaire du manoir.

Elle le *bonjoura*.

— Où allez-vous ainsi, ma petite ? lui demanda-t-il.

— Chez vous, Monsieur de Kersaliou.

— Et qu'allez-vous faire chez moi ?

— Vous apporter ce billet qui m'a été remis pour vous.

Elle raconta son aventure du porche, et combien le vieillard lui avait paru beau, malgré son grand âge.

— Le reconnaîtriez-vous, si on vous faisait voir son portrait ? interrogea le gentilhomme qui, à la lecture du billet, était subitement devenu tout pâle.

—Certes oui, je le reconnaîtrais.

— Venez donc.

Il l'emmena au manoir et lui en fit parcourir toutes les chambres. Quoique Kersaliou fût bien déchu de son ancienne splendeur, les appartements y avaient gardé fort grand air. Aux murs, dans de vastes cadres enrichis de dorures, étaient suspendus des portraits représentant d'illustres personnages de la maison noble de Kersaliou.

Le seigneur actuel promena Mônik de l'un à l'autre.

Devant chacun, il lui demandait :

— Est-ce celui-ci ?

— Non, répondit-elle, ce n'est pas encore celui-là.

Ils défilèrent ainsi devant tous. Mônik avait beau regarder avec attention, dans aucun d'eux elle ne reconnaissait l'imposante et vénérable figure du vieillard rencontré sous le porche.

Le maître de Kersaliou demeura un instant sans mot dire, la mine songeuse et désappointée.

Tout à coup il se frappa le front.

— Suivez-moi au grenier ! ordonna-t-il à la fillette.

Ce grenier était plein d'une foule de choses des temps d'autrefois. Il y avait là de vieilles draperies en loques, de vieilles statues mutilées, de vieux tableaux criblés de trous. Le gentilhomme se mit à fouiller parmi ces tableaux. A mesure qu'il les dégageait de tout ce fatras, il les tendait à Mônik qui les essuyait avec le revers de son tablier.

— Le voilà ! s'écria soudain la petite.

Elle avait reconnu les traits du vieillard, quoique la couleur fût un peu effacée.

— C'est bien, dit le maître de Kersaliou. Descendons maintenant à mon cabinet.

Là, il ouvrit un gros livre dans lequel étaient inscrits tous les noms des membres de sa famille, et, après l'avoir consulté :

— Ma chère Mônik, prononça-t-il, écoutez-moi. Le vieillard que vous avez rencontré sous le porche était le *père-doux* (1) de mon grand-père. Voici plus de trois cents ans qu'il est mort. Depuis trois cents ans, il languissait, faute d'une messe, dans les flammes du purgatoire. Cette messe, il fallait qu'un pauvre la payât spontanément, de ses maigres deniers. C'est ce que vous avez fait, ainsi qu'en témoigne le billet que vous m'avez remis et qui est de l'écriture du défunt. Grâce à

(1) *Tad-cun* « trisaïeul » (mot à mot : père doux).

vous, mon ancêtre de la sixième génération a été sauvé. Il me charge de vous en récompenser, d'une façon digne de lui et digne de vous. Désormais, vous ne servirez plus ailleurs qu'en ma maison. Je vous promets que vous y serez traitée avec égards. Dites seulement si vous consentez à ce que je vous propose.

La pauvre petite gardeuse de vaches était si loin de s'attendre à une telle bonne fortune, qu'elle resta comme clouée sur place, incapable de proférer une parole.

Mais le maître de Kersaliou devina aisément que c'était le saisissement et la joie qui la rendaient muette.

A partir de ce jour, elle vécut au manoir. Elle y trouva le bonheur, mais, comme disait Yvon Louarn, de Guernoter, pour l'écu de six livres, elle l'avait bien gagné (1).

(Conté par Marie-Louise Bellec, couturière. — Port-Blanc.)

(1) J'ai recueilli plusieurs versions de cette légende, et dans des régions très diverses. Comme elles sont beaucoup moins complètes que celle que j'ai rapportée ; comme, d'autre part, elles ne renferment aucun détail nouveau, je n'ai pas cru devoir les transcrire. Il y en a tout un cycle, mais sans différences notables. Je veux cependant en résumer une qui permettra de juger de ce que sont toutes les autres. Elle m'a été contée à Quimper, par une fille Kerhoas.

« Une jeune couturière des environs de Penmarc'h avait une grande dévotion pour l'Anaon. Un soir qu'elle rentrait de son travail à une heure tardive, elle entendit un remuement et comme des plaintes étouffées dans des broussailles qui bordaient le che-

min. Elle demanda : « Qui est là ? » Personne ne lui répondit. Elle en conclut qu'il y avait là une âme en peine qui avait besoin de secours. Le lendemain, elle se rendit de bon matin à l'église et recommanda une messe « à l'intention de celle des âmes du purgatoire à qui il ne manquerait plus qu'une messe pour être sauvée »

Il fut fait selon son désir.

Elle assista elle-même à l'office. Comme elle quittait l'église, elle rencontra dans le cimetière un jeune homme tout de blanc vêtu. Ce jeune homme l'accosta et lui dit :

— Vous êtes couturière de votre état, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

— Combien gagnez-vous par jour, dans les maisons que vous fréquentez ?

— Douze sous.

— Eh bien ! si vous voulez en gagner trente, allez à Audierne. Vous verrez une maison blanche au coin de la place. Vous frapperez, vous demanderez la dame de la maison et vous lui direz que vous venez de ma part.

La jeune fille obéit. La dame de la maison la reçut d'abord assez mal.

— Je ne sais de qui vous voulez me parler. Je n'ai chargé personne de me chercher une couturière.

La jeune fille cependant tenait les yeux obstinément fixés sur une broche de jais que la dame portait au cou et dans laquelle était encadrée une miniature.

— Pardon, madame, dit-elle au bout d'un instant, vous avez au cou le portrait de la personne qui m'a envoyée ici.

— C'est impossible ! Ce portrait est celui de mon fils. Voici dix ans qu'il est mort.

— C'est donc votre fils que j'ai rencontré. Je le jurerais par Jésus-Christ et par la Vierge !

La vieille dame se fit alors raconter l'aventure par le menu. La jeune fille ne céla rien, ni le bruit qu'elle avait ouï la veille dans les ajoncs, ni la messe qu'elle avait fait dire le matin même et au sortir de laquelle elle s'était croisée dans le cimetière avec le jeune homme vêtu de blanc.

La vieille dame comprit qu'elle lui devait la délivrance de son fils. Elle la garda désormais près d'elle et, en mourant, lui laissa tout son bien. »

LIII

La fille au linceul.

C'était aux environs de Morlaix, dans un endroit dont je ne sais plus le nom. Il y avait là une auberge tenue par un homme et sa femme. Comme domestique, ils n'avaient qu'une jeune servante, fille de joyeuse humeur, prompte à rire et à se moquer.

Un soir, deux jeunes hommes de la contrée vinrent s'attabler à l'auberge. Ils invitèrent à boire avec eux l'hôtelier, sa femme et la servante.

On causa d'abord, comme entre gens de connaissance, puis quelqu'un proposa une partie de cartes, qui fut acceptée.

Quand on joue, le temps passe vite.

Les deux jeunes gens furent désagréablement surpris d'entendre tout à coup sonner onze heures. Ils avaient bien une lieue de chemin à faire pour rentrer chez eux, et mauvaise route.

— Sapristi ! dit l'un d'eux, nous allons nous trouver dehors à une heure peu chrétienne... Qu'en penses-tu, Jacques ?

— Oui, Fanch, répondit l'autre, il n'est pas bon de battre les sentiers, à pareille heure. Pour ma part, je ne suis pas rassuré du tout.

— Eh bien ! intervint l'aubergiste, pourquoi ne restez-vous pas coucher ?

La servante de se récrier aussitôt. Elle ne se souciait probablement pas d'avoir encore à dresser un lit, avant de gagner le sien.

— Je voudrais bien voir pareille chose ! dit-elle, sur un ton de moquerie acerbe. Comment ! vous êtes à deux, vous êtes l'un et l'autre à la fleur de l'âge, vous avez la mine prospère, le poing robuste, et vous n'osez voyager de nuit !... En vérité, vous avez eu, jusqu'à ce jour, la réputation d'être les plus fiers du pays à la lutte, mais je vois bien maintenant que vous n'en avez que la réputation.

— A la lutte, repartit Jacques, on se mesure avec des vivants. Ceux-là, je ne les crains pas.

— C'est donc des morts que vous avez peur ? Vous nous la baillez belle ! Soyez tranquilles ! Les morts sont bien où ils sont. Ce n'est pas eux qui viendront vous chercher chicane.

— Cela s'est vu plus d'une fois, dit Fanch.

— Oui, dans les histoires de commères !

— Ne parlez pas ainsi, Katic, prononça la cabaretière, que l'incrédulité de sa servante scandalisait. Vous nous porteriez malheur.

— Moi, reprit la jeune fille, grâce à Dieu, je n'ai pas de ces peurs stupides. Je marcherais dans un cimetière avec autant d'assurance que sur un grand chemin, et à toute heure de nuit aussi bien que de jour.

Les deux jeunes hommes s'exclamèrent d'une commune voix :

— Cela se dit, mais quand il s'agit de le faire !...

— Tout de suite, si vous voulez ! riposta Katic, dont l'amour-propre était piqué. Tenez, le cimetière n'est pas loin, puisqu'il n'y a que la route à traverser. Gageons que je fais trois fois le tour de l'église, en chantant et sans presser le pas.

— Malheureuse ! dit la cabaretière, vous voulez donc tenter l'Ankou ?

— Non, je veux simplement montrer à ces deux imbéciles que moi, qui ne suis qu'une femme, j'ai plus de « tempérament » qu'eux.

— Nous tenons le pari, répondirent Jacques et Fanch, peu flattés de se voir traiter ainsi d'imbéciles. Nous tenons le pari, quoi qu'il advienne.

— Suivez-moi donc, tous. Vous resterez sur les marches de l'échalier du cimetière. De là, vous jugerez, et il n'y aura pas de tricherie possible.

— Pour moi, je ne sortirai point, dit la cabaretière. Ce que vous allez faire est contre la loi de Dieu.

Son mari, lui, accompagna les deux jeunes hommes. Tous trois grimpèrent les marches de l'échalier qui menait au cimetière, et ils demeurèrent là, en dehors, tandis que Katic, la servante, franchissait l'échalier et s'acheminait vers l'église par l'allée de sable, entre les tombes.

Dans la nuit claire, la lune montait.

Arrivée près de l'église, Katic se mit à en faire le tour, en marchant du pas des gens dans une procession. On entendait sa voix, pure et fraîche

comme une eau de source, qui chantait le joli cantique :

(Ni ho salud, Rouanès ann Elé...)
(Nous vous saluons, Reine des Anges.)

Elle fit ainsi le tour de l'église une première fois, puis une seconde.

L'aubergiste dit aux jeunes hommes :

— Elle a désormais gagné son pari. Allons boire une chopine, en attendant qu'elle revienne.

Ils rentrèrent à l'auberge.

Katic cependant commençait le troisième tour. Comme elle passait devant le porche, elle vit *la porte de front* (1) large ouverte. Elle glissa un coup d'œil dans l'intérieur de l'église. Le catafalque était au milieu de la nef, ainsi qu'aux jours d'enterrement ou de messe funèbre; et, sur le catafalque, un linceul était étendu. A l'entour, les cierges brûlaient, dans les grands chandeliers d'argent.

Katic pensa aussitôt :

— Jacques et Fanch, dépités, ont imaginé de me faire peur. Ils ont allumé les cierges et jeté un drap blanc sur le catafalque.

La voilà de prendre le drap, d'achever son tour, et de revenir à l'auberge.

— Tenez, dit-elle, je vous rapporte votre drap. Je ne suis pas aussi facile à épouvanter qu'un moineau.

(1) *Ann or dâl.* Elle s'ouvre d'ordinaire à la base du clocher et fait face au chœur.

L'aubergiste et les deux jeunes hommes se regardèrent entre eux, persuadés que Katic avait perdu la tête.

— Oh ! ne faites pas les étonnés, reprit-elle. C'est vous qui avez jeté ce drap sur le catafalque et c'est vous aussi qui avez allumé les cierges. On ne m'attrape pas avec de la glu.

— Katic, dit l'aubergiste, non seulement nous n'avons pas été à l'église, mais nous ne sommes même pas entrés au cimetière.

— Vous verrez que ceci tournera mal ! fit, de son lit, la maîtresse de la maison qui était allée se coucher. Couchez-vous près de moi, Katic, et demain, si vous m'en croyez, vous vous rendrez au confessionnal.

L'aubergiste emmena les deux jeunes hommes dans sa chambre ; Katic partagea le lit de sa maîtresse.

Elles ne dormirent ni l'une, ni l'autre. Chaque fois que Katic essayait de tirer les draps à elle, des mains invisibles la découvraient. Elle commençait à regretter son équipée. Elle attendait le jour avec impatience. Dès qu'il parut, elle se leva et courut à l'église. Le recteur était dans la sacristie, en train de revêtir son aube pour la première messe.

— Monsieur le recteur, supplia-t-elle, veuillez me confesser sur-le-champ.

Le prêtre la fit agenouiller dans la sacristie même. Elle lui confia, sans omettre aucun détail, tous les événements de la nuit.

— A quelle heure, ma fille, demanda-t-il, avez-vous remarqué que le porche était ouvert ?

— Il pouvait être minuit ou proche.

— Trouvez-vous donc au même lieu, ce soir, à minuit. Vous rapporterez le linceul, et vous aurez soin de vous munir d'une aiguille et d'une pelote de gros fil. Vous étendrez le linceul sur le catafalque...

— Je n'oserai jamais, Monsieur le recteur.

— Il le faut, ma fille. Vous verrez un mort s'allonger sur le linceul...

— Oh !

— Vous l'y envelopperez aussitôt et vous l'y coudrez.

— Je n'oserai jamais, Monsieur le recteur. J'aime mieux mourir...

— Ne dites pas cela, Katic. Si vous mouriez maintenant, vous seriez damnée. Il ne fallait pas oser hier, vous n'auriez pas à oser aujourd'hui. D'ailleurs, prenez courage, vous ne serez pas seule, je vous assisterai.

— Merci, Monsieur le recteur !

— Vous tâcherez de coudre très vite, très vite. Quand il ne vous restera plus que trois ou quatre coutures à faire, vous direz assez haut, pour que je vous entende : « J'ai fini ! » N'oubliez pas cette recommandation, c'est essentiel.

— Je vous obéirai de point en point, Monsieur le recteur.

Un peu avant minuit, Katic était dans l'église. Comme la veille, le catafalque occupait le milieu

de la nef, et, dans les grands chandeliers d'argent, les cierges se consumaient.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura la pauvre fille, donnez-moi force et courage.

Elle déplia le drap qu'elle rapportait et le disposa proprement sur le catafalque.

Alors, seulement, elle s'aperçut que ce drap était vieux, qu'il sentait le moisi et que des vers serpentaient en guise de fils dans la trame.

Il ne fut pas plus tôt déployé que Katic vit venir un cadavre à demi pourri. Elle le vit se hisser jusqu'à la plate-forme du catafalque et se coucher dans le linceul.

Katic, de relever les coins de la toile, et de coudre, de coudre.

Le recteur était là, enfermé dans son confessionnal, qui attendait.

Il demandait de temps en temps :

— Approchez-vous de la fin, Katic ?

— Pas encore, répondait-elle.

Tout à coup elle s'écria :

— J'ai fini !

— Dieu vous fasse paix ! prononça le prêtre.

Et il s'esquiva de l'église.

Sur le seuil, il se retourna et dit :

— Maintenant c'est à vous et au mort de vous expliquer seule à seul.

Il est dans l'ordre que le jour se lève, même sur les pires choses. Lorsque, le lendemain matin, le bedeau vint sonner l'*Angelus*, il trouva le catafalque au milieu de la nef, quoiqu'il fût certain

de l'avoir rangé la veille, dans un des bas-côtés. A l'entour, gisaient épars les membres en lambeaux d'un pauvre jeune corps (1). Les dalles étaient maculées de sang. Il en avait jailli des éclaboussures jusque sur les chapiteaux des piliers.

Le bedeau courut au presbytère. Il conta au recteur ce qu'il venait de voir.

(1) Les revenants sanguinaires sont rares en Bretagne. On les trouve, au contraire, fréquemment dans les légendes irlandaises. Une femme tue son mari et essaie de tuer son fils (*Contes irlandais*, p 8-10) ; une autre revient dévorer son mari (Curtin, p. 114). La nuit, les revenants rôdent autour des maisons ; une personne qui avait entrebâillé sa porte pour regarder dehors a la main saisie par un fantôme ; un chien lâché au dehors rentre longtemps après, couvert de sang et avec une marque mystérieuse au cou (Deeney, *Peasant lore from Gaelic Ireland*, p. 66-70). Un homme doit se battre pendant trois nuits de suite avec trois sœurs-fantômes et ne réussit à les maîtriser qu'en se servant des chaînes d'une charrue (Curtin, p. 127-130). Les revenants errent sur les routes désertes et battent et tuent tous ceux qu'ils rencontrent (Curtin, p. 137). Une jeune fille, qui avait eu l'imprudence d'entrer dans un cimetière à la nuit, est appelée par un mort qui l'oblige à le retirer de sa tombe et à le prendre sur son dos. Elle doit le porter dans une maison où il n'y a ni eau propre, ni eau bénite. Il y égorge les trois jeunes fils de la maison, et, de leur sang mêlé à de la farine d'avoine, compose une bouillie qu'il mange en forçant la jeune fille à en prendre sa part. Mais celle-ci a la précaution de ne rien manger et de mettre sa part dans un mouchoir. Elle reporte le mort à sa tombe au moment où le coq chante ; si elle l'avait reposé dans la fosse avant le chant du coq, elle serait restée à jamais enterrée avec lui. De retour à la maison où le mort s'était fait porter, elle met la bouillie sanglante dans la bouche des jeunes garçons et ceux-ci ressuscitent (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 183-189 ; cf. *Contes et légendes d'Irlande*, p. 149-152). On trouve dans le Morbihan des revenants qui aiment à lutter avec les passants, mais sans leur faire grand mal. Le Rouzic, *Carnac*, p. 93.

— Dieu soit loué ! dit le prêtre. Allez annoncer à ses patrons que Katic est morte, mais en même temps affirmez-leur de ma part qu'elle est sauvée (1).

(Conté par Marie-Louise Bellec. — Port-Blanc.)

(1) Cf. Luzel, *Fantic Loho* ; *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 125. V. aussi, dans Fouquet, *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, le conte intitulé : *Alice de Quinipily*. E. Souvestre a donné dans sa première édition des *Derniers Bretons* une légende analogue : *Le drap mortuaire*, qui a disparu dans les éditions suivantes.

Non seulement il ne faut pas dérober le linceul des morts, mais il faut encore que le linceul soit entier. Si l'on enlève un morceau du linceul, le mort revient le demander (communication de M. J. Loth, Guémené-sur-Scorff. Cf. Le Rouzic, *Carnac*, p. 145. Luzel, *Le linceul des morts*, *Revue celtique*, t. XIII, p. 200-219).

En Écosse, au contraire, on coupe une partie du linceul, que l'on conserve à côté d'une mèche de cheveux du défunt. (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 211.)

LIV

La coiffe de la morte.

Je ne saurais vous dire au juste combien il y a de temps de ceci. Toujours est-il que Louis, fils de mon oncle Jean, s'était engagé à fournir quelques *milles* de paille à un hôtelier de Pontrieux. Cette paille, il l'avait lui-même achetée au manoir du Guern, en Servel. Il s'entendit avec les jeunes gens du manoir pour faire le charroi, qui se composa de quatre charrettes. La route est longue de Servel à Pontrieux. Mais les auberges sont nombreuses ; partant, les étapes sont courtes. Nos convoyeurs de paille ne manquèrent pas de *chopiner* gaiement. Tous jeunes, ils avaient bonne tête et le gosier large. A Pontrieux, livraison faite, on acheva la noce ; et si, au retour, les charrettes étaient vides, les conducteurs, en revanche, étaient quelque peu pleins.

Tant que dura le jour, ils dirent des folies et chantèrent des chansons. La nuit venant, ils se turent, cheminant silencieux à côté de leurs bêtes. Mais vous savez qu'il n'est pire ivresse que celle qui couve en dedans.

Comme nos gens traversaient le bourg de Pom-

merit, passé la onzième heure, mon cousin Louis s'écria :

— Damné serai-je ! Les filles de Pommerit avaient jadis la réputation d'être de fines danseuses de nuit. Est-ce qu'elles se coucheraient maintenant avec les poules ?

— Gars, tu en as menti, repartit le fils aîné du Guern, car en voici une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, qui dansent, ma foi, fort gentiment au clair de lune !

Il montrait du doigt, dans l'enclos du cimetière qui surplombait la route, des formes noires qui semblaient, en effet, onduler doucement comme des Bretonnes en danse.

— Hé ! lui dit un de ses frères, ce que tu prends pour des danseuses, ce sont les croix des tombes. Tu ne les vois bouger que parce que tu titubes.

— A moins que ce ne soient des touffes de cyprès qui se balancent sur des sépultures de nobles, dit un autre.

— C'est ce que nous allons savoir ! hurla le fils aîné du Guern, en se précipitant sur les marches de l'échalier qu'il enjamba d'un bond.

Quand il reparut, un instant après, il froissait une coiffe blanche dans la main.

— Qui est-ce qui avait raison ? clama-t-il... seulement, voilà : l'occasion est perdue ; les jolis oiseaux de nuit se sont envolés.

Ce disant, il fourrait la coiffe dans sa poche.

Tout le long de la route, ensuite, on l'entendit qui se répétait à lui-même :

— Petite coiffe de toile fine, qu'il était donc gracieux, le visage que tu encadrais !... La jolie fille, en vérité !... Je ne souhaite qu'une chose : c'est qu'elle vienne te réclamer au Guern.

Quand les bêtes furent dételées et les charrettes calées dans la cour du manoir, le premier soin de chacun fut de s'en aller coucher. On était abruti de boisson et harassé de fatigue. Le fils aîné lui-même dormait debout. Cependant il ne gagna son lit qu'après avoir religieusement plié la coiffe dans un coin de son armoire.

Au réveil, ce fut encore à elle qu'il pensa tout d'abord.

En faisant tourner la clef dans l'armoire, il disait, reprenant son refrain de la veille :

— Petite coiffe de toile fine, qu'il était donc gracieux, le visage que tu encadrais !...

Mais le battant ne fut pas plus tôt ouvert, qu'il poussa un cri... un cri de stupeur, d'angoisse, d'épouvante, à vous faire dresser les cheveux sur la tête !

Tous ceux qui étaient dans le logis accoururent.

A la place de la blanche coiffe en toile fine, il y avait une tête de mort.

Et, sur la tête, il restait des cheveux, de longs et souples cheveux, qui prouvaient que c'était la tête d'une fille.

Le fils aîné était si pâle qu'il en paraissait vert. Tout à coup, il dit avec colère, tout en faisant mine de rire :

— Ça, c'est un vilain tour que quelqu'un a voulu me jouer. Au diable, cette hure !

Déjà il avançait la main pour saisir la tête et la lancer au dehors (1).

Mais, à ce moment, les mâchoires s'entr'ouvrirent hideusement, et l'on entendit une voix qui ricanait :

— J'ai fait selon ton désir, jeune homme : je suis venue au Guern te réclamer ma coiffe. Ce n'est pas ma faute si tu as changé d'avis, depuis hier.

Je vous promets que le fils aîné du Guern ne riait plus, et que la colère lui avait passé, comme s'abat un coup de vent, quand la pluie crève.

Sa mère, qui se tenait derrière lui, le prit par la manche de sa veste.

— Jozon, murmura-t-elle, tu t'es comporté comme un fripon. Tu vas, s'il te plaît, te rendre incontinent au presbytère. Il n'y a que le vieux recteur qui puisse arranger tout ceci.

Le jeune homme ne se le fit pas dire deux fois. Il n'était que trop pressé de sortir de ce mauvais pas.

---

(1) Dans un conte irlandais, un homme revenant d'un enterrement trouve un crâne ; il le ramasse et le reporte dans le cimetière. Sur la route, il rencontre un mort qui lui apprend que c'est sa tête qu'il a trouvée et que s'il l'avait gardée, il lui serait arrivé malheur (Larminie, *West-Irish folktales and romances*, p. 31-32). Dans une légende bretonne (P. Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec*, *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII, p. 60-61), un homme qui avait enlevé dans le cimetière une tête de mort et qui l'avait emportée chez lui, est bientôt obligé de la reporter à l'endroit où il l'avait prise : la tête ne cessait de crier et ne lui laissait aucun repos. Au milieu des tombes, il est assailli par des Esprits invisibles qui le battent rudement.

Une demi-heure après, il amenait le recteur. Le digne prêtre esquissa quelques signes de croix, marmonna quelques paroles latines, puis prenant la tête de mort, il la mit entre les mains du jeune homme.

— Tu vas, commanda-t-il, la rapporter au charnier de Pommerit, d'où elle est venue Tu l'y déposeras au coup de minuit. Seulement tu auras soin de te faire accompagner d'un enfant non baptisé encore (1). Gaud Keraudrenn, du hameau voisin, est précisément accouchée la nuit dernière. Rends-toi d'abord chez elle, et prie-la de ma part qu'elle te confie son nouveau-né. Dieu te donne la grâce de réparer ta faute !

Le soir du même jour, Jozon du Guern repartait pour Pommerit, une tête de mort dans une main, un nouveau-né sur l'autre bras.

Par exemple, il ne fredonnait plus :

— Petite coiffe de toile fine...

Comme on dit, il n'en menait pas large. Il marchait vite, néanmoins, et, à minuit sonnant, il réintégrait la tête de mort dans le charnier d'où elle était venue.

---

(1) Sur les pouvoirs mystérieux des enfants non baptisés qui ont passé en terre bénite, voir ch. I, p. 3.

Dans une histoire de lavandières de nuit racontée par Sauvé (*Annuaire des traditions populaires*, t. III, p. 16-18), la femme à qui une des lavandières demande de l'aider, lui répond qu'elle a les bras engourdis et qu'elle vient d'un baptême. Alors la lavandière lui dit que si elle n'avait pas porté à l'église un innocent, ce qui lui enlevait tout pouvoir sur elle, elle l'aurait si bien « tordue, détordue, retordue, que jamais débrouilleur d'écheveaux n'aurait été capable de débrouiller ce que j'aurais fait de toi ».

Sur son bras, le tout petit enfant gémissait, à cause de la fraîcheur, bien qu'il s'efforçât de le bien abriter avec le pan de sa veste.

— Ah ! crièrent en chœur tous les ossements du charnier, tu as eu une fière idée de te faire accompagner de cet enfant ! sinon que nous n'avons pas le droit de le priver du baptême, tes os et les siens, Jozon du Guern, seraient déjà dispersés parmi les nôtres !

Le lendemain, le jeune homme assista, en qualité de parrain, le nouveau-né de Gaud Keraudrenn sur les fonts baptismaux de Servel. Mais, rentré chez lui, il ne fit que dépérir. La mort l'avait regardé de trop près. Il ne passa pas l'année (1).

(Conté par Pierre Simon. — Penvénan, 1889.)

* * *

La partie du cimetière réservée aux suicidés(2), aux protestants et aux enfants morts sans bap-

(1) Dans ses traits essentiels, l'histoire est vraie ; c'est une histoire d'ivrogne ; un garçon pris de boisson rapporta chez lui une tête de mort qu'il avait enlevée d'un charnier : dégrisé, il fut saisi de terreur, et demanda conseil au recteur qui lui indiqua, pour se tirer d'affaire, le moyen que rapporte la légende. La chose s'est passée vers 1860. Mais il convient d'ajouter que c'est là un thème légendaire fort répandu en Bretagne. J'ai recueilli des récits analogues à Elliant, d'autres à Plougastel. Les événements réels ne servent jamais que d'occasion à l'apparition de légendes déjà toutes prêtes à éclore.

(2) En Écosse, il y a de nombreuses croyances relatives aux suicidés. On dit en Écosse que le corps d'un suicidé ne s'enfonce

têmе s'appelle le « cimetière noir » *(ar verred dû)* ou encore « le cimetière non baptisé » *(ar verred disvadé)*.

---

pas dans l'eau (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 208). Le suicidé est enterré à part et chaque passant jette une pierre sur sa tombe ; rien ne pousse sur une telle tombe ; si une femme enceinte marchait dessus, l'enfant qu'elle porte mourrait (*ibid.*, p. 215). La tombe d'un suicidé doit être située hors de la vue de la mer et de la terre cultivée (*An ancient Highland superstition, The Folklore Journal*, t. V, p. 160). Si elle était en vue de la mer, on ne pourrait attraper aucun hareng (J. G. Campbell, *Superstitions of the Highlands and islands of Scotland*, p. 243). On ne sort pas le corps d'un suicidé d'une maison par la porte, mais on le fait passer par un trou pratiqué entre entre le mur et le chaume (*ibid.*, p. 242). Boire dans le crâne d'un suicidé est un remède pour l'épilepsie (G. Henderson, *Survivals in belief among the Celts*, p. 302).

LV

Le linceul de Marie-Jeanne

Marie-Jeanne Hélary vivait seule, depuis de longues années, dans une petite maison au bord de la grève. Elle passait le temps à filer sur le pas de sa porte. Elle n'avait pas de plus chère jouissance que de voir de beau linge, filé par elle et tissé par le tisserand du bourg, s'empiler sur les planches de son armoire.

Un soir, elle tomba malade, se coucha, et ne se releva plus.

Comme voisins, elle n'avait que les Rojou, dont la ferme était située à un quart de lieue de là dans les terres.

La pauvre vieille dut mourir seule, comme elle avait vécu.

Le lendemain, le fermier Gonéri Rojou, étant allé prendre du goémon à la grève, s'étonna de voir fermée la porte de Marie-Jeanne.

— Elle sera peut-être partie en pèlerinage, pensa-t-il.

Il dit la chose à sa femme, en rentrant.

Deux jours se passèrent.

Le troisième jour, la femme Rojou dit à son homme :

— Je vais faire un tour du côté de chez Marie-Jeanne, pour voir si elle est revenue.

Quand elle arriva à la maison de la vieille, elle trouva la porte encore fermée. L'idée lui vint de regarder par la fenêtre. Elle vit alors une chose bien triste. La moitié du corps de Marie-Jeanne Hélary pendait hors du lit, et sa tête reposait sur le *banc-tossel.*

La femme Rojou courut d'une haleine à la ferme.

— Prends un levier, dit-elle tout essoufflée à son homme, et suis-moi.

Le levier servit à jeter la porte dans la maison. L'odeur de la morte infectait, sa chair tombait déjà en pourriture. Rojou et sa femme la tirèrent cependant du lit et l'étendirent sur la table.

— Nous allons toujours l'ensevelir, dit l'homme Vois donc si tu ne trouveras pas dans l'armoire quelque pièce de toile propre, car les draps du lit sont sales et presque en lambeaux.

La femme Rojou n'eut pas plus tôt ouvert l'armoire qu'elle demeura émerveillée, comme en extase. L'armoire était comble de linge tout neuf, qui sentait bon la lavande, et qui était blanc comme la neige et fin au toucher comme la soie.

— Oh ! la belle *armoirée* ! s'écria la femme Rojou.

Et le malin Esprit lui souffla aussitôt une vilenie.

Vous n'êtes pas sans savoir combien les ménagères aiment le beau linge et comme elles s'enorgueillissent, à chaque lessive, de l'entendre cla-

quer au vent, sur l'herbe des prés, puis de le voir se disposer en hautes piles sur les étagères, dans les armoires de chêne. Le rêve de la femme Rojou avait toujours été de pouvoir, comme la vieille Marie-Jeanne, passer ses journées à filer de fin lin qu'elle verrait ensuite se transformer en fine toile. Mais la « pauvre » n'avait, hélas ! que trop à faire dans son ménage, autour de son homme, de ses quatre enfants, et des bêtes qu'il faut soigner à l'instar des gens. Depuis douze ans qu'elle était mariée, son rouet chômait dans un coin de la cuisine, et, en fait de toile, il n'y avait guère chez elle que de la toile d'araignée.

Donc le malin Esprit lui disait :

— Femme Rojou, tu es seule avec ton mari dans la maison de la défunte. Personne encore, dans la contrée, ne sait que la vieille a trépassé. Personne non plus ne sait au juste ce que renferme son armoire. Nul ne sera surpris qu'on l'ait trouvée vide. Pas un héritier ne réclamera, puisque Marie-Jeanne Hélary vivait solitaire et racontait elle-même qu'elle avait perdu toute sa parenté. Ce qu'elle laisse s'en ira à vau-l'eau, deviendra la proie de l'État, du « gouvernement », qui est à lui seul plus riche que tout le monde, et qui n'a jamais fait quoi que ce soit pour Marie-Jeanne Hélary. Toi, au contraire, tu t'es toujours montrée serviable envers elle, tu vas tout à l'heure t'occuper de lui rendre les derniers devoirs. N'est-il pas juste que tu prennes ta part de ce qu'il y a dans la maison et dont elle n'a désormais que faire ?

Ainsi parla le diable, le tentateur éternel.

Lénan Rojou était une honnête femme, mais elle était la fille de sa mère, et sa mère était la fille d'Eve. Elle écouta les propos du démon.

— Ho ! ho ! Gonéri, dit-elle, ce n'est pas les linceuls qui manquent. Il y a ici de quoi ensevelir cent cadavres. Regarde plutôt !

Comme sa femme, Gonéri Rojou s'extasia.

— Si tu voulais, reprit celle-ci, nous aurions à nous tout ce linge, sauf ce qu'il en est besoin pour faire un « drap de mort » à la vieille Marie-Jeanne.

— Après tout, observa Rojou, pourquoi d'autres, et non pas nous ?

— Il y a là de quoi faire six douzaines de beaux draps de lit, autant de nappes pour envelopper le pain (1), et au moins quatre-vingts chemises d'homme, de femme et d'enfant. Ne le crois-tu pas, Gonéri ?

— Si, ma foi !... Écoute, tu vas rester ici garder la vieille. Moi, je vais *déloger* les pièces de toile et les transporter chez nous. Cela ne sera ni vu, ni entendu. Je t'en laisserai seulement une, dans laquelle, pendant que je ferai ma tournée, tu tailleras le linceul.

Et Gonéri Rojou de partir, chargé comme un âne. Encore ne sentait-il pas le poids de son péché

(1) Dans la plupart des fermes bretonnes où se pratiquent encore les anciens usages, le pain demeure constamment sur la table. On l'enveloppe d'une nappe *(ann doubier)*. C'est cette nappe que l'on déploie devant l'hôte, au moment où il prend place à la table commune.

qui aurait dû peser à ses épaules plus que tout le reste.

Au bout d'une demi-heure, il était de retour.

Le cadavre de Marie-Jeanne Hélary attendait toujours son linceul. Lénan Rojou, à genoux sur une pièce de toile déployée à terre, tenait une paire de ciseaux dans sa main droite, mais ne se décidait pas à en faire usage.

— *Damen* ! s'écria Gonéri, dès le seuil, il ne semble pas que tu aies beaucoup avancé la besogne.

— Aussi bien, répondit Lénan, ce serait grand dommage d'entamer une toile si blanche pour un pauvre corps qui tombe en pourriture. Ne penses-tu pas que la vieille Marie-Jeanne aimerait autant dormir, une fois morte, dans les draps où elle couchait de son vivant ?

— Tu as peut-être raison, dit Rojou qui, comme beaucoup de maris, occupés aux durs travaux des champs, laissait à sa femme le soin de penser pour elle et pour lui.

Il fut entendu qu'on n'entamerait pas la pièce de toile neuve et qu'on ensevelirait la vieille dans ses vieux draps.

Ce qui fut fait.

Le soir même, le glas tinta pour le décès à l'église du bourg. Un menuisier apporta le cercueil ; Marie-Jeanne Hélary y fut couchée à demi nue, et en grande hâte, car elle puait à force. Gonéri Rojou s'était chargé de tous les frais d'enterrement et de sépulture. Dans tout le pays, on loua sa générosité. Le dimanche d'après, M. le recteur

le prôna en chaire, lui et sa femme, en les recommandant tous deux en exemple à l'assistance, comme de parfaits enfants de Jésus-Christ.

Ils ne se montrèrent nullement vains de ces éloges. De quoi on leur sut encore plus de gré.

Au fond, ils n'avaient pas la conscience tranquille. Lénan, elle, se consolait assez facilement de ses remords. Il lui suffisait de contempler la belle ordonnance que présentait dans son armoire, naguère si vide, le linge de Marie-Jeanne Hélary. Mais, de Gonéri Rojou, il n'en était pas de même. Le pauvre cher homme n'avait plus de goût au travail, mangeait du bout des dents et ne pouvait dormir que d'un œil.

Une nuit qu'il somnolait ainsi, il se dressa tout à coup sur son séant. On cognait à la porte.

— Qui est là ? demanda-t-il.

Pas de réponse.

Il pensa que c'était quelque ivrogne attardé, quoiqu'il n'y eût pas grand passage par l'aire de sa métairie.

— Qui est là ? répéta-t-il une seconde fois, puis une troisième.

Toujours pas de réponse.

— Damné sois-je ! s'écria-t-il d'un ton d'autant plus furieux qu'il avait l'esprit plus malade, je m'en vais tout à l'heure vous faire confesser votre nom, que vous veniez de la part de Dieu ou de la part du diable !

Il fit mine de se lever, mais il n'eut pas plus tôt la tête hors du lit qu'il sentit ses cheveux se hé-

risser d'épouvante. La porte du logis était grande ouverte. Il était cependant bien sûr d'en avoir solidement poussé le verrou, avant de se coucher. Ce n'était rien encore. La nappe, qui enveloppait le pain sur la table de la cuisine, se déployait, se déployait. On eût dit un drap repoussé peu à peu par les pieds d'un dormeur qui a trop chaud. Puis, sur la nappe, se dessina la forme rigide d'un cadavre. La tourte de pain, à peine entamée, servait d'oreiller à la tête. Cette tête, Gonéri Rojou la vit se soulever lentement.

Il referma les yeux, bien décidé à ne rien voir de plus.

Mais il oublia de se boucher les oreilles.

Il ne put s'empêcher d'entendre un petit pas menu de vieille qui trottinait à travers la maison.

Puis ce fut le bruit que font en s'écartant les battants mal graissés d'une armoire.

Puis ce fut une voix cassée, chevrotante, qui ricanait, en imitant par moquerie l'exclamation jaillie naguère des lèvres de Lénan devant le linge de Marie-Jeanne Hélary :

— Oh ! la belle armoirée ! la belle armoirée !

Gonéri Rojou entr'ouvrit les paupières. Il éprouvait un besoin de voir, qui était plus fort que sa volonté d'homme.

L'oblique clair de lune, entrant par le cadre de la porte, découpait sur le sol de terre battue un carré de lumière blanche tout pareil à une toile étendue en long et en large. A l'une des extrémités était agenouillée une vieille femme. Elle tenait une

paire de ciseaux dans sa main droite. Gonéri la reconnut à son profil. C'était Marie-Jeanne, la morte !

— C'est pourtant dommage, disait-elle, continuant d'imiter le ton de Lénan, c'est pourtant dommage d'entamer une toile si blanche pour un pauvre corps qui tombe en pourriture... La vieille Marie-Jeanne aimerait autant, une fois morte, dormir dans les draps où elle couchait de son vivant...

Gonéri Rojou sentit une sueur froide ruisseler le long de ses membres.

La vieille fit une pause, puis reprit :

— Eh bien ! non ! non ! non ! Je veux être ensevelie dans le lin que j'ai filé !

Par trois fois, elle répéta avec insistance :

— Il me faut mon linceul ! Il me faut mon linceul !! Il me faut mon linceul !!!

Là-dessus, elle disparut.

Par amitié pour sa femme, Gonéri Rojou ne l'avait point réveillée. A l'aube, elle se réveilla d'elle-même. Gonéri lui dit alors :

— Femme, sais-tu quel est le premier travail que tu vas faire à ton lever ?

— Oui, mon homme, je vais piler de l'ajonc vert pour les bêtes, puis je débarbouillerai les enfants.

— Non, dit Gonéri, tu te mettras sur ton «trente-et-un (1) » ; tu tâcheras d'être à l'église au mo-

(1) *War da bégément,* dit l'expression bretonne, c'est-à-dire « sur ton combien » (au sens exclamatif).

ment où M. le recteur reçoit à confesse, et tu lui avoueras en confession notre faute.

— Y penses-tu, Gonéri ? Et de quoi donc te mêles-tu, s'il te plaît ?

— Ce n'est pas tout, poursuivit l'homme ; je marcherai sur tes pas, emportant sur mes épaules le linge volé qui est là, dans l'armoire. N'oublie pas de demander au recteur quel usage nous en devrons faire.

— Quel usage !... quel usage !!... repartit la femme, en colère. Si quelqu'un doit le savoir, c'est moi, et non le recteur ! Ne t'inquiète donc pas de ce linge.

— J'ai mes raisons pour m'en inquiéter, dit Gonéri. Il y va de ta paix et de la mienne, en ce monde et dans l'autre.

Il raconta à sa femme sa vision de la nuit.

Lénan, dès lors, ne fit plus d'objection. Elle disposa elle-même le faix de linge sur les épaules de son mari et le précéda au bourg. Arrivée à l'église, elle se blottit dans le confessionnal du recteur, pendant que Gonéri l'attendait, avec sa charge, près des fonts baptismaux.

Le recteur dit à Lénan, quand elle lui eut tout avoué :

— Revenez cette nuit, ma fille, accompagnée de votre homme. Quant au linge, vous le déposerez à la sacristie, où je l'exorciserai. J'espère en avoir fait sortir avant ce soir l'âme funeste qui est en lui et qui n'est autre que votre péché à tous deux.

Lénan et Gonéri s'en retournèrent à la ferme, mais le soir de ce jour les retrouva en prière, dans l'église, avec le recteur.

Quand sonna l'heure de minuit, celui-ci fit signe à Lénan.

— Voici l'heure, dit-il. Prenez dans la sacristie les pièces de toile ; ne vous étonnez point de les sentir aussi légères que plume, et allez les étendre une à une, sur la tombe encore fraîche de Marie-Jeanne. Ayez surtout bien soin d'attendre qu'une ait disparu avant de déplier l'autre. Nous prierons ici, pendant ce temps, votre mari et moi. Quand tout sera fini, vous viendrez nous rendre compte et vous nous direz ce que vous aurez vu.

Lénan Rojou n'était pas fière, en s'en allant, à l'heure de minuit, accomplir cette restitution, dans le cimetière de la paroisse.

Gonéri Rojou non plus n'était pas fier, dans le chœur de l'église, où il priait côte à côte avec le recteur pour le retour heureux de sa femme.

Il fut soulagé d'un grand poids en la voyant reparaître par la porte de la sacristie, saine et sauve.

Elle tremblait pourtant de tous ses membres.

— Eh bien ? Lénan, demanda le recteur.

— Oh ! répondit-elle, j'ai vu des choses que nul autre ne verra.

— Expliquez-vous, Lénan !

— D'abord, Monsieur le recteur, j'ai déplié une première pièce de toile sur la tombe. Un vent s'est élevé aussitôt, et la pièce de toile s'est envolée en

gémissant. J'en ai déplié une seconde. Le même vent s'est élevé de nouveau, et la seconde pièce de toile s'est envolée comme la première, mais sans gémir. J'en ai déplié une troisième. Celle-ci a fait un bruissement léger comme l'haleine du printemps à travers les feuilles nouvelles. Puis elle s'est gonflée comme une voile, et s'en est allée au loin, par le chemin de Saint-Jacques (1), tout au fond du ciel. La terre de la tombe alors s'est crevassée ; j'ai vu Marie-Jeanne Hélary allongée, toute nue, dans le creux noir de la fosse. J'ai déplié la quatrième pièce de toile. Au lieu de s'envoler, celle-ci s'est engouffrée en terre, et la morte s'est roulée dedans, en faisant : *brr* ! *brr* ! comme quelqu'un qui a très froid (2). Restait la cinquième et dernière pièce. J'allais la déplier et l'étendre, lorsque quatre anges descendus du paradis me l'ont arrachée des mains. J'ai entendu une voix mélodieuse qui disait : « Vous êtes pardonnés ! Et c'est tout.

— C'est assez ! prononça le recteur. Ton mari et toi, Lénan Rojou, vous pouvez aller en paix. Souvenez-vous seulement que s'il est mauvais de voler les vivants, il est odieux de voler les morts !

---

(1) La Voie lactée.

(2) Dans un conte publié par Luzel (*Le linceul des morts*, *Revue celtique*, t. XIII, p. 200-219), une morte est condamnée, en punition de ses fautes, à rester, chaque nuit pendant trois heures, nue dans la terre jusqu'à ce qu'un vivant ait le courage de lui présenter son linceul.

Quant à Marie-Jeanne Hélary, soyez certains qu'elle ne vous tourmentera plus (1).

(Conté par Baptiste Geffroy, dit Javré. — Penvénan, 1896.)

(1) Une femme avait pris un drap auprès d'une tombe et s'en était servie pour faire du linge à sa petite fille. Elle entend une nuit dans sa maison une voix qui criait : « Rends-moi mon drap blanc, ou je te brûle ! » Elle reporte le linceul au cimetière, emmenant avec elle son enfant âgée de deux ans. Cette précaution la sauva : « Vous avez bien fait d'amener avec vous ce petit ange, dit une voix, car, sans cela, je vous aurais tuée » (P.-Y. Sébillot, *Contes et légendes du pays de Gouarec, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XVIII, p. 65).

Voir aussi les rapprochements indiqués p. 323.

LVI

La bague du capitaine.

Il y a quelque cinquante ans, un navire étranger fit naufrage sur la côte de Buguélès, en Penvénan. On recueillit une dizaine de cadavres. Comme on ignorait s'ils étaient chrétiens, on les enterra dans le sable, à l'endroit où on les avait trouvés. Parmi eux était le corps d'un grand et beau jeune homme, plus richement vêtu que ses compagnons, et que, pour cette raison, on jugea être le capitaine. A l'annulaire de la main gauche, il portait une grosse bague en or sur laquelle étaient gravées des lettres d'une écriture inconnue.

Buguélès est habité par une population d'honnêtes gens. On enterra, ou plutôt on ensabla le beau jeune homme, sans le dépouiller de sa bague.

Des années se passèrent. Le souvenir du naufrage s'était peu à peu effacé. Cependant, à la veillée, quelquefois, en attendant le retour des hommes partis en mer, les femmes devisaient encore de celui qu'elles appelaient « le capitaine étranger », et de la grosse alliance en or pur qu'il portait au doigt.

La première fois que Môna Paranthoën, une jeune couturière des environs, entendit raconter

cette histoire, elle ne fit que rêver toute la nuit de cette alliance qu'on disait si belle. Le lendemain elle y songea encore, et le surlendemain, et tous les jours suivants. Cela devint chez elle une hantise. Elle était passablement coquette, comme le sont toutes les jeunes couturières, et elle se disait qu'un bijou est fait pour briller à la lumière du soleil béni, non pour s'encrasser dans les ténèbres de la tombe. Longtemps néanmoins, je dois l'avouer, elle repoussa la tentation. Mais son métier même l'y exposait sans cesse. Quand elle cousait dans les maisons de Buguélès, ce qui advenait presque journellement, elle était obligée de s'installer sur la table, près de la fenêtre, et toutes les fenêtres de ce pays regardent du côté de la grève.

A la fin, la malheureuse n'y tint plus.

Un soir, sa journée close, elle fit mine de retourner chez elle, puis, quand elle fut bien sûre de n'être pas vue, elle descendit à pas de loup vers la plage.

Le lieu de la sépulture des noyés était marqué par une croix grossière, faite de bois badigeonné de goudron, qu'on avait eu soin de planter juste au-dessus du cadavre du beau capitaine. A tout seigneur, tout honneur.

Nuit pleine, et tous les pêcheurs rentrés, Môna Paranthoën n'avait pas à craindre d'être dérangée. Elle s'agenouilla, se mit à gratter le sable avec ses ongles, furieusement. Bientôt, elle parvint à tirer à elle une des mains du cadavre, la gauche. L'anneau y était toujours. Elle tenta de le faire glisser sur le doigt, mais la peau racornie

formait de gros bourrelets. Elle essaya de ses ciseaux. Peine perdue : les ciseaux ne mordaient pas dans ce cuir tanné par l'eau de la mer. Alors, exaspérée, elle saisit le doigt entre ses dents et le trancha d'un coup. Puis, l'ayant recraché dans la fosse, elle y fit de même rentrer la main, nivela le sable, épousseta son tablier, en se relevant, et s'enfuit emportant la bague.

Le lendemain, elle vint à son ouvrage, comme à l'ordinaire. Seulement, elle avait la tête enveloppée d'un fichu de laine, par-dessus sa coiffe, et elle était toute pâle.

— Qu'avez-vous donc, Môna ? lui demanda la ménagère.

— Oh ! rien, fit-elle, un peu mal aux dents. Cela va passer.

Et elle entama sa couture.

Mais, au lieu de passer, le mal ne fit que croître, au point de forcer Môna Paranthoën à quitter son travail. Elle s'en alla, en gémissant.

Elle disparaissait à peine au tournant du sentier, qu'il s'éleva un grand tumulte dans le village. Des gamins qui jouaient dans la grève étaient subitement remontés, criant à tue-tête :

— Venez voir ! venez voir !

— Quoi ?

— Ce qu'il y a « au cimetière des noyés » !

Tout Buguélès, hommes et femmes, descendit derrière eux jusqu'à la mer. Quand on fut arrivé à l'endroit, voici ce qu'on vit. Au pied de la croix goudronnée, une manche de veste sortait du sable,

et de la manche sortait une main, et les doigts de cette main étaient affreusement crispés, sauf un, l'annulaire, qui se dressait, rigide et menaçant. On eût dit qu'il désignait avec colère quelqu'un tout là-haut, dans les landes maigres qui dominent les petites maisons éparses des pêcheurs. A sa base, il portait une entaille profonde.

Une des femmes qui étaient là parla ainsi :

— C'est le doigt de la bague : on la lui a volée, et il la réclame.

— Réenfouissons toujours cette main, répondit un des hommes.

Et il la recouvrit de sable.

L'assistance se dispersa, en échangeant mille commentaires. Quand ceux qui étaient partis en mer rentrèrent, le soir, on leur conta la chose. Ils furent de l'avis commun : cela sentait le sacrilège.

On s'endormit fort tard dans les chaumières, et l'on dormit mal.

Au petit jour, les plus impatients coururent au cimetière des noyés. De nouveau, le doigt fatal se dressait sur le sable lisse.

— Voyons voire jusqu'au bout, dirent-ils.

Et ils réenfouirent le doigt, la main, toute, comme on avait fait la veille. Puis ils allèrent quérir çà et là d'énormes galets et des quartiers de roches qu'ils entassèrent par-dessus.

Oui, mais deux heures plus tard le doigt reparaissait ; les pierres semblaient s'être écartées d'elles-mêmes respectueusement, et formaient cercle à distance.

Alors, on eut recours à d'autres moyens. Le recteur de Penvénan, accompagné d'un chantre et d'un enfant de chœur, vint conjurer le mort, en l'aspergeant d'eau bénite.

Mais le beau capitaine n'était probablement pas chrétien, car il ne se laissa pas conjurer.

— Il redemande son alliance ! répéta la femme qui avait parlé la première fois.

Maintenant, chacun pensait comme elle. Mais où la trouver, cette alliance, où la trouver, pour la rendre ?

L'enfant de chœur, agenouillé dans le sable, dit :

— Ce doigt-là a été ressoudé par la puissance de Dieu ou du diable, après avoir été coupé avec des dents. Et, certes, ces dents-là étaient aiguisées et fines.

Il n'avait pas achevé, que, par la route goémonneuse qui mène de la mer aux maisons de Buguélès, apparaissait Môna Paranthoën, la couturière. Du moins, les ménagères la reconnurent à sa robe de double-chaîne et à l'élégance fraîche de son tablier. Car de son visage on ne voyait rien, tellement il était entortillé de linges et de châles. Sur son corps si souple, elle avait l'air de porter une tête monstrueuse.

Elle avançait lentement, exhalant une plainte sourde à chaque pas qu'elle faisait.

Lorsqu'elle fut arrivée au groupe, elle pria, du geste, qu'on la laissât passer.

Entre le pouce et l'index, elle tenait une grosse bague d'or... Vous devinez le reste !

Les hommes voulurent faire un mauvais parti à Môna Paranthoën. Mais elle écarta les linges qui couvraient sa figure et leur montra sa bouche vide de dents, pleine de pus. On se contenta de la fuir, comme une pestiférée

Je l'ai rencontrée plus d'une fois, vaguant par les chemins, la tête toujours enveloppée de haillons. Elle ne pouvait plus parler, mais elle geignait lugubrement.

Quant au capitaine étranger, depuis lors il repose en paix, sa belle alliance d'or au doigt, et rêvant, j'imagine, de la « douce » qui la lui avait donnée.

(Conté par Françoise Thomas, journalière. — Penvénan, 1881.)

LVII

La main sanglante.

Un pêcheur de Goulien, dans le Cap-Sizun, trouva un jour, en mer, le cadavre d'une noyée. Comme il l'amarrait derrière sa barque pour la remorquer à terre, il s'aperçut qu'elle portait au doigt une belle bague d'or. Le malin Esprit lui souffla l'idée de s'emparer de cette bague. Il était seul à bord de son bateau et, par conséquent, assuré de n'être vu de personne. Il saisit donc le bras de la morte, mais la chair du doigt avait gonflé : impossible d'en faire glisser l'anneau.

Alors, le pêcheur tira de sa poche son couteau de marin, à lame forte et tranchante, et, pour avoir le bijou, trancha le doigt de la noyée.

Aussitôt — chose étrange — la blessure se mit à saigner comme si le cadavre était encore vivant. Et le sang coulait en telle abondance que tout le sillage de la barque, au loin, en était rouge.

Arrivé à terre, le pêcheur s'empressa d'enfouir le cadavre dans le sable de la grève, sans prévenir ni maire, ni clergé. Puis il gagna son logis, avec la bague. Sa femme l'attendait pour souper. Ils se mirent à table. Tout à coup, la femme, ayant tourné par hasard les yeux vers la fenêtre, s'écria :

— Jésus, mon Dieu ! Regarde donc, Jean-Clet, qu'est-ce que cela signifie ?

Il leva la tête, regarda, lui aussi. A la vitre supérieure de la fenêtre était appliquée la paume d'une main verdâtre à laquelle un doigt manquait, et, de la partie mutilée un mince filet de sang descendait, descendait sans fin, le long du verre.

L'homme, qui avait gardé pour lui le secret de son aventure, devint tout pâle.

— Attends, dit-il, je vais voir dehors ce que c'est.

Et il sortit. A l'instant, la main disparut.

— Reviens ! lui cria sa femme... On ne la voit plus.

Il rentra, mais il n'eut pas plus tôt repris sa place à table que de nouveau la main fut visible. La femme dit :

— Sûrement, il y a quelque malheur sur nous !

— Bah ! répondit le pêcheur, nous avons peut-être la berlue, l'un et l'autre. Ne pensons plus à cela, et allons nous coucher.

Il espérait qu'une fois dans leurs couvertures et derrière les volets du lit-clos, ils cesseraient de voir... Il se trompait, car, dès qu'il eut soufflé la chandelle et que l'intérieur de la maison fut tout entier dans la nuit, la main apparut en clair sur le noir de la fenêtre : on eût dit qu'elle brillait dans l'ombre, et le sang qui s'en épanchait faisait comme une traînée de feu. Alors, l'homme, épouvanté, se confessa : il dit à sa femme le forfait qu'il avait commis.

— Vous n'avez qu'un parti à prendre, déclara celle-ci : c'est d'aller au plus vite enterrer la bague avec le cadavre. Puis, demain, vous passerez chez le recteur et vous lui commanderez une messe pour « une personne inconnue ».

Ainsi fit le pêcheur. Et la main sanglante ne se montra plus.

(Conté par Le Bour. — Audierne.)

LVIII

Histoire d'un fossoyeur (1).

Le fossoyeur de Penvénan était en ce temps-là Poëzevara le Vieux. On ne l'appelait guère que Poazcoz. Si vieux qu'il fût, et, quoiqu'il eût « labouré par six fois toute l'étendue du cimetière », c'est-à-dire quoiqu'il eût couché successivement dans le même trou jusqu'à six morts, c'était un homme qui pouvait vous dire, à un jour près, depuis combien de temps tel ou tel était en terre,

(1) Le folklore des fossoyeurs est assez riche en Ecosse, en Irlande et en Cornwall. En voici quelques extraits :

Celui (ou un de ses proches parents) qui comble le premier une fosse ne tarde pas à mourir (Mac Phail, *Folklore from the Hebrides*, *Folklore*, t. VII, p. 403). On ne creuse pas de fosse le lundi ; le même fossoyeur qui a commencé à creuser une fosse doit la terminer (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 358).

En Cornwall, avant de creuser une nouvelle fosse, le fossoyeur va sonner trois coups à la cloche de l'église (M. A. Courtney, *The Folklore Journal*, t. V, p. 218).

Il est malchanceux d'être enterré le premier dans un cimetière (J.-G. Frazer, *Death and burial customs, Scotland*, *The Folklore Journal*, t. III, p. 281), et les gens ont une grande répugnance à quitter un vieux cimetière et à en inaugurer un nouveau (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 215).

et même à quel degré de « cuisson (1) » devait être arrivé son cadavre. Bref, on eût difficilement trouvé un fossoyeur plus entendu. Il continuait de voir clair comme en plein jour dans les fosses qu'il avait comblées. La terre bénite du cimetière était, pour ses yeux, transparente comme de l'eau.

Or, un matin, le recteur le fit appeler :

— Poaz-coz, Mab Ar Guenn vient de trépasser. Je pense que vous pourrez lui creuser son trou où le grand Roperz fut enfoui, il y a cinq ans N'est-ce pas votre avis ?

— Non, Monsieur le recteur, non !... Dans ce coin-là, voyez-vous, les cadavres se conservent longtemps. Je connais mon Roperz. A l'heure qu'il est, c'est à peine si la vermine a commencé à lui travailler les entrailles.

— Tant pis ! arrangez-vous !... La famille de Mab Ar Guenn désire vivement qu'il soit enterré à cette place. Roperz y est depuis cinq ans. Qu'il cède le tour à un autre. Ce n'est que justice.

Poaz-coz s'en alla, hochant la tête. Il n'était pas le maître, il devait obéir, mais il n'était pas content.

Le voilà de mettre pioche en terre.

La fosse fut bientôt déblayée aux trois quarts.

— Encore un coup de pioche, se dit Poaz, et j'aurai, si je ne me trompe, atteint le cercueil.

---

(1) C'est l'expression consacrée chez les fossoyeurs bretons : *Poaz co*, « il est cuit », c'est-à-dire *pourri*.

Il le donna de si bon cœur, ce coup de pioche, que non seulement il atteignit le cercueil, mais même qu'il l'éventra. Des éclaboussures infectes lui jaillirent au visage. Il se reprocha d'avoir frappé trop fort.

— Dieu m'est témoin pourtant, murmura-t-il, que je n'avais nulle intention de blesser ce pauvre Roperz ! Même, je vais faire en sorte qu'il ne soit pas trop gêné par le voisinage de Mab Ar Guenn.

Le brave fossoyeur passa deux heures à évider de telle façon le fond de la fosse que deux cercueils y pussent tenir à l'aise, celui de Roperz occupant une espèce de retrait.

Cela fait, il se sentit la conscience plus tranquille, quoique, néanmoins, il ne fût pas rassuré tout à fait. L'idée d'avoir « brutalisé un de ses morts » lui causait de l'ennui. Il ne soupa point de bon appétit ce soir-là, et s'alla coucher plus tôt que d'habitude.

Il avait déjà fait un somme, quand le bruit de la porte tournant sur ses gonds le réveilla.

— Qui est là ? demanda-t-il, en se mettant sur son séant.

— Tu ne m'attendais donc pas ? répondit une voix qu'il reconnut aussitôt, malgré son ton caverneux.

— A te dire vrai, François Roperz, je pensais que tu serais venu...

— Oui, je suis venu te montrer en quel état tu m'as mis !

La lune était haute dans le ciel ; sa vive lumière éclairait toutes choses dans la maison du fossoyeur.

— Vois, continua le spectre ... On ne traite pas ainsi un vivant, encore moins un mort.

Il avait déboutonné sa veste à longues basques. Poaz-coz ferma les yeux. Il y avait de quoi mourir de dégoût. La poitrine du grand Roperz n'était plus qu'un trou hideux où des fragments de côtes brisées apparaissaient mêlés à une sorte de bouillie verdâtre.

— En vérité, François Roperz, suppliait le malheureux Poaz, en vérité, pardonne-moi !... Je ne suis pas aussi coupable que tu penses. Je ne voulais pas toucher à ta fosse. Je savais bien que ton temps n'était pas fini... Mais je ne suis qu'un domestique. Quand le recteur commande, je ne peux que m'incliner, sous peine de perdre mon unique gagne-pain, car je suis trop vieux pour changer de métier... D'ailleurs, c'est la première fois que pareille chose m'arrive. Jamais défunt n'avait encore eu à se plaindre de moi : tous ceux du cimetière te le diront...

— Aussi, je ne te garde pas rancune, Poaz-coz. D'autant plus que tu as fait ton possible pour réparer le dommage que tu m'as causé involontairement.

Le fossoyeur rouvrit les yeux. Le spectre avait reboutonné sa veste. Poaz-coz l'écouta parler désormais sans épouvante.

— Je vois bien, s'écria-t-il, que, même dans

l'autre monde, tu es resté le meilleur des hommes.

— Hélas ! fit Roperz, le meilleur d'ici ne vaut pas grand'chose là-bas.

— Tu n'es donc pas entièrement heureux ?

— Non. Il me manque une messe. J'ai pensé qu'après ce qui vient d'avoir lieu, tu n'hésiterais pas à la faire dire et à la payer de tes deniers.

— Certes non, je n'hésiterai pas. Tu auras la messe qui te manque, François Roperz !

— Tu ne m'as pas laissé finir ; il faut que cette messe soit dite par le recteur de Penvénan, par lui-même, entends-tu ?

— J'entends.

— Merci, Poaz-coz ! prononça le spectre. Ce fut sa dernière parole. Le fossoyeur le vit sortir, traverser la place du bourg, et franchir l'échalier du cimetière.

Le surlendemain, qui était un dimanche, au prône de la grand'messe, le recteur annonça, pour le mardi de la semaine à venir, un service « recommandé par Poëzevara, le fossoyeur, pour l'âme de François Roperz, de Kerviniou (1) ».

Ce mardi arriva. La messe fut dite. Le recteur

(1) Le fossoyeur Poëzevara est mort en 1889. La légende est de très récente formation ; elle a pour point de départ des faits exacts ; le recteur n'est pas mort le jour où il a dit une messe pour l'âme du mort mutilé, mais il a eu une attaque ce jour-là.

officiait en personne, et au premier rang des assistants était agenouillé Poaz-coz. J'y étais aussi, moi qui vous parle. Ma chaise touchait celle du fossoyeur.

Au moment où, l'office terminé, le recteur s'acheminait vers la sacristie, Poaz me poussa le coude.

— Regarde donc ! dit-il, d'une voix qui tremblait.

— Quoi ?

— Ne vois-tu pas quelqu'un qui entre à la sacristie, derrière le recteur ?

— Si fait.

— Tu ne le reconnais pas ?

Et, comme je ne trouvais pas assez vite qui ce pouvait être, Poaz-coz me souffla dans l'oreille :

— Mais, c'est François Roperz, malheureux, c'est François Roperz !

C'était vrai. Je le reconnus tout de suite, quand Poaz me l'eût nommé. Le port, la démarche, le vêtement, c'était de tout point François Roperz. J'en demeurai tout abasourdi.

— Tu verras, me dit Poaz-coz, il y a encore quelque chose là-dessous.

En effet.

Comme le recteur, après avoir dépouillé les ornements sacerdotaux, traversait le cimetière pour gagner son presbytère par le plus court, on le vit soudain s'affaisser sur lui-même et tomber mort, non loin de la fosse fraîchement comblée où, près

du cercueil de François Roperz, reposait celui de Mab Ar Guenn (1)

(Conté par Baptiste Geffroy. — Penvénan, 1886.)

(1) La croyance qu'il ne faut jamais enterrer un mort là où il y a déjà un autre cadavre se trouve en Irlande ; par exemple dans un épisode du Voyage de Maelduin (H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 495) et dans le conte de Tadhg O'Cathain (*Annales de Bretagne*, t. VIII, p. 533, 535 ; D. Hyde, *Legends of saints and sinners*, p. 230).

CHAPITRE IX

Le sort de l'âme (1).

Le prêtre qui célèbre l'enterrement est, dit-on, averti, au moment où le cercueil touche le fond de la fosse, si l'âme du mort est sauvée ou perdue.

Aussi, lorsqu'il ferme tout de suite son livre, en quittant la tombe, et se dépêche d'expédier le chant, c'est qu'il n'y a plus rien à faire : le mort est damné.

* * *

Au moment où le prêtre jette sur le cercueil la première pelletée de terre, il peut voir dans son livre d'heures quel doit être le sort de la personne enterrée. Mais il lui est interdit de divulguer ce secret, sous peine de prendre — fût-ce en enfer — la place du défunt.

---

(1) En Écosse, on allume une ou deux chandelles que l'on pose à côté du corps ; si le feu prend au linceul, c'est que le mort était vendu au démon (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 207). Une averse sur la tombe ouverte indique que l'âme est heureuse (*ibid.*, p. 213). Voir ci-dessus, p. 281.

En Galles, au XVIII[e] siècle, on regardait comme de bon augure que, dans le trajet de la maison mortuaire à l'église, il plût assez pour mouiller la bière (*Archaeologia Cambrensis*, 1872, p. 332).

*
* *

Il est un moyen à la portée de tous pour savoir si une âme est damnée ou non.

Il suffit de se rendre, au sortir du cimetière, aussitôt après l'enterrement, dans un lieu élevé et découvert, d'où l'on ait vue sur une certaine étendue de pays. De là-haut, on crie le nom du mort par trois fois, dans trois directions différentes. Si une seule fois l'écho prolonge le son, c'est que l'âme du défunt n'est point damnée.

*
* *

Quand on perd une dent, soit qu'on la fasse arracher, soit qu'elle tombe d'elle-même, il ne faut pas commettre l'imprudence de la jeter, car si un chien la ramasse, on est damné.

Il ne faut pas non plus la faire disparaître dans le feu, sinon elle va droit en enfer, et l'on est dans l'obligation de l'y aller chercher après sa mort.

De deux choses l'une, ou bien on la garde sur soi, dans son porte-monnaie, par exemple — ou bien on la dépose à l'église dans le bénitier (1).

(Communiqué par Prigent. — Plouénan.)

(1) Le mal de dents et les dents tiennent quelque place dans les traditions et les coutumes relatives à la mort.

Le mal de dents qui prend à trois heures de l'après-midi est, à Lannion, le présage de la mort d'un proche parent. Si l'on a mal aux dents au moment où l'on voit un intersigne, c'est qu'on doit mourir bientôt (Le Calvez, *Revue des traditions populaires*,

*
* *

Pour les femmes du Léon, vendre ses cheveux (1), c'est vendre son âme, et cela, dit-on, parce que l'eau du baptême a coulé dessus.

*
* *

Si les fleurs qu'on place sur le lit où repose un mort se fanent dès qu'on les y pose, c'est que l'âme est damnée ; si elles ne se fanent qu'au bout de quelques instants, c'est que l'âme est en purgatoire, et plus elles mettent de temps à se faner, moins longue sera la pénitence.

*
* *

Il y a, dit-on, des gens qui savent, d'après la couleur de la fumée s'élevant d'une maison où il

---

t. VII, p. 90). A Penvénan, perdre une dent dans le cimetière au moment où on voit un prêtre est un signe de mort certaine et proche (*ibid.*, p. 90). Dans les Hébrides, rêver que l'on perd une dent est l'intersigne de la mort d'un ami intime (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides, Folklore*, t. XIII, p. 52).

En Cornwall, on enterre des dents avec le mort, en prévision de la résurrection des corps qui devront être alors dans un état parfait (M. A. Courtney, *Cornish folklore, Folklore*, t. V, p. 343). Dans le comté de Kildare (Irlande), on entourait le corps de dents d'animaux, moutons, chèvres, vaches, etc. (A. S. G., *Wexford folklore, The Folklore Journal*, t. VII, p. 39).

(1) Dans le Pays de Galles, quand on se fait couper les cheveux, il faut les recueillir soigneusement et les cacher ; les brûler serait préjudiciable à la santé (Rhys, *Celtic Folklore*, p. 599).

y a un mort, si ce mort doit aller au ciel, au purgatoire ou en enfer (1).

* * *

Mais, pour avoir des renseignements sûrs, il n'est que de s'adresser :

1° A l'*Agrippa* ;

2° A la messe de trentaine ou *ofern dranlel.*

L'Agrippa (2).

L'*Agrippa* est un livre énorme (3). Placé debout, il a la hauteur d'un homme.

Les feuilles en sont rouges, les caractères en sont noirs. Pour qu'il ait son efficacité, il faut qu'il ait été signé par le diable.

Tant qu'on n'a pas à le consulter, on doit le maintenir fermé à l'aide d'un gros cadenas.

C'est un livre dangereux. Aussi ne faut-il pas le laisser à portée de la main. On le suspend, au

---

(1) « Quand un individu va cesser d'être, on consulte ici (à Landerneau) la fumée. S'élève-t-elle avec facilité ? Le mourant doit habiter la demeure des bienheureux. Est-elle épaisse ? Il doit descendre dans les antres du désespoir, dans les cavernes de l'enfer. » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 169. Cf. Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 340).

(2) Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 361, 371 et 374 ; *Soniou* Breiz-Izel, t. I, p. XXX. H. Le Carguet, *Superstitions et croyances du Cap Sizun*, *Revue des traditions populaires*, t. IX, p. 61-64.

(3) Comparez le grand livre du pasteur Polkinghorne en Cornwall, ci-dessous, ch. XX.

moyen d'une chaîne, à la plus forte poutre d'une pièce réservée. Il est nécessaire que cette poutre ne soit pas droite, mais tordue.

Le nom de ce livre varie avec les pays.

En Tréguier, il s'appelle l'*Agrippa* (1) ; dans la région du Châteaulin, l'*Egremont*, dont il y a une variante *Egromus* (2) ; aux alentours de Quimper, *Ar Vif* ; dans les parages du Haut-Léon, *An Negromans* ; à Plouescat, le livre de l'*igromancerie* (3).

* * *

Ce livre est vivant (4). Il répugne à se laisser consulter. Il faut être plus fort que lui pour lui arracher ses secrets.

Tant qu'on ne l'a pas dompté, on n'y voit que du rouge. Les caractères noirs ne se montrent que lorsqu'on les y a contraints, en rossant le livre,

(1) Ainsi nommé du philosophe Cornelius Agrippa (1486-1 534 auteur du *De occulta philosophia*, où il démontre que la magie est une science véritable, le but et le couronnement de toutes les autres.

(2) Dans le mystère breton des *Quatre fils Aymon*, Mogis, qui passait pour avoir été à l'école en enfer, fait, une fois converti, ce serment :

Je porterai désormais, au lieu de l'*Egromus*,
Le livre inimitable de la *Passion de Jésus*,
Et, au lieu de l'*Albert*, la *Couronne de la Vierge*,
Je mettrai en pièces sous mes pieds mes livres de sorcellerie

(3) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, p. 64

(4) De là peut-être ce nom bizarre de « Ar Vif » (le vif) qu'on lui donne en Basse-Cornouaille.

comme un cheval rétif. On est obligé de se battre avec lui, et la lutte dure parfois des heures entières. On en sort baigné de sueur.

* * *

L'homme qui possède un *agrippa* ne peut plus s'en défaire sans le secours du prêtre, et seulement à l'article de la mort.

* * *

Primitivement, il n'y avait que les prêtres à posséder des *agrippas*. Chacun d'eux a le sien. Le lendemain de leur ordination, ils le trouvent à leur réveil sur leur table de nuit, sans qu'ils sachent d'où il leur vient et qui le leur a apporté.

Pendant la grande Révolution, beaucoup d'ecclésiastiques émigrèrent. Quelques-uns de leurs *agrippas* tombèrent entre les mains de simples clercs qui, durant leur passage aux écoles, avaient appris l'art de s'en servir. Ceux-ci les transmirent à leurs descendants. Ainsi s'explique la présence dans certaines fermes du « livre étrange ».

Le clergé sait combien il a été détourné d'*agrippas*, et quels sont les profanes qui les détiennent.

Un ancien recteur de Penvénan disait :

— Il y a dans ma paroisse deux *agrippas* qui ne sont pas où ils devraient être.

Le prêtre ne fait mine de rien, tant que le détenteur est en vie ; mais lorsque, aux approches de la mort, il est appelé à son chevet, après avoir

entendu la confession du moribond, il lui parle en ces termes :

— Jean ou Pierre, ou Jacques, vous aurez un poids bien lourd à porter par delà le tombeau, si vous ne vous en êtes débarrassé dans ce monde.

Le moribond demande avec étonnement :

— Quel est ce poids ?

— C'est le poids de l'*agrippa* qui est en votre maison, répond le prêtre. Livrez-le moi ; sinon, ayant un tel fardeau à traîner, vous n'arriverez jamais jusqu'au paradis.

Il est rare que le moribond n'envoie point aussitôt *délacher l'agrippa* (1).

L'*agrippa*, détaché, cherche à faire des siennes. Il mène un sabbat à travers toute la ferme. Mais le prêtre l'exorcise et le fait tenir tranquille. Puis il commande aux personnes qui sont là d'aller quérir un fagot d'ajonc. Il y met le feu lui-même. L'*agrippa* est bientôt réduit en cendres. Le prêtre recueille alors cette cendre, l'enferme dans un sachet, et passe le sachet au cou du moribond, en disant :

— Que ceci vous soit léger !

*
* *

Il est difficile à un recteur de dormir à l'aise, tant qu'il reste un seul *agrippa* dans sa paroisse

(1) Au Pays de Galles, on raconte l'histoire de Huw Llwyd qui, à son lit de mort, ordonna à sa fille d'aller jeter ses livres de magie dans la rivière et qui ne put mourir en paix qu'après que son ordre eut été exécuté (E. Owen, *Welsh folklore*, p. 253).

entre d'autres mains que les siennes ou celles de ses vicaires.

* * *

Il n'est pas nécessaire d'être prêtre pour savoir quand un homme qui n'est pas du métier possède un *agrippa*.

L'homme qui possède un *agrippa* sent une odeur particulière. Il sent le soufre et la fumée, parce qu'il a commerce avec les diables. C'est pourquoi l'on s'écarte de lui.

Puis, il ne marche pas comme tout le monde. Il hésite dans chaque pas qu'il fait, de crainte de piétiner une âme.

LIX

L'agrippa qui revient toujours à la maison.

Loizo-goz, de Penvénan, en avait un qui l'embarrassait fort ; il n'eût pas demandé mieux que de le passer à quelque autre. Il le proposa à un cultivateur de Plouguiel qui l'accepta.

Une nuit, on entendit dans tout le pays un vacarme épouvantable. C'était Loizo-goz qui conduisait l'*agrippa* à Plouguiel, en le tirant par sa chaîne.

Au retour, Loizo-goz chantait gaîment. Il se sentait un poids de moins sur le cœur. Mais, à peine rentré chez lui, toute sa joie tomba. L'*agrippa* était déjà revenu occuper son ancienne place.

A quelque temps de là, Loizo-goz fit un grand feu d'ajonc et y jeta le mauvais livre. Mais les flammes, au lieu de dévorer l'*agrippa*, s'en écartaient.

— Puisque le feu n'y peut rien, essayons de l'eau ! se dit Loizo-goz.

Il traîna le livre à la grève de Buguélès, monta dans une barque, gagna le large, et lança à la mer l'*agrippa* auquel il avait eu soin d'attacher plusieurs grosses pierres, afin de le faire descendre jusqu'au fond de l'abîme et de l'y maintenir.

— Là, pensa-t-il, cette fois du moins, nous voilà séparés pour jamais.

Il se trompait.

Comme il s'en revenait par la grève, il entendit derrière lui un bruit de chaîne dans les galets. C'était l'*agrippa* qui achevait de se débarrasser des grosses pierres. Loizo-goz le vit passer à côté de lui, rapide comme une flèche. Au logis, il le retrouva, suspendu à la poutre accoutumée. La couverture, les feuillets étaient secs. Il semblait que l'eau de la mer ne les eût même pas touchés.

Loizo-goz dut se résigner à garder son *agrippa*.

(Conté par Baptiste Geffroy, dit Javré. — Penvénan, 1886.)

* * *

L'*agrippa* contient les noms de tous les diables et enseigne le moyen de les évoquer.

On peut savoir, grâce à lui, si tel défunt est damné.

Le prêtre qui vient de célébrer un enterrement va aussitôt consulter son *agrippa*. A l'appel de leurs noms, tous les démons accourent. Le prêtre les interroge un à un.

— As-tu pris l'âme d'un tel ?

Si tous répondent : Non, c'est que l'âme est sauvée.

Pour les congédier, le prêtre les appelle de nouveau par leurs noms, mais en commençant par le nom du diable qui est arrivé le dernier, et ainsi de suite.

LX

Le curé de Pluguffan.

Les ignorants qui se mêlent de lire dans l'*Agrippa*, dans l'*Egremont*, ou dans le *Vif*, sont durement châtiés de leur imprudence.

Le curé de Pluguffan (1) entra un jour dans la sacristie, pensant y trouver le bedeau, dont il avait besoin. La sacristie était vide.

— Il ne doit cependant pas être loin, se dit le curé, car voici ses sabots.

Il appela :

— Jean ! Jean !

Pas de réponse.

Il allait sortir, impatienté, quand il aperçut son « Vif » tout grand ouvert sur la table, à la page où sont inscrits les noms des démons.

— Ah ! je comprends ! s'écria-t-il. Jean aura invoqué les diables et n'aura pas su les congédier. Ils l'ont emporté dans l'enfer. Pourvu que je n'arrive pas trop tard !

Très vite, il se mit à débiter la kyrielle des noms, en commençant par la fin.

(1) Finistère.

Aussitôt, le bedeau reparut. Il était déjà tout noir. Sur son crâne, ses cheveux étaient roussis.

Il fut longtemps sans recouvrer l'usage de la parole, tant sa terreur avait été grande (1). Quant à ce qu'il avait vu dans son voyage, il ne s'en ouvrit jamais à personne, pas même à sa femme.

(Conté par René Alain. — Quimper.)

L'Ofern drantel.

(LA MESSE DE TRENTAINE)

Autrefois, c'était l'habitude de faire célébrer pour chaque défunt une *trentaine*, c'est-à-dire une série de trente services. Les prêtres disaient les vingt-neuf premières messes à leur église de paroisse. Mais la trentième, il était d'usage de l'aller dire à la chapelle de saint Hervé, sur le sommet du Ménez-Bré (2). C'est cette messe de

---

(1) Des histoires semblables se racontent un peu partout dans la Basse-Bretagne. J'en ai recueilli plus de vingt variantes, et dans les endroits les plus divers. La légende est la même : le lieu de la scène change seul, ainsi que les noms des personnages en cause. Cf. aussi Le Carguet, *Superstitions et légendes du Cap Sizun* (*Revue des traditions populaires*, t. XI, p. 61-62).

(2) Le *Ménez-Bré* (la montagne élevée) est un monticule isolé qui se dresse en avant de la chaîne principale de l'Arez, moitié dans la commune de Pédernek, moitié dans celle de Louargat. Il est pour le pays trégorrois ce que sont le Ménez-Mikel pour la Haute-Cornouaille et le Ménez-Hom pour la côte ouest du Finistère, une sorte de montagne sainte ; on ne saurait voyager dans les arrondissements de Lannion ou de Guingamp sans voir au loin sa grande croupe bleue, et la petite chapelle qui la surmonte. Cette

trentaine que les Bretons appellent *Ann ofern drantel.*

Elle se célébrait à minuit. On la disait à rebours, en commençant par la fin.

Sur l'autel, on n'allumait qu'un des cierges.

Tous les défunts de l'année se rendaient à cette messe ; tous les diables aussi y comparaissaient.

Le prêtre qui l'allait dire devait être à la fois très savant et très hardi. Dès le bas de la montagne, il se déchaussait, et gravissait la pente, pieds nus, car il fallait qu'il fût « prêtre jusqu'à la terre (1) ». Il montait, tenant d'une main un bénitier d'argent, brandissant de l'autre un gou-

---

chapelle est placée sous l'invocation de saint Hervé, patron des poètes populaires et des nomades chanteurs de complaintes. Il vécut aveugle, comme Homère, et dompta les loups. Un escalier de gazon conduit à son sanctuaire que la foudre détruisit partiellement à deux reprises différentes. Le porche ne fut jamais atteint. Il passe pour avoir été bâti par le diable. Est-ce pour ce motif que la tradition a voué tout l'édicule à la célébration de l'*ofern drantel*, de la messe de trentaine, qu'on appelle encore la messe des damnés ? Ce misérable porche ne sert guère aujourd'hui qu'à abriter du vent d'ouest les quelques moutons que de petits pâtres font paître sur le Ménez. On y sent une vague odeur d'étable, et l'humble chapelle a tout l'air d'une maison de berger, campée dans la sauvage solitude. A l'entour, pousse une herbe fine et drue. On a de ce haut lieu une admirable vue. On domine les vallées du Léguer, du Jaudy, du Trieux, et les longs dos de pays qui séparent ces rivières, filant, comme elles, vers la Manche. Derrière soi, on a la ligne houleuse de l'Arez, l'échine de la terre bretonne. Qui a contemplé la Bretagne du sommet de Bré, par un jour lumineux, est assuré d'emporter d'elle une merveilleuse image.

(1) Pour le contact avec la terre, comparez p. 101.

pillon et faisant de tous côtés de continuelles aspersions. Souvent, il avait peine à avancer, tant se pressaient autour de lui les âmes défuntes, avides de recevoir quelques gouttes d'eau bénite et de se procurer de la sorte un soulagement momentané.

La veille, il avait fait transporter dans la chapelle un fort sac de graines de lin.

La messe dite, il commençait l'appel des diables, dans le porche. Ils accouraient, en poussant des hurlements sauvages. C'était le moment terrible. Malheur à l'officiant, s'il perdait la tête ! Il imposait silence aux démons, les faisait défiler devant lui un à un, les obligeait à montrer leurs griffes pour voir si l'âme du défunt, à l'intention de qui il avait célébré l'*ofern dranlel*, n'était pas tombée en leur possession, puis les renvoyait à mesure, en distribuant à chacun une graine de lin, car les diables ne consentent jamais à s'en aller les mains vides. S'il commettait une seule omission, il était contraint, en échange, de livrer sa propre personne. Il encourait donc sa damnation éternelle.

LXI

L'imprudence du jeune prêtre.

Un soir, un jeune prêtre, encore novice en ces matières, se chargea imprudemment d'aller dire l'*ofern-dranlel* à Ménez-Bré.

Il eut le malheur de se troubler.

Les diables aussitôt se ruèrent sur lui.

Par un hasard providentiel, Tadik-Coz (1) était encore en oraison, dans son presbytère de Bégard, à deux lieues de Bré. Ayant entendu quelque bruit du côté de la montagne, il prêta l'oreille :

— Ho ! Ho ! se dit-il, il y a du grabuge là-haut !

Vite, il sella son bidet de Cornouaille qui allait comme le vent.

Quand il arriva à la chapelle les diables emportaient déjà le jeune prêtre dans leurs griffes, par une brèche qu'ils avaient ouverte dans le pignon (2).

Tadik-Coz put cependant saisir par une jambe son pauvre confrère. Les diables n'essayèrent pas de lutter contre lui. Ils avaient trop appris à le craindre. Sa vue seule les mit en fuite. Ils dispa-

(1) Voir ci-après, ch. xx.

(2) Cf. ci-dessus, p. 335, note.

rurent avec des cris de rage. Le jeune prêtre fut sauvé. Tadik-Coz se contenta de le sermonner de sa bonne voix tranquille.

— Mon enfant, lui dit-il, pour faire ce que nous faisons, nous, les vieux, attendez que vous ayez notre expérience. Que cette leçon vous soit profitable !

(Conté sur le Ménez-Bré, par Rénéan Auffret, de Pédernek, 1889.)

LXII

Tadik-Coz.

Ce Tadik-Coz était un maître pour célébrer l'*ofern drantel*. On prétend que depuis qu'il est mort il n'y a plus de prêtre qui sache la dire.

Il fit une fois un de ces miracles qui ne sont possibles qu'à Dieu.

Il venait de célébrer la messe de trentaine pour un défunt de Tréglamus (1). Or, en passant la revue des démons, il vit que l'un d'eux tenait entre ses griffes l'âme de ce défunt. Un autre que Tadik-Coz se fût dit :

— Le mort est dûment damné ; il n'y a plus rien à faire.

Mais Tadik-Coz était un gaillard qui ne se décourageait pas aisément. Je crois bien que, pour sauver une âme, il aurait été nu-pieds jusqu'en enfer.

— Hé, l'ami ! dit-il au démon, tu as l'air bien fier de ce que tu tiens là ! Franchement, il n'y a pas de quoi t'enorgueillir à ce point. J'ai connu le défunt, quand il était encore de ce monde. Un

(1) Petite commune des Côtes-du-Nord, située au pied du Ménez-Bré.

pauvre hère, en vérité ! Il a déjà eu tant de misère pendant sa vie, que ton enfer lui apparaîtra presque comme un lieu de délices. Quand on a pâti comme lui sur la terre, on n'a pas grand'chose à craindre, même d'une éternité de tourments.

— C'est un peu vrai, répondit le démon. Je n'ai aucun plaisir à le vexer. Et, ma foi, je ne demanderais pas mieux que de faire un échange.

— Je te le propose, cet échange.

— Quelle âme me livreras-tu à la place ?

— La mienne... mais à une condition !

— Parle.

— Voici : vous autres, diables, vous passez pour être très fins. Moi, de mon côté, à tort ou à raison, je ne me considère pas comme un imbécile. Gageons que tu ne me mettras pas à court !

— Soit.

— Entendons-nous bien, n'est-ce pas ! Si je perds, mon âme est à toi ; si je gagne, elle me reste. Dans les deux cas, celle que tu détiens ne t'appartient plus. Commence par la lâcher.

Le diable desserra ses griffes. L'âme du défunt de Tréglamus s'envola, légère, en souhaitant mille bénédictions à Tadik-Coz.

— Allons ! reprit celui-ci, j'attends !

Le diable se grattait l'oreille.

— Eh bien ! dit-il à la fin, fais-moi voir quelque chose que je n'aie pas encore vu.

— Ce n'est que cela ! Au moins, tu n'es pas difficile à contenter.

Tadik-Coz mit la main à la poche de sa soutane

et en sortit une pomme et un couteau. Avec le couteau, il coupa en deux la pomme. Puis, montrant au diable interloqué l'intérieur du fruit.

— Regarde ! dit-il.

Et, comme le diable ne paraissait pas comprendre, il ajouta :

— Tu as sans doute vu l'intérieur de bien des pommes, mais l'intérieur de celle-ci, tu ne l'avais certainement pas encore vu !

Le démon demeura penaud ; il dut s'avouer vaincu, et Tadik-Coz rentra dans son presbytère de Bégard en se frottant joyeusement les mains.

(Conté par Naïc Fulup, du Hinger-Vihan, en Pédernek, 1889.)

* * *

Quand Tadik-Coz célébrait la messe de trentaine sur le Ménez-Bré, la montagne tout entière s'illuminait de telle sorte qu'il y faisait aussi clair qu'en plein jour.

Coulouarn. — Callac.

LXIII

La mère dénaturée.

Yvona Coskêr était entrée vers l'âge de dix-huit ans au service du seigneur de Kerham. C'était une fille jolie. La beauté, hélas ! est souvent un don funeste. Le seigneur de Kerham, un jour, ayant trouvé Yvona seule à la cuisine, s'approcha d'elle et lui dit :

— La comtesse, ma femme, est déjà sur le retour. Si tu consens à devenir ma douce maîtresse, Yvonaïk, je te donnerai à ma mort la moitié de mes biens.

La malheureuse se laissa tenter. Elle devint la maîtresse du seigneur de Kerham.

Elle eut de lui cinq enfants bâtards.

Sur l'ordre du seigneur, elle les étouffait à mesure, et lui-même allait les planter (1) dans un petit bois, non loin du manoir.

Elle se trouva enceinte pour la sixième fois. Sa grossesse fut pénible. Une nuit qu'elle était au lit et ne pouvait fermer l'œil, elle se dressa tout à coup sur son séant, épouvantée.

(1) Le mot *enterrer (interri)* ne s'emploie en breton que s'il s'agit d'un ensevelissement en terre bénite.

L'enfant qu'elle portait s'était mis à parler dans son sein (1).

Il disait :

— Ma pauvre petite mère, je sais que tu me tueras comme tu as tué mes cinq frères. Du moins, ne me fais pas mourir comme eux sans baptême. Sinon, ma pauvre petite mère, tu seras damnée, damnée pour l'éternité.

Depuis lors jusqu'au moment de sa délivrance, Yvona Coskêr entendit la voix de l'enfant répéter, chaque nuit, le même propos.

Quand elle eut accouché, clandestinement comme toujours, son premier soin fut de baptiser elle-même la chère créature. Puis, au lieu de l'étrangler, comme elle avait fait pour les autres, elle voulut lui donner à téter. Mais l'enfant se refusa à prendre le sein.

— Hélas ! mon lait est maudit, pensa-t-elle.

Et elle se mit à sangloter amèrement.

Le seigneur arriva sur ces entrefaites.

— Comment ! s'écria-t-il, rouge de colère, vous n'avez pas encore étranglé cet avorton !

Il arracha l'enfant des bras de la mère, lui tordit le cou, et l'emporta au petit bois, où il l'enfouit au pied du sixième arbre.

Yvona Coskêr cependant ne faisait plus que gémir. Elle s'était prise en horreur. Elle souhaitait d'être morte.

---

(1) Cf. pour l'épisode de l'enfant qui parle avant d'être né, en Irlande, H. Gaidoz, *Mélusine*, t. IV, col. 228-229.

Dès qu'elle put se lever, elle alla trouver la châtelaine de Kerham et s'agenouilla devant elle pour implorer son pardon. La bonne dame, qui était une sainte, lui dit :

— Ce n'est pas à moi qu'il faut demander pardon, ma pauvre fille, mais bien à Dieu et aux cinq enfants que vous avez privés de baptême. Je vais vous donner un sage conseil. Allez de ce pas trouver le recteur de Tréguier. Confessez-vous à lui. Il vous dira ce que vous aurez à faire.

Yvona se mit en route pour Tréguier.

Le recteur, après l'avoir entendue en confession, secoua tristement la tête et dit :

— Je ne puis vous donner l'absolution, Yvona. Il faudra que vous alliez de paroisse en paroisse et de confessionnal en confessionnal, jusqu'à ce que vous ayez passé entre les mains de quatorze prêtres. Le quatorzième seulement aura pouvoir de vous absoudre.

Yvona Coskêr fit ce qui lui était recommandé. Elle marcha tant et tant que ses souliers s'usèrent. Elle tomba, plutôt qu'elle ne s'agenouilla, aux pieds du quatorzième prêtre.

C'était un tout jeune abbé, frais émoulu du séminaire, et qui avait une figure de fille, pleine de douceur.

Quand elle eut fini de se confesser, il la releva et lui dit :

— Allez en paix, pauvre femme, et accomplissez de point en point mes instructions.

Votre pénitence vous coûtera cher, mais vous

serez sauvée, si vous avez le courage de la subir jusqu'au bout.

Donc, vous vous rendrez au petit bois où le seigneur de Kerham a planté vos enfants. Vous vous y rendrez avant l'heure de minuit et vous attendrez. Quoi qu'il vous puisse arriver, demeurez confiante en la miséricorde de Dieu. Vous aurez d'ailleurs un auxiliaire puissant qui vous aidera à surmonter cette terrible épreuve.

Quel serait cet auxiliaire, le jeune prêtre ne le dit pas.

En quoi consisterait la terrible épreuve, il ne le dit pas davantage.

Yvona Coskêr se sentit néanmoins le cœur soulagé. Malgré ses jambes enflées, ses pieds meurtris et saignants, elle se remit vaillamment en route, pour gagner Kerham et le petit bois, près du manoir. Elle y parvint, à la tombée de la nuit. Elle se prosterna dans l'herbe humide, sous les grands arbres. Son âme était tout angoissée de songer que les six pauvres créatures étaient enfouies là, et, au souvenir de ses crimes, ses larmes se mirent à couler dru.

Cependant les douze coups de minuit sonnèrent à la chapelle du manoir.

Yvona leva la tête. Au-dessus d'elle, dans les branches, elle venait d'entendre un léger bruit. Comme elle se demandait ce que ce pouvait être, elle vit une bande d'écureuils dégringoler le long des troncs. Et tous fondirent sur elle ; ils la renversèrent sur le sol, et commencèrent à lui labou-

rer le sein avec leurs dents, avec leurs griffes, en criant :

— Ah ! nous la tenons enfin, la mauvaise mère ! la mauvaise mère !

Elle comprit alors que ces écureuils étaient les enfants qu'elle avait fait mourir si cruellement.

Elle murmura :

— Que la volonté de Dieu soit faite !

Et elle se laissa déchirer le corps, sans un mouvement, sans une plainte.

Toutefois, ayant remarqué, au bout d'un moment, que les écureuils n'étaient qu'au nombre de cinq, elle demanda :

— Vous devriez être six, mes chers enfants. Où donc est resté le sixième ?

Les écureuils ne répondirent pas, mais se mirent à la dévorer furieusement. Elle se cramponnait aux herbes et aux touffes de genêts, tant la douleur était atroce. A la fin, les écureuils, à force de fouiller sa chair, arrivèrent jusqu'à son cœur. L'un d'eux y mordit avec une telle rage que le sang jaillit, puis retomba comme une pluie rouge. Pour le coup, Yvona Coskêr exhala un long gémissement.

— *Ma Doué* ! *ma Doué* ! (Mon Dieu ! mon Dieu!) cria-t-elle.

Elle allait s'évanouir.

Mais, soudain, ses yeux, à demi clos déjà, virent s'approcher une grande lumière. Et cette lumière enveloppait un enfant beau comme le jour. Il souriait doucement, d'un sourire céleste.

— Courage ! courage, petite mère chérie ! dit-il. Je suis l'enfant que tu as baptisé de tes propres mains. Grâce au baptême, j'ai pu aller en paradis.

J'ai intercédé pour toi auprès de Dieu. Il m'a promis que tu serais sauvée. Mais il est nécessaire auparavant que mes cinq petits frères morts sans baptême aient fait jaillir de ton cœur autant de gouttes de sang qu'il eût fallu de gouttes d'eau pour les baptiser. C'est pourquoi ils t'ont mise en cet état. Ne faiblis point, petite mère chérie ! Ta peine touche à sa fin.

Ces paroles se répandirent comme un baume sur la souffrance aiguë d'Yvona.

Elle garda les yeux fixés sur la consolante apparition jusqu'à ce que son sang eût fini de couler. Bientôt, dans la lumière surnaturelle qui grandissait à mesure, elle vit la forme d'un deuxième enfant, puis celle d'un troisième. Enfin, elle en put compter six, et alors elle mourut.

Le lendemain, des gens du manoir passant dans le petit bois, y trouvèrent le cadavre déchiqueté d'Yvona Coskêr.

La châtelaine ordonna que son ancienne servante fût inhumée en terre bénite. Toutefois, comme elle n'était pas très rassurée sur son sort dans l'autre monde, elle fit célébrer une messe de trentaine pour savoir si Yvona était sauvée.

Ce fut le jeune prêtre qui la célébra.

Il avait prévenu la châtelaine :

— Remarquez bien ce qui se passera au moment de l'offertoire.

Or, voici ce qu'elle vit.

Une colombe blanche (1), aux ailes tachetées de sang, planait au-dessus de l'officiant.

La dame de Kerham ne douta plus du salut d'Yvona Coskêr (2).

(Conté par Jeanne-Marie Bénard. — Port-Blanc.)

* * *

Les nuits d'étoiles nous apprennent combien il y a d'âmes défuntes, depuis que le monde est monde.

Les étoiles qui brillent très clair sont les âmes qui jouissent de la gloire éternelle ; les étoiles qui brillent à peine sont les âmes qui n'ont pas encore terminé leur purgatoire ; les étoiles qui brûlent tristement et sans éclat sont les âmes perdues.

Les groupes d'étoiles sont les morts d'une même famille, réunis.

(Françoise Berthou. — Région de Quimperlé.)

(1) Les âmes sous forme d'oiseaux sont un thème fréquent dans les légendes religieuses de l'Irlande. Au Paradis, Elie et Enoch sont entourés d'oiseaux auxquels ils racontent le Jugement dernier (*Revue celtique*, t. XXI, p. 377). Voir aussi ci-après, ch. XIII.

(2) Cf. dans les *Gwerziou Breiz-Izel*, t. II, p. 533, *La Mauvaise Servante* (on trouve dans la complainte les principaux épisodes de la légende).

Cf. aussi : Luzel, *Légendes chrétiennes*, t. II, p. 163 : *Quelque compagnie que l'on suive, on en a toujours sa part* ; p. 207 : *La femme qui ne voulait pas avoir d'enfants* ; *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 88 ; *Marie Quelen* ; *Mélusine*, t. IX, p. 61-62 ; Y. Le Diberder, *Annales de Bretagne*, t. XXVII, p. 433.

CHAPITRE X

Les noyés.

Lorsqu'un enfant naît de nuit, et qu'il fait claire lune, la plus ancienne des vieilles femmes qui assistent l'accouchée court se poster sur le seuil de la porte pour examiner l'état du ciel, au moment précis où le nouveau-né fait son apparition dans la vie. Si les nuages enserrent à ce moment la lune, comme pour l'étrangler, ou s'ils s'épandent sur sa face, comme pour la submerger, on en conclut que la pauvre chère petite créature finira un jour noyée ou pendue (1).

* * *

Qui meurt de mort violente doit rester entre vie et mort, jusqu'à ce que se soit écoulé le temps qu'il avait naturellement à vivre (2).

---

(1) Voir pour tout ce qui concerne les présages qui entourent la naissance et les premières années de l'enfant : F. Sauvé, *L'enfance et les enfants en Basse-Bretagne, Mélusine*, t. III, c. 374.

(2) D'après une tradition analogue, le corps des marins noyés se conserve jusqu'au moment où serait arrivée leur mort naturelle (*Mélusine*, t. II, col. 253). Dans un conte recueilli par Curtin (*Tales of the fairies*, p. 139), un homme tué par un fantôme revient dire qu'il est mort en ce monde, mais non en l'autre. A l'Ile-Grande on rapporte que les noyés, au bout de neuf jours, remontent sur l'eau, surgissent debout, les bras en croix, puis se couchent (Ch. Le Goffic, *Le Fureteur breton*, t. VII, p. 137).

LXIV

Celle qui s'était noyée.

Marie Kerfant, la fille de mon parrain, se noya volontairement à Servel. Quand on retrouva le cadavre, les yeux avaient été mangés par les crabes. Les parents furent fort affligés de cette mort. Ils aimaient beaucoup leur fille et l'avaient mariée avantageusement à un brave homme. Du vivant de Marie, ils n'avaient eu qu'un reproche à lui faire, celui d'être trop ambitieuse. Quelque temps avant de se noyer, elle était venue trouver son père.

— Mon père, lui avait-elle dit, mon mari n'est pas à sa place dans la petite métairie que nous occupons. Il lui faudrait une ferme plus importante. Celle du Bailloré est libre. Prêtez-nous mille écus, et nous la pourrons louer.

— Non, répondit mon parrain, je ne te prêterai pas ces mille écus. Ton mari ne tient nullement à quitter la ferme où vous êtes et où vous vivez très à l'aise. C'est toi qui as toujours dans la tête mille projets ruineux. Je ne veux pas t'encourager dans cette voie qui te mènerait promptement à la mendicité.

Marie Kerfant ne répliqua mot, mais elle s'en

alla toute pâle, tant elle était vexée de ce refus et de cette réprimande.

Quinze jours après, on apprenait sa mort.

Ses parents n'osèrent même pas recommander des messes pour son âme, craignant qu'elle ne fût damnée.

Or, une nuit que la vieille Mac'harit, la femme de mon parrain, tardait à s'endormir, elle entendit sur le *banc-lossel*, près du lit, une voix qui demandait :

— Ma mère, dormez-vous ?

— Non, en vérité, répondit Mac'harit. Est-ce bien toi, ma fille, qui me parles ?

— Oui, c'est moi.

— Pourquoi, malheureuse, as-tu fait ce que tu as fait ?

— Parce que le père n'a pas voulu m'aider à m'établir au Bailloré.

— Nous l'avons pensé depuis. Tu avais grand tort aussi d'être si exigeante...

— Ne parlons plus de cela.

— Puisque tu reviens, c'est que tu n'es pas damnée. Dis-moi comme vont tes affaires dans l'autre monde.

— Ma foi, jusqu'à présent je n'ai pas trop à me plaindre, grâce à deux baisers que j'ai reçus de la Vierge, après avoir été noyée. Toutefois la justice de Dieu est encore à venir.

Elle ne dit point ce que signifiaient ces paroles, et sa mère se donna garde de la questionner là-dessus. La morte cependant ajouta :

— Priez mon homme, de ma part, de ne point se remarier avant six ans. D'ici là, il ne sera pas entièrement veuf. S'il n'attend pas que ce délai soit expiré, il fera croître ma pénitence.

— Je le lui dirai, prononça Mac'harit. Et moi, ne puis-je rien pour toi ?

— Si, vous pouvez supplier en mon nom Notre-Dame de Bon-Secours, de Guingamp, afin qu'elle continue à m'être favorable.

— C'est bien. Mais de ce qui est dans la maison n'y a-t-il rien qui te convienne ?

— Je n'ai besoin de rien.

— Tu vis, cependant. Explique-moi donc comment tu fais pour vivre ?

— Vous voyez, je suis vêtue de haillons. Ce sont les vêtements que vous donnez aux pauvres. Je me nourris de même du pain que vous leur distribuez (1).

---

(1) Pour qu'un mort ne reste pas nu dans l'autre monde, il faut distribuer ses habits à des amis ou à des pauvres. Ceux-ci ne doivent les porter d'abord qu'à la messe, pendant trois dimanches consécutifs et les asperger chaque fois d'eau bénite. Cette obligation accomplie, ils peuvent s'en vêtir quand et comme ils le veulent (Curtin, *Tales of the fairies*, p. 10). En général, tout ce qu'on distribue aux pauvres lors des funérailles sera rendu avec intérêt au défunt dans l'autre monde (Mac Phail, *Traditions, customs and superstitions of the Lewis* ; *Folklore*, t. VI, p. 170). Voir ci-après, récit LXXXI,

En Galles, au XVIII[e] siècle, lorsque le cercueil était placé sur le brancard, devant la porte de la maison, la plus proche parente du mort tendait à des pauvres par-dessus le cercueil un certain nombre de pains blancs et quelquefois un fromage dans lequel était une pièce de monnaie (*Archaeologia Cambrensis*, 1872, 331-332).

Ce disant, elle disparut. On ne la revit plus. Elle est sans doute sauvée, car sa mère accomplit son vœu à Notre-Dame de Bon-Secours, et son mari attendit sept ans pour reprendre femme.

(Conté par Fantic Omnès. — Bégard, 1887.)

* * *

Pour retrouver le cadavre d'un noyé, on prend une botte de paille ou une planche, on y assujettit une écuelle de bois qu'on emplit de son, et dans le son on plante une chandelle bénite, allumée. On pose le tout sur l'eau. La chandelle se dirige vers l'endroit où gît le cadavre. Il n'y a qu'à chercher là où elle s'arrête (1).

(1) Cf. *Mélusine*, t. II, col. 262. D'après Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. III, p. 159, du côté de Guingamp, quand on ne peut trouver le corps d'un noyé, on met un cierge allumé sur un pain qu'on abandonne au cours de l'eau ; on trouve le cadavre dans l'endroit ou le pain s'arrête. D'après une tradition recueillie par Milin *(Notes sur l'Ile de Batz)* un homme qui s'était noyé apparaît à sa fille à l'endroit même où était son cadavre (*Revue des traditions populaires*, t. X, p. 53). En Irlande et en Écosse, pour retrouver le cadavre d'un noyé, il y a plusieurs pratiques : mettre de la paille à flotter sur l'eau ; elle s'arrêtera à l'endroit où est le corps (Haddon, *A batch of Irish folklore*, *Folklore*, t. IV, p. 360) ; quelquefois on enveloppe dans la paille un parchemin sur lequel un prêtre a écrit des caractères cabalistiques (*Choice Notes from Notes and Queries*, p. 42) ; ou bien mettre un pain à l'endroit où la personne est tombée dans l'eau ; le pain s'arrête là où est le noyé et se met à tourner sur lui-même (W. Gregor, *Notes on the folklore of the North-East of Scotland*, p. 208). Quelquefois on aperçoit une lumière sur la rivière à l'endroit précis où est le

*
* *

Quand on retire de l'eau le cadavre d'un noyé, il se met à saigner du nez si parmi les personnes présentes se trouve quelqu'un de ses proches (1).

*
* *

Lorsqu'un équipage de barque vient à périr en mer, c'est toujours le corps du patron que l'on retrouve en dernier lieu (2).

---

corps d'un noyé (J. Frazer, *Death and burial customs, Scotland. The Folklore Journal*, t. III, p. 281 ; cf. *Folklore*, t. VII, p. 81)- Enfin, il y a des gens qui voient en rêve la place où l'on retrou, vera le cadavre (W. A. Craigie, *Some Highland folklore, Folklore* t. IX, p. 376).

(1) Cf. Sauvé, *Mélusine*, t. II, col. 254. A l'île de Batz, on dit qu'un noyé étranger, s'il est chrétien, saigne quand on l'enterre en terre sainte (Milin, *Notes sur l'île de Batz, Revue des traditions populaires*, t. X, p. 53 ; cf. XII, 397).

(2) Je ne sais si ce dicton a cours ailleurs qu'au Port-Blanc, sur la côte trécorroise, mais là il passe pour avoir une valeur absolue. Les pêcheurs de ce hameau marin vous citent mille exemples à l'appui. En voici un tout récent. Dans le courant d'avril 1891 un lougre venant de Cherbourg toucha sur l'un des nombreux écueils qui avoisinent les Sept-Iles. Il était monté par deux hommes d'équipage et commandé par le patron Bénard. Il y avait en outre à bord, comme passagers, deux piqueurs de pierres. Le patron et ses deux matelots sautèrent dans le canot, afin d'aller à la côte chercher du secours et sauver ensuite les piqueurs de pierres qui furent laissés sur l'épave. Il se trouva que l'épave fut portée par la marée au Port-Blanc, où les piqueurs de pierre furent recueillis sains et saufs, tandis que le canot sombrait corps et biens dans la dangereuse passe des Sept-Iles. Les cadavres des deux matelots furent retrouvés au bout de quelques jours. Mais c'est seule-

*
* *

.Quand il y a des naufrages dans la baie de Douarnenez, la mer transporte les noyés dans la grotte de l'Autel, près de Morgat. Leurs âmes séjournent en ce lieu pendant huit jours, avant de partir définitivement pour l'autre monde. Malheur à qui troublerait leur pénitence, en s'aventurant dans la grotte durant ces huit jours ! Il y périrait de male mort (1).

---

ment cinq mois après le sinistre, en août, qu'on eut des nouvelles du patron Bénard. Des pêcheurs de Port-Blanc, mouillés au large, ont vu le long de leur bord *filer* son cadavre. Ils l'ont reconnu à ses vêtements demeurés presque intacts. Des goëmons avaient déjà pris racine sur les côtes du mort et des patelles s'étaient attachées aux semelles de ses bottes. Quand les pêcheurs ont voulu le saisir, sa chair leur a *coulé* entre les doigts.

(1) Celui dont je tiens ce renseignement, — Prosper Pierre, de Douarnenez, — le complétait à l'aide de l'histoire que voici (on la raconte encore dans le pays) : Un brick anglais vint faire côte sur les rochers de Beg-ar-Gador (la pointe de la Chaise). Équipage et passagers furent engloutis. Le lendemain du sinistre, des marins, passant devant l'ouverture de la grotte de l'Autel, entendirent des cris de détresse qui venaient de l'intérieur. « Ce sont les noyés » pensèrent-ils, et ils se signèrent, mais pour s'éloigner au plus vite. A quelque distance, ils rencontrèrent un douanier de service, à qui ils firent part de la chose. Le douanier sauta incontinent dans une barque, et, malgré les protestations indignées des marins, il pénétra dans la grotte. Il y trouva une jeune Anglaise cramponnée au rocher en forme d'autel, d'où la grotte a pris son nom. L'histoire se termine en idylle. La jolie naufragée épousa, dit-on, son sauveur.

La grotte de l'Autel a une profondeur de 40 mètres. C'est une des curiosités célèbres de la baie de Douarnenez. Émile Souvestre en a jadis donné, dans *Les Derniers Bretons*, une description quelque peu romantique, mais qui n'a cependant pas trop vieilli.

*
* *

Les nuits de tourmente, on entend tout le long de la côte les noyés qui s'appellent entre eux (1).

*
* *

Quand un pêcheur périt en mer, les goélands et les courlis viennent siffler et battre de l'aile aux vitres de sa maison.

*
* *

A Gueltraz (île Saint-Gildas), près de Port-Blanc, on voit souvent débarquer des noyés qui viennent faire provision d'eau douce. Ils cheminent, silencieux, en une longue procession qu'une femme conduit. Quelquefois cependant on les entend chuchoter entre eux à voix basse. Mais de leur conversation on ne distingue jamais qu'un mot : *ia* !.. *ia* !... (oui !.. oui !...).

La silhouette de leur navire s'aperçoit au loin, comme perdue dans les nuages.

(1) « Les *Crierien* (à l'île de Sein) sont les ossements des naufragés qui demandent la sépulture, désespérés d'être depuis leur mort ballottés par les éléments » (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. II, p. 253 ; cf. Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 271 ; Sauvé, *Mélusine*, t. II, col. 254). « Les bonnes gens croient qu'une tempête ne peut cesser que quand les corps impurs et les cadavres ont été vomis sur la côte [district de Quimper]. (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. III, p. 49). Le mugissement lointain de l'Océan, le sifflement des vents entendus dans la nuit sont la voix du noyé qui demande un tombeau (Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 72).

*
* *

Quand les pêcheurs de Trévou-Tréguignec s'embarquent la nuit pour la pêche, ils voient souvent des mains de cadavres se cramponner au bordage des bateaux. Les femmes ne s'accrochent pas ainsi avec les mains, mais elles laissent flotter sur les eaux leurs cheveux, où les rames s'embarrassent.

LXV

La tête du mort.

Mon père, Yves Le Flem, avait coutume d'aller la nuit chercher des épaves le long de la grève.

Cette nuit-là, il avait emporté son filet sur ses épaules ; il comptait le poser aux environs de Bruk, et il s'acheminait de ce côté, tout en flânant.

Tout à coup son pied heurta quelque chose qui sonna creux et se mit à rouler avec bruit dans les galets.

— Qu'est-ce que cela peut-être ? se dit-il.

Il courut après l'objet qui dégringolait toujours, car la pente à cet endroit était rapide.

Jugez de son désappointement, quand, l'ayant saisi, il s'aperçut à la lueur de sa lanterne que c'était une tête de mort.

Il n'eut rien de plus pressé que de lancer au loin cette épave humaine.

Mais aussitôt une grande clameur s'éleva de la mer.

Mon père épouvanté crut voir des milliers de bras qui s'agitaient hors de l'eau (1).

(1) On dit quelquefois en Basse-Bretagne que ce sont les noyés qui produisent les vagues de la mer (*Revue des traditions popu-*

En même temps des mains invisibles s'efforçaient de lui arracher son filet.

Il comprit qu'il avait mal agi en manquant de respect à la tête de mort. Il savait, d'autre part, qu'il ne fait pas bon avoir affaire à des noyés. Le voilà de se remettre en quête du crâne ; le retrouver ne fut pas chose facile.

Mon père se disait :

— Si je l'ai rejeté dans la mer, je suis un homme perdu. Tous les bras qui s'agitent là-bas si désespérément vont m'entraîner avec eux dans l'abîme.

Fort heureusement, la tête de mort avait été arrêtée par un rocher.

Mon père la reporta pieusement à l'endroit où elle gisait quand son pied l'avait heurtée tout d'abord.

Grâce à quoi il put rentrer chez lui sain et sauf.

(Conté par Marie-Yvonne Le Flem. — Port-Blanc.)

* * *

Qui se fie à la mer se fie à la mort. Qui meurt en mer, meurt donc toujours par sa faute (1).

---

laires, t. XII, p. 395). Lorsque les vagues de la mer déferlent avec un bruit sourd sur les plages, cela présage un naufrage ou un autre malheur. Le Rouzic, *Carnac*, p. 152.

1) Dans les Hébrides, il y a des croyances relatives aux moments où il est impossible de se noyer et aux gens qui ne peuvent se noyer. Ainsi, personne ne s'est jamais noyé pendant que le soleil était visible dans le ciel ; les idiots ne peuvent se noyer, parce

C'est pourquoi les noyés, qu'ils aient péri volontairement ou non, restent faire pénitence à l'endroit où ils ont été engloutis, jusqu'à ce que d'autres viennent se noyer à la même place. Alors seulement, ils sont délivrés.

*
* *

Vers 1856, trente-deux personnes affrétèrent une gabarre pour se rendre par mer au pardon de Benn-Odet, à l'embouchure de la rivière de Quimper. Le temps était beau. La traversée de la baie se fit sans encombre. Mais à l'entrée des Vire-Court (1), en face de Lanroz, la barque chavira, probablement par suite d'une fausse manœuvre.

Ce naufrage fit grand bruit en son temps. Plusieurs années après, le souvenir en était encore présent à toutes les mémoires, et les bateaux qui descendaient la rivière se garaient avec soin des parages où l'accident avait eu lieu. Ils avaient souvent grand'peine à s'en écarter. Une sorte de fascination sinistre les y attirait. Plusieurs même

---

que c'est le poids de la cervelle qui entraîne l'homme au fond de l'eau ; il en est de même des personnes qui ont un petit signe noir au-dessus de la bouche. Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides, Folklore*, t. XII, p. 61).

(1) La rivière de Quimper, formée par la réunion de l'Odet et du Steir, s'évase à 2 kilomètres de la ville en une sorte de lac salé qu'on appelle la Baie. Au sortir de ce lac, elle s'étrangle de nouveau, et coule, rapide, en décrivant des circuits connus sous le nom significatif de « Vire-Court ».

y sombrèrent par la suite. A chaque *disparition* de ce genre, les marins de Quimper se murmuraient entre eux, à voix basse, sur le port :

— Ah ! vous voyez !... vous voyez !... Les anciens se sont fait remplacer... C'est des nouveaux qu'il faut se défier maintenant (1).

(Conté par René Alain. — Quimper, 1889.)

* * *

Quand on fait remarquer aux femmes de l'île de Sein combien leur cimetière est étroit, elles vous répondent par le dicton suivant :

Etré an Enez hac ar Beg
Eman herred ar gwazed.

[Entre l'Ile et la Pointe (du Raz) est le cimetière des hommes.]

(Communiqué par Le Bour. — Audierne.)

* * *

Les noyés dont le corps n'a pas été retrouvé et enseveli en terre sacrée errent éternellement le long des côtes.

Il n'est pas rare qu'on les entende crier dans la nuit, lugubrement :

— Iòu ! Iou !

(1) A l'île d'Arz, si un navire se brise sur les rochers de la côte, c'est que l'Ankheu l'a poussé sur le récif (Verusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 71).

On dit alors, dans le pays de Cornouaille :

— *E-man Iannic-ann-ôd o iouall* ! (Voilà Iannic-ann-ôd, — *Petit-Jean de la grève*, — qui hurle !).

Tous ces noyés hurleurs sont indistinctement appelés Iannic-ann-ôd (1).

Iannic-ann-ôd n'est pas méchant, pourvu qu'on ne s'amuse pas à lui renvoyer sa plainte sinistre. Mais malheur à l'imprudent qui se risque à ce jeu ! Si vous répondez une première fois, Iannic-ann-ôd franchit d'un bond la moitié de la distance qui le sépare de vous ; si vous répondez une deuxième fois, il franchit la moitié de cette moitié ; si vous répondez une troisième fois, il vous rompt le cou.

(1) Voir W. Y. E. Wentz, *The fairy-faith in Celtic countries*, p. 192-193. A l'Ile aux Moines, *Potr en or* (Gars de la côte) représente à la fois le *Bugul Noz* (Berger de nuit) des Bas-Vannetais et le *Korrigan*. Sur les navires, il est tour à tour serviable et insupportable ; bien intentionné, il avertit les marins des gros temps (J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. XVII, p. 424). A Locmariaquer, le *Paotr-Guelven* se fait entendre avant la tempête par des cris plaintifs et lugubres. Le Rouzic, *Carnac*, p. 59.

LXVI

Iannic-ann-ôd.

Un domestique de ferme revenait de conduire les bêtes aux champs, un soir d'été, dans le temps où l'on commence à leur faire passer les nuits dehors. Comme il cheminait par un sentier de grève, il entendit sonner sur les galets les sabots de Iannic-ann-ôd. Le domestique était un luron. Il savait toutes les histoires qui se débitent aux veillées d'hiver, sur le compte de Iannic-ann-ôd, et il s'était promis de les vérifier à la première occasion.

— Ma foi, se dit-il, je vais en avoir le cœur net.

En garçon avisé toutefois, il attendit d'être assez près de la ferme, avant de répondre aux « Iou » stridents, que poussait derrière lui le rôdeur de plages.

Alors seulement, il poussa à son tour un « Iou » sonore.

Iannic-ann-ôd fut sans doute interdit de tant d'audace, car il se tut subitement. Le domestique constata qu'en revanche il s'était fort rapproché. Sa silhouette apparaissait maintenant là-bas, à l'autre bout du sentier, toute noire dans le clair de lune.

Voici les cris de reprendre de plus belle.

Cette fois, le domestique n'y fit écho qu'arrivé au milieu de la cour de la ferme.

Iannic-ann-ôd touchait à ce moment à la barrière.

Il hurlait avec une rage croissante :

— *Iou* ! *Iou* ! *Iou* !

Il y avait de la provocation dans sa plainte.

Le domestique s'était mis à courir vite, vite, aussi vite que s'il avait eu des ailes aux talons.

Parvenu au seuil du manoir, il cria le troisième « Iou », en même temps qu'il refermait le lourd battant de chêne.

Un formidable coup s'abattit du dehors sur la porte ; on eût juré qu'elle volait en éclats. Et la voix du hurleur s'éleva menaçante :

— Passe pour une fois : mais si tu y reviens, *je ferai de toi un homme* !

Le domestique se l'est tenu pour dit (1).

(Conté par René Alain. — Quimper, 1889.)

(1) Dans les traditions d'Ouessant, Iannig an aod crie d'un ton lamentable au seuil des portes : *un tam tan d'in dre indan ann nor*, « donnez-moi un peu de feu par-dessous la porte ». Malheur à celui qui lui présente un tison par-dessous sa porte, car son bras, puis tout son corps y passe avec le tison et on ne le revoit plus (Luzel, *Voyage à Ouessant* ; *L'Echo de Morlaix*, 2 mai 1874 ; *Revue de France*, t. IX, p. 778).

LXVII

La chance de Jean Duigou.

Jean Duigou, marin-pêcheur à Landévennec, pêchait une nuit, dans la rade de Brest, à quelques encablures de terre, tout seul dans son bateau. Tout à coup, d'un des bois qui couvrent cette côte, s'éleva un hurlement prolongé. Jean Duigou, pensant que c'était quelque farceur qui voulait lui faire peur, répondit par un hurlement semblable.

Une seconde fois, le même cri de détresse retentit. Et Jean Duigou d'y répondre encore.

— Il commence à m'agacer, ce vilain singe ! se dit-il. Et s'il recommence, je lui riposte par un « coc'h ! (1) » qui s'entendra jusqu'au fond de la rade.

Il n'avait pas fini de se parler de la sorte que la voix du personnage invisible hurla pour la troisième fois :

— Iou... ou... ou !

Alors, Jean Duigou, de toute la force de ses poumons :

(1) C'est le mot de Cambronne en breton.

— *Coc'h evid-oul... oul... oul...* (M... pour toi !) beugla-t-il.

Mais le dernier son s'étrangla dans sa gorge. Quelqu'un se tenait dans le bateau, derrière lui, et lui étreignait le cou entre des doigts aussi durs que des pinces de fer. Une sueur de souffrance et d'angoisse inonda le visage du pêcheur.

— Qui que vous soyez, au nom de Dieu, lâchez-moi ! supplia-t-il.

Alors, l'autre :

— Oui, je te lâche, mais ce n'est point parce que tu as invoqué le nom de Dieu... Si ton bateau n'avait pas été en chêne, c'en était fait de toi.

Ce disant, il desserra les doigts et disparut.

Jean Duigou avait eu de la chance. Et il vit bien que ce que disent les vieilles gens est vrai : à savoir que le bois de chêne est un talisman précieux contre les mauvais Esprits.

(Conté par Pierre Le Goff. — Argol.)

LXVIII

Les cinq trépassés de la Baie.

C'étaient deux marins de Quimper.

Ils s'étaient chargés de transporter dans leur chaloupe des fûts de cidre à destination de Benn-Odet (1).

Peut-être s'attardèrent-ils chez l'aubergiste à qui ils avaient à livrer la cargaison. Toujours est-il qu'ils laissèrent passer l'heure de la marée. Parvenus à l'endroit qu'on nomme « la Baie », ils n'eurent plus assez d'eau et durent échouer piteusement dans les vases... Six heures à attendre avant la prochaine marée, et cela en pleine nuit !... Ils firent contre mauvaise fortune bon cœur. Tous deux se roulèrent dans les plis de la voile qu'ils avaient *amenée*. Déjà ils fermaient l'œil, quand une voix très forte les appela l'un et l'autre par leurs prénoms respectifs.

— Ohé ! Yann !... Ohé ! Caourantinn.

— Ohé ! répondirent Caourantinn et Yann.

C'est de la sorte que les marins ont coutume de se héler entre eux.

(1) Benn-Odet (extrémité de l'Odet) est un hameau marin situé à l'embouchure de l'Odet, rive gauche.

— Venez nous chercher ! reprit la voix.

La nuit était si noire qu'on n'y voyait plus à deux brasses. La voix, quoique très forte, semblait venir de très loin. Puis, elle avait, en vérité, quelque chose d'étrange. Yann et Caourantinn se touchèrent du coude.

— Je crois bien, dit Yann, que c'est la voix de mon vilain patron, de Yannic-ann-ôd.

— Je le crois aussi, murmura Couarantinn. Tenons-nous cois. Ce n'est pas le moment de lever le nez.

Et ils s'entortillèrent plus étroitement dans la voile.

Mais ils avaient encore plus de curiosité que de peur. Yann, le premier, se haussa, pour regarder au-dessus du bordage.

— Vois donc ! dit-il à son compagnon.

Le fond de la baie, à leur gauche, venait de s'éclairer subitement d'une lumière qui semblait sortir des eaux. Et dans cette lumière se profilait une barque toute blanche (1), et dans la barque cinq hommes étaient debout, les bras tendus en avant. Ces cinq hommes étaient vêtus pareillement de *cirés* blancs parsemés de larmes noires.

— Ce n'est pas Yannic-ann-ôd, dit Yann ; ce sont des âmes en détresse (2). Parle-leur, Caou-

(1) Cf. une communication de M. Galabert (*Revue des traditions populaires*, t. XVIII, p. 194-195).

(2) Cf. les vaisseaux fantastiques montés par des réprouvés que gardent des démons sous forme de chiens énormes (Sauvé, *Mélusine*, II, 137).

rantinn, toi qui cette année as fait tes Pâques.

Caourantinn se fit un porte-voix de ses mains, et cria :

— Nous ne pouvons aller vous chercher ; nous sommes échoués ici. Venez à nous vous-mêmes ou dites-nous ce qu'il vous faut. Ce que nous pourrons, nous le ferons.

Les deux marins virent alors les cinq fantômes s'asseoir chacun à son banc. L'un prit le gouvernail, les autres se mirent à ramer. Mais, comme ils ramaient tous du même côté, l'embarcation, au lieu d'avancer, virait sur place.

— Sont-ils bêtes ! grogna Yann ; en voilà des matelots d'eau douce !... J'ai bien envie d'aller leur montrer la manœuvre. C'est peut-être ça qu'il leur faut. Qu'en dis-tu, Caourantinn ? si tu restais garder le bateau ?

— Non pas ! si tu y vas, je t'accompagne.

— Après tout, il n'y a pas de risque. Nous pouvons laisser le bateau là où il est. Il y en a encore pour une bonne heure avant le premier flot. Viens çà, camarade, à la grâce de Dieu !

C'est à peine s'ils eurent de l'eau jusqu'à mi-jambes.

Ils s'acheminèrent sur le fond de vase dans la direction de la barque blanche.

Plus ils approchaient, plus les matelots surnaturels faisaient force rames, et plus aussi la barque blanche virait, virait, virait.

Quand les deux compagnons furent tout près d'elle, elle sombra soudain, et avec elle disparut

la lumière (1) qui éclairait le coin de la Baie. La nuit et la mer un instant se confondirent. Puis, à la place où étaient les quatre rameurs, s'allumèrent quatre cierges. A leur clarté douteuse, Yann et Caourantinn s'aperçurent que le cinquième fantôme, celui qui tenait tout à l'heure le gouvernail, dressait encore au-dessus de l'eau la tête et les épaules.

Ils s'arrêtèrent, saisis d'épouvante. A vrai dire, ils eussent préféré être ailleurs. Mais comme ils s'étaient tant avancés, ils n'osaient plus rebrousser chemin. L'homme avait, du reste, une figure si triste, si triste, qu'il eût fallu être mauvais chrétien pour n'en avoir point pitié.

— Êtes-vous de la part de Dieu ou de la part du diable ? demanda Yann.

Comme s'il eût deviné leur pensée et les sentiments qui les agitaient, l'homme leur dit :

— N'ayez aucune crainte. Nous sommes ici cinq âmes qui souffrons cruellement, et mes quatre compagnons souffrent encore plus que moi. La tristesse que vous voyez sur mon visage n'est rien auprès de la leur. Voilà plus de cent ans que nous attendons en ce lieu le passage d'un homme de bonne volonté.

— S'il n'est que de bien vouloir, nous sommes à votre disposition, répondirent Yann et Caourantinn.

---

(1) Le feu Saint-Elme est un noyé qui réclame des prières (Sauvé, *Mélusine*, t. II, col. 139).

— Vous irez, s'il vous plaît, trouver le recteur de Plomelin, et vous le prierez de faire dire pour nous, au maître-autel de l'église, cinq messes mortuaires pendant cinq jours de suite. Puis vous aurez soin que, pendant ces cinq jours, à ces cinq messes, assistent régulièrement trente-trois personnes, vieilles ou jeunes, hommes, femmes ou enfants.

— *Douè da bardono ann Anaon*! (Dieu pardonne aux défunts !) murmurèrent les deux marins, en faisant le signe de la croix. Nous vous satisferons de notre mieux.

Le lendemain, Yann et Caourantinn allèrent trouver le recteur de Plomelin. Ils lui payèrent d'avance les vingt-cinq messes. Ils assistèrent eux-mêmes à toutes ; pour être sûrs des trente-trois assistants exigés, ils emmenaient chaque jour de Quimper leurs femmes, leurs enfants, leurs proches et leurs amis. Jamais on ne vit tant de monde à la fois aux messes basses de Plomelin.

Le sixième jour, Yann dit à Caourantinn :

— Si tu veux, nous nous rendrons à la Baie, cette nuit, pour savoir si ce que nous avons fait est bien fait ?...

— Soit, répondit Caourantinn à Yann.

Et la nuit venue, ils descendirent la rivière dans leur chaloupe. Ils mouillèrent à l'endroit où ils avaient échoué six jours auparavant. Et ils attendirent. Bientôt, la lumière qu'ils avaient déjà vue commença de monter au-dessus des flots. Puis, la barque blanche se dessina, et dans la barque

réapparurent les cinq fantômes. Ils avaient toujours leurs cirés blancs, mais les larmes noires n'y étaient plus. Leurs bras, au lieu d'être tendus en avant, étaient croisés sur leur poitrine. Leur face rayonnait.

Et, tout à coup, *sonna* une musique délicieuse (1), si attendrissante que Caourantinn et Yann en eussent volontiers pleuré de bonheur.

Les cinq fantômes s'inclinèrent tous à la fois, et les deux marins les entendirent qui disaient avec une voix douce :

— *Trugarè* ! *Trugarè* ! *Trugarè* ! (Merci ! merci ! merci !).

(Conté par Marie Manchec, couturière. — Quimper, 1891.)

(1) En Irlande, c'est lorsqu'un accident ou une mort doit arriver sur mer qu'on entend une musique douce, accompagnant d'harmonieuses plaintes : ce sont les fées qui réclament celui ou celle qui va mourir. Pour empêcher le mauvais sort de s'accomplir, il faut avoir sur le bateau de la musique et des chants ; les fées, occupées à écouter, laissent passer le moment fatal (lady Wilde, *Ancient legends*, p. 81).

LXIX

Les naufragés de Gueltraz (Ile Saint-Gildas).

En face de Port-Blanc, sur la côte trécorroise, est un îlot fait de quelques masses de rochers et planté d'un bois de pins. On l'appelle Gueltraz. Il est habité par un fermier et sa famille, qui vivent plus encore du goémon qu'ils ramassent que des pommes de terre qu'ils récoltent.

Leur meilleure aubaine, ce sont les épaves que la mer leur jette quelquefois, car ces parages sont hérissés d'écueils.

Un matin, après une nuit de tempête, ils trouvèrent d'énormes madriers que les vagues avaient roulés sur le galet. Ils les eussent volontiers traînés jusqu'à la ferme, mais leurs forces réunies n'auraient pas suffi à les remuer. Ils durent se contenter de faire bonne garde autour des pièces de bois ; ils avaient à craindre que la marée suivante ne les remportât.

Ils restèrent là toute l'après-midi. La nuit tomba, qu'ils y étaient encore. Pour se réchauffer, ils avaient allumé un grand feu sur la plage.

Tout à coup, ils sentirent passer sur eux un souffle glacial, et leur feu s'éteignit brusquement.

En même temps, dans l'ombre, ils virent venir

à eux cinq matelots qui semblaient sortir de la mer, car leurs « cirés » étaient ruisselants. Chacun de ces matelots marchait courbé sous un faix de planches, de vieilles planches à demi pourries, qui dégouttaient pareillement, et tous les cinq disaient en chœur d'une voix sépulcrale :

— Il nous en manque !... Il nous en manque !...

Le fermier et ses gens prirent peur. Toutefois, son fils aîné, qui avait navigué *à l'État*, s'enhardit à demander.

— Qu'est-ce qui vous manque, les garçons ?

Mais il n'eut pas plus tôt parlé, qu'il tomba à la renverse, sans que personne l'eût touché, et des coups invisibles se mirent à pleuvoir dru comme grêle sur lui et sur ses compagnons. Ils se jetèrent tous la face contre terre, en hurlant de douleur et d'épouvante... Ce n'est que longtemps après que les coups eurent cessé, qu'ils se hasardèrent à se relever, pour s'enfuir. Ils virent alors que la mer battait son plein, et que les madriers flottaient déjà à quelque distance du rivage.

Quant aux cinq matelots, ils avaient disparu.

Mais on entendait leurs voix qui chantaient, en s'éloignant. Ce qu'ils chantaient et en quelle langue, on n'aurait su le dire, quoique le fils aîné du fermier prétendît que c'était de l'espagnol.

(Conté par Françoise Thomas, dit Ann hini Rouz (la Rousse). — Penvénan.)

La « Bag-noz ».

LA BARQUE-FANTOME

Toutes les fois qu'il doit se produire quelque sinistre dans les parages de l'Ile de Sein, l'on voit apparaître un bateau-fantôme, tantôt incliné sur les eaux sombres, la pointe de son « gui » trempant dans la vague, tantôt dessiné en silhouette indécise sur le fond orageux du ciel.

On le désigne sous le nom de *bag-noz* (barque de nuit), parce que c'est surtout à la tombée de la nuit qu'on le voit soudain surgir, sans qu'on puisse dire de quelle direction il vient, ni quelle route il fait. Car il s'évanouit tout à coup, au moment où on le regarde, pour se montrer, l'instant d'après, sur un autre point de l'horizon. Il vogue toute voile dehors, avec un pavillon noir en berne.

Les barques de l'île l'ont souvent croisé quand elles rentraient du large, aux premiers signes avant-coureurs du mauvais temps. Quelques-unes même ont essayé de l'accoster, pensant que c'était quelque bateau en détresse, d'autant que son équipage — qui doit être nombreux — ne cesse de crier et d'appeler, comme pour demander du secours, avec des voix suppliantes, des voix tristes à fendre l'âme. Mais, sitôt qu'on faisait mine d'approcher, la vision s'effaçait, et les voix elles-mêmes devenaient si lointaines qu'on ne savait plus si c'était dans les profondeurs de la mer ou

dans les profondeurs du ciel qu'on les entendait hurler.

On raconte cependant qu'une nuit, un pilote de l'île parvint à serrer le bateau-fantôme d'assez près pour constater qu'il n'y avait personne à bord, sauf, sur l'arrière, l'homme de barre. Le pilote héla cet homme :

— Puis-je quelque chose pour vous et désirez-vous que je vous remorque ?

Au lieu de répondre, l'homme fit jouer le gouvernail et le bateau disparut

Si le pilote avait eu la présence d'esprit de dire : *Requiescat in pace*, il aurait sauvé toute cette batelée de marins défunts.

L'homme de barre en question est toujours, à ce que l'on prétend, le dernier noyé de l'année (1). Des ramasseuses de goémon, étant un soir à la pointe de Kilaourou, dans l'est de l'île, virent les voiles de la *bag-noz* passer à raser la pointe. Parmi elles se trouvait une veuve Fauquet, dont le mari, quelques semaines auparavant, avait disparu dans la chaussée de Sein, sans que la mer eût rendu son cadavre. Or, quel ne fut pas son émoi de reconnaître dans le personnage qui menait la barque funèbre le mari qu'elle avait perdu ! C'était si bien lui qu'elle ne put s'empêcher de tendre les bras vers son *Anaon*, en criant :

(1) D'après H. Le Carguet (*Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 655), c'est le premier mort de l'année. Cf. ci-dessus, p. 111.

— *Jozon* ! *Jozon kès* ! (Joseph ! mon cher Joseph !)

Mais lui ne détourna seulement pas son visage. Et la barque s'éloigna, silencieuse, ne laissant même pas derrière elle la trace d'un remous dans les eaux qu'elle fendait (1)

(Marzin, gardien de phare. — Ile de Sein, 1896.)

(1) En Bretagne, on voit quelquefois un vaisseau-fantôme, à la suite d'un naufrage (P. Sébillot, *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 395).

Le vaisseau-fantôme est connu en Cornwall (W. Bottrell, *Traditions and hearthside stories*, p. 141 ; M. A. Courtney, *Cornish folklore, The Folklore Journal*, t. V, p. 189) et en Écosse (W. Gregor, *Revue des traditions populaires*, t. XI, p. 330).

Dans les Hébrides, la vue d'un bateau sur le rivage présage un cercueil (Goodrich-Freer, *More folklore from the Hebrides, Folklore*, t. XIII, p. 52).

LXX

A bord de la « Jeune Mathilde ».

J'étais, en ce temps-là, matelot à bord de la *Jeune-Mathilde* du port de Tréguier. Nous faisions les campagnes d'Islande. Mon frère était aussi de l'équipage.

Une nuit que nous étions de quart tous deux, lui à l'avant, moi à l'arrière du navire, je le vis accourir à moi tout effaré.

— Laur, me dit-il à voix basse, viens vite ! Il y a là-bas quelqu'un qui gémit, accroché à l'étrave, sous le *boul-dehors* (le beaupré) (1).

Je me dirigeai vers l'avant, à pas légers, en prêtant l'oreille. J'étais un peu ému, je l'avoue : des frissons désagréables me couraient sous la peau.

J'eus beau écouter, je n'entendis rien.

— Avance encore, me chuchota mon frère. Pousse jusqu'à la cloche et penche-toi sur le bordage.

J'eusse préféré revenir sur mes pas, mais je ne

(1) Comparez le mystérieux passager en surnombre (A. Le Braz, *Contes du soleil et de la brume*, p. 161) dont le poids, comme celui des âmes que portent les barques des morts (ci-dessus, p. XXIV), risque de faire couler le bateau.

voulais pas être pris pour un lâche. J'allai jusqu'à la cloche, je me penchai au-dessus des flots.

Alors j'entendis...

Voyez-vous, il me semble les avoir encore dans l'oreille, ces cris, ces longs gémissements de détresse.

A moitié fou de terreur, je courus réveiller le capitaine.

Dès les premiers mots, il m'imposa silence.

— Ne parlez de ceci à personne de l'équipage. Ce que vous m'annoncez n'est pas nouveau pour moi. C'est probablement l'âme de quelqu'un de nos anciens camarades péris en mer, qui fait sa pénitence autour de la *Jeune-Mathilde* (1). Ne vous occupez pas d'elle ; gardez-vous de la troubler. Surtout ne vous penchez plus au-dessus du bordage. Le mort vous attirerait.

Le capitaine se tut. Je me disposais à remonter sur le pont. Il me rappela.

— Laur, reprit-il, retenez ce conseil pour votre gouverne. Les morts de la mer n'aiment pas qu'on ait l'air de les voir ou de les entendre.

Là-dessus, il me raconta une aventure qui lui était arrivée dans la précédente campagne.

La *Jeune-Mathilde* était mouillée sur les lieux de pêche. Il faisait grande brume. A deux pas de soi, on ne distinguait rien. La mâture même était

(1) Il est quelquefois question en Basse-Bretagne de bateaux remorqués par des âmes de matelots invisibles (P. Sébillot, *Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 394).

devenue invisible, en sorte que le navire semblait rasé comme un ponton. Tout à coup, le capitaine avait vu le pont se couvrir de femmes. Elles étaient vêtues de noir et portaient des manteaux de deuil, le capuchon rabattu sur le visage. Leur nombre était si grand qu'il n'aurait pu les compter. Il y en avait vingt fois plus qu'il n'y en a le dimanche de Pâques à la grand'messe. Elles tournaient la tête de côté et d'autre, avaient l'air de chercher quelque chose ou quelqu'un.

Le capitaine me demanda :

— Sais-tu qui étaient ces femmes ?

— Des âmes défuntes, sans doute.

— Oui : des âmes de mères, d'épouses, de fiancées, en quête de leurs proches ou de leurs galants noyés à Islande (1). Elles cherchaient leurs cadavres pour les pousser au rivage et leur faire donner la sépulture en terre bénite... Je demeurai bien coi. Si j'avais ouvert la bouche ou fait un geste, je ne serais pas ici à l'heure qu'il est. Imite mon exemple, Laur, chaque fois que tu te trouveras en des passes analogues. C'est le plus sûr.

...Le lendemain matin, le capitaine réunit l'équipage et lui défendit de s'approcher à l'avant, sauf le cas de nécessité absolue.

---

(1) J'ai entendu raconter pareille chose, dit Jeanne Bénard qui assistait à la veillée. Seulement les âmes défuntes étaient celles de femmes légères que les matelots avaient embarquées pour s'amuser d'elles une nuit ou deux, et dont ils s'étaient ensuite débarrassés en les précipitant à la mer.

Les hommes parurent surpris de cet ordre. Mon frère et moi nous savions à quoi nous en tenir.

(Conté par Laur Mainguy. — Port-Blanc.)

* * *

Lorsque des pêcheurs trouvent en mer le cadavre d'un noyé, ils l'attachent à la remorque derrière le bateau. Si, en route, le corps entraîné par les remous vient se ranger le long du bordage, c'est signe, ou bien que l'embarcation est destinée à sombrer à bref délai, ou, à tout le moins, qu'un des hommes de l'équipage ne tardera pas à mourir noyé.

* * *

Si, au lieu de ramener le cadavre à la remorque, on le recueille dans le bateau, il faut avoir soin de prononcer certaines formules de coniuration, de dire par exemple :

— Nous t'embarquons avec nous, mais c'est à la condition que tu ne nous porteras pas malheur !

Il faut veiller aussi à ce que ni l'ancre, ni les rames, ni aucun des engins de manœuvre ne soient au contact du cadavre (1).

(Communiqué par Douarinou. — Châteaulin.)

(1) Dans les Hébrides, on ne transporte pas les morts dans un bateau servant à la pêche (Goodrich-Freer, *The powers of evil in the outer Hebrides, Folklore*, X, 272). Lorsque des pêcheurs se sont noyés, on ne se sert plus du bateau qu'ils montaient (W. Gregor, *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 660).

L'enterrement fictif des noyés

LE « PROELLA »

A Ouessant, où tous les hommes sont marins, la mer prélève sur la race un nombreux tribut de victimes. Les cadavres que l'on retrouve ont leur dernière demeure assurée dans le cimetière. Mais la liste est longue de ceux que l'océan ne rend jamais. Pour que ces noyés sans sépulture ne soient pas condamnés à errer sans fin dans l'autre monde, les Ouessantins pratiquent pour le repos de leurs *Anaon* un simulacre d'enterrement. L'ensemble de la cérémonie s'appelle un *proella* (corruption peut-être du début de quelque hymne funéraire latine commençant ,je suppose, par *Pro illa anima...*)

On procède de la manière suivante :

Dès que le syndic des gens de mer, en résidence à l'île, a été prévenu administrativement de la disparition d'un « îlien », il mande, non la mère, ou la veuve, ou la fille du mort, mais l'homme le plus ancien de la parenté, et il lui fait part du décès probable du « disparu ». L' « ancien » se met aussitôt en route à travers l'île, entre chez tous les proches de la famille, dont le nombre dépasse quelquefois soixante et même quatre-vingts, et leur annonce la triste nouvelle, en se servant de cette formule invariable :

— Vous êtes avertis qu'il y aura, ce soir, *proella* chez un tel.

Et ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'il se rend à la maison du mort. Il entre dans la cour à pas de loup, va regarder par la fenêtre si la femme, qui ne sait pas encore qu'elle est veuve, est chez elle, et s'il l'aperçoit dans la cuisine, frappe trois petits coups à la vitre. Après cette sorte de préambule et de préparation, il passe la porte, en se contentant de prononcer la phrase sacramentelle :

— Il y a *proella* chez toi, ce soir, ma pauvre enfant.

Les femmes du voisinage, accourues derrière lui, se précipitent alors dans la maison et, par leurs gémissements et leurs cris, font bruyamment chorus avec la douleur de la famille. C'est ce qu'on appelle « mener le deuil ». Plus les plaintes sont aiguës et déchirantes, plus elles réjouissent l'âme du mort. Tout en se livrant à ces démonstrations, on vaque aux apprêts funèbres. Sur la table, déblayée des restes du repas, on étale une nappe blanche ; puis, sur cette nappe, on dispose en croix deux serviettes pliées ; et enfin, au croisement de ces serviettes, on couche une petite croix, fabriquée instantanément avec deux de ces bouts de cire que l'on fait bénir à l'église le jour de la Chandeleur. Cette croix est censée représenter le défunt. Une assiette, dans laquelle on verse le contenu du bénitier de la maison et où l'on met à tremper un rameau de buis, complète, avec des chandelles allumées de part et

d'autre sur les bancs, cette décoration funéraire improvisée.

De tous les coins de l'île, cependant, les proches arrivent pour le *proella*. Et la veillée de mort commence. Une « prieuse » de profession récite les prières habituelles et l'assistance donne les répons. Quelquefois, entre deux *De profundis*, la prieuse entonne l'éloge du « disparu ». Il y avait naguère, dans l'île, une vieille femme réputée pour ce genre d'oraisons funèbres (1) ou, comme on dit, ces *prézec*.

Le lendemain, le clergé vient, comme pour un enterrement ordinaire, chercher le « corps », c'est-à-dire la petite croix de cire jaune posée sur les serviettes blanches et portée à bras, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un vrai cercueil. Toute la foule suit, les hommes tête nue, les femmes encapuchonnées dans leurs mantes. Le catafalque est dressé au milieu de l'église pour recevoir la croix du *proella*. L'officiant célèbre la messe, donne l'absoute, puis va à une sorte d'armoire scellée dans le mur d'un des bas-côtés et y enferme la croix, parmi nombre d'autres qui l'y ont devancée. Elle demeurera dans cette sépulture provisoire jusqu'au soir du 1er novembre. Ce jour-là, à l'issue des vêpres, on transporte processionnellement toutes les croix de *proella*, entassées au cours de l'année, dans un monument spécial bâti au centre du cimetière pour servir de tombeau

(1) Voir ci-dessus, p. 285.

collectif à tous les Ouessantins disparus en mer(1). Et ce monument, semblable à une petite citerne que ferme un grillage, est désigné, lui aussi, par le nom de *proella* (2).

(Communiqué par M. Crenn, juge de paix à Ouessant.)

---

(1) Luzel, dans son *Voyage à Ouessant*, donne une copie de l'inscription tracée sur ce monument :

ICI
NOUS DÉPOSONS
LES CROIX DE PROELLA
EN MÉMOIRE
DE NOS MARINS
QUI MEURENT
LOIN DE LEUR PAYS
DANS LES GUERRES
LES MALADIES ET LES NAUFRAGES

(*Revue de France*, t. IX, p. 781.)

(2) L'enterrement fictif des noyés à Ouessant a été signalé dès l'an VIII chez Thévenard (*Mémoires relatifs à la marine*, *Revue des traditions populaires*, t. VI, p. 156-157).

Cf. P. Sébillot, *Les pêcheurs* (*Revue des traditions populaires*, t. XIV, p. 346-347); A. Le Braz, *Le sang de la sirène*, p. 96-111. A Ploubanazlec, dans un coin du cimetière, il y a des croix commémoratives qui portent les noms des marins morts en mer (*Revue des traditions populaires*, t. XII, p. 396).

CHAPITRE XI

Les villes englouties.

LXXI

La ville d'Is (1).

Des marins de Douarnenez pêchaient une nuit dans la baie, au mouillage.

La pêche terminée, ils voulurent lever l'ancre. Mais tous leurs efforts réunis ne purent la ramener. Elle était accrochée quelque part. Pour la dégager, l'un d'eux, hardi plongeur, se laissa couler le long de la chaîne.

Quand il remonta, il dit à ses compagnons :

— Devinez en quoi était engagée notre ancre ?

— Hé ! parbleu ! dans quelque roche.

— Non. Dans les barreaux d'une fenêtre.

Les pêcheurs crurent qu'il était devenu fou.

— Oui, poursuivit-il, et cette fenêtre était une fenêtre d'église. Elle était illuminée. La lumière

---

(1) Voir P. Sébillot, *Le folklore de France*, t. II, p. 41-59.

qui venait d'elle éclairait au loin la mer profonde. J'ai regardé par le vitrail. Il y avait foule dans l'église. Beaucoup d'hommes et de femmes avec de riches costumes. Un prêtre se tenait à l'autel. J'ai entendu qu'il demandait un enfant de chœur pour lui répondre la messe.

— Ce n'est pas possible ! s'écrièrent les pêcheurs.

— Je vous le jure sur mon âme !

Il fut convenu qu'on irait conter la chose au recteur.

Ils y allèrent en effet.

Le recteur dit au marin qui avait plongé :

— Vous avez vu la cathédrale d'Is. Si vous vous étiez proposé au prêtre pour lui répondre sa messe, la ville d'Is tout entière serait ressuscitée des flots et la France aurait changé de capitale.

(Conté par Prosper Pierre. — Douarnenez, 1887.)

* * *

A Keryolet, près de Troguêr, sur la route de Plogoff à la Pointe du Raz, se voient encore les murs en ciment de la ville d'Is.

* * *

La ville d'Is s'étendait de Douarnenez à Port-Blanc. Les Sept-Iles en sont des ruines. La plus belle église de la ville s'élevait à l'endroit où sont

aujourd'hui les récifs des Triagoz. C'est pourquoi on les appelle encore Trew gêr (1).

Dans les rochers de Saint-Gildas, quand les nuits sont claires et douces, on entend chanter une sirène, et cette sirène, c'est Ahès, la fille du roi Grallon.

Quelquefois aussi, des cloches tintent au large. Il est impossible d'ouïr un carillon plus mélodieux. C'est le carillon des cloches d'Is.

* * *

Un des quartiers de la ville s'appelait Lexobie. Il y avait dans Is cent cathédrales, et, dans chacune d'elles, c'était un évêque qui officiait.

Quand la ville fut engloutie, chacun garda l'attitude qu'il avait et continua de faire ce qu'il faisait au moment de la catastrophe. Les vieilles qui filaient continuent de filer. Les marchands de drap continuent de vendre la même pièce d'étoffe aux mêmes acheteurs. Et cela durera ainsi jusqu'à ce que la ville ressuscite et que ses habitants soient délivrés (2).

---

(1) Les pêcheurs de Port-Blanc sont de hardis étymologistes. Ils décomposent *Trewger* ou *Treoger*, nom breton des Triagoz, en *Traou-Ker*, mot à mot *le bas de la ville*.

En Cornwall, dans la tombe d'un capitaine mort en mer, on entend sonner la cloche qu'il faisait retentir au moment où le navire sombra (M. A. Courtney, *The Folklore Journal*, t. V, p. 189 ; W. Bottrel, *Traditions and hearthside stories*, p. 277-278).

(2) Voir Ch. Le Goffic, *Le Fureteur breton*, t. VII, p. 137.

* * *

Le premier pont que l'on voulut bâtir à Douarnenez, sur le bras de mer de Pouldavid, croula parce qu'il était édifié au-dessus de l'endroit même où Dahut, fille de Gralon — que l'on appelle aussi Ahès — fut repoussée par son père dans les flots, sur l'ordre de saint Gwénolé.

* * *

La demeure d'Ahès est, dit-on, à cent lieues au large. C'est de là qu'elle parcourt la mer en chantant, accompagnée d'une grande baleine qui ne la quitte jamais et dévore tous les marins que la sirène a séduits.

(Coulouarn. — Callac.)

* * *

Ahès ou Dahut, la fille unique du roi Grallon, continue de hanter la mer depuis la nuit où son père, sur l'ordre de saint Gwénolé, l'y précipita. Seulement elle a changé son nom d'Ahès ou de Dahut contre celui de Mary Morgane. Quand il y a belle lune au large et que le temps trop clair annonce un orage prochain, on l'entend qui chante avec sa voix de sirène, comme il est dit dans une vieille *gwerz* dont je n'ai retenu que ces deux vers :

Ahès, breman Mari Morgan,
E skeud al loar, dan noz, a gan.

[Ahès, maintenant Mary Morgane, — au reflet de la lune, dans la nuit, chante.]

(Conté par Tine Fouquet. — Ile de Sein.)

LXXII

Mary Morgane (1).

J'avais dans les douze ans à l'époque et je naviguais comme mousse à bord d'un des bateaux-pilotes de l'île. Un matin, comme nous croisions un peu avant l'aube dans les parages de l'Ar-Men, en attente des navires de la Flotte, qui devaient rentrer à Brest, nous vîmes soudain, par babord, la mer qui était admirablement unie et lisse se froncer légèrement sans que le moindre souffle de brise eût troublé sa surface.

— Oh ! oh ! s'écria Tymeur, le patron, il y a de la grosse bête par là !

Nous pensions qu'il allait surgir quelque énorme poisson. Aussi quelle ne fut pas notre stupeur quand un merveilleux buste de femme nue s'éleva soudain au-dessus des eaux ! Nous restâmes un instant, comme médusés, à la contempler. Ses cheveux très noirs, séparés en deux bandeaux sur son front, semblaient glisser derrière son dos en une longue tresse qui venait ensuite faire plusieurs

(1) Comparez le nom de la fée *Morgain* dans les romans de la Table Ronde, et de la *Morrigan* de l'épopée irlandaise. L. A. Paton, *Morgain la fée*, Boston, 1903.

fois le tour de son corps. Elle se tenait droite, ses bras soutenant ses seins, et elle nous regardait fixement, sans avoir l'air de bouger, tant ses mouvements étaient aisés et souples. Cependant il était visible qu'elle se rapprochait de nous.

— Aux avirons, tous ! commanda le patron, et souque dur !

Il avait la voix altérée. Moi, je tremblais, je ne savais pourquoi, de tous mes membres.

Nous regagnâmes l'Ile à force de rames, sans plus nous soucier de la Flotte.

— C'est une journée perdue, dit un des hommes de l'équipage, quand nous fûmes ancrés dans le port.

A quoi Tymeur répondit d'un ton de colère :

— Tu aurais peut-être préféré perdre ta vie ?

Et il ajouta, plus calme :

— Au lieu de nous plaindre, faisons le signe de la croix, les enfants, pour remercier Dieu et saint Gwénolé. Ceux-là sont rares qui, ayant rencontré Mary Morgane, ont revu vivants la terre.

J'appris ainsi qui était la mystérieuse belle femme de la mer. Depuis, grâce au ciel, je ne l'ai plus retrouvée sur mon chemin.

(Conté par Tonton Rozen. — Ile de Sein.)

LXXIII

Les Jardins de Ker-Is.

Un patron de barque et son mousse étaient allés tous deux à la pêche. A mi-chemin de la côte aux Sept-Iles, ils jetèrent l'ancre. Il faisait si chaud qu'au bout d'une heure le patron s'endormit.

C'était le moment du reflux.

La mer baissa tellement que la barque finit par se trouver à sec.

Grande fut la surprise du mousse en voyant tout à l'entour non pas des goémons, mais un champ de petits pois. Il laissa dormir le patron, sauta à terre et se mit à cueillir le plus qu'il put de cosses vertes. Il en emplit la barque.

Quand le patron se réveilla, la mer avait monté. Il fut tout étonné de voir la barque pleine de petits pois et le mousse qui s'en régalait.

— Qu'est-ce que cela signifie ? demanda-t-il en se frottant les yeux, persuadé qu'il avait la berlue.

L'enfant conta la chose.

Le patron comprit alors qu'ils avaient mouillé dans la banlieue de Ker-Is, là où les maraîchers de la grande ville avaient autrefois leurs cultures (1).

(Conté par Jeanne-Marie Bénard. — Port-Blanc.)

(1) Dans le Voyage de Bran, fils de Febal (VII[e] siècle), ce qui pa-

*
* *

Ma mère a vu la ville d'Is s'élever au-dessus des eaux. Ce n'étaient que châteaux et tourelles. Dans les façades s'ouvraient des milliers de fenêtres. Les toits étaient luisants et clairs, comme s'ils avaient été de cristal. Elle entendait distinctement les cloches sonner dans les églises et le murmure de la foule dans les rues.

(Conté par Jeanne-Marie Bénard. — Port-Blanc.)

*
* *

A Lomikel (Saint-Michel-en-Grève), les jours de très grande marée, quand la mer déchale au loin, on voit poindre encore au-dessus des sables, la « croix rouge » qui surmontait le plus haut clocher de la ville d'Is.

(Marguerite Philippe [1]. — Pluzunet.)

*
* *

Lorsque le jour de la résurrection sera venu pour Ker-Is, le premier qui apercevra la flèche de l'église ou qui entendra le son des cloches deviendra roi de la ville et de tout son territoire.

---

rait être la mer aux hommes est pour les fées une plaine fertile et couverte de fleurs (*Selections from ancient Irish poetry*, p. 6). La légende des villes englouties peut être le point de départ de cette conception.

(1) Sur cette célèbre conteuse et chanteuse bretonne, voir *Le Fureteur breton*, t. V, p. 162 ; t. VI, p. 20 ; *Revue celtique*, t. XXXI, p. 529.

LXXIV

Les marchands de Ker-Is.

Une femme de Pleumeur-Bodou, étant descendue à la grève puiser de l'eau de mer pour faire cuire son repas, vit tout à coup surgir devant elle un portique immense.

Elle le franchit et se trouva dans une cité splendide. Les rues étaient bordées de magasins illuminés. Aux devantures s'étalaient des étoffes magnifiques. Elle en avait les yeux éblouis et cheminait, la bouche béante d'admiration, au milieu de toutes ces richesses.

Les marchands étaient debout sur le seuil de leur porte.

A mesure qu'elle passait près d'eux, ils lui criaient :

— Achetez-nous quelque chose ! Achetez-nous quelque chose !

Elle en était abasourdie, affolée.

A la fin, elle finit par répondre à l'un d'eux :

— Comment voulez-vous que je vous achète quoi que ce soit ? Je n'ai pas un liard en poche.

— Eh bien ! c'est grand dommage, dit le marchand. En prenant ne fût-ce que pour un sou de marchandise, vous nous eussiez délivrés tous.

A peine eut-il parlé, la ville disparut.

La femme se retrouva seule sur la grève. Elle fut si fort émue de cette aventure qu'elle s'évanouit. Des douaniers qui faisaient leur ronde la transportèrent chez elle. A quinze jours de là, elle mourut.

(Conté par Lise Bellec. — Port-Blanc.)

LXXV

La vieille de Ker-Is.

Deux jeunes hommes de Buguélès étaient allés nuitamment couper du goémon à Gueltraz, ce qui est sévèrement prohibé, comme chacun sait. Ils étaient tout occupés à leur besogne, quand une vieille, très vieille, vint à eux. Elle pliait sous le faix de bois mort.

— Jeunes gens, dit-elle d'une voix suppliante, vous seriez bien gentils de me porter ce fardeau jusqu'à ma demeure. Ce n'est pas loin, et vous rendriez grand service à une pauvre femme.

— Oh bien ! répondit l'un d'eux, nous avons mieux à faire.

— Sans compter, ajouta l'autre, que tu serais capable de nous dénoncer à la douane.

— Maudits soyez-vous ! s'écria alors la vieille. Si vous m'aviez répondu : oui, vous auriez ressuscité la ville d'Is (1).

Et, sur ces mots, elle disparut.

(Conté par Françoise Thomas. — Penvénan, 1886.)

(1) La plus ancienne mention historique de la submersion d'Is est chez Bertrand d'Argentré (*L'Histoire de Bretagne*, 2e édition, 1588), p. 94 : « Aucuns ont escrit que durant la vie de ce Roy

*
* *

La montagne du Roc'h-Karlès, entre Saint-Michel-en-Grève et Saint-Efflam, sert de tombe à une ville magnifique.

Tous les sept ans, pendant la nuit de Noël, la montagne s'entr'ouvre, et par la fente on entrevoit les rues splendidement illuminées de la ville morte.

(Grallon), la ville d'Ys, près Kemper, fut abysmée et submergée de la mer, encores aujourd'huy les habitants monstrent les ruines, et le reste des murailles, si bien cimentées, que la mer n'a peu les emporter, disans que le roy Grallon estoit lors dedans quand elle ruina. Ce sont des accidens, lesquels par semblables submersions de mer sont souvent aduenus ailleurs : et Dieu conserva Loth de semblable fortune. Mais de cela n'y a pas de leurs tesmoignages, ny autre, qu'un ancien bruit baillé de main en main. » On trouve la même légende à peu près dans les mêmes termes chez P. Le Baud (*Histoire de Bretagne*, 1638, p. 45-46) : « Leur grande cité de Ys située près la grand mer, si comme on dit, fut en celuy temps pour les pechez des habitants submergée par les eaux issants de celle mer qui repassèrent leurs termes, laquelle submersion le Roy Grallons qui lors estoit en celle cité eschappa miraculeusement : c'est à sçavoir par le mérite de sainct Guingalreus duquel il est touché cy-après. Et dit l'on que encores en appierent ses vestiges sus la rive de celle mer, qui de l'ancien nom de la cité est jusques à maintenant appelé Ys. »

Chez Albert le Grand (*Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, 1636), c'est saint Gwénolé qui prévient Grallon de la submersion prochaine d'Is « dont on attribua la cause principale à la princesse Dahut, fille impudique du bon Roy, laquelle périt en cet abysme » (éd. Thomas et Abgrall, p. 63).

La submersion d'Is est un épisode du mystère breton de saint Gwénolé. A. de la Borderie (*Histoire de Bretagne*, t. I, p. 322-324) pense que la légende de Grallon n'est pas très ancienne ; il en montre le germe dans un lai de Marie de France, *Graelent Meur*.

La ville ressusciterait s'il se trouvait quelqu'un d'assez hardi pour s'aventurer dans les profondeurs de la montagne, au premier coup sonnant de minuit, et d'assez agile pour en être sorti, au moment où retentirait le douzième coup (1).

(1) Sur les villes englouties en Basse-Bretagne, cf. Sauvé, *Mélusine*, t. II, col. 331-332 ; *Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne* (*Revue celtique*, t. III, p. 220-222). En Galles, on parle d'une ville engloutie au fond de la mer à Caer Loda ; sous le Llyn Syfaddon il y a une ville disparue dont on entend les cloches (Rhys, *Celtic folklore*, p. 74-207 ; cf. 405). Dans une autre légende galloise, un lac aurait été formé et une ville aurait été submergée par la faute d'une femme qui avait oublié de fermer un puits qu'il était nécessaire de tenir toujours clos (Rhys, *Celtic folklore*, p. 367-368, 377). Dans une triade de la *Myfyrian Archaiology of Wales* (2e éd., p. 404, 37), il est dit que Seithynin, roi de Dyvet, dans un jour d'ivresse, lâcha la mer sur les États de Gwyddno Garanhir ; on met ces États sur l'emplacement de la baie actuelle de Cardigan (J. Loth, *Les Mabinogion*, 2e éd., t. I, p. 276, note 7 ; t. II, p. 310).

Dans le *Dinnshenchus* irlandais, Boand, femme de Nechtan, prise d'une fatale curiosité, est cause du débordement d'une fontaine magique dont les vagues s'étendent jusqu'à la mer (*Revue celtique*, t. XV, p. 315).

En Écosse, deux villages auraient été engloutis sous le la Ericht (W. Gregor, *Revue des traditions populaires*, t. IX, p. 79).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME I

Pages

AVERTISSEMENT DE LA PRÉSENTE ÉDITION. v

INTRODUCTION. xi

La croyance à la vie future chez les Celtes, p. XVIII ; les fées et les morts en Irlande, p. XXVIII ; les charniers et les cimetières bretons, p. XXXIX ; les revenants en Bretagne, p. L ; les légendes aux veillées ; les conteurs, les conteuses, p. LXI ; la vie des légendes, p. LXXVIII ; remarques sur les notes et l'index, p. LXXXII.

INDEX DES LIVRES CITÉS. LXXXVII

CHAPITRE PREMIER

LES INTERSIGNES

Définition de l'intersigne, p. 1 ; ceux qui ont le don de voir, p. 2 ; présages fournis par les objets, p. 5 ; par les animaux, p. 5 ; par les cierges, p. 8 ; par les cloches, p. 10 ; par les rêves, p. 10 ; par l'apparition du double, p. 11 ; par une sensation subite, p. 11.

I. — Huit intersignes pour la même mort. . . 15
II. — L'intersigne des bœufs. 22
III. — La danse des pois. 30
IV. — L'intersigne des épingles. 32
V. — La main sur la porte. 35
VI. — L'intersigne du berceau. 37
VII. — L'intersigne du cadavre. 39
VIII. — L'intersigne de la tête coupée. 46
IX. — L'intersigne de l'image dans l'eau. . . . 48
X. — L'intersigne des rames 52
XI. — L'intersigne de l'étang 59
XII. — La pipée de Jozon Briand. 63
XIII. — L'intersigne de « l'enterrement » 67
XIV. — L'intersigne du choix de la tombe. . . . 72
XV. — L'intersigne de « l'alliance » 75

Pages

CHAPITRE II

AVANT LA MORT

Pratiques de divination pour savoir quand on mourra : par les sources, p. 81 ; par les tartines de pain, p. 82 ; actions qui entraînent la mort, p. 84.

XVI. — Le trésor du mort 86

XVII. — La vie qui va et vient avec la mer. 89

Date de la mort pour ceux que Dieu aime, p. 92 ; la fin du monde et la lampe des églises, p. 93

XVIII. — L'aventure de Jean Cariou 94

Les croix qui marchent, p. 99 ; l'Antechrist, p. 99 ; l'agonie, p. 99 ; moyens pour abréger l'agonie, p. 100 ; la maladie est-elle mortelle ? p. 101.

XIX. — Le moribond extrémisé par un prêtre mort. 104

XX. — La femme aux deux chiens 107

CHAPITRE III

L'ANKOU

Définition de l'Ankou, p. 111 ; son apparence, p. 112 ; son char, p. 114 ; ses deux compagnons, p. 115.

XXI. — Le char de la Mort 117

XXII. — L'aventure de Gab Lucas. 119

XXIII. — La vision de Pierre Le Rûn. 124

La faux de l'Ankou, p. 131.

XXIV. — L'histoire du forgeron. 132

Les pourvoyeuses de l'Ankou : la Peste, la Disette, la Gabelle, p. 135.

XXV. — La duchesse Anne et la Gabelle. 137

La Peste, p. 139.

XXVI. — Celui qui porta la Peste sur ses épaules. . 140

La Disette, p. 141.

XXVII. — La Mort invitée à un repas. 142

Le chemin de la mort, p. 147.

XXVIII. — Sur le passage de l'Ankou. 152

Pages.
XXIX. — La route barrée 155
Les maisons neuves et la Mort, p. 157.
XXX. — L'Ankou dans la maison neuve 159
XXXI. — La ballade de l'Ankou 161

CHAPITRE IV

LA MORT SIMULÉE

XXXII. — Il n'est pas bon de simuler la mort. . . . 165
XXXIII. — Qui plaisante avec la mort trouve à qui parler 171

CHAPITRE V

MOYENS D'APPELER LA MORT SUR QUELQU'UN

Le petit sac et son contenu, p. 177 ; la pièce de monnaie percée, p. 179.
XXXIV. — L'écuelle sous le lit. 180
Saint Yves de la Vérité, pratiques à employer pour lui vouer des ennemis, p. 182 ; statues de saint Yves, p. 186.
XXXV. — L'histoire du maréchal ferrant. 187
XXXVI. — L'histoire du fusil. 191
XXXVII. — La revanche des pèlerins. 199
XXXVIII. — Le bateau-sorcier 207

CHAPITRE VI

LE DÉPART DE L'AME

Le Jugement particulier, p. 211 ; ceux qui peuvent voir la séparation de l'âme d'avec le corps, p. 212.
XXXIX. — La fenêtre ouverte. 213
Les yeux ouverts, p. 214.
XL. — L'âme vue sous la forme d'une souris blanche. 216
XLI. — Le mort dans l'arbre. 227
XLII — Le secret de la morte. 230

Pages.

XLIII — L'âme vue sous la forme d'un moucheron. 233

L'âme sous la forme d'une fleur, p. 237.

XLIV. — La séparation de l'âme et du corps. . . . 238

CHAPITRE VII

APRÉS LA MORT

La chapelle blanche, p. 245 ; le deuil de la maison, p. 247 ; le deuil des abeilles, p. 248 ; l'ensevelissement, p. 248 ; le cercueil, p. 251.

XLV. — L'histoire du bedeau de Névez. 254

Précautions à prendre tant que le mort est dans la maison, p. 256.

XLVI. — Le foin gâté. 258

Les lumières qui fuient, p. 260 ; la colère des éléments, p. 261 ; embrasser le cadavre, p. 261.

Ceux qui savent quand il y aura une veillée mortuaire, p. 263 ; la veillée mortuaire, le repas de minuit, p. 264.

XLVII. — La veillée du prêtre. 271

La mort de saint Jorand, p. 273.

XLVIII. — La veillée de Lôn 275

XLIX. — La porte ouverte. 281

L'éloge du mort, p. 285 ; l'annonce du décès, p. 289.

CHAPITRE VIII

L'ENTERREMENT

La charrette mortuaire, p. 291 ; les porteurs, p. 292 ; les chevaux, p. 293 ; le cierge, p. 294 ; les parents, p. 294 ; la traversée du pont, p. 295 ; heurter le cercueil, p. 297 ; baiser le cercueil ; il ne faut pas regarder un enterrement par la fenêtre, p. 296.

L. — La maison seule. 298

Les cimetières, p. 301 ; la garde du cimetière, p. 302 ; les charniers, p. 304.

LI. — La curiosité de Iouennic Bolloc'h. 307

LII. — Celle qui passa la nuit dans un charnier . . 309

Pages
LIII. — La fille au linceul. 320
LIV. — La coiffe de la morte. 329
Le cimetière réservé, p. 334.
LV. — Le linceul de Marie-Jeanne. 336
LVI. — La bague du capitaine. 348
LVII. — La main sanglante 354
LVIII. — Histoire d'un fossoyeur. 357

CHAPITRE IX

LE SORT DE L'AME

Pratiques pour connaître le sort de l'âme dans l'autre vie, p. 365 ; perdre une dent, p. 366 ; vendre ses cheveux, p. 367 ; les fleurs, p. 367 ; la fumée, p. 367 ; l'Agrippa ou Vif ou Egremont, p. 368.
LIX. — L'Agrippa qui revient toujours à la maison. 373
L'évocation des diables, p. 374.
LX. — Le curé de Pluguffan. 375
La messe de trentaine, p. 376.
LXI. — L'imprudence du jeune prêtre. 379
LXII. — Tadik-Coz 381
Le Ménez-Bré, p. 383.
LXIII. — La mère dénaturée. 384
Les nuits d'étoiles, p. 390.

CHAPITRE X

LES NOYÉS

Présages à la naissance des enfants, p. 391 ; l'état intermédiaire entre la vie et la mort, p. 391.
LXIV. — Celle qui s'était noyée. 392
Découverte du corps d'un noyé, p. 395 ; les noyés sur les côtes, p. 397.
LXV. — La tête du mort. 400
La pénitence des noyés, p. 402 ; le cimetière de Sein, p. 403 ; les noyés hurleurs, p. 403.
LXVI. — Jannic ann Ôd. 405

Pages

LXVII. — La chance de Jean Duigou 407
LXVIII. — Les cinq trépassés de la baie 409
LXIX. — Les naufragés de Gueltraz 415
La barque-fantôme, p. 417.
LXX. — A bord de la « Jeune Mathilde » 420
Les noyés et les bateaux, p. 423 ; l'enterrement fictif des noyés, le proella, p. 424.

CHAPITRE XI

LES VILLES ENGLOUTIES

LXXI. — La ville d'Is 429
Ahès, les habitants, d'Is, p. 431.
LXXII. — Mary Morgane 433
LXXIII. — Les jardins de Ker-Is 435
La resurrection d'Is, p. 436 ; les clochers d'Is, p. 436.
LXXIV. — Les marchands de Ker-Is 437
LXXV. — La vieille de Ker-Is 439
Le rocher qui s'ouvre tous les sept ans, p. 440.

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN 1974
A GENÈVE - SUISSE